

Portrait des personnes âgées au Québec



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : statistique.quebec.ca

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2^e trimestre 2023
ISBN 978-2-550-94726-4 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2023

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction

Mai 2023

Avant-propos

En 2012, le Québec s'est doté d'une politique visant à répondre aux besoins des personnes âgées et à favoriser le vieillissement actif, qui s'intitule *Vieillir et vivre ensemble – Chez soi, dans sa communauté, au Québec*. En vue de l'élaboration du troisième plan d'action afférent à cette politique (2024-2029), le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux a confié à l'Institut de la statistique du Québec le mandat de réaliser un portrait des personnes âgées au Québec.

La présente publication est le fruit d'une collaboration entre plusieurs équipes de l'Institut. Elle contient quelque 125 indicateurs sur les personnes âgées qui sont issus de données d'enquêtes, du recensement de la population et de données administratives de ministères et organismes du Québec. Ces indicateurs sont regroupés en six chapitres, qui portent sur autant de grands thèmes : la population, les conditions de vie matérielles, le travail et la retraite, le mode de vie, la santé et le bien-être, et la participation sociale.

Les résultats, qui sont présentés pour les femmes et les hommes et pour différents groupes d'âge, révèlent la pluralité des situations vécues par les personnes âgées à plusieurs égards : la composition des ménages, le revenu, le logement, le travail, les communications électroniques, la conduite automobile, la santé physique et mentale, les comportements et les habitudes de vie, le bénévolat, l'implication en politique, etc.

Cet ouvrage de référence s'adresse aux multiples acteurs de la société québécoise qui s'intéressent aux conditions de vie des personnes âgées, de même qu'à leur apport à la société. Il alimentera très certainement la réflexion entourant l'élaboration du plan d'action gouvernemental *Vieillir et vivre ensemble – 2024-2029*.

Le statisticien en chef,

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large 'S' followed by a cursive 'B' and a trailing flourish.

Simon Bergeron

Publication réalisée à l'Institut de la statistique du Québec par :	Brigitte Poussart et Dominic Julien
Programme des indicateurs sociaux :	Marie-Andrée Gravel, coordonnatrice
Direction des enquêtes et des indicateurs sociaux :	Nathalie Audet, directrice
Avec la collaboration de :	Ana Cristina Azeredo, Kadiatou Baldé, Anne Binette Charbonneau, Sophie Brehain, Alix Bukkfalvi-Cadotte, Hélène Camirand, Luc Cloutier-Villeneuve, Alicia Davison, Frédéric Fleury-Payeur, Marie-Mélanie Fontaine, Katrina Joubert, Nishat Khan, Frédérique Lagacé, France Lapointe, Charles-Éric Lévesque, Sylvie Marceau, Rébecca Méango, Alexandre Paquette, Geneviève Renaud, Micha Simard, Martine St-Amour, David Summerhays, Mai Thanh Tu, Adjélé Latzey Wilson, Virginie Youkoujouo Nanhou
Révision linguistique et édition :	Direction de la diffusion et des communications
Publication financée par :	Secrétariat aux Aînés, ministère de la Santé et des Services sociaux
Photo en couverture :	skynesher / iStock
Pour tout renseignement concernant le contenu de cette publication :	Institut de la statistique du Québec 200, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1R 5T4 Téléphone : 418 691-2401 1 800 463-4090 (Canada et États-Unis) Site Web : statistique.quebec.ca

Remerciements

Nous remercions le statisticien en chef, Simon Bergeron, et le directeur général des statistiques et de l'analyse sociales, Bertrand Perron, pour leur soutien au long du projet et pour la relecture. Merci également à Valérie Gélinas, du Secrétariat aux aînés, pour la contribution à la sélection des indicateurs et pour la relecture. Enfin, merci aux ministères et organismes suivants, qui ont fourni des compilations pour la publication : l'Assemblée nationale du Québec, le ministère de la Sécurité publique, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, Retraite Québec et la Société de l'assurance automobile du Québec.

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2023). *Portrait des personnes âgées au Québec*, [En ligne], Québec, L'Institut, 269 p. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-personnes-aines-quebec.pdf].

Table des matières

Introduction	11
Aspects méthodologiques	13
1 Population	17
1.1 Structure de la population	18
Effectifs et proportions de différents groupes d'âge	18
Croissance relative des différents groupes d'âge	20
Effectifs et proportions de personnes âgées selon la région administrative	21
Proportion de femmes parmi les personnes âgées	23
Nombre de centenaires et proportion de femmes	24
Espérance de vie	25
Causes de décès	26
1.2 Avec qui vivent les personnes âgées ?	27
Type de ménage et composition des ménages privés	27
Personnes vivant seules	29
Personnes vivant en logement collectif	30
1.3 Caractéristiques sociodémographiques	32
Statut d'immigrant	32
Statut de minorité visible	34
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu	36
Grand-parentalité	38
Orientation sexuelle	39
Concepts et définitions	40
Sources de données	43
Précisions méthodologiques	45
Figures et tableaux complémentaires	46

2	Conditions de vie matérielles	53
2.1	Revenu	54
	Revenu médian après impôt	54
	Sources de revenus	57
	Taux de faible revenu	59
	Écart moyen de faible revenu des personnes en situation de faible revenu	62
	Quintiles de revenu	63
	Coefficient de Gini	66
2.2	Avoirs et dettes	68
	Avoirs et dettes détenus	68
	Valeur des avoirs, des dettes et de l'avoir net	70
	Ratio de la dette au revenu	72
	Ratio de la dette à l'avoir	73
	Part des familles âgées dans le total de l'avoir, de la dette et de l'avoir net	74
2.3	Consommation	75
	Dépenses des ménages selon le poste de dépenses	75
	Part des ménages âgés dans le total des dépenses des ménages	77
2.4	Logement	79
	Type de construction résidentielle	79
	Mode d'occupation du logement	82
	Abordabilité du logement	84
	Logement acceptable	86
	Concepts et définitions	88
	Sources de données	93
	Précisions méthodologiques	95
	Tableaux complémentaires	96
3	Travail et retraite	103
3.1	Travail	104
	Population active	104
	Taux d'activité	105
	Taux d'emploi	106
	Part des personnes de 60 ans et plus dans l'emploi total	107
	Emploi à temps partiel	108
	Heures de travail hebdomadaires	110

Rémunération hebdomadaire	111
Statut de travailleur autonome	113
Industrie	115
3.2 Retraite	117
Âge à la prise de la retraite	117
Âge au premier versement du Régime de rentes du Québec	118
Concepts et définitions	119
Sources de données utilisées	120
Précisions méthodologiques	121

4 Mode de vie 123

4.1 Temps consacré à certaines activités	124
Participation et temps consacré aux principales activités de l'emploi du temps	124
Participation à des activités de loisir et temps consacré à celles-ci	126
4.2 Moyens de transport et conduite automobile	128
Moyen de transport le plus courant	128
Permis de conduire	130
Fréquence de la conduite automobile	132
Conducteurs impliqués dans un accident de la route	133
Conducteurs impliqués dans un accident de la route selon la nature et la gravité des dommages	135
Victimes d'un accident de la route	137
Victimes d'un accident de la route selon la gravité des blessures	139
4.3 Communications électroniques	140
Accès à Internet à domicile	140
Utilisation d'Internet à des fins personnelles	141
Utilisation d'un téléphone intelligent à des fins personnelles	142
Achat de biens ou de services sur Internet	143
Activités sur Internet relatives aux services gouvernementaux	144
Activités sur Internet liées à la communication	145
Écoute et visionnement de contenu sur Internet	146
Autres activités réalisées sur Internet	147
Compétences numériques	148
4.4 Culture	149
Participation à des manifestations artistiques et culturelles et visite de lieux culturels	149
Écoute de musique	151
Visionnement de films	152

Lecture de livres	153
Lecture des nouvelles	155
Participation à une activité de création ou d'interprétation artistique	156
Concepts et définitions	157
Sources de données	160
Précisions méthodologiques	162
Tableaux complémentaires	163

5 Santé et bien-être 165

5.1 Santé physique	166
Perception positive de son état de santé	166
Maladies chroniques	168
Difficulté dans certains domaines de la santé fonctionnelle	170
Blessures non intentionnelles	172
Blessures non intentionnelles causées par une chute	174
Incapacités dans les activités de la vie quotidienne	175
5.2 Adaptation de domicile et aide reçue	176
Adaptation de domicile	176
Besoins d'adaptation de domicile non comblés	177
Aide à domicile reçue de la part de proches	178
Lien avec l'aidant(e) principal(e)	179
Fréquence de l'aide reçue de l'aidant(e) principal(e)	180
Services de soutien communautaires reçus	181
Services et soins à domicile	182
5.3 Utilisation des technologies de l'information en lien avec la santé	185
Consultation d'Internet pour des renseignements sur la santé	185
Consultation ou téléchargement en ligne d'informations sur sa propre santé	186
Utilisation d'une technologie numérique pour surveiller sa santé ou son bien-être	187
5.4 Santé mentale	188
Satisfaction à l'égard de la vie	188
Perception de sa santé mentale	189
Perception du stress ressenti dans la vie quotidienne	191
Troubles anxieux	193
Troubles de l'humeur	195
Idées suicidaires sérieuses et tentatives de suicide	197

5.5 Réseau social	199
Sentiments de solitude	199
Sentiment d'appartenance à sa communauté locale	201
Satisfaction à l'égard de sa vie sociale	202
5.6 Habitudes de vie et comportements	205
Activité physique de loisir et de transport	205
Statut de fumeur de cigarette	207
Fréquence de la consommation d'alcool	210
Consommation excessive d'alcool	212
5.7 Sécurité et victimisation	214
Satisfaction à l'égard de sa sécurité personnelle par rapport à la criminalité	214
Précautions pour améliorer sa sécurité	215
Fraudes subies	217
Infractions contre la personne subies	219
Types d'infractions contre la personne subies	221
5.8 Maltraitance	223
Ampleur du phénomène de la maltraitance	223
Lien avec la personne maltraitante	225
Concepts et définitions	226
Sources de données	237
Précisions méthodologiques	240
Tableaux complémentaires	241

6 Participation sociale 249

6.1 Proche aidance	250
Personnes proches aidantes	250
Heures consacrées à la proche aidance	251
Types d'activités pour lesquelles l'aide est fournie	252
6.2 Bénévolat	253
Pratique du bénévolat, selon le type de bénévolat	253
Heures consacrées au bénévolat	255
Secteurs d'activité où est pratiqué le bénévolat	256
6.3 Dons à des organismes de bienfaisance	257
Donateurs	257
Valeur des dons	258
Secteurs d'activité des organismes bénéficiaires des dons	259

6.4 Participation électorale et implication en politique	260
Participation aux élections provinciales et fédérales	260
Implication en politique municipale	262
Implication en politique provinciale	264
Concepts et définitions	265
Sources de données utilisées	267
Précisions méthodologiques	268

Introduction

La société québécoise connaît un vieillissement démographique important. Selon les projections démographiques de l'Institut de la Statistique du Québec (ISQ), les personnes de 65 ans et plus, qui représentaient le cinquième de la population en 2022, pourraient en constituer le quart en 2031. Ce groupe est cependant loin d'être homogène, car les différentes facettes de la vie personnelle, familiale, communautaire et sociale de ces personnes donnent lieu à des parcours de vie à la fois riches et multiples. La période du vieillissement est marquée par de nombreuses transitions, dont le départ à la retraite, l'engagement accru dans des projets personnels ou communautaires, le déclin de l'état de santé, le décès d'êtres chers et la naissance de petits-enfants. Ces transitions s'accompagnent d'enjeux propres aux personnes âgées.

Le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux, qui est responsable de la politique gouvernementale *Vieillir et vivre ensemble, chez soi, dans sa communauté, au Québec* et des plans d'action afférents, a confié à l'ISQ le mandat de broser un vaste portrait des personnes âgées au Québec par l'entremise des plus récentes statistiques les concernant. Le présent recueil, qui répond à cette demande, repose sur l'exploitation d'un grand nombre de sources de données. Il contient quelque 125 indicateurs portant sur une vingtaine de sujets, qui sont regroupés en six grandes thématiques : population, conditions de vie matérielles, travail et retraite, mode de vie, santé et bien-être, et participation sociale.

Informations statistiques présentées

Les indicateurs retenus ont été sélectionnés en collaboration avec le Secrétariat aux aînés, et à la suite de l'évaluation de plusieurs critères de qualité, dont ceux de pertinence, de fiabilité, de comparabilité dans le temps et d'actualité. Il est souvent difficile de bien répondre à ce dernier critère en raison du temps requis pour la collecte et le traitement des données. La pandémie de COVID-19 n'a pas facilité les choses en forçant la suspension de certaines enquêtes. Néanmoins, plusieurs phénomènes sont plutôt stables dans le temps, et bien que certains indicateurs ne couvrent pas les années les plus récentes, ils permettent de mieux connaître la situation des personnes âgées.

Pour chaque indicateur, les résultats sont présentés en tableaux ou en figures, et sont accompagnés de brefs points saillants. Lorsque possible, les résultats sont détaillés pour des sous-groupes d'âge et selon le sexe ou le genre des personnes âgées, afin de mettre en lumière la diversité des situations. De même, des résultats pour des groupes plus jeunes sont souvent présentés à des fins de comparaison. Pour plusieurs indicateurs, on présente des résultats pour différents moments dans le temps afin de faire ressortir l'évolution des phénomènes mesurés. Enfin, dans certains cas, un découpage selon le type de territoire où vivent les personnes âgées (milieu urbain ou reste du Québec) est fourni en complément à la fin des chapitres.

Les statistiques consistent généralement en des proportions, des nombres de personnes, des moyennes ou des médianes¹.

1. La médiane d'un indicateur est la valeur qui sépare la population d'intérêt en deux parties de tailles égales, après que les membres de cette population aient été classés en ordre croissant (ou décroissant) selon la valeur mesurée pour chacun. Par exemple, le revenu médian des personnes de 65 ans et plus est le montant qui sépare les personnes âgées en deux moitiés, la première ayant un revenu inférieur à ce montant et l'autre, un revenu supérieur à celui-ci.

Contenu et organisation du recueil

Le recueil comporte six chapitres. Chacun d'eux est consacré à un thème donné et regroupe des indicateurs relatifs à plusieurs sujets.

- Le chapitre 1 porte sur la **population** : on y parle de la structure de la population québécoise par groupe d'âge, de la situation des personnes âgées dans les ménages et de caractéristiques sociodémographiques telles que le statut d'immigrant et le niveau de scolarité.
- Le chapitre 2 est consacré aux **conditions de vie matérielles** : il y est question de revenu, d'avoirs et de dettes, de consommation et de logement.
- Le chapitre 3 porte sur la question du **travail et de la retraite**.
- Le chapitre 4 est consacré à diverses questions relatives au **mode de vie** : le temps consacré à différentes activités, les moyens de transport et la conduite automobile, l'utilisation des communications électroniques et la participation à diverses activités culturelles.
- Le chapitre 5 porte sur la **santé et le bien-être**, lesquels sont abordés sous plusieurs angles : la santé physique, l'adaptation de domicile et l'aide reçue à domicile, l'utilisation des technologies de l'information à des fins de santé, la santé mentale, le réseau social, les habitudes de vie et les comportements, la sécurité et la victimisation, et la maltraitance.
- Le chapitre 6 regroupe des indicateurs portant sur la **participation sociale** : la proche aide, le bénévolat, les dons aux organismes de bienfaisance et, enfin, la participation électorale et l'implication en politique municipale et provinciale.

À la fin de chaque chapitre figurent trois encadrés : le premier décrit plus en détail les concepts et les définitions des indicateurs présentés. Le deuxième contient un bref survol des sources de données utilisées, et décrit la population ciblée par chacune dans le cas des enquêtes. Le troisième encadré présente quelques informations méthodologiques supplémentaires.

Dans certains cas, des tableaux additionnels sont fournis à la suite des encadrés, avec des résultats détaillés selon le type de territoire où vivent les personnes âgées, c'est-à-dire en milieu urbain ou dans le reste du Québec. Le milieu urbain est constitué des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR)². En 2021, 78 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus au Québec vivaient dans une RMR ou une AR ; la proportion était de 76 % pour le groupe des 65-74 ans, de 79 % pour celui des 75-84 ans et de 82 % pour celui des 85 ans et plus³.

Dans un premier temps, toutefois, diverses questions d'ordre méthodologique sont abordées à la section *Aspects méthodologiques*, à la page suivante : la couverture des personnes âgées dans les statistiques, la précision des résultats et les tests statistiques effectués pour vérifier l'existence de différence significative entre certains groupes de personnes, et l'utilisation des variables « sexe » et « genre » dans les statistiques. On trouve également dans cette section la liste des sources de données exploitées pour le présent recueil.

2. Les RMR et les AR sont des découpages géographiques qui sont définis avec le recensement de la population. Il s'agit de regroupements de municipalités adjacentes autour d'un centre de population avec une taille donnée, soit au moins 50 000 habitants pour une RMR et au moins 10 000 habitants pour une AR. Pour plus d'information, consulter le dictionnaire du recensement de Statistique Canada.

3. Source : Statistique Canada, *Estimations de la population, 1^{er} juillet, selon la région métropolitaine de recensement et l'agglomération de recensement, limites de 2016*. [En ligne, www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1710013501, consulté le 14 mars 2023]. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Aspects méthodologiques

Couverture des personnes âgées dans les statistiques

Les indicateurs du recueil proviennent de 23 sources de données : le recensement de la population de Statistique Canada, 13 enquêtes de cet organisme, deux de l'ISQ et 7 fichiers de données administratives de ministères ou organismes québécois. La couverture des personnes âgées varie selon la source.

Recensement de la population

Deux questionnaires sont utilisés à chaque recensement : un questionnaire court, qui est composé d'un nombre restreint de questions et qui est administré à l'ensemble de la population, et un questionnaire long, qui contient davantage de questions (sur le niveau de scolarité et le logement, entre autres) et qui est administré à une partie de la population vivant en ménage privé, c'est-à-dire dans un logement privé¹.

Certains indicateurs du présent recueil ont été établis à partir de données issues du questionnaire court (les « données intégrales ») et d'autres, à partir de données issues du questionnaire long (les « données échantillons »). Dans le cas des premiers indicateurs, l'ensemble des personnes âgées sont couvertes dans les statistiques, quel que soit leur milieu de vie. Dans le cas des seconds, seules les personnes vivant en ménage privé sont couvertes. Ainsi, les personnes âgées qui vivent dans un logement dit collectif sont exclues, quel que soit ce type de logement collectif (résidence pour âgés (RPA), centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD), établissement religieux, maison de chambres ou de pension, etc.²).

Enquêtes de Statistique Canada et de l'ISQ

Certains groupes de personnes peuvent être exclus des enquêtes pour diverses raisons, souvent d'ordre pratique, et ne sont donc pas susceptibles de faire partie des échantillons utilisés. C'est généralement le cas des personnes qui vivent dans des logements collectifs dits institutionnels. De fait, les enquêtes utilisées pour ce recueil ne couvrent pas les personnes qui vivent dans ce type de logement, qu'on appelle aussi « établissement institutionnel ». Les personnes en CHSLD, plus particulièrement, ne font pas partie de la population cible de ces enquêtes et ne sont donc pas couvertes par leurs résultats.

Il importe de souligner que Statistique Canada classe les résidences pour personnes âgées qui comprennent une unité de soins infirmiers (pour la surveillance en continu de l'état de santé des résidents) dans la catégorie des logements collectifs institutionnels. Ainsi, les personnes qui vivent dans une RPA qui

-
1. Le questionnaire long a été administré au cinquième de la population en ménage privé en 2006, et au quart en 2016 et 2021. En 2011, le questionnaire de l'*Enquête nationale auprès des ménages* (qui a remplacé le recensement) a été administré au tiers de la population en ménage privé.
 2. La question du milieu de vie des personnes âgées est traitée au chapitre 1 du recueil.

offre ce type d'hébergement ne sont pas couvertes dans les enquêtes de Statistique Canada utilisées pour le recueil. Ce n'est pas le cas pour celles de l'ISQ : les personnes vivant en RPA sont couvertes, à l'exception cependant des personnes visées par un programme d'achat de lits par la RAMQ.

Enfin, les enquêtes de Statistique Canada ne couvrent généralement pas la population vivant dans les territoires, les réserves ou les autres peuplements autochtones. Celles de l'ISQ excluent les personnes vivant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James.

Une note générale sur la population couverte par chaque indicateur est insérée sous les tableaux et les figures concernés, dans le recueil. On réfère aux « personnes âgées » dans les points saillants, mais il importe de se référer à la population qui est effectivement couverte afin de bien interpréter les résultats. Par exemple, les résultats relatifs à la santé physique seraient différents si les enquêtes dont ils sont issus avaient couvert les personnes vivant en CHSLD.

Données administratives

Les données administratives de plusieurs ministères et organismes sont utilisées pour le recueil. Dans chaque cas, ces données réfèrent à la population qui est visée par le programme dans le cadre duquel elles ont été recueillies.

Précision des résultats et tests statistiques

Les résultats des indicateurs produits grâce à des enquêtes sont des estimations, et ils comportent une marge d'erreur. Leur précision a été vérifiée à l'aide de coefficients de variation (CV)³. Lorsque nécessaire, des astérisques (*) ont été ajoutés dans les tableaux, les figures et les points saillants pour souligner la présence de CV élevés, et appeler le lectorat à la prudence dans l'interprétation des résultats.

Des tests statistiques ont été effectués pour ces indicateurs afin de comparer le groupe des 65 ans et plus aux groupes plus jeunes, de même que les sous-groupes de personnes âgées entre eux lorsque possible, que ce soit entre les hommes et les femmes, ou entre des tranches d'âge plus fines⁴. À moins d'avis contraire, les différences évoquées dans les points saillants ont été confirmées par ces tests. À noter qu'il arrive que des proportions (ou d'autres mesures) semblent différentes, mais ne le soient pas sur le plan statistique selon les tests effectués⁵. Pour plus d'information sur les notions de précision statistique et de différence significative sur le plan statistique, consultez la page [Notions statistiques pour l'analyse de données d'enquêtes](#) sur le site Web de l'ISQ.

-
3. Le coefficient de variation (CV) est une mesure relative de la précision d'une estimation. Il correspond à l'erreur-type de l'estimation divisée par l'estimation elle-même (l'erreur-type étant la racine carrée de la variance de l'estimation). En général, on exprime le CV en pourcentage. Plus il est petit, plus l'estimation est précise.
 4. Les tests ont été effectués au seuil de signification de 0,05, sauf pour les estimations provenant de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* (EQSP). Dans ce cas, on a privilégié le seuil de 0,01 en raison de la puissance statistique de cette enquête due à sa grande taille d'échantillon. Des tests ont également été faits pour les indicateurs issus du questionnaire long du recensement de la population, administré auprès du quart de la population vivant en ménage privé en 2021. Le seuil de signification de 0,01 a aussi été utilisé pour ces tests.
 5. Cela peut être attribuable à un manque de puissance statistique de l'enquête dont proviennent les mesures. Dans le cas d'un test non-significatif au seuil fixé, on ne peut pas conclure que les proportions (ou d'autres mesures) sont différentes au sein de la population ; on ne peut toutefois pas pour autant conclure qu'elles sont égales.

Sexe et genre de la personne dans les statistiques

Depuis 2018, Statistique Canada préconise l'utilisation du genre de la personne (plutôt que le sexe) pour la production de statistiques sociales. Par genre, l'organisme entend le genre actuel (c'est-à-dire au moment de la collecte des données), qui peut différer du sexe assigné à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels. Dans les plus récentes enquêtes de l'ISQ, on a également eu recours au genre de la personne, qui réfère tant au genre ressenti intimement qu'à celui exprimé publiquement dans la vie quotidienne.

Ainsi, dans le recueil, certains indicateurs sont produits selon le genre des personnes et d'autres, selon leur sexe ; cela dépend de la source de données.

Une variable de genre binaire (hommes, femmes) est utilisée pour les résultats ventilés selon le genre, les estimations pour les personnes non binaires ne pouvant être publiées pour des raisons de précision et de confidentialité. Les libellés « hommes+ » et « femmes+ » utilisés par Statistique Canada pour le recensement de 2021 (qui évoquent la répartition des données des personnes non binaires entre les deux autres catégories de genre) ont été conservés pour les tableaux et les figures des indicateurs du recueil qui viennent de cette source.

Étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire, l'introduction de données compilées selon le genre dans une série de données auparavant compilées selon le sexe ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la comparabilité historique.

Sources de données exploitées pour le recueil

Chapitre 1 : Population

- Enquête sociale générale (ESG) – Famille, Statistique Canada
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada
- Estimations de la population, Statistique Canada
- Fichier des décès, Institut de la statistique du Québec
- Projections démographiques, Institut de la statistique du Québec
- Recensement de la population, Statistique Canada

Chapitre 2 : Conditions de vie matérielles

- Enquête canadienne sur le revenu (ECR), Statistique Canada
- Enquête sur la sécurité financière (ESF), Statistique Canada
- Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), Statistique Canada
- Recensement de la population, Statistique Canada

Chapitre 3 : Travail et retraite

- Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada
- Fichier Pensions, Retraite Québec

Chapitre 4 : Mode de vie

- Enquête canadienne sur la santé des aînés (ECSA), Statistique Canada
- Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet (ECUI), Statistique Canada
- Enquête sociale générale (ESG) – Emploi du temps, Statistique Canada
- Enquête sociale générale (ESG) – Les Canadiens au travail et à la maison, Statistique Canada
- Société de l'assurance automobile du Québec

Chapitre 5 : Santé et bien-être

- Enquête canadienne sur la santé des aînés (ECSA), Statistique Canada
- Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), Institut de la statistique du Québec
- Enquête sociale générale (ESG) – Victimisation, Statistique Canada
- Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec (EMPAQ), Institut de la statistique du Québec
- Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada
- Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.0), ministère de la Sécurité publique

Chapitre 6 : Participation sociale

- Base de données sur les parlementaires québécois, Assemblée nationale du Québec
- Données des présidentes et des présidents d'élection de chaque municipalité, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Enquête sociale générale (ESG) – Dons, bénévolat et participation, Statistique Canada
- Enquête sociale générale (ESG) – Les soins donnés et reçus, Statistique Canada
- Évaluations postélectorales, Élections Canada
- Participation électorale, Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires de l'Université Laval



1

Population

- 1.1 Structure de la population
- 1.2 Avec qui vivent les personnes âgées ?
- 1.3 Caractéristiques sociodémographiques

1.1 Structure de la population

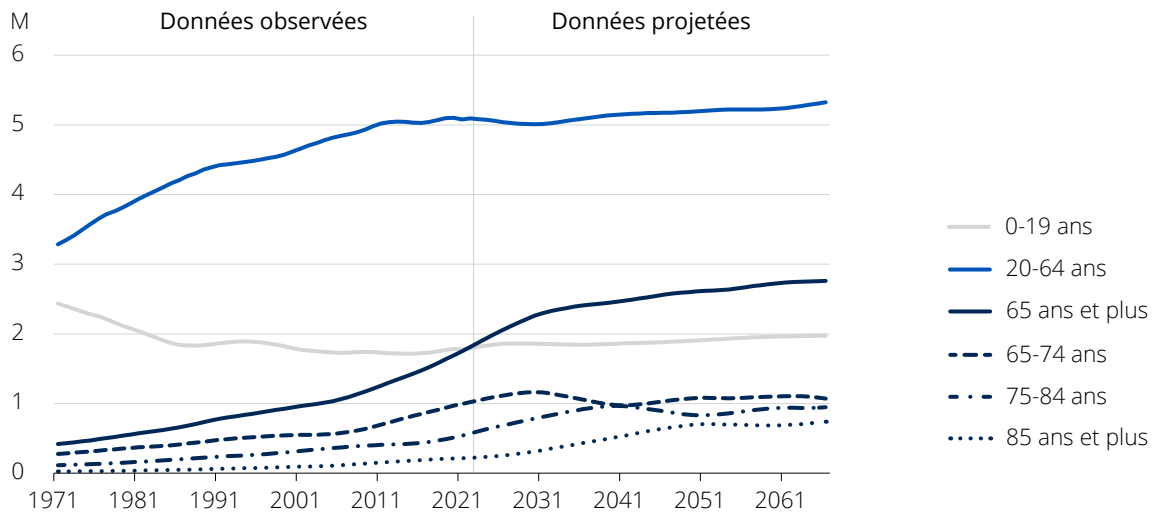
Effectifs et proportions de différents groupes d'âge

En 2021, le Québec comptait 1,75 million de personnes âgées de 65 ans et plus (figure 1.1.1). Ce nombre est en constante augmentation depuis 1971. Le nombre de jeunes de 0 à 19 ans était de 1,78 million en 2021 et celui de personnes âgées de 20 à 64 ans, de près de 5,08 millions. Au sein du groupe des 65 ans et plus, les personnes les plus jeunes, soit celles de 65 à 74 ans, étaient au nombre de 995 000. L'effectif des 75-84 ans se chiffrait à 539 000 personnes, et celui des 85 ans et plus, à 216 000 personnes.

Déjà amorcé depuis plusieurs années, le vieillissement de la structure par âge de la population québécoise se poursuivra au cours des prochaines décennies. Selon les projections démographiques, en 2066, la population du Québec compterait 1,5 million de personnes de plus qu'en 2021. À lui seul, le groupe des 65 ans et plus connaîtrait une croissance de 1,0 million de personnes et atteindrait les 2,8 millions.

Figure 1.1.1

Effectifs de différents groupes d'âge, Québec, 1971-2066



Sources : 1971 à 2022 : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
2023 à 2066 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

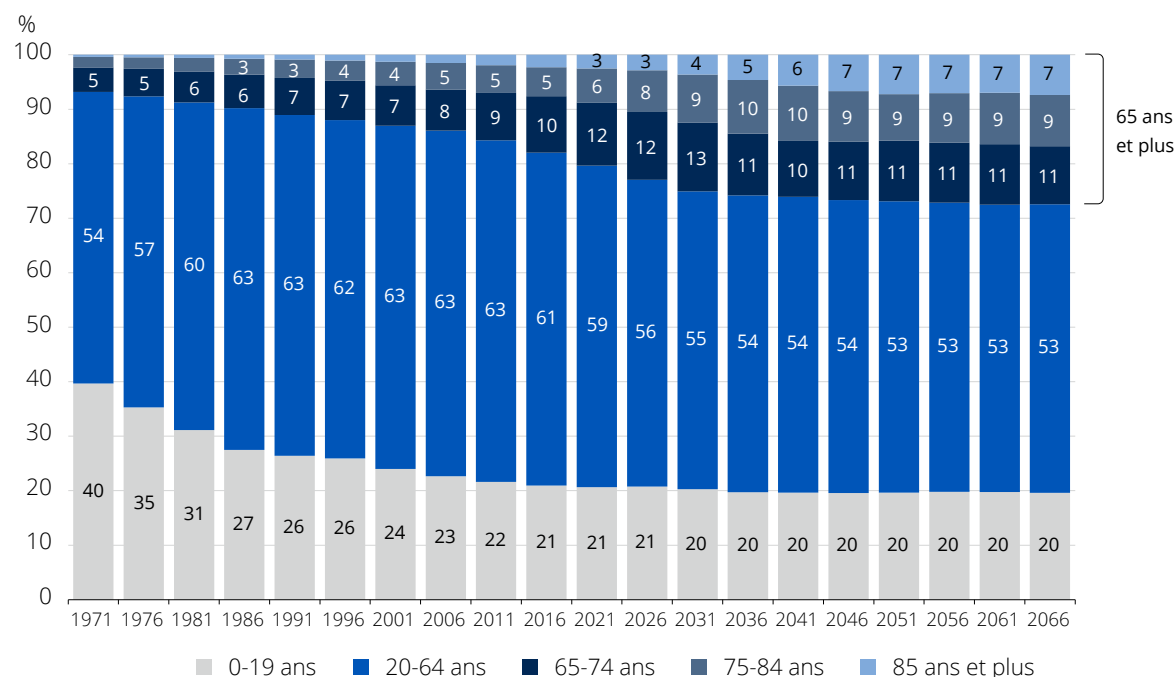
En termes relatifs, les personnes de 65 ans et plus représentaient, en 2021, 20 % de la population du Québec. Cette proportion est de 21 % pour les moins de 20 ans et de 59 % pour les 20-64 ans. Chez les personnes âgées, les 65 à 74 ans comptaient pour 12 % de la population québécoise, tandis que les 75-84 ans comptaient pour 6 % et les 85 ans et plus, pour 2,5 % (figure 1.1.2).

Selon les projections démographiques, la part des aînés passerait à 27 % en 2066. La majeure partie de la hausse se produirait d'ici 2031, avec l'arrivée dans ce groupe des dernières générations du baby-boom, nées entre 1946 et 1966. L'augmentation de la part des aînés devrait se faire parallèlement à la baisse de celle de personnes âgées de 20 à 64 ans (53 % en 2066). Les jeunes de moins de 20 ans verraient quant à eux leur part rester relativement stable (autour de 20 %).

Une pyramide des âges illustrant la structure par âge et par sexe de la population québécoise en 2021 et en 2066 (figure 1.1) ainsi qu'un tableau des effectifs et des proportions des différents groupes d'âge pour les années 1971 à 2066 (tableau 1.1) figurent dans la section *Figures et tableaux complémentaires* à la fin du chapitre.

Figure 1.1.2

Proportions de différents groupes d'âge, Québec, 1971-2066



Sources : 1971 à 2021 : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
2026 à 2066 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

Croissance relative des différents groupes d'âge

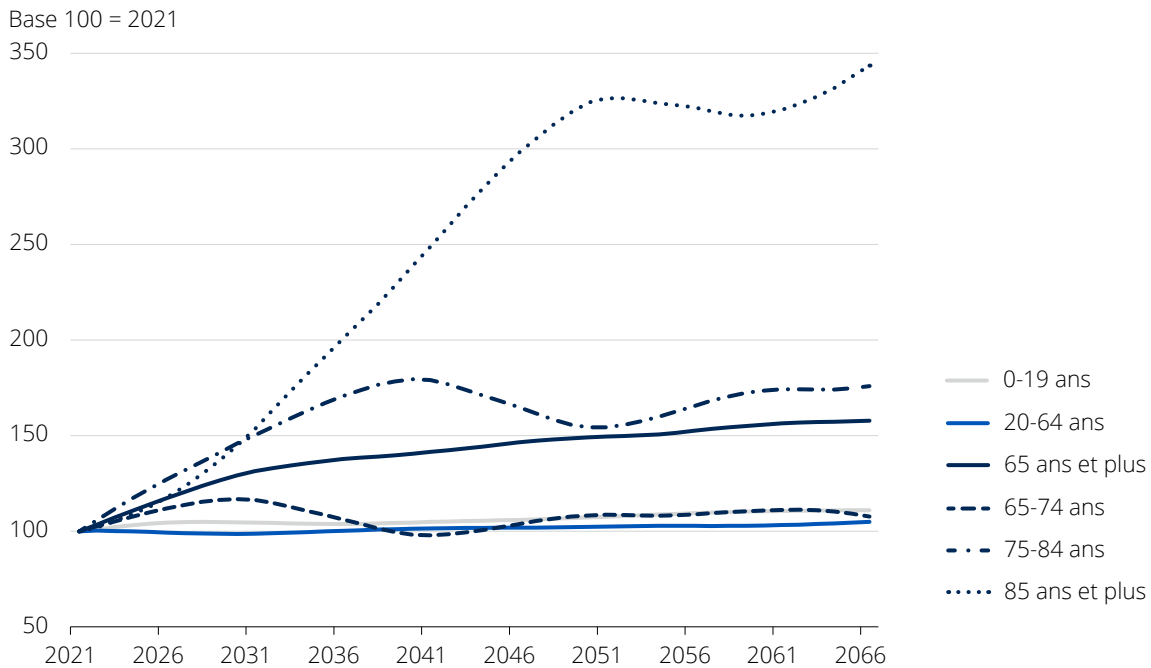
D'ici à 2066, la population de 65 ans et plus connaîtra une forte croissance alors que les groupes d'âge plus jeunes enregistreront une croissance beaucoup plus modérée, voire parfois négative. La figure 1.1.3 illustre bien ce phénomène : on peut y voir les taux de croissance projetés pour les différents groupes d'âge.

Le nombre d'aînés serait près de 60 % plus élevé en 2066 qu'en 2021, alors que la population de 0 à 19 ans connaîtrait une hausse de 11 % et celle de 20 à 64 ans, d'à peine 5 %. À plus court terme, soit de 2022 à 2030, la population de 20 à 64 ans pourrait toutefois décliner de 2 %.

Au sein des personnes âgées, la croissance qui devrait être la plus forte d'ici 2066 est celle des 85 ans et plus (244 %), suivie de celle des 75-84 ans (76 %) et de celle des 65-74 ans (8 %). Comme nous l'avons déjà mentionné, cela est en grande partie dû à l'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom. De fait, plus de la moitié de la croissance anticipée chez les 65 ans et plus d'ici 2066 sera attribuable à l'augmentation de la taille du groupe des 85 ans et plus.

Figure 1.1.3

Croissance relative de la population de différents groupes d'âge, Québec, 2021-2066



Sources : 2021 et 2022 : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

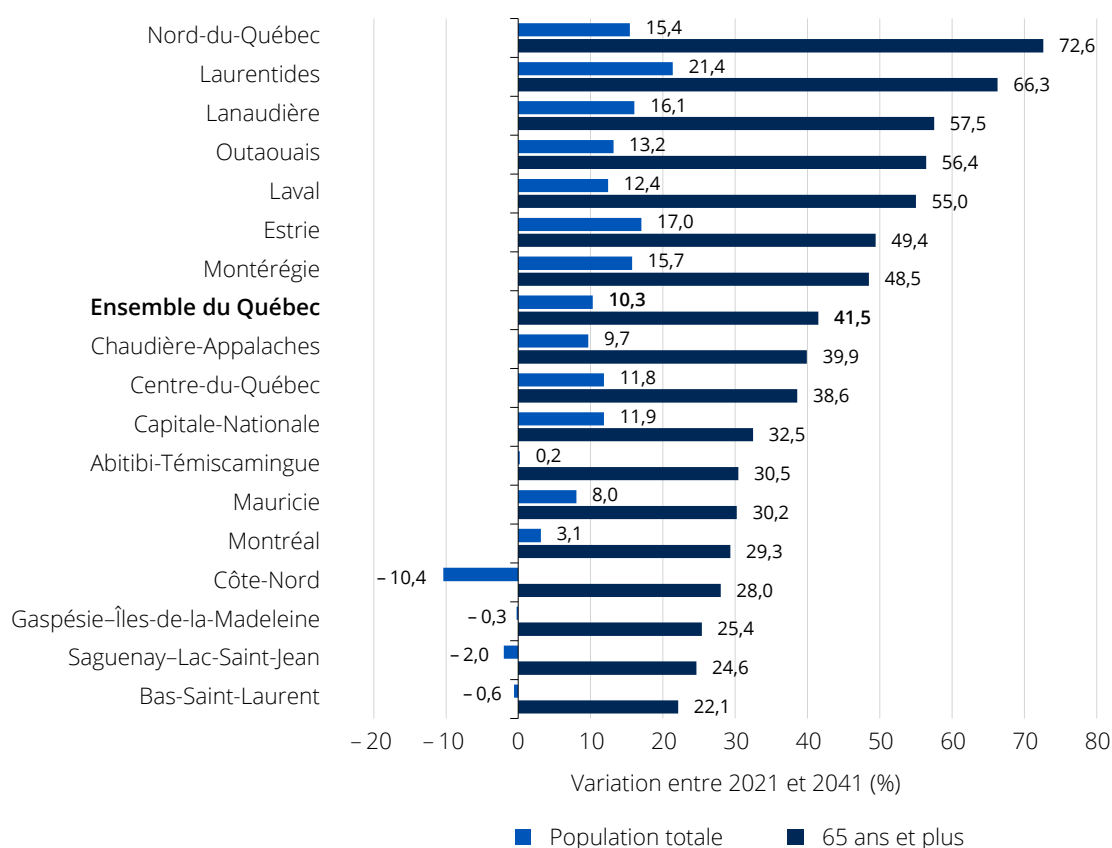
2023 à 2066 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

Effectifs et proportions de personnes âgées selon la région administrative

D'ici 2041, le nombre d'aînés sera en forte croissance dans toutes les régions administratives (figure 1.1.4). L'augmentation relative entre 2021 et 2041 sera moins élevée dans certaines régions comme le Bas-Saint-Laurent (22 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (25 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (25 %), mais se fera particulièrement sentir dans le Nord-du-Québec (73 %) et les Laurentides (66 %). La majeure partie de l'accroissement de la population de 65 ans et plus sera accomplie dès 2031 dans les régions. Pour l'ensemble du Québec, cette croissance serait de 41 %.

Figure 1.1.4

Variation projetée de la population totale et de la population âgée de 65 ans et plus, Québec et régions administratives, 2021-2041



Sources : 2021 : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2023). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2041 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

Il n'y a pas que le nombre de personnes âgées qui augmentera de façon importante dans les régions du Québec d'ici 2041 ; la proportion de ces personnes dans le total de la population augmentera également partout au Québec (tableau 1.1.1).

En 2041, les aînés compteraient pour plus du tiers de la population dans deux régions administratives, soit la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (37 % c. 29 % en 2021) et le Bas-Saint-Laurent (34 % c. 28 %). Ces régions seraient suivies de près par la Mauricie (32 % c. 26 %) et le Saguenay-Lac-Saint-Jean (31 % c. 25 %). À l'inverse, malgré une croissance relative du nombre d'aînés plus forte que toutes les autres régions, le Nord-du-Québec aurait une part d'aînés inférieure à celle observée dans le reste du Québec (13 % c. 9 % en 2021). Partout ailleurs au Québec, la population de 65 ans et plus formera entre 21 % et 31 % de la population totale. Les proportions les plus faibles seraient celles de Montréal (21 %) et de l'Outaouais (24 %).

Tableau 1.1.1

Effectifs et proportions des personnes âgées selon la région administrative du Québec, 2011-2041

Région administrative	Population totale				65 ans et plus				Part des 65 ans et plus dans la population			
	2011	2021 ^r	2031	2041	2011	2021 ^r	2031	2041	2011	2021 ^r	2031	2041
	k								%			
Ensemble du Québec	8 005	8 602	9 167	9 489	1 256	1 749	2 299	2 475	15,7	20,3	25,1	26,1
Bas-Saint-Laurent	201	199	201	198	39	55	69	67	19,6	27,7	34,3	34,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean	277	280	282	274	48	69	88	85	17,4	24,5	31,4	31,2
Capitale-Nationale	710	761	819	851	123	171	217	226	17,4	22,4	26,5	26,6
Mauricie	266	277	293	300	54	73	95	96	20,3	26,5	32,2	31,9
Estrie	455	499	552	584	79	118	162	177	17,3	23,7	29,4	30,3
Montréal	1 914	2 025	2 063	2 088	294	346	413	447	15,3	17,1	20,0	21,4
Outaouais	374	404	438	458	47	72	101	112	12,6	17,7	23,1	24,4
Abitibi-Témiscamingue	147	148	149	148	22	31	40	40	14,8	20,8	27,1	27,1
Côte-Nord	96	91	86	81	14	19	25	24	14,3	21,0	28,6	30,0
Nord-du-Québec	43	47	50	54	3	4	6	7	6,4	9,0	12,2	13,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	95	92	93	92	19	27	34	34	20,4	29,4	36,8	36,9
Chaudière-Appalaches	414	438	466	481	69	102	135	142	16,6	23,2	28,9	29,6
Laval	406	443	476	498	62	82	110	127	15,4	18,5	23,1	25,5
Lanaudière	477	535	590	621	67	105	150	166	14,0	19,7	25,3	26,7
Laurentides	567	647	732	785	81	129	189	215	14,3	20,0	25,9	27,4
Montréal	1 328	1 461	1 603	1 690	195	287	386	426	14,7	19,6	24,1	25,2
Centre-du-Québec	236	256	275	286	41	60	78	82	17,3	23,3	28,4	28,9

^r Données révisées.

Sources : 2011 et 2021 : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (régions infraprovinciales, janvier 2023). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2031 et 2041 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

Proportion de femmes parmi les personnes âgées

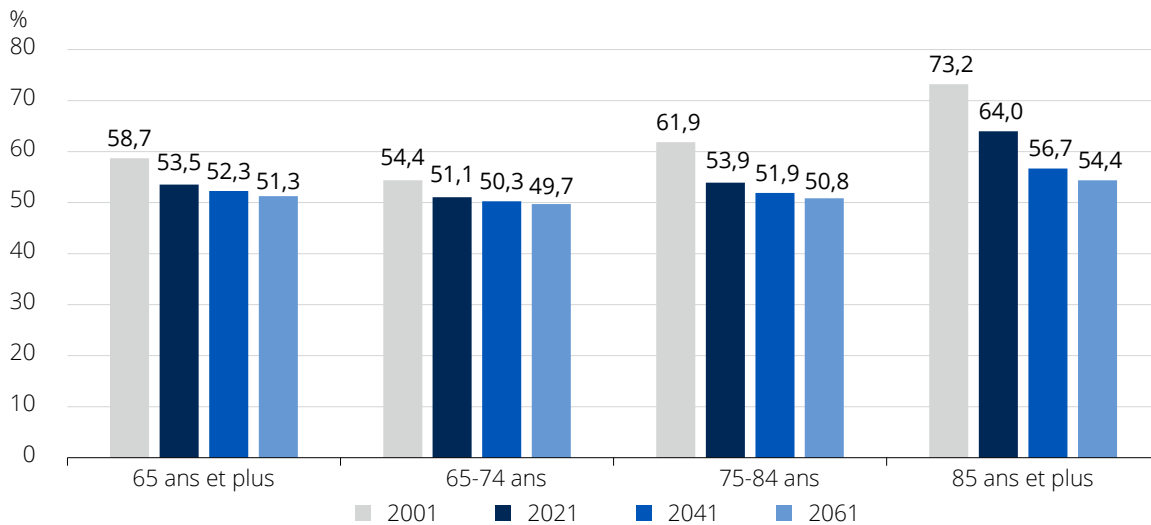
En 2021, la proportion de femmes parmi les personnes âgées était de 54 % (figure 1.1.5). Cette proportion baisse graduellement depuis quelques décennies, ce qui reflète la progression plus rapide de l'espérance de vie chez les hommes que chez les femmes. En 2001, cette proportion était de 59 %.

Au sein des personnes âgées, c'est chez les 85 ans et plus qu'on observe la proportion la plus élevée de femmes en 2021, soit 64 % comparativement à 51 % chez les 65-74 ans et à 54 % chez les 75-84 ans. Selon les projections démographiques, la proportion de femmes parmi les personnes de 85 ans et plus diminuerait de 10 points de pourcentage d'ici 2061. Les aînés de 65 à 74 ans et de 75 à 84 ans connaîtront une légère baisse de cette proportion, et un équilibre (50 % d'hommes et 50 % de femmes) sera atteint en 2061.

Les effectifs des personnes âgées de 65 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe sont présentés à la section *Figures et tableaux complémentaires* en fin de chapitre (tableau 1.2).

Figure 1.1.5

Proportion de femmes parmi les personnes âgées selon le groupe d'âge, Québec, 2001-2061



Sources : 2001 et 2021 : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2041 et 2061 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

Nombre de centenaires et proportion de femmes

En 2021, on dénombrait environ 3 200 centenaires au Québec, dont 78 % étaient des femmes (tableau 1.1.2). Selon les projections démographiques, les personnes âgées de 100 ans et plus devraient aussi voir leur nombre progresser très rapidement au cours des prochaines années. Le nombre de centenaires s'élèvera à plus de 44 400 en 2066, et environ 63 % de ces personnes seront des femmes. La proportion de femmes parmi les centenaires diminuerait ainsi de 15 points de pourcentage entre 2021 et 2066. Cela s'explique par le fait que l'on prévoit des gains d'espérance de vie un peu plus rapides chez les hommes que chez les femmes au cours des prochaines années.

Tableau 1.1.2

Effectifs et proportions de centenaires selon le sexe, Québec, 2021-2066

Année	Sexes réunis	Hommes	Femmes	Sexes réunis	Hommes	Femmes
		n			%	
2021 ^r	3 236	714	2 522	100,0	22,1	77,9
2026	4 679	856	3 823	100,0	18,3	81,7
2031	6 402	1 416	4 986	100,0	22,1	77,9
2036	8 192	2 100	6 092	100,0	25,6	74,4
2041	11 185	3 230	7 955	100,0	28,9	71,1
2046	17 049	5 381	11 668	100,0	31,6	68,4
2051	24 239	8 093	16 146	100,0	33,4	66,6
2056	32 007	11 185	20 822	100,0	34,9	65,1
2061	40 396	14 643	25 753	100,0	36,2	63,8
2066	44 423	16 630	27 793	100,0	37,4	62,6

^r Donnée révisées.

Sources : 2021 : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2026 à 2066 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.



Renderly / iStock

Espérance de vie

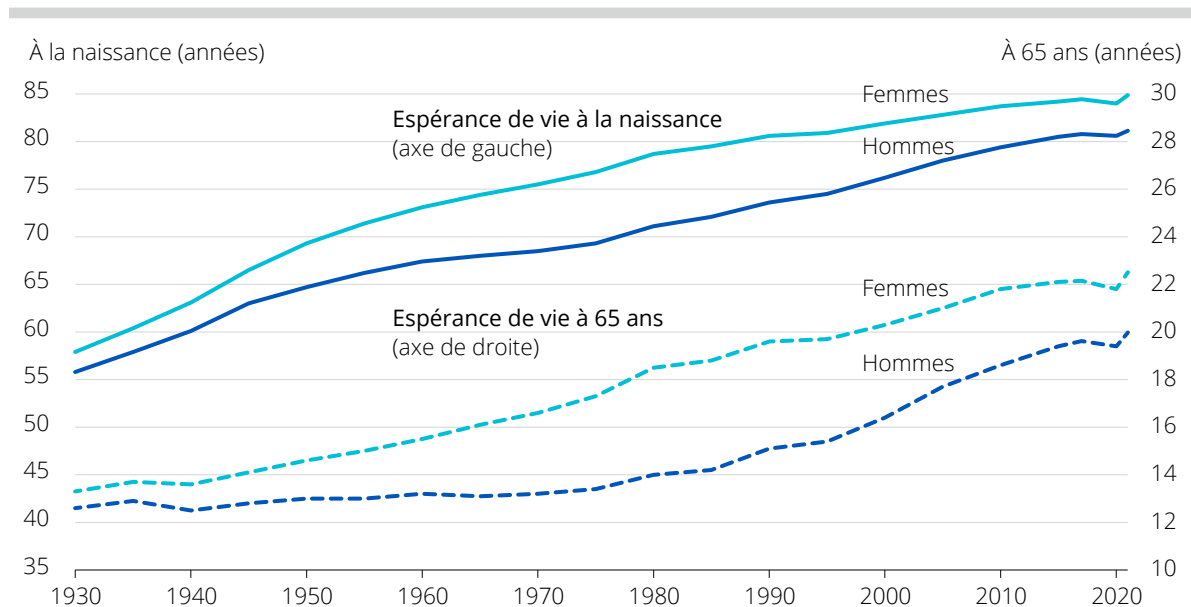
En 2021, l'espérance de vie à 65 ans au Québec était estimée à 20,0 ans chez les hommes et à 22,5 ans chez les femmes (figure 1.1.6, axe de droite). Ces résultats représentent des hausses respectives de 0,6 an (ou 7 mois) et de 0,7 an (ou 8 mois) par rapport à 2020. L'espérance de vie à la naissance en 2021 est quant à elle de 81,1 ans pour les hommes et de 84,9 ans pour les femmes (axe de gauche de la figure 1.1.6). Comparativement à 2020, cela correspond à des hausses de 0,6 an (ou 7 mois) chez les hommes et de 0,9 an (ou 11 mois) chez les femmes. Après les pertes notables attribuables à la pandémie de COVID-19 en 2020, ces indicateurs sont donc repartis à la hausse en 2021.

De manière générale, l'espérance de vie tend à augmenter au fil des ans. L'ampleur de la baisse observée en 2020 fait figure d'exception. De même, le rattrapage de 2021 correspond à un gain d'une ampleur assez rare. La progression moyenne de l'espérance de vie à 65 ans entre 2010 et 2019 (avant la pandémie) était par exemple de 1,8 mois par année pour les hommes, et de 0,8 mois pour les femmes, ce qui représentait un ralentissement de la hausse par rapport aux décennies précédentes. Comme l'espérance de vie progresse plus rapidement chez les hommes que chez les femmes depuis quelques décennies, l'écart entre les deux sexes s'amenuise.

L'espérance de vie de la population québécoise à certains âges selon le sexe pour la période de 1930 à 2021 est présentée en fin de chapitre à la section *Figures et tableaux complémentaires* (tableau 1.3).

Figure 1.1.6

Espérance de vie à la naissance et à 65 ans selon le sexe, Québec, 1930-2021



Sources : 1930 à 1974 : Base de données sur la longévité canadienne.

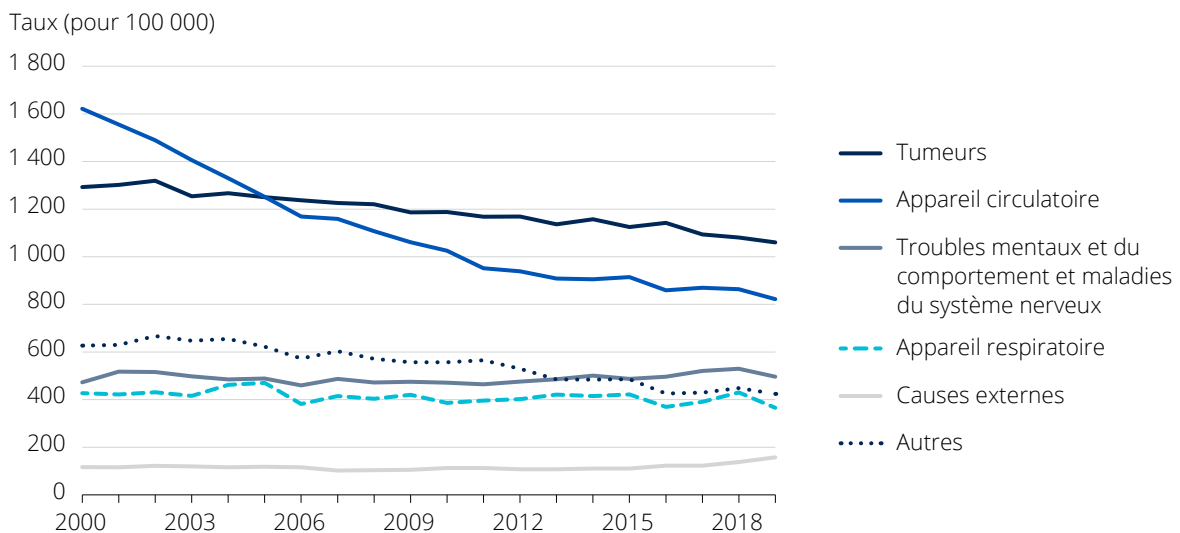
1975 à 2021 : Institut de la statistique du Québec.

Causes de décès

Depuis le milieu des années 2000, les tumeurs ont supplanté les maladies de l'appareil circulatoire comme première cause de décès chez les personnes âgées de 65 ans et plus au Québec (figure 1.1.7). La mortalité liée aux maladies de l'appareil circulatoire a presque diminué de moitié entre 2000 et 2019. Un ralentissement de cette baisse semble cependant se dessiner depuis quelques années. Quant à la mortalité liée aux tumeurs, elle a baissé de 18 % au cours de cette période. Les taux liés aux maladies respiratoires et aux troubles mentaux et du comportement ainsi qu'aux maladies du système nerveux se situent à des niveaux bien inférieurs à ceux des deux catégories les plus importantes. Les causes externes, dont les chutes, contribuent également, mais dans une moindre mesure, aux décès des personnes âgées.

Figure 1.1.7

Taux standardisé de mortalité selon la cause de décès chez les personnes âgées, sexes réunis, Québec, 2000-2019



Note : Les regroupements sont effectués en fonction de la cause initiale de décès seulement ; ils ne prennent pas en compte les autres causes, parfois multiples, qui sont impliquées dans la chaîne de causalité menant au décès (soit les causes associées, ou causes secondaires de décès).

Source : Institut de la statistique du Québec.

1.2 Avec qui vivent les personnes âgées ?

Type de ménage et composition des ménages privés

Selon le recensement de la population, la majorité des personnes âgées de 65 ans et plus (91 %) vivent dans un ménage privé en 2021 (tableau 1.2.1). Cette proportion est toutefois considérablement plus faible chez les personnes les plus âgées, qui sont plus nombreuses en proportion à vivre en logement collectif. En effet, si la quasi-totalité des personnes de 65 à 74 ans vivent dans un ménage privé (98 %), chez les 85 ans et plus, cette part est de 62 %. On note par ailleurs une nette différence entre les hommes et les femmes dans les groupes d'âge plus avancés, les femmes étant moins susceptibles que les hommes de vivre en ménage privé. Par exemple, chez les 85 ans et plus, 58 % des femmes demeurent dans un ménage privé, alors que c'est le cas de 71 % des hommes.

Les personnes vivant dans un ménage privé peuvent vivre en couple, seules ou avec d'autres personnes, apparentées ou non. En 2021, il est globalement plus commun pour les personnes de 65 ans et plus de vivre en couple (54 %) que de vivre seul (28 %) ou avec d'autres personnes (9 %). Cela dit, plus une personne est âgée, plus elle est susceptible de ne pas vivre en couple et de vivre seule ou, dans une moindre mesure, avec d'autres personnes. Ainsi, chez les 85 ans et plus, 22 % des personnes vivent en couple, 29 % vivent seules et 12 % vivent avec d'autres personnes. Des différences notables s'observent toutefois entre les hommes et les femmes. Dans tous les groupes d'âge, les femmes sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à vivre en couple, mais plus nombreuses à vivre seules ou avec d'autres personnes. Ainsi, chez les 85 ans et plus, seulement 11 % des femmes vivent en couple, alors que c'est le cas de 42 % des hommes.

Les différences observées entre les hommes et les femmes s'expliquent notamment par l'écart d'âge entre les conjoints et l'espérance de vie plus élevée des femmes, qui font que celles-ci sont plus susceptibles de se retrouver seules dans leur logement privé ou de déménager dans un logement collectif.

Qu'est-ce qu'un ménage privé et un logement collectif ?

Selon les définitions utilisées par Statistique Canada pour le recensement de la population, un ménage privé est un ménage formé d'une personne ou d'un groupe de personnes vivant dans un logement privé. Ces personnes peuvent vivre en couple, seules ou avec d'autres personnes, apparentées ou non.

Un logement collectif est un logement de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire qui fournit des soins ou des services ou qui dispose de certaines installations communes, telles qu'une cuisine ou une salle de bain, qui sont partagées par les occupants. Dans le cadre du recensement, les logements collectifs comprennent notamment les résidences privées pour âgées (RPA). Pour plus d'information, voir l'encadré *Concepts et définitions* en fin de chapitre.

Tableau 1.2.1

Situation des personnes de 65 ans et plus dans les ménages selon le groupe d'âge et le genre, Québec, 2021

	Genre ¹					
	Total	Hommes+	Femmes+	Total	Hommes+	Femmes+
	n			%		
65 ans et plus	1 753 520	801 925	951 585	100,0	100,0	100,0
Vivant dans un ménage privé	1 599 990	752 820	847 160	91,2	93,9	89,0
Vivant en couple	948 985	523 905	425 080	54,1	65,3	44,7
Vivant seules	494 545	176 655	317 885	28,2	22,0	33,4
Autres ²	156 460	52 260	104 195	8,9	6,5	10,9
Vivant dans un logement collectif	153 530	49 105	104 425	8,8	6,1	11,0
65-74 ans	997 860	482 000	515 855	100,0	100,0	100,0
Vivant dans un ménage privé	977 515	472 160	505 355	98,0	98,0	98,0
Vivant en couple	625 890	331 475	294 415	62,7	68,8	57,1
Vivant seules	268 740	108 680	160 060	26,9	22,5	31,0
Autres ²	82 880	32 010	50 880	8,3	6,6	9,9
Vivant dans un logement collectif	20 345	9 840	10 500	2,0	2,0	2,0
75-84 ans	541 250	244 615	296 630	100,0	100,0	100,0
Vivant dans un ménage privé	488 655	227 135	261 520	90,3	92,9	88,2
Vivant en couple	276 290	160 525	115 760	51,0	65,6	39,0
Vivant seules	164 340	52 075	112 260	30,4	21,3	37,8
Autres ²	48 030	14 530	33 485	8,9	5,9	11,3
Vivant dans un logement collectif	52 595	17 480	35 110	9,7	7,1	11,8
85 ans et plus	214 420	75 305	139 115	100,0	100,0	100,0
Vivant dans un ménage privé	133 820	53 520	80 300	62,4	71,1	57,7
Vivant en couple	46 805	31 905	14 905	21,8	42,4	10,7
Vivant seules	61 465	15 900	45 565	28,7	21,1	32,8
Autres ²	25 550	5 720	19 830	11,9	7,6	14,3
Vivant dans un logement collectif	80 600	21 785	58 815	37,6	28,9	42,3

1. Les données du Recensement de la population 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soient celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme étant un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.
2. Personnes vivant avec leur(s) enfant(s), avec d'autres personnes apparentées ou non apparentées ou, dans de rares cas, avec leur(s) parent(s).

Note : L'arrondissement des données peut entraîner des écarts mineurs entre le total et la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Personnes vivant seules

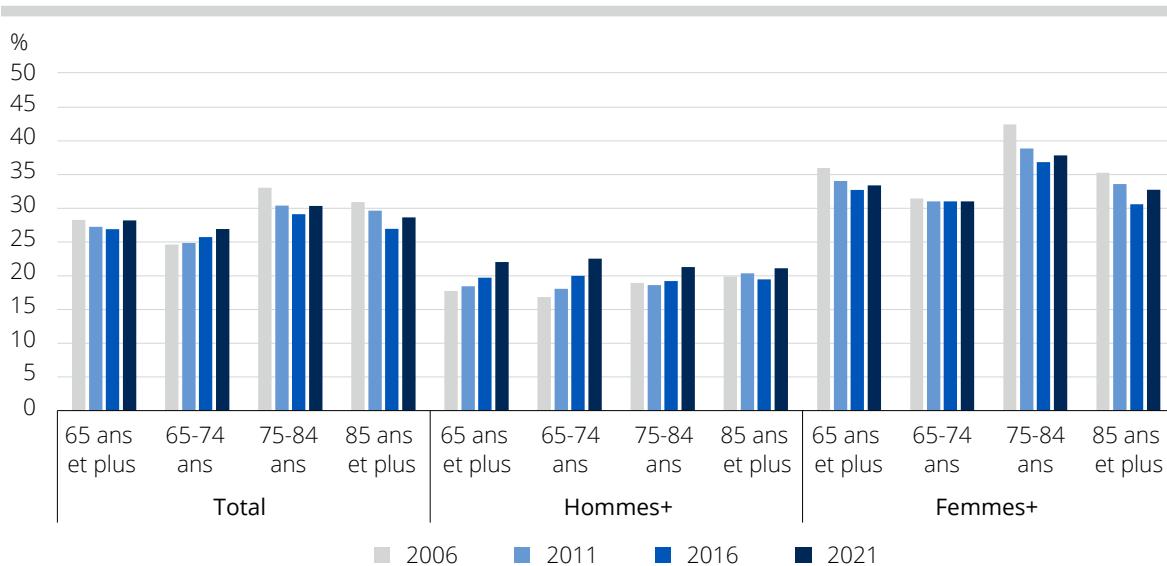
Selon le Recensement de la population 2021, 28 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent seules au Québec (figure 1.2.1). Cette part est remontée au niveau de 2006 après avoir connu une légère baisse en 2011 et en 2016.

La vie en solo est moins répandue chez les 65-74 ans que chez les personnes plus âgées. En 2021, 27 % des 65-74 ans vivaient seuls, alors que c'était le cas de 30 % des 75 à 84 ans et de 29 % des 85 ans et plus. Le décès du conjoint ou de la conjointe ou son déménagement dans un logement collectif font partie des facteurs qui expliquent que plus d'individus vivent seuls aux âges plus avancés. On note toutefois une augmentation continue de la part des personnes vivant seules chez les 65-74 ans depuis 2006. Dans les deux autres groupes, cette part avait diminué en 2011 et en 2016, avant de remonter en 2021, mais à des niveaux qui demeurent inférieurs à ceux de 2006.

Quels que soit l'année de recensement ou le groupe d'âge considérés, la proportion de personnes de 65 ans et plus vivant seules est beaucoup plus élevée chez les femmes que chez les hommes. En 2021, 33 % des femmes de 65 ans et plus vivent seules ; cette proportion est de 22 % chez les hommes. La part des hommes vivant seuls a toutefois augmenté d'un recensement à l'autre, tandis que celle des femmes est un peu plus faible en 2021 qu'en 2006. La baisse s'observe principalement chez les femmes des 75 ans et plus, une situation qui peut notamment s'expliquer par le fait que l'écart entre l'espérance de vie des hommes et des femmes se rétrécit, ce qui tend à réduire la fréquence du veuvage chez les femmes.

Figure 1.2.1

Personnes de 65 ans et plus vivant seules selon le groupe d'âge et le genre, Québec, 2006 à 2021



Notes : Les données du Recensement de la population 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soient celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme étant un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes. Les proportions sont calculées par rapport à la population totale de chaque groupe d'âge, laquelle comprend la population vivant en logement collectif.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 à 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Personnes vivant en logement collectif

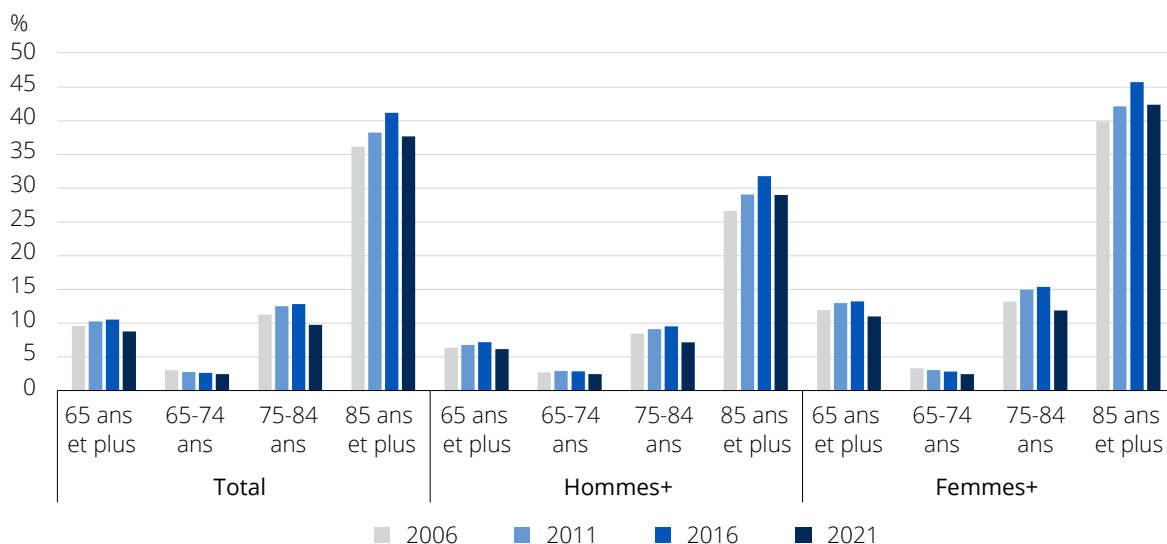
Selon le Recensement de la population de 2021, 9 % des personnes âgées de 65 ans et plus vivent dans des logements collectifs au Québec (figure 1.2.2)¹. Cette part a baissé par rapport à celle observée lors des recensements de 2006 à 2016, où elle était demeurée quasiment stable (autour de 10 %). Parmi les aînés en logement collectif en 2021, près de la moitié (47 %) sont dans une résidence pour personnes âgées, 26 % dans un établissement offrant des services infirmiers et 19 % dans un établissement combinant ces deux catégories (voir le tableau 1.5 en fin de chapitre).

La vie en logement collectif est moins répandue chez les 65-74 ans que chez les personnes plus âgées. En 2021, à peine 2 % des 65-74 ans vivaient dans des logements collectifs, alors que c'était le cas pour 10 % des 75-84 ans et 38 % des 85 ans et plus. On note par ailleurs une baisse continue de la part des personnes vivant en logement collectif chez les 65-74 ans. Dans les deux autres groupes, cette part avait augmenté de 2006 à 2016, avant de baisser en 2021 et de descendre à un niveau inférieur à celui de 2006 chez les 75-84 ans.

Quels que soient l'année de recensement ou le groupe d'âge considérés, la proportion des personnes de 65 ans et plus vivant dans un logement collectif est beaucoup plus élevée chez les femmes que chez les hommes. En 2021, 11 % des femmes de 65 ans et plus vivaient en logement collectif, alors que c'était le cas de 6 % des hommes. De manière générale, la part des hommes et celle des femmes de 65-84 ans vivant en logement collectif ont baissé en 2021 par rapport aux recensements précédents. Chez les 85 ans et plus, la part enregistrée en 2021 est en hausse par rapport au niveau de 2006, mais est inférieure à celui de 2016.

Figure 1.2.2

Personnes de 65 ans et plus vivant en logement collectif selon le groupe d'âge et le genre, Québec, 2006 à 2021



Notes : Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soient celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme étant un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006 à 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Ceci correspond à 153 530 personnes ; voir le tableau 1.2.1. Pour des données antérieures à 2021 concernant les nombres de personnes âgées vivant dans un logement collectif (2006, 2011 et 2016), consulter le tableau 1.4 en fin de chapitre.

La pandémie de COVID-19 peut avoir eu un effet temporaire sur l'attractivité des logements collectifs, notamment celle des résidences pour personnes âgées, ce qui a pu entraîner une présence accrue des aînés dans les ménages privés en 2021. Comme on le mentionne dans l'encadré *Concepts et définitions* à la fin du chapitre, la pandémie a aussi eu des conséquences sur la méthode de collecte des données lors du Recensement de la population de 2021 dans les logements collectifs, ce qui pourrait aussi expliquer une partie des ruptures de tendance observées.



monkeybusinessimages / iStock

1.3 Caractéristiques sociodémographiques

Statut d'immigrant

La part de la population immigrante est en croissance au Québec : d'un peu plus de 11 % en 2006, elle est passée à 14 % en 2016 et à 15 % en 2021 (tableau 1.3.1). Chez les 65 ans et plus, la part des immigrants est restée relativement stable depuis 2006, et se situe aussi à 15 % en 2021. Le nombre d'immigrants a augmenté chez les aînés durant cette période, mais moins fortement que le nombre de non-immigrants. La croissance plus forte chez les non-immigrants s'explique par l'arrivée dans ce groupe d'âge des cohortes nombreuses du baby-boom, âgées de 55 à 75 ans en 2021. La part des immigrants est appelée à augmenter au cours des prochaines années chez les aînés comme dans l'ensemble de la population².

Les résidents non permanents forment aussi une population en croissance, qui comptait pour 2,5 % de la population du Québec en 2021. Ceux-ci sont toutefois très peu nombreux chez les 65 ans et plus.

Tableau 1.3.1

Répartition de la population¹ selon le statut d'immigrant, tous âges et 65 ans et plus, Québec, 2006, 2016 et 2021

	2006	2016	2021	2006	2016	2021
	n			%		
Population totale	7 435 900	7 965 455	8 308 480	100,0	100,0	100,0
Non-immigrants	6 535 430	6 788 080	6 892 105	87,9	85,2	83,0
Immigrants	851 555	1 091 310	1 210 595	11,5	13,7	14,6
Résidents non permanents ²	48 910	86 060	205 775	0,7	1,1	2,5
Total des 65 ans et plus	1 000 900	1 338 330	1 599 985	100,0	100,0	100,0
Non-immigrants	850 275	1 135 135	1 362 535	85,0	84,8	85,2
Immigrants	149 105	201 455	235 625	14,9	15,1	14,7
Résidents non permanents ²	1 510	1 745	1 820	0,2	0,1	0,1

1. Vivant en ménage privé.

2. Comprend les personnes originaires d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également compris, sauf si ces membres de la famille sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, 2016 et 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. Selon le scénario de référence des plus récentes projections démographiques sur les thèmes de l'immigration et de la diversité réalisées par Statistique Canada, la part des immigrants pourrait s'élever à 22 % en 2041 au sein de la population totale du Québec et à 20 % chez les 65 ans et plus. Pour plus d'informations à ce sujet, voir Statistique Canada (2022), *Le Canada en 2041 : une population plus nombreuse, plus cosmopolite et comportant plus de différences d'une région à l'autre*. [En ligne]. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220908/dq220908a-fra.htm].

Comme les immigrants sont généralement assez jeunes à leur arrivée, ceux qui atteignent des âges plus avancés ont souvent immigré il y a plusieurs années. De fait, en 2021, plus de la moitié des immigrants âgés de 65 ans et plus avaient immigré au Canada avant 1980 (tableau 1.3.2). En revanche, seulement 6 % étaient arrivés durant la période 2011-2021; cette proportion était de 33 % pour l'ensemble des immigrants. Ces immigrants plus récents vont toutefois vieillir eux aussi et feront éventuellement partie de la population âgée. Cette succession de cohortes d'immigration aura pour effet de modifier les caractéristiques ethno-culturelles des immigrants âgés au fil des ans.

Tableau 1.3.2

Répartition des immigrants¹ selon la période d'immigration, tous âges et 65 ans et plus, Québec, 2021

	Population totale		65 ans et plus	
	n	%	n	%
Immigrants	1 210 595	100,0	235 625	100,0
Ayant immigré avant 1980	187 195	15,5	135 370	57,5
Ayant immigré entre 1980 et 1990	124 605	10,3	41 125	17,5
Ayant immigré entre 1991 et 2000	190 495	15,7	29 985	12,7
Ayant immigré entre 2001 et 2010	312 210	25,8	15 390	6,5
Ayant immigré entre 2011 et 2021	396 085	32,7	13 760	5,8

1. Vivant en ménage privé.

Note Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



RDNE Stock project / Pexels

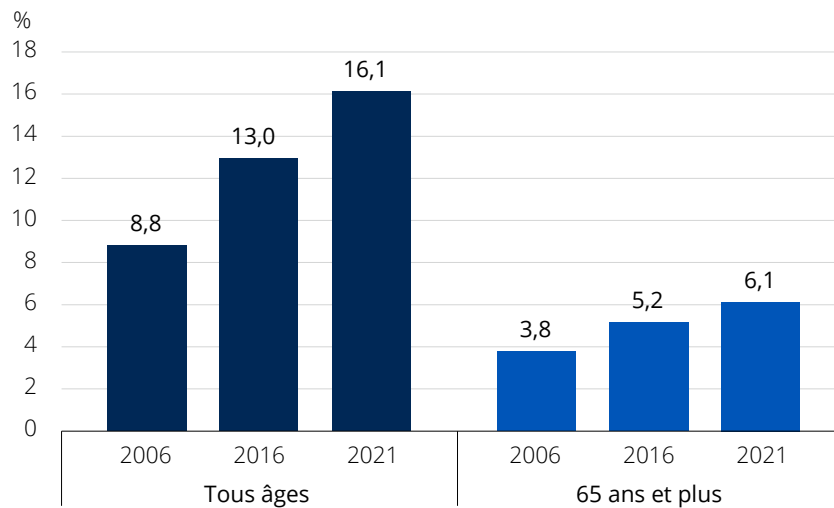
Statut de minorité visible

La population faisant partie d'un groupe de minorité visible est en croissance au Québec. Si ces personnes comptaient pour 9 % de la population québécoise en 2006, leur part était de 16 % en 2021, ce qui représente 1 341 000 personnes (figure 1.3.1). Cette part est moindre chez les personnes âgées de 65 ans et plus, mais elle aussi en hausse ; de 3,8 % en 2006 (23 400 personnes), elle est passée à 6,1 % en 2021 (98 000 personnes).

Les Noirs, les Arabes et les Latino-Américains sont les trois principaux groupes de minorités visibles présents au Québec. En 2021, ils comptaient respectivement pour 32 %, 21 % et 13 % des personnes faisant partie des minorités visibles (tableau 1.3.3). Chez les 65 ans et plus, la part des Noirs et des Latino-Américains est semblable à ce qu'elle est dans l'ensemble de la population, mais celle des Arabes est plus faible d'environ 5 points de pourcentages (15 %). En contrepartie, la part des Chinois et des Asiatiques du Sud-Est est plus importante chez les aînés. Ces différences découlent notamment des pays d'origine des différentes vagues d'immigration au Québec.

Figure 1.3.1

Minorités visibles¹ parmi la population totale², tous âges et 65 ans et plus, 2006, 2016 et 2021



1. Selon la définition de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les minorités visibles sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

2. Vivant en ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, 2016 et 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.3.3

Répartition de la population¹ selon les groupes de minorités visibles², tous âges et 65 ans et plus, Québec, 2006, 2016 et 2021

	Tous âges			65 ans et plus		
	2006	2016	2021	2006	2016	2021
	n					
Population totale	7 435 900	7 965 455	8 308 480	1 000 895	1 338 330	1 599 985
Population des groupes de minorités visibles	654 355	1 032 365	1 340 735	37 800	68 960	98 090
Noir	188 070	319 230	422 405	11 400	21 735	28 470
Arabe	109 015	213 740	280 080	4 705	9 075	14 380
Latino-Américain	89 510	133 915	172 920	3 670	7 785	12 630
Sud-Asiatique	72 845	90 330	127 995	4 155	7 700	10 395
Chinois	79 825	99 500	115 235	6 170	8 760	11 845
Asiatique du Sud-Est	50 455	62 820	70 455	3 780	5 990	8 925
Philippin	24 200	34 910	44 880	1 365	2 895	3 740
Asiatique occidentale	16 115	32 405	43 990	835	2 115	3 330
Coréen	5 310	8 055	10 360	270	500	715
Japonais	3 540	4 570	5 310	470	395	425
Autre ³	15 465	32 890	47 100	965	2 000	3 235
Pas une minorité visible	6 781 550	6 933 085	6 967 745	963 100	1 269 370	1 501 900
	%					
Population totale	...	...	...	...	...	...
Population des groupes de minorités visibles	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Noir	28,7	30,9	31,5	30,2	31,5	29,0
Arabe	16,7	20,7	20,9	12,4	13,2	14,7
Latino-Américain	13,7	13,0	12,9	9,7	11,3	12,9
Sud-Asiatique	11,1	8,7	9,5	11,0	11,2	10,6
Chinois	12,2	9,6	8,6	16,3	12,7	12,1
Asiatique du Sud-Est	7,7	6,1	5,3	10,0	8,7	9,1
Philippin	3,7	3,4	3,3	3,6	4,2	3,8
Asiatique occidentale	2,5	3,1	3,3	2,2	3,1	3,4
Coréen	0,8	0,8	0,8	0,7	0,7	0,7
Japonais	0,5	0,4	0,4	1,2	0,6	0,4
Autre ³	2,4	3,2	3,5	2,6	2,9	3,3
Pas une minorité visible	...	...	...	...	...	...

1. Vivant en ménage privé.

2. Selon la définition de la Loi sur l'équité en matière d'emploi, les minorités visibles sont « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

3. La catégorie « Autre » comprend les personnes qui s'identifient à plus d'un groupe de minorités visibles et les personnes déclarant un groupe de minorités visibles non inclus ailleurs.

Note : Les totaux peuvent différer légèrement de la somme des parties en raison de l'arrondissement des données.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2006, 2016 et 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

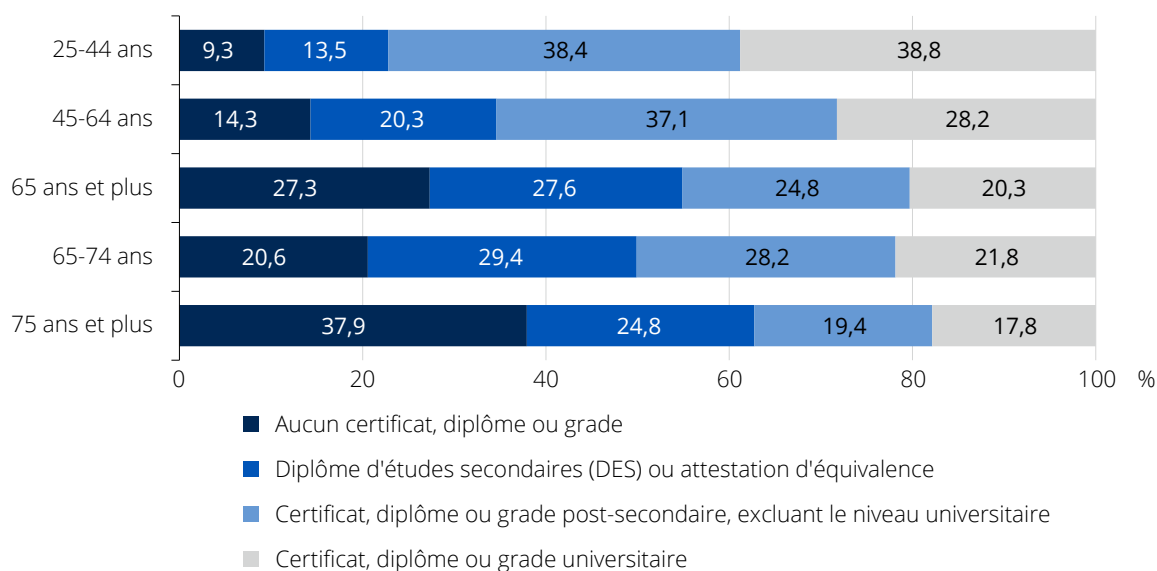
Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu

Au Québec, d'après le Recensement de la population de 2021, 27 % des personnes de 65 ans et plus vivant en ménage privé ne possédaient aucun certificat, diplôme ou grade (figure 1.3.2). Une proportion similaire, soit 28 %, avait un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence comme plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. Le quart avait un certificat, un diplôme ou un grade d'études post-secondaires autre qu'universitaire. Enfin, le cinquième détenait une qualification de niveau universitaire.

Les personnes âgées sont moins scolarisées que les cohortes plus jeunes : elles sont notamment moins nombreuses, en proportion, à avoir terminé des études postsecondaires. De même, parmi les personnes de 65 ans et plus, celles de 75 ans et plus sont moins scolarisées que celles de 65 à 74 ans : on remarque notamment que la proportion de personnes qui ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade s'élève à 38 % chez les 75 ans et plus, tandis qu'elle est de 21 % chez les 65-74 ans.

Figure 1.3.2

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon le groupe d'âge, personnes de 25 ans et plus¹, Québec, 2021



1. Vivant en ménage privé.

Note : Pour une catégorie de certificat, de diplôme ou de grade donnée, les différences entre les groupes d'âge sont toutes significatives à un seuil de 0,01.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, les femmes sont généralement moins scolarisées que les hommes (tableau 1.3.4). En effet, elles sont proportionnellement plus nombreuses à n'avoir aucun certificat, diplôme ou grade (29 % c. 25 %) ou à détenir un diplôme d'études secondaires ou une attestation d'équivalence uniquement (30 % c. 25 %). À l'inverse, la détention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade d'études postsecondaires autre qu'universitaire est plus répandue chez les hommes (28 % c. 22 %), tout comme la détention d'une qualification de niveau universitaire (22 % c. 18 %).

Chez les 65-74 ans, la proportion de personnes n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade est similaire chez les hommes et chez les femmes (20 % c. 21 %). Il y a toutefois un écart entre les genres, notamment en ce qui a trait aux qualifications universitaires, qui sont plus répandues chez les hommes (23 % c. 21 %). Chez les 75 ans et plus, les écarts entre les hommes et les femmes sont marqués pour ces deux niveaux de scolarité : 42 % des femmes ne détiennent aucun certificat, diplôme ou grade comparativement à 33 % des hommes, et seulement 15 % des femmes ont un certificat, diplôme ou grade universitaire comparativement à 21 % des hommes.

Tableau 1.3.4

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus^{1,2}, Québec, 2021

	Aucun certificat, diplôme ou grade	Diplôme d'études secondaires ou attestation d'équivalence	Certificat, diplôme ou grade post-secondaire (exclut le niveau universitaire)	Certificat, diplôme ou grade universitaire
	%			
65 ans et plus	27,3	27,6	24,8	20,3
Hommes+	25,1	24,5	28,0	22,4
Femmes+	29,3	30,3	22,0	18,4
65 à 74 ans	20,6	29,4	28,2	21,8
Hommes+	20,3	25,8	30,8	23,1
Femmes+	20,8	32,6	25,9	20,6
75 ans et plus	37,9	24,8	19,4	17,8
Hommes+	33,1	22,3	23,4	21,1
Femmes+	41,8	26,9	16,1	15,1

1. Vivant en ménage privé.

2. Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soient celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme étant un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Note : Pour une catégorie de certificat, de diplôme ou de grade et un groupe d'âge donnés, les différences entre les hommes et les femmes sont toutes significatives à un seuil de 0,01.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

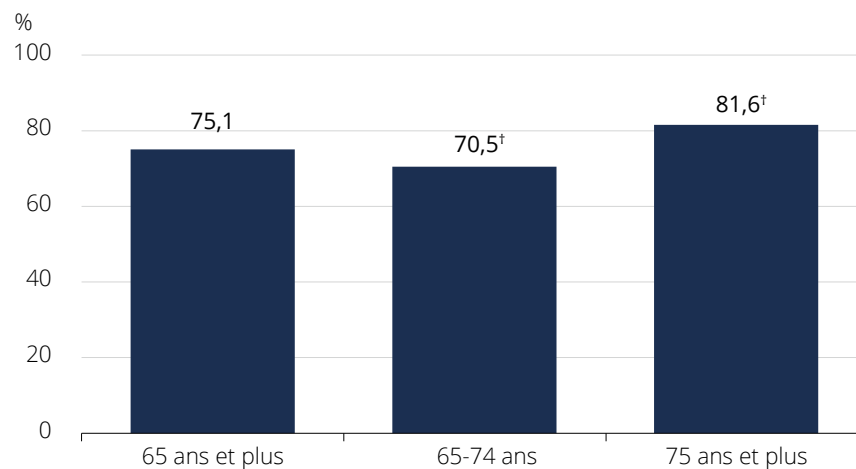
Grand-parentalité

Les trois quarts des personnes de 65 ans et plus au Québec avaient des petits-enfants en 2017 (figure 1.3.3). Cette proportion était plus élevée chez les 75 ans et plus que chez les 65-74 ans (82 % c. 71%). On ne décèle pas de différence significative entre les hommes et les femmes âgés à cet égard.

Ce sont donc environ 1 121 600 personnes de 65 ans et plus qui avaient de petits-enfants au Québec en 2017. De ce nombre, 620 400 étaient âgés de 65 à 74 ans et 501 200 avaient 75 ans ou plus. Ces aînés représentaient 60 % de l'ensemble des grands-parents au Québec (donnée non illustrée).

Figure 1.3.3

Grand-parentalité selon le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017



[†] Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Famille*, 2017. Adapté par l'institut de la statistique du Québec.



miljko / iStock

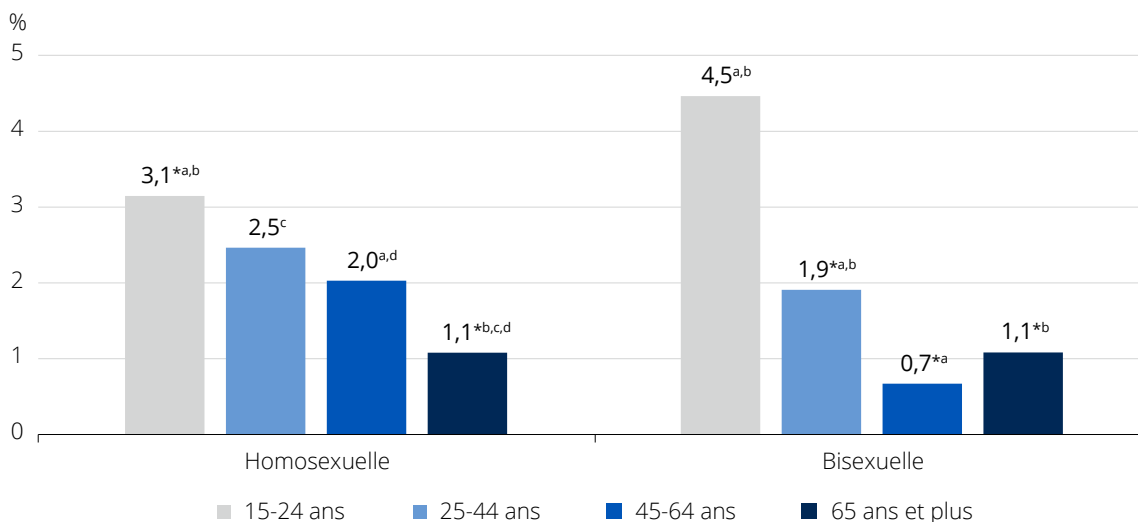
Orientation sexuelle

En 2017-2018, 98 % de la population québécoise de 65 ans et plus se considéraient comme hétérosexuels (donnée non illustrée). Environ 1,1 % étaient homosexuels et une proportion similaire de personnes étaient bisexuelles (figure 1.3.4). Ensemble, ces deux groupes totalisaient près de 33 000 personnes.

En comparaison, les personnes se considérant comme homosexuelles étaient proportionnellement plus nombreuses chez les 15-24 ans, chez les 25-44 ans et chez les 45-64 ans ; la bisexualité était significativement plus répandue chez les 15-24 ans et chez les 25-44 ans.

Figure 1.3.4

Population se considérant comme homosexuelle ou bisexuelle, selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d Pour une orientation sexuelle donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Concepts et définitions

Structure de la population

Sources : *Estimations de la population* de Statistique Canada, *Projections démographiques* et *Fichier des décès* de l'ISQ.

Espérance de vie : nombre moyen d'années qu'une population pourrait s'attendre à vivre si elle était soumise tout au long de sa vie aux conditions de mortalité d'une année ou d'une période donnée. Elle peut être calculée à tout âge et représente alors le nombre moyen d'années restant à vivre au-delà de cet âge. Les espérances de vie calculées à la naissance et à 65 ans sont les plus couramment diffusées.

Taux standardisé de mortalité : taux obtenu en appliquant le taux de mortalité par groupe d'âge, selon la cause de décès, de chaque année à une même population type, ici la population du Québec en 2006. Il est calculé dans le but d'éliminer l'influence de la structure par âge de la population pour bien mesurer l'évolution dans le temps de la mortalité.

Avec qui vivent les personnes âgées ?

Source : *Recensement de la population*, Statistique Canada

Ménage privé : personne ou groupe de personnes vivant dans un logement privé. Les personnes en ménage privé peuvent vivre en couple, seules ou avec d'autres personnes, apparentées ou non.

Personnes vivant en couple : conjoints mariés ou conjoints de fait.

Personnes vivant avec d'autres personnes : personnes vivant avec leur(s) enfant(s), avec d'autres personnes apparentées ou non apparentées ou, dans de rares cas en ce qui concerne les 65 ans et plus, avec leur(s) parent(s).

Logement collectif : logement de nature commerciale, institutionnelle ou communautaire qui fournit des soins ou des services ou qui dispose de certaines installations communes, telles qu'une cuisine ou une salle de bain, qui sont partagées par les occupants.

Suite à la page 41

Les logements collectifs comprennent notamment les établissements pour personnes âgées qui fournissent des soins de santé et/ou du soutien ou de l'aide à la vie autonome en plus de l'hébergement. Le recensement classe ces établissements en trois catégories :

- **Établissements de soins infirmiers** : établissements pour personnes âgées qui fournissent des soins de santé en plus de l'hébergement. Ceux-ci comprennent le suivi professionnel de l'état de santé, l'accès à des soins infirmiers et une surveillance 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, pour les personnes qui ne sont pas autonomes pour la plupart des activités quotidiennes. Au Québec, les ressources intermédiaires (RI) et les CHSLD sont inclus dans cette catégorie.
- **Résidences pour personnes âgées** : établissements qui fournissent du soutien personnel ou de l'aide à la vie autonome en plus de l'hébergement. Les services de soutien ou d'aide à la vie autonome comprennent la préparation des repas, l'entretien ménager, la lessive, la supervision de la prise de médicaments, et l'aide au bain et à l'habillement pour les personnes qui sont autonomes pour la plupart des activités quotidiennes. Au Québec, cette catégorie correspond aux « résidences privées pour aînés ».
- **Établissements qui sont une combinaison d'un établissement de soins infirmiers et d'une résidence pour personnes âgées** : combinaison des deux catégories précédentes dans un même établissement.

Les logements collectifs comprennent aussi, entre autres, les hôpitaux, les maisons de chambres ou les pensions, les établissements religieux et les établissements correctionnels.

À noter que Statistique Canada classe les établissements qui sont une combinaison d'établissement de soins infirmiers et de résidence pour personnes âgées, de même que les établissements de soins infirmiers, dans la catégorie des logements collectifs institutionnels. Les résidences pour personnes âgées sont quant à elles classées dans les logements collectifs non institutionnels depuis 2006. Pour plus de renseignements concernant les logements collectifs, consulter le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Logement collectif](#).

Note sur la comparabilité historique des données sur les logements collectifs

Dans les recensements précédents, les données relatives aux logements collectifs et à leurs résidents étaient recueillies par les employés du recensement. Au recensement de 2021, des changements ont été apportés dans la collecte de données des logements collectifs à cause de la pandémie de la COVID-19 : plutôt que d'être fournies par les employés du recensement, les données relatives aux hôpitaux, aux établissements de soins infirmiers, aux résidences pour personnes âgées et aux établissements de soins de longue durée ont été fournies par les administrateurs de ces organisations. Ces changements peuvent avoir une incidence sur la comparabilité historique des effectifs¹ des personnes de 65 ans et plus vivant dans ces logements collectifs.

Suite à la page 42

1. [Guide de référence sur les types de logements, Recensement de la population, 2021.](#)

Caractéristiques sociodémographiques

Sources : *Recensement de la population*, Statistique Canada (statut d'immigrant, statut de minorité visible, plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu), *Enquête sociale générale – La famille*, Statistique Canada (grand-parentalité) et *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada (orientation sexuelle).

Statut d'immigrant : statut d'une personne qui est ou qui a déjà été un immigrant reçu ou un résident permanent. Il s'agit d'une personne à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans ce groupe.

La catégorie « Résidents non permanents » utilisée pour l'indicateur comprend les personnes originaires d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié (demandeurs d'asile). Les membres de la famille vivant avec des titulaires de permis de travail ou d'études sont également compris, sauf s'ils sont déjà citoyens canadiens, immigrants reçus ou résidents permanents.

Statut de minorité visible : statut défini par la Loi sur l'équité en matière d'emploi qui désigne « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

Plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu : la catégorie « certificat ou diplôme d'études postsecondaires autre qu'universitaire » comprend les certificats ou diplômes d'apprenti ou d'une école de métiers (ce qui correspond à la formation professionnelle au Québec) et les certificats ou diplômes d'un collège, d'un cégep ou d'un autre établissement non universitaire (niveau collégial).

Grand-parentalité : personnes qui ont un ou des petits-enfants. Les petits-enfants par alliance sont inclus.

Orientation sexuelle : L'orientation sexuelle peut être mesurée à l'aide de différents concepts, dont le comportement sexuel, l'attraction sexuelle et l'auto-identification. La question de l'enquête portant sur le sujet, qui a été posée aux personnes de 15 ans et plus, cible le concept d'identité et présente des définitions axées sur le comportement :

« Vous considérez-vous... ?

- Hétérosexuel (relations sexuelles avec les personnes du sexe opposé)
- Homosexuel, c'est-à-dire lesbienne ou gai (relations sexuelles avec les personnes du même sexe)
- Bisexuel (relations sexuelles avec les personnes des deux sexes)»

Sources de données

Estimations de la population, Statistique Canada

Les estimations de la population, qui sont fondées sur les comptes des recensements et les estimations de la population totale et établies selon l'âge et le sexe, sont rajustées afin de tenir compte du sous-dénombrement net des recensements et des réserves indiennes partiellement dénombrées. Les estimations les plus récentes (2016 et années suivantes) ne sont pas définitives.

Pour en savoir davantage : [*Le bilan démographique du Québec – Édition 2022*](#), page 24.

Projections démographiques, Institut de la statistique du Québec

Les données sur les projections démographiques du Québec (2021-2066) et de ses régions (2021-2041) proviennent de la mise à jour diffusée par l'ISQ en juillet 2022. Les paramètres de ces projections sont basés en grande partie sur ceux de l'édition 2019, mais certains ajustements ont été apportés pour tenir compte des plus récentes données disponibles. Pour la mise à jour de 2022, un seul scénario de projection, soit le scénario Référence, le plus couramment utilisé, a été diffusé.

Pour en savoir davantage : [*Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2066*](#)

Fichier des décès, Institut de la statistique du Québec

Le Fichier des décès fait partie du Registre des événements démographiques de l'ISQ.

Pour en savoir davantage : [*Le bilan démographique du Québec – Édition 2022*](#), page 57.

Recensement de la population, Statistique Canada

Trois éditions du recensement de la population ont été utilisées pour les indicateurs de ce chapitre, soit les éditions de 2006, de 2016 et de 2021. Les indicateurs de la section *Avec qui vivent les personnes âgées ?* proviennent des « données intégrales » du recensement, soit celles qui ont été colligées à l'aide du questionnaire court du recensement, lequel a été administré à l'ensemble de la population canadienne.

Les indicateurs de la section *Caractéristiques sociodémographiques* sont tirés des « données échantillon » du recensement, soit celles qui ont été colligées à l'aide du questionnaire long, lequel a été administré à 20 % de la population vivant en ménage privé en 2006 et à 25 % de cette population en 2016 et 2021.

Pour en savoir davantage : [*Recensement de la population*](#)

Suite à la page 44

Enquête sociale générale (ESG) – Famille, Statistique Canada

Réalisée en 2017, cette enquête transversale a notamment permis de recueillir des renseignements sur les parents, les grands-parents, les enfants et petits-enfants des répondants, sur leur histoire conjugale, leurs antécédents familiaux, leur départ du foyer parental, leurs intentions de fécondité et leurs caractéristiques socioéconomiques. La population cible de l'enquête est constituée des personnes de 15 ans et plus vivant dans les 10 provinces canadiennes. Les personnes vivant dans un établissement institutionnel sont exclues du champ de l'enquête.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sociale générale – Famille*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de cette ESG.

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

L'ESCC est une enquête transversale qui recueille des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne de 12 ans et plus ne vivant pas dans un établissement institutionnel. D'autres personnes sont également exclues du champ de l'enquête, soit celles vivant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James et dans les réserves et autres peuplements autochtones, de même que les personnes qui sont membres à temps plein des Forces canadiennes.

Le cycle 2017-2018 de l'ESCC a été utilisé pour le présent recueil, la combinaison de deux années d'enquête augmentant la précision des résultats et la puissance statistique des tests de comparaison entre les groupes d'âge et entre les sexes. Le cycle 2019-2020 de l'ESCC n'a pu être utilisé vu l'incidence des mesures sanitaires associées à la pandémie de la COVID-19 sur la collecte des données en 2020 et les travaux requis à l'ISQ (et non complétés au moment de préparer le recueil) pour analyser les biais pouvant potentiellement résulter de l'augmentation notable de la non-réponse à l'enquête pour cette année.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier de partage de l'ESCC.

Suite à la page 45

Précisions méthodologiques

Les résultats tirés d'une enquête comportent une certaine marge d'erreur. Ainsi, des tests statistiques ont été effectués pour les indicateurs de ce chapitre qui sont tirés des données échantillons du recensement de la population, de l'ESG-Famille et de l'ESCC afin de vérifier si les différences entre les groupes d'âge et entre les hommes et les femmes sont significatives sur le plan statistique. Un seuil de signification de 0,01 a été utilisé dans le cas du recensement, et un seuil de 0,05 dans le cas de l'ESG-Famille et de l'ESCC.

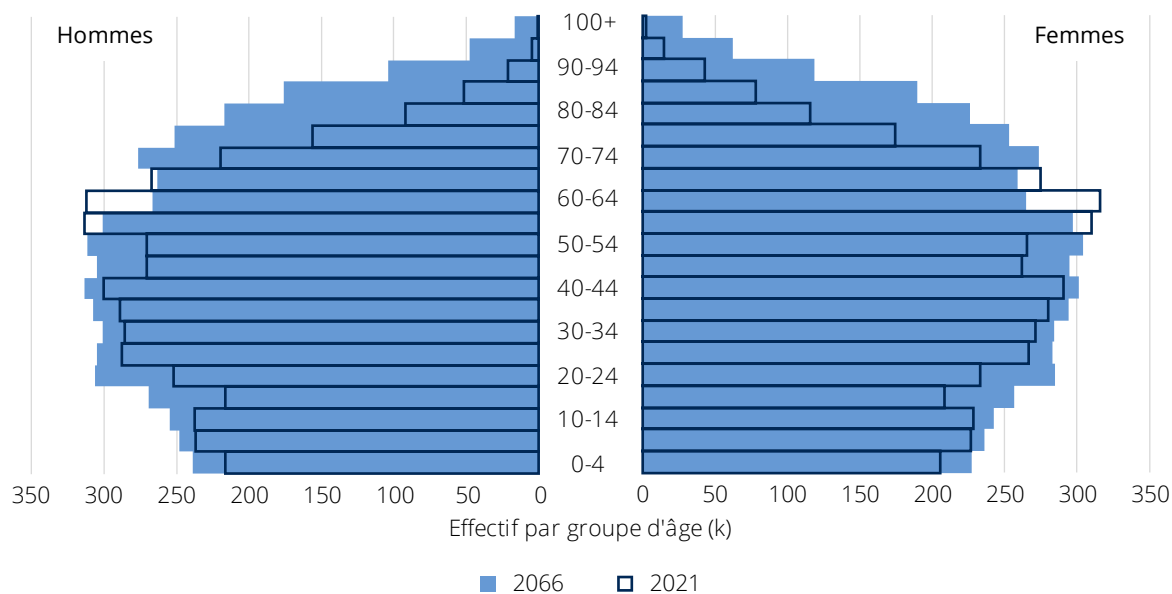
Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes. L'introduction de données compilées selon le genre dans une série de données auparavant compilées selon le sexe ne devrait pas avoir d'incidence importante sur la comparabilité historique, étant donné la petite taille des populations transgenre et non binaire.

Pour obtenir plus d'information sur les notions de précision statistique et de différence significative sur le plan statistique, sur la collecte et la diffusion de résultats selon le genre, et sur la couverture des personnes âgées dans les sources de données utilisées, veuillez consulter la section [Aspects méthodologiques](#) du présent recueil.

Figures et tableaux complémentaires

Figure 1.1

Pyramide des âges observée en 2021 et projetée en 2066, Québec



Sources : 2021 : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
2066 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

Tableau 1.1

Effectifs et proportions de différents groupes d'âge, Québec, 1971-2066

Année	Population totale	Groupe d'âge					
		0-19 ans	20-64 ans	65 ans et plus	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
k							
1971	6 137	2 435	3 284	418	277	117	25
1976	6 397	2 256	3 652	489	324	135	30
1981	6 547	2 039	3 935	573	372	163	38
1986	6 708	1 844	4 207	658	412	198	48
1991	7 067	1 865	4 421	781	479	239	63
1996	7 247	1 880	4 498	869	524	268	77
2001	7 396	1 773	4 659	964	549	320	94
2006	7 632	1 729	4 841	1 062	576	371	115
2011	8 005	1 729	5 020	1 256	696	407	154
2016	8 226	1 721	5 028	1 477	852	436	188
2021 ^r	8 602	1 776	5 077	1 749	995	539	216
2026	8 953	1 857	5 041	2 054	1 115	685	254
2031	9 167	1 857	5 012	2 299	1 158	809	331
2036	9 342	1 844	5 089	2 410	1 057	919	433
2041	9 489	1 864	5 151	2 475	974	964	537
2046	9 617	1 882	5 172	2 563	1 032	888	643
2051	9 728	1 912	5 200	2 617	1 081	831	704
2056	9 832	1 944	5 220	2 668	1 083	891	694
2061	9 941	1 965	5 240	2 736	1 106	939	691
2066	10 060	1 973	5 326	2 761	1 072	947	741
%							
1971	100,0	39,7	53,5	6,8	4,5	1,9	0,4
1976	100,0	35,3	57,1	7,6	5,1	2,1	0,5
1981	100,0	31,1	60,1	8,8	5,7	2,5	0,6
1986	100,0	27,5	62,7	9,8	6,1	3,0	0,7
1991	100,0	26,4	62,6	11,1	6,8	3,4	0,9
1996	100,0	25,9	62,1	12,0	7,2	3,7	1,1
2001	100,0	24,0	63,0	13,0	7,4	4,3	1,3
2006	100,0	22,6	63,4	13,9	7,5	4,9	1,5
2011	100,0	21,6	62,7	15,7	8,7	5,1	1,9
2016	100,0	20,9	61,1	18,0	10,4	5,3	2,3
2021 ^r	100,0	20,6	59,0	20,3	11,6	6,3	2,5
2026	100,0	20,7	56,3	22,9	12,5	7,7	2,8
2031	100,0	20,3	54,7	25,1	12,6	8,8	3,6
2036	100,0	19,7	54,5	25,8	11,3	9,8	4,6
2041	100,0	19,6	54,3	26,1	10,3	10,2	5,7
2046	100,0	19,6	53,8	26,6	10,7	9,2	6,7
2051	100,0	19,7	53,5	26,9	11,1	8,5	7,2
2056	100,0	19,8	53,1	27,1	11,0	9,1	7,1
2061	100,0	19,8	52,7	27,5	11,1	9,4	7,0
2066	100,0	19,6	52,9	27,4	10,7	9,4	7,4

^r Donnée révisée.

Sources : 1971 à 2021 : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
2026 à 2066 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

Tableau 1.2

Effectifs de différents groupes d'âge selon le sexe, Québec, 2001-2061

	Population totale	Groupe d'âge			
		65 ans et plus	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
		n			
Hommes					
2001	3 647 738	398 009	250 514	122 211	25 284
2021 ^r	4 301 954	812 924	486 950	248 239	77 735
2041	4 764 172	1 180 661	484 422	463 616	232 623
2061	5 014 540	1 333 062	556 054	461 502	315 506
Femmes					
2001	3 748 718	566 242	298 855	198 185	69 202
2021 ^r	4 300 381	936 448	508 087	290 286	138 075
2041	4 725 205	1 294 409	489 684	500 481	304 244
2061	4 926 844	1 402 922	549 733	477 245	375 944

^r Donnée révisée.

Sources : 2001 et 2021 : Statistique Canada, Estimations démographiques (septembre 2022). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2041 et 2061 : Institut de la statistique du Québec, Mise à jour 2022 des perspectives démographiques du Québec et des régions, 2021-2066.

Tableau 1.3

Espérance de vie à divers âges selon le sexe, Québec, 1930-2021

Années	0 an	50 ans	55 ans	60 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans	100 ans
Hommes												
1930-1934	55,8	23,1	19,4	15,8	12,6	9,8	7,5	5,6	4,0	3,1	2,2	1,8
1935-1939	57,9	23,1	19,4	15,9	12,9	10,0	7,5	5,7	4,1	3,1	2,3	1,8
1940-1944	60,1	22,9	19,1	15,6	12,5	9,7	7,3	5,5	4,0	3,0	2,2	1,7
1945-1949	63,0	23,2	19,4	15,9	12,8	10,1	7,7	5,7	4,1	3,0	2,2	1,7
1950-1954	64,7	23,3	19,5	16,1	13,0	10,2	7,8	5,8	4,2	3,2	2,3	1,8
1955-1959	66,2	23,4	19,6	16,1	13,0	10,3	7,8	5,8	4,2	3,1	2,3	1,8
1960-1964	67,4	23,7	19,8	16,3	13,2	10,4	8,0	6,0	4,4	3,2	2,4	1,9
1965-1969	68,0	23,6	19,7	16,2	13,1	10,4	8,0	6,0	4,4	3,3	2,4	1,8
1970-1974	68,5	23,7	19,8	16,3	13,2	10,4	8,0	6,0	4,4	3,2	2,5	1,9
1975-1977	69,3	24,0	20,1	16,5	13,4	10,6	8,3	6,3	4,6	3,3	2,5	2,0
1980-1982	71,1	25,0	21,0	17,3	14,0	11,1	8,7	6,7	5,0	3,7	2,8	2,2
1985-1987	72,1	25,6	21,4	17,6	14,2	11,2	8,7	6,6	5,0	3,6	2,7	2,1
1990-1992	73,6	26,8	22,5	18,6	15,1	11,9	9,2	7,0	5,2	3,8	2,9	2,2
1995-1997	74,5	27,5	23,2	19,1	15,4	12,1	9,3	6,9	5,1	3,7	2,7	2,1
2000-2002	76,2	28,8	24,4	20,2	16,4	13,0	9,9	7,3	5,3	3,7	2,7	2,0
2005-2007	78,0	30,3	25,9	21,7	17,7	14,1	10,9	8,1	5,7	3,9	2,7	2,0
2010-2012	79,4	31,4	27,0	22,7	18,6	14,9	11,5	8,5	6,0	4,1	2,9	2,1
2015-2017	80,5	32,3	27,8	23,5	19,4	15,6	12,0	9,0	6,4	4,4	3,1	2,2
2017-2019	80,8	32,6	28,1	23,7	19,6	15,8	12,2	9,1	6,4	4,4	3,0	2,2
2020 ^p	80,6	32,4	27,8	23,5	19,4	15,5	11,9	8,8	6,2	4,2	2,9	2,1
2021 ^p	81,1	33,1	28,5	24,1	20,0	16,2	12,6	9,5	6,8	4,8	3,3	2,4
Femmes												
1930-1934	57,9	24,1	20,3	16,6	13,3	10,4	8,0	6,1	4,4	3,3	2,4	1,9
1935-1939	60,4	24,4	20,5	16,9	13,7	10,7	8,1	6,1	4,4	3,4	2,4	1,9
1940-1944	63,1	24,6	20,6	16,9	13,6	10,6	8,0	6,0	4,4	3,3	2,4	1,9
1945-1949	66,5	25,4	21,4	17,6	14,1	11,0	8,4	6,3	4,6	3,5	2,6	2,0
1950-1954	69,3	26,1	22,0	18,1	14,6	11,4	8,6	6,5	4,7	3,4	2,5	1,9
1955-1959	71,4	26,8	22,5	18,6	15,0	11,7	8,8	6,6	4,7	3,4	2,5	1,9
1960-1964	73,1	27,6	23,3	19,3	15,5	12,1	9,2	6,8	4,9	3,6	2,6	2,0
1965-1969	74,4	28,3	24,0	19,9	16,1	12,6	9,5	7,0	5,0	3,7	2,6	1,9
1970-1974	75,5	28,9	24,6	20,5	16,6	13,0	9,9	7,2	5,1	3,7	2,7	2,0
1975-1977	76,8	29,7	25,3	21,2	17,3	13,7	10,5	7,7	5,5	3,9	2,8	2,1
1980-1982	78,7	31,1	26,7	22,5	18,5	14,8	11,5	8,6	6,3	4,4	3,2	2,3
1985-1987	79,5	31,6	27,2	22,9	18,8	15,1	11,7	8,7	6,3	4,5	3,2	2,3
1990-1992	80,6	32,5	28,0	23,7	19,6	15,8	12,3	9,2	6,7	4,6	3,2	2,3
1995-1997	80,9	32,7	28,2	23,8	19,7	15,8	12,2	9,1	6,5	4,5	3,2	2,3
2000-2002	81,9	33,5	29,0	24,6	20,3	16,4	12,7	9,5	6,8	4,7	3,2	2,3
2005-2007	82,8	34,3	29,7	25,3	21,0	17,0	13,3	9,9	7,1	4,8	3,3	2,3
2010-2012	83,7	35,1	30,5	26,1	21,8	17,7	13,9	10,5	7,5	5,2	3,5	2,5
2015-2017	84,2	35,5	30,8	26,4	22,1	18,0	14,2	10,7	7,8	5,4	3,7	2,6
2017-2019	84,4	35,6	31,0	26,5	22,1	18,0	14,2	10,7	7,7	5,3	3,6	2,5
2020 ^p	84,0	35,3	30,6	26,1	21,8	17,7	13,8	10,3	7,3	4,9	3,3	2,3
2021 ^p	84,9	36,1	31,4	26,9	22,5	18,4	14,5	11,0	7,9	5,5	3,7	2,6

p Donnée provisoire.

Sources : 1930 à 1974 : Base de données sur la longévité canadienne.

1975 à 2021 : Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.4

Nombre et proportion de personnes âgées de 65 ans et plus vivant en logement collectif, selon le groupe d'âge et le genre¹, Québec, 2006, 2011, 2016 et 2021

	Total				Hommes+				Femmes+			
	65 ans et plus	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	65 ans et plus	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	65 ans et plus	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus
	n											
2006	103 155	17 630	42 525	43 005	28 990	7 345	12 700	8 950	74 160	10 285	29 825	34 055
2011	128 860	19 130	51 000	58 730	36 875	8 030	15 520	13 325	91 985	11 100	35 480	45 405
2016	156 860	22 465	56 900	77 495	47 915	9 790	18 490	19 630	108 945	12 675	38 410	57 865
2021	153 530	20 340	52 590	80 600	49 105	9 840	17 480	21 785	104 425	10 500	35 110	58 815
	%											
2006	9,5	3,0	11,3	36,1	6,4	2,7	8,4	26,6	11,9	3,3	13,2	39,8
2011	10,2	2,8	12,5	38,1	6,7	2,4	9,1	29,0	12,9	3,0	14,9	42,0
2016	10,5	2,6	12,8	41,1	7,2	2,4	9,5	31,7	13,2	2,8	15,3	45,6
2021	8,8	2,0	9,7	37,6	6,1	2,0	7,1	28,9	11,0	2,0	11,8	42,3

Notes : Les données du Recensement de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Les proportions sont calculées par rapport à la population totale de chaque groupe d'âge, ce qui inclut la population vivant en ménage privé et en logement collectif.

L'arrondissement des données peut entraîner des écarts mineurs entre le total et la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensements de la population de 2006 à 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 1.5

Répartition des personnes âgées de 65 ans et plus vivant en logement collectif¹ selon le type de logement collectif², Québec, 2021

	Personnes de 65 ans et plus	
	n	%
Total	153 540	100,0
Établissements de soins de santé et établissements connexes	146 185	95,2
Hôpitaux	1 675	1,1
Établissements de soins infirmiers	39 520	25,7
Résidences pour personnes âgées	72 365	47,1
Établissements qui sont une combinaison d'un établissement de soins infirmiers et d'une résidence pour personnes âgées ³	29 630	19,3
Établissements de soins pour bénéficiaires internes comme un foyer collectif pour personnes ayant une incapacité ou une dépendance	2 985	1,9
Établissements correctionnels et de détention	300	0,2
Refuges	110	0,1
Logements collectifs offrant des services	2 280	1,5
Maisons de chambres et pensions	1 105	0,7
Hôtels, motels et autres établissements offrant des services d'hébergement temporaire	475	0,3
Autres logements collectifs offrant des services ⁴	710	0,5
Établissements religieux	4 370	2,8
Autres logements collectifs ⁵	290	0,2

1. Comprend seulement les personnes qui n'ont pas d'autre lieu de résidence habituel au Canada. Les résidents étrangers (par exemple les touristes) et les personnes présentes temporairement dans un logement collectif sont exclus. Il est toutefois possible, pour 2021, qu'un certain nombre de personnes présentes temporairement et de résidents étrangers dont le statut de résident n'a pu être établi ait été inclus dans les logements collectifs.
2. La classification des logements collectifs a évolué au fil du temps, et la procédure de collecte de données a aussi changé. Pour toute comparaison historique, il est important de se reporter aux définitions retenues lors de chaque recensement. Pour plus de renseignements concernant les logements collectifs, consultez le [Dictionnaire, Recensement de la population, 2021 – Logement collectif](#).
3. Désigne les établissements pour personnes âgées qui fournissent des services de soins de santé à certains résidents (c.-à-d. aux résidents qui ne sont pas capables d'accomplir seuls la plupart des activités quotidiennes), mais seulement des services de soutien ou d'aide aux autres résidents (c.-à-d. aux résidents qui sont capables d'accomplir seuls la plupart des activités quotidiennes).
4. Désigne les résidences pour étudiants, les résidences de centres de formation, les terrains de camping et les parcs.
5. Désigne les campements de travailleurs, les bases militaires, les navires commerciaux ou de l'État, et les autres logements collectifs tels que les camps de pourvoyeurs.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner des écarts mineurs entre le total et la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2

Conditions de vie matérielles

- 2.1 Revenu
- 2.2 Avoirs et dettes
- 2.3 Consommation
- 2.4 Logement

2.1 Revenu

Revenu médian après impôt

Le revenu médian après impôt est présenté sous deux angles : celui du revenu individuel et celui du revenu du ménage, ajusté selon le nombre de personnes qui en font partie¹.

Quelle est la différence entre le revenu individuel et le revenu du ménage ajusté selon sa taille ?

Contrairement au revenu individuel, qui désigne le revenu propre à une personne seulement, le revenu du ménage ajusté en fonction de sa taille prend en compte le revenu de tous les membres du ménage. La somme de ces revenus est divisée par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage, afin de refléter les économies d'échelle dans la consommation qui résultent de la cohabitation. Ce type de revenu pose l'hypothèse d'une mise en commun des revenus des membres du ménage. Le même revenu ajusté est attribué à chacun des membres. Il s'agit du revenu qui est utilisé pour l'estimation du taux de faible revenu selon la mesure du faible revenu (MFR)². À noter que dans le cas d'une personne vivant seule, le revenu du ménage ajusté selon sa taille correspond au revenu individuel.

En 2020, la médiane du revenu individuel après impôt des personnes de 65 ans et plus était de 27,9 k\$, ce qui signifie que la moitié des aînés avaient un revenu individuel inférieur à ce montant, et l'autre moitié un revenu supérieur (tableau 2.1.1). Le revenu médian des groupes plus jeunes était plus élevé (sauf celui des moins de 35 ans), le plus important étant celui des 35 à 44 ans (46,9 k\$).

Chez les personnes âgées, le revenu individuel médian des 75 ans et plus était significativement moins élevé que celui des 65 à 74 ans (26,2 k\$ c. 29,5 k\$). Dans chacun de ces groupes d'âge, les femmes disposaient d'un revenu moindre que les hommes, l'écart étant de 46 % pour le groupe des 65 à 74 ans et de 31 % pour les 75 ans et plus.

Les résultats diffèrent quelque peu lorsqu'on considère plutôt le revenu du ménage ajusté selon sa taille. En effet, la valeur du revenu médian augmente, puisqu'on prend en compte le revenu de tous les membres du ménage. Le revenu médian du ménage ajusté selon sa taille des personnes de 65 ans et plus était de 39,3 k\$ en 2020, soit un montant significativement inférieur à celui des groupes plus jeunes. Comme pour le revenu individuel, il était plus élevé chez les 65-74 ans que chez les 75 ans et plus (42,8 k\$ c. 34,8 k\$).

1. Par souci de clarté, on utilise l'expression « revenu du ménage ajusté selon sa taille » ou « revenu ajusté du ménage » dans le présent texte pour faire référence au « revenu du ménage ajusté qui tient compte du nombre de personnes dans le ménage ».
2. Le taux de faible revenu selon la MFR est présenté plus loin dans ce chapitre, de même que deux indicateurs d'inégalité (les quintiles de revenu et le coefficient de Gini), qui sont eux aussi basés sur le revenu ajusté du ménage.

L'écart de revenu entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus est moindre si on considère le revenu du ménage ajusté selon sa taille (13 % c. 42 % avec le revenu individuel), car les membres d'un même ménage bénéficient d'un partage des ressources.

Au cours de la période 2005-2020, le revenu médian des personnes de 65 ans et plus a augmenté de 30 % en termes réels, passant de 21,4 k \$ à 27,9 k\$³ (figure 2.1.1). Leur revenu médian du ménage ajusté selon sa taille est quant à lui passé de 28,1 k\$ à 39,3 k\$, soit une hausse de 40 % (figure 2.1.2).

Tableau 2.1.1

Médiane du revenu individuel et du revenu du ménage ajusté selon sa taille après impôt, selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 16 ans et plus¹, Québec, 2020

	Total	Hommes	Femmes	Écart H-F
	\$			%
Revenu individuel après impôt				
Moins de 35 ans	28 882 a,b	29 212 a,b	28 365 a	3,0
35 à 44 ans	46 870 a,f	47 416 a	46 581 a	1,8
45 à 54 ans	45 177 b,c,e	49 479 b,c,d	41 832 a	18,3 †
55 à 64 ans	36 239 a,c,d	42 219 a,c	31 597 a	33,6 †
65 ans et plus	27 873 d,e,f	34 169 a,d	24 119 a	41,7 †
65 à 74 ans	29 530 ††	35 701 ††	24 451	46,0 †
75 ans et plus	26 218 ††	31 608 ††	24 064	31,4 †
Revenu du ménage ajusté selon sa taille après impôt				
Moins de 35 ans	51 835 a,b	52 815 a	50 740 a	4,1
35 à 44 ans	50 891 c,d	51 140 b	50 659 b	1,0
45 à 54 ans	56 860 a,c,e	56 839 a,b,c	57 040 a,b,c	- 0,4
55 à 64 ans	50 886 e	51 991 c,d	49 917 c,d	4,2
65 ans et plus	39 282 b,d,e	42 121 a,d	37 147 a,d	13,4 †
65 à 74 ans	42 751 ††	44 387 ††	40 017 ††	10,9 †
75 ans et plus	34 815 ††	37 449 ††	32 422 ††	15,5 †

† Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes d'un même groupe d'âge au seuil de 0,05.

†† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a,b,c,d,e,f Pour un type de revenu et une colonne donnés, exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

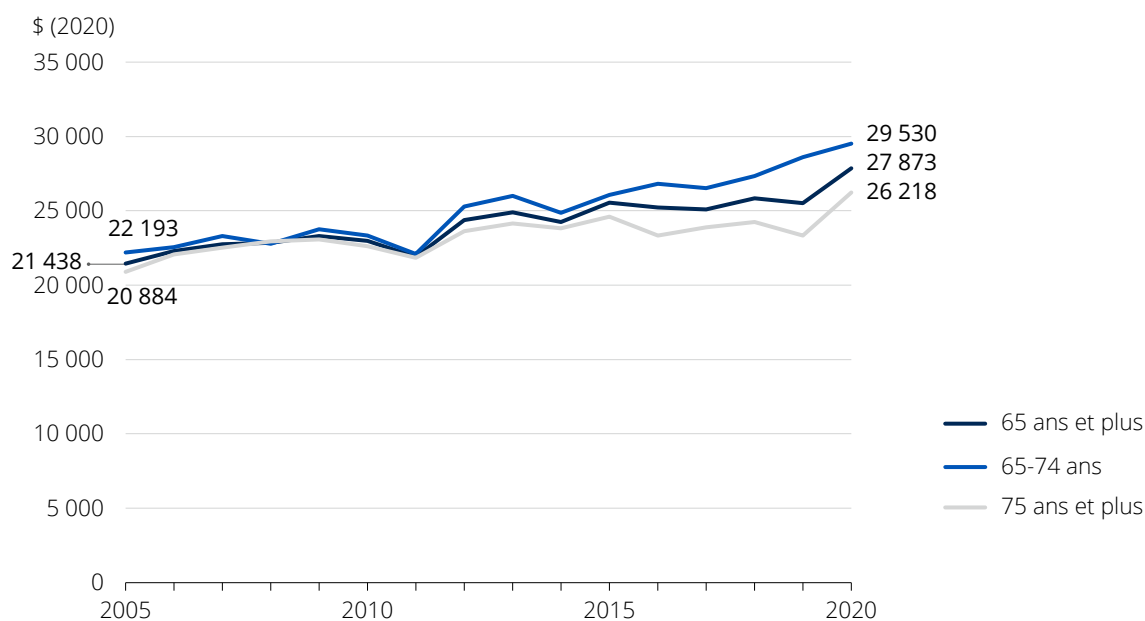
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Il s'agit de dollars constants de 2020, pour tenir compte de l'inflation. Voir l'encadré *Notes méthodologiques* pour plus d'information.

Figure 2.1.1

Médiane du revenu individuel après impôt, selon le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2005 à 2020

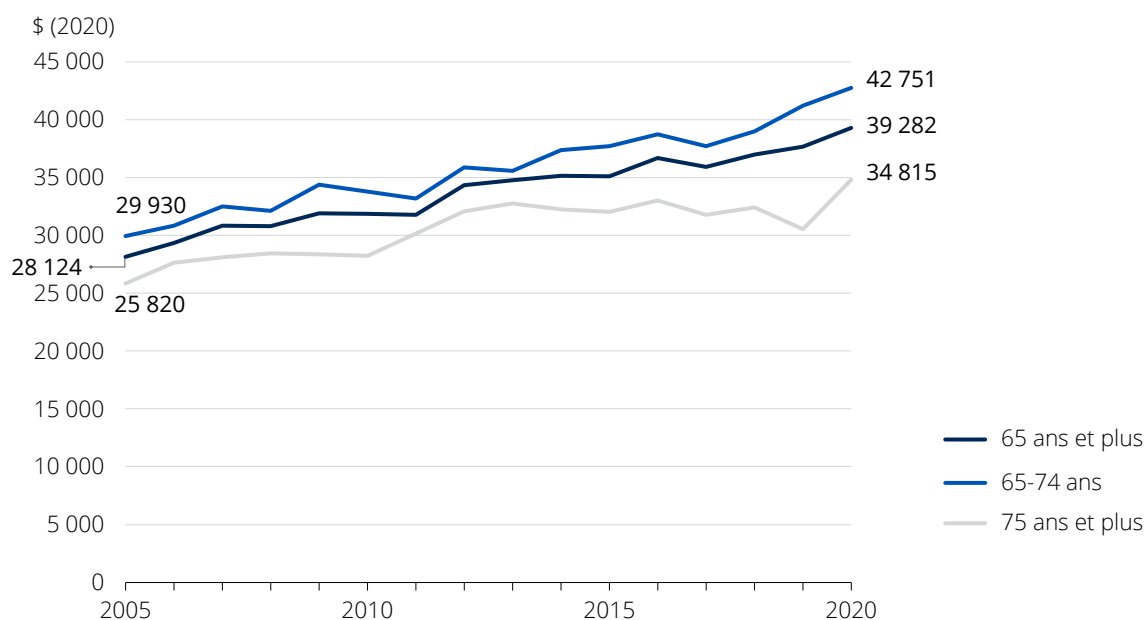


1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (2005-2011) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2.1.2

Médiane du revenu du ménage ajusté selon sa taille après impôt, selon le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2005 à 2020



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (2005-2011) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Sources de revenus

Les revenus des personnes âgées proviennent généralement de multiples sources. En 2020, la quasi-totalité ont reçu des prestations provenant de transferts gouvernementaux, telles que les prestations de la Sécurité de la vieillesse (96 %) et du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada (95 %) (tableau 2.1.2). Le montant médian de ces prestations est respectivement de 7,7 k\$ et de 8,0 k\$ (sont exclues du calcul les personnes n'ayant touché aucun revenu de ces sources). Près de 7 personnes de 65 ans et plus sur 10 (67 %) ont reçu une pension de retraite privée, le montant médian de celle-ci étant de 14,8 k\$. La proportion de personnes qui ont reçu un revenu de placement (43 %) et d'emploi (21 %) est plus faible. Les montants médians associés à ces deux sources de revenus sont respectivement de 0,8 k\$ et de 4,7 k\$*.

Tableau 2.1.2

Sources de revenus selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020

	SV, SRG et AC ²	RRQ et RPC ³	Retraite privée	Revenu de placement	Revenu d'emploi
Proportion de personnes (%)					
65 ans et plus	95,5	95,1	67,1	43,4	20,7
Groupe d'âge					
65 à 74 ans	94,1 †	94,6	63,6 †	40,1 †	28,1 †
75 ans et plus	97,7 †	95,9	72,3 †	48,2 †	9,9 †
Sexe					
Hommes	94,6 ^a	96,2 ^a	70,3 ^a	45,2	28,3 ^a
Femmes	96,4 ^a	94,1 ^a	64,3 ^a	41,8	14,0 ^a
Montant médian ⁴ (\$)					
65 ans et plus	7 664	7 987	14 839	810	4 748 *
Groupe d'âge					
65 à 74 ans	7 664	7 751 †	15 404	443 * †	7 413 †
75 ans et plus	7 663	8 269 †	13 862	1 272 †	472 * †
Sexe					
Hommes	7 663	8 770 ^a	15 470 ^a	762 *	5 448 *
Femmes	7 664	7 090 ^a	13 765 ^a	845 *	3 899 *

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour une source donnée, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

^a Pour une source donnée, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. SV : sécurité de la vieillesse ; SRG : Supplément du revenu garanti et AC : allocation du survivant.

3. RRQ : Régime de rentes du Québec et RPC : Régime de pensions du Canada.

4. Les personnes dont les revenus sont nuls sont exclues du calcul de la médiane.

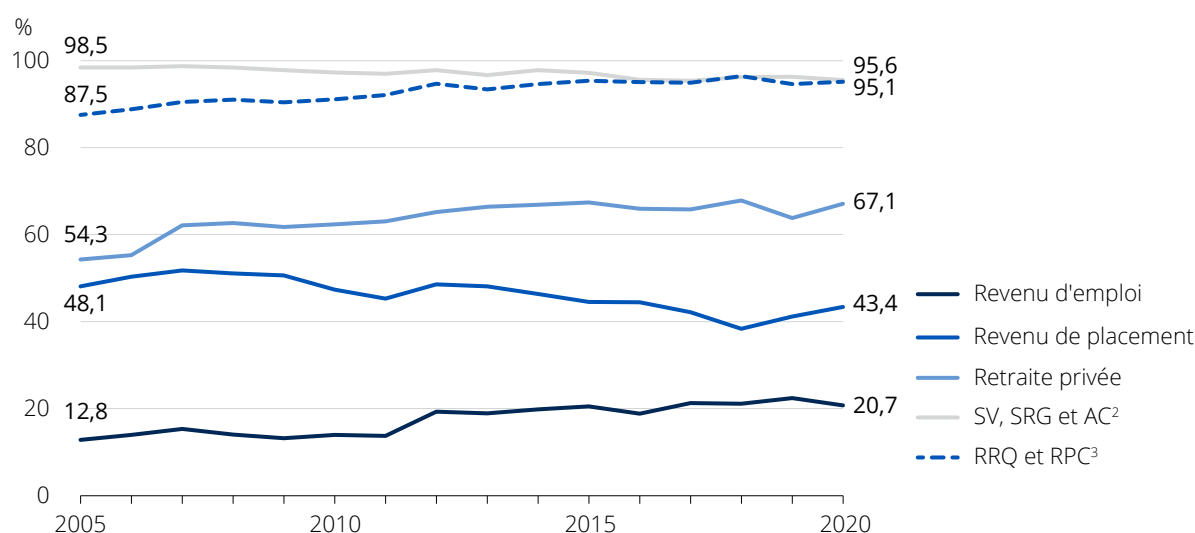
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

On détecte des différences dans la composition des sources de revenus des femmes et des hommes âgés, notamment en ce qui a trait au revenu d'emploi et aux pensions de retraite privées. En 2020, les hommes de 65 ans et plus étaient plus susceptibles que les femmes du même groupe d'âge d'avoir reçu un revenu d'emploi (28 % c. 14 %), de même qu'une pension de retraite privée (70 % c. 64 %). Au chapitre des montants perçus, les pensions de retraite privées étaient plus importantes chez les hommes que chez les femmes (15,5 k\$ c. 13,8 k\$) ; il en va de même pour les pensions de retraite publiques (8,8 k\$ c. 7,1 k\$).

On constate une augmentation de la proportion de personnes âgées ayant touché un revenu de d'emploi entre 2005 et 2020 (de 13 % à 21 % ; figure 2.1.3), ainsi qu'une pension de retraite privée (de 54 % à 67 %) ou publique (RRQ et RPC) (de 88 % à 95 %). Les proportions ont toutefois diminué en ce qui a trait aux revenus de placement (de 48 % à 43 %) et aux prestations gouvernementales (SV, SRG et AC) (de 98 % à 96 %).

Figure 2.1.3

Source de revenus, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2005 à 2020



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. SV : sécurité de la vieillesse, SRG : supplément du revenu garanti et AC : allocation du survivant.

3. RRQ : Régime de rentes du Québec et RPC : Régime de pensions du Canada.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (2005-2011) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Taux de faible revenu

La situation de faible revenu des personnes âgées est illustrée à l'aide de deux indicateurs. Le premier, le taux de faible revenu selon la mesure du faible revenu (MFR), est une mesure relative de la pauvreté : une personne est considérée comme en situation de faible revenu si le revenu de son ménage, ajusté selon la taille de celui-ci, est inférieur à la moitié de la médiane du revenu de ménage ajusté de l'ensemble de la population québécoise. Le second, le taux de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC), est une mesure absolue qui repose sur le coût d'un panier de biens et services jugés essentiels pour combler les besoins de base d'une famille.

Les deux mesures donnent des résultats fort différents pour les personnes âgées.

Selon la MFR, 13 % des personnes de 65 ans et plus étaient en situation de pauvreté en 2020 (tableau 2.1.3). Ce taux est supérieur à celui observé pour tous les autres groupes plus jeunes. Au sein des personnes âgées, on ne détecte pas de différence significative entre le taux des 65 à 74 ans et celui des 75 ans et plus en 2020. On détecte toutefois une différence entre le taux des hommes et celui des femmes : les femmes étaient plus susceptibles d'être en situation de faible revenu (17 % c. 10 %). L'écart entre les sexes est de 11 points de pourcentage chez les 75 ans et plus, et de 4,5 points chez les 65 à 74 ans.

Le portrait de la situation de faible revenu des personnes âgées diffère lorsqu'on considère la mesure de la MPC. En effet, seulement 2 % des personnes de 65 ans et plus étaient en situation de faible revenu selon cette mesure en 2020, un taux par ailleurs inférieur à celui de tous les autres groupes d'âge. De plus, on ne détecte pas de différence significative entre les hommes et les femmes parmi les personnes âgées.

L'écart observé entre les deux mesures de faible revenu résulte du fait qu'une part importante des personnes âgées disposent d'un revenu qui leur permet de se procurer le panier de biens et services nécessaires pour combler leurs besoins de base selon la définition de la MPC (et se situent donc au-dessus du seuil de faible revenu défini par cette mesure). Le revenu de ces personnes est toutefois inférieur au seuil de faible revenu défini selon la MFR⁴. Par exemple, en 2020, le seuil de faible revenu s'appliquant à une personne vivant seule dans la RMR de Montréal s'élevait à 20 753 \$ selon la MPC et à 24 330 \$ selon la MFR ; une personne dont le revenu pris en compte pour chaque mesure se situe entre ces deux montants sera considérée comme en situation de faible revenu selon la MFR, mais pas selon la MPC.

4. À noter que le type de revenu pris en compte pour chaque mesure n'est pas exactement le même ; il s'agit du revenu disponible dans le cas de la MPC et du revenu après impôt dans le cas de la MFR. L'unité d'observation n'est pas exactement la même non plus : il s'agit de l'unité familiale pour la MPC et du ménage pour la MFR.

Tableau 2.1.3

Taux de faible revenu selon la MFR et la MPC, le groupe d'âge et le sexe, personnes de 16 ans et plus¹, Québec, 2020

	Total	Hommes	Femmes	Écart H-F
	%			pt de %
Taux selon la MFR (seuils après impôt)				
Moins de 35 ans	5,7 a,e	5,1* a,b	6,4 a	-1,4
35 à 44 ans	4,6* b,f,g	4,7* c,d	4,4* b,e	0,3
45 à 54 ans	7,0 c,f	6,8* e	7,2* c	-0,5
55 à 64 ans	9,8 d,e,g	11,4 a,c,e	8,2 d,e	3,2 †
65 ans et plus	13,3 a,b,c,d	9,6 b,d	16,6 a,b,c,d	-7,0 †
65 à 74 ans	12,3	10,1	14,5 ††	-4,5 †
75 ans et plus	14,7	8,9*	19,5 ††	-10,6 †
Taux selon la MPC (année de base 2018)				
Moins de 35 ans	6,4 a	5,7* b,c	7,2 a,b	-1,5
35 à 44 ans	4,6* d	5,2** a	4,0** a,c	1,2
45 à 54 ans	5,4* b,e	4,6* d,e	6,2* d	-1,6
55 à 64 ans	8,4 c,d,e	9,1 a,b,d	7,7 c,e	1,4
65 ans et plus	2,3 a,b,c,d	1,8* a,c,e	2,7* b,d,e	-1,0
65 à 74 ans	2,6*	2,3*	2,9*	-0,6
75 ans et plus	1,7*	F	F	...

... N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

† Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes d'un même groupe d'âge au seuil de 0,05.

†† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a,b,c,d,e,f,g Exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

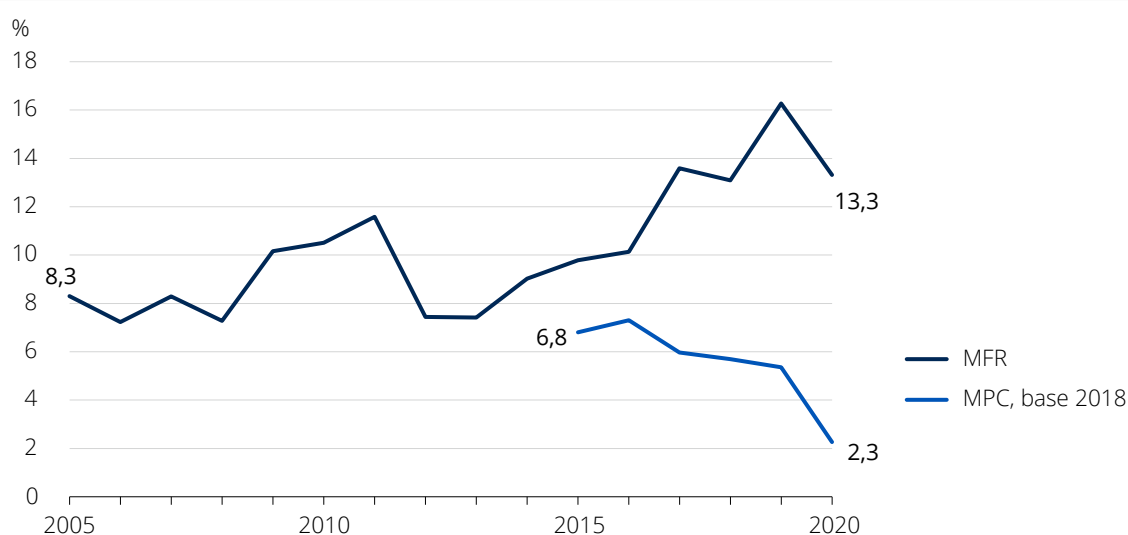
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar du taux de faible revenu des personnes âgées selon la MFR, le taux selon la MPC est en baisse en 2020 par rapport à 2019 (figure 2.1.4). Le taux selon la MFR était de 16 % en 2019 (c. 13 % en 2020) et celui selon la MPC, de 5 % (c. 2 % en 2020).

Sur l'ensemble de la période de 2005 à 2020, le taux de faible revenu selon la MFR a globalement augmenté pour les personnes âgées ; il est passé de 8 % à 13 %. Le taux selon la MPC a quant à lui diminué : de 7 % en 2015, il est passé à 2 % en 2020 (figure 2.1.4).

Figure 2.1.4

Taux de faible revenu selon la MFR (seuils après impôt) et selon la MPC (année de base 2018), personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2005 à 2020



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (2005-2011) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2020).
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Écart moyen de faible revenu des personnes en situation de faible revenu

L'écart de faible revenu mesure la différence entre le revenu d'une personne en situation de faible revenu et le seuil de faible revenu qui s'applique à elle. Exprimé en pourcentage de ce seuil, l'indicateur mesure la distance relative entre le revenu des personnes en situation de faible revenu et le revenu qui est nécessaire pour sortir de cette situation. Plus l'écart est élevé, plus une personne est éloignée du seuil, et plus l'écart est faible, plus une personne est proche du seuil où elle ne se serait plus considérée comme à faible revenu.

En moyenne, l'écart de faible revenu selon la MFR des personnes âgées en situation de faible revenu était de 12 % en 2020 (tableau 2.1.4), ce qui est inférieur à l'écart moyen observé pour les groupes plus jeunes. Ainsi, selon la MFR, les personnes âgées sont en proportion plus nombreuses à être en situation de faible revenu que les groupes plus jeunes. Toutefois, en moyenne, leur manque à gagner pour ne plus être considérées comme à faible revenu est moins important.

Selon la MPC, l'écart moyen de faible revenu des personnes âgées était de 19 %* en 2020, un pourcentage également inférieur à celui des groupes plus jeunes (à l'exception des 35 à 44 ans, pour lequel la différence avec les 65 ans et plus n'est pas significative sur le plan statistique).

Tableau 2.1.4

Écart moyen de faible revenu selon la MFR et la MPC, le groupe d'âge et le sexe, personnes de 16 ans et plus¹, Québec, 2020

	Total	Hommes	Femmes	Écart H-F
		%		pt de %
Écart moyen selon la MFR				
Moins de 35 ans	31,2 ^a	28,3 ^a	33,6* ^{b,c}	- 5,2
35 à 44 ans	26,0 ^b	33,7* ^b	17,6* ^{a,b,d}	16,1 [†]
45 à 54 ans	27,9 ^c	29,7* ^c	26,1 ^a	3,6
55 à 64 ans	34,0 ^d	34,5 ^d	33,2 ^{d,e}	1,3
65 ans et plus	12,2 ^{a,b,c,d}	14,1 ^{a,b,c,d}	11,2 ^{a,c,e}	2,8
Écart moyen selon la MPC				
Moins de 35 ans	38,7 ^a	39,3	38,2 ^{a,b}	1,1
35 à 44 ans	31,1 [*]	36,4*	24,0**	12,3
45 à 54 ans	30,6 ^b	37,3*	25,6 ^a	11,7
55 à 64 ans	29,9 ^c	28,3	31,7 ^c	- 3,5
65 ans et plus	19,4 [*] ^{a,b,c}	22,1**	17,9* ^{b,c}	4,2

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes d'une même ligne au seuil de 0,05.

a,b,c,d,e Exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quintiles de revenu

L'indicateur des quintiles de revenu vise à mettre en lumière des inégalités au sein de la population. En effet, il permet de voir si des groupes de personnes (définis sur la base de l'âge, par exemple) sont davantage concentrés parmi les moins nantis de la société (soit les quintiles inférieurs de revenu) ou au contraire parmi les plus fortunés (soit les quintiles supérieurs).

Les quintiles sont obtenus en classant en ordre croissant le revenu de ménage ajusté après impôt de l'ensemble des personnes de 16 ans et plus en cinq groupes égaux, comptant chacun pour 20 % du total de la population. Les limites supérieures des quintiles correspondent à la valeur maximale du revenu de chaque quintile.

Les personnes âgées sont surreprésentées dans le quintile inférieur de revenu. En effet, en 2020, 36 % d'entre elles faisaient partie de ce quintile, dont la valeur maximale était de 32,6 k\$ (tableau 2.1.5). Les 2^e, 3^e et 4^e quintiles regroupaient respectivement 22 %, 20 % et 13 % des personnes âgées. Enfin, seules 9 % d'entre elles faisaient partie du quintile supérieur.

En comparaison, les groupes plus jeunes étaient moins susceptibles de se trouver dans le quintile de revenu inférieur, et étaient davantage représentés dans les quintiles supérieurs.

Tableau 2.1.5

Limite supérieure des quintiles de revenu¹ et distribution des groupes d'âge entre les quintiles, personnes de 16 ans et plus², Québec, 2020

	Unité	Quintile inférieur	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile supérieur
Limite supérieure ³	\$	32 586	48 877	55 181	77 491	x
Moins de 35 ans	%	15,6 ^{b,c}	18,5 ^{a,b}	20,7 ^a	22,0 ^{b,c,d}	23,2 ^a
35 à 44 ans	%	13,0 ^{d,e}	23,1 ^{a,c,d}	21,7 ^b	24,0 ^{e,f}	18,2 ^{a,b}
45 à 54 ans	%	11,9 ^{a,b}	17,2 ^{c,e}	17,3 ^{a,b}	25,2 ^{a,b}	28,4 ^{a,c}
55 à 64 ans	%	18,6 ^{a,d}	18,7 ^{d,f}	19,8	18,3 ^{a,c,e}	24,6 ^{b,c,d}
65 ans et plus	%	36,1 ^{a,c,e}	22,3 ^{b,e,f}	19,8	13,0 ^{a,d,f}	8,8 ^{a,d}

x Donnée confidentielle.

a,b,c,d,e,f Pour un quintile donné, exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Revenu du ménage ajusté selon sa taille, après impôt.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

3. La limite supérieure de chaque quintile est déterminée en tenant compte de la distribution des revenus de l'ensemble des personnes de 16 ans et plus.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les aînés, le groupe des 75 ans et plus est davantage concentré dans le quintile inférieur de revenu que celui des 65-74 ans ; en contrepartie, ce dernier l'est significativement davantage dans les troisième et quatrième quintiles (tableau 2.1.6). Par ailleurs, toujours parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, les femmes sont davantage représentées dans le quintile inférieur que les hommes, alors que ces derniers sont en proportion plus nombreux que les femmes dans les troisième et quatrième quintiles.

La proportion de personnes âgées faisant partie du quintile inférieur de revenu a augmenté entre 2005 (26 %) et 2020 (36 %) (figure 2.1.5). En contrepartie, la proportion faisant partie du 2^e quintile a diminué (33 % c. 22 %). Les proportions n'ont pas varié de façon significative pour les autres quintiles.

Tableau 2.1.6

Distribution des personnes de 65 ans et plus¹ entre les quintiles de revenu² selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2020

	Quintile inférieur	Deuxième quintile	Troisième quintile	Quatrième quintile	Quintile supérieur
	%				
65 ans et plus	36,1	22,3	19,8	13,0	8,8
Groupe d'âge					
65 à 74 ans	30,0 †	22,5	22,9 †	14,7 †	10,0
75 ans et plus	45,1 †	22,0	15,3 †	10,5 †	7,1 *
Sexe					
Hommes	30,6 ^a	23,1	22,1 ^a	14,4 ^a	9,9
Femmes	41,0 ^a	21,6	17,8 ^a	11,8 ^a	7,9

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour un quintile donné, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

^a Pour un quintile donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

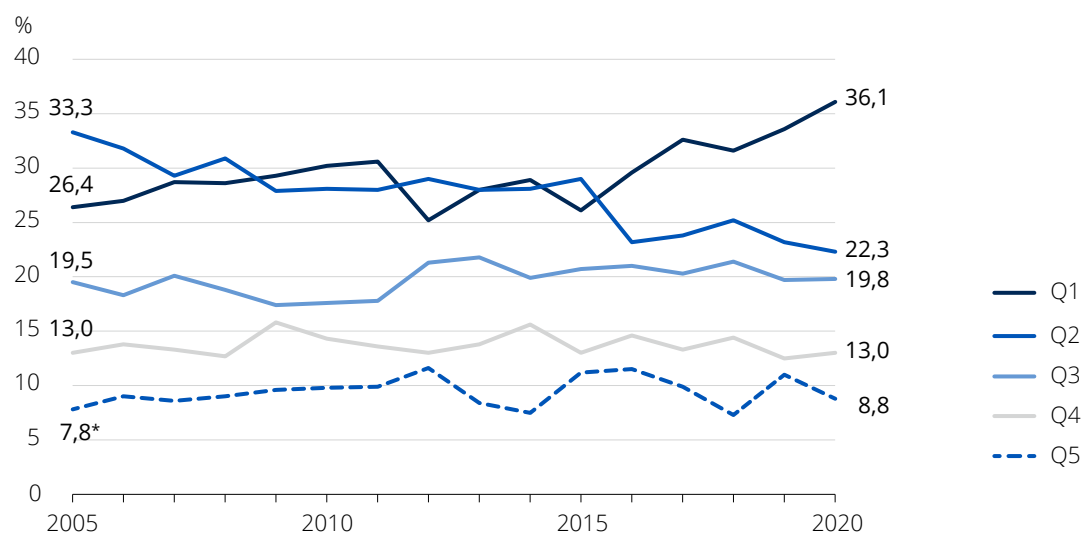
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Définis selon le revenu du ménage ajusté selon sa taille, après impôt.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2.1.5

Distribution des personnes de 65 ans et plus¹ entre les quintiles de revenu², Québec, 2005 à 2020



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Définis selon le revenu du ménage ajusté selon sa taille, après impôt.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (2005-2011) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2020).
Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Kampus Production / Pexels

Coefficient de Gini

Le coefficient de Gini est une mesure de l'inégalité de la distribution des revenus. Il s'agit d'un nombre variant de 0 à 100, où 0 représente l'égalité parfaite entre tous les membres d'un groupe (revenu identique pour tous) et 100, l'inégalité parfaite (revenu du groupe détenu par un seul membre). Le calcul du coefficient de Gini est basé sur le revenu après impôt du ménage, ajusté selon sa taille.

En 2020, le coefficient de Gini était de 25,2 % chez les personnes de 65 ans et plus, ce qui n'est pas significativement différent de ce qui est observé chez les groupes plus jeunes (tableau 2.1.7). De même, l'écart entre le groupe des 65 à 74 ans et celui des 75 ans et plus n'est pas significatif sur le plan statistique. La même situation s'observe en ce qui a trait au sexe chez les aînés ; l'enquête ne permet pas de détecter de différence significative entre les hommes et les femmes.

Tableau 2.1.7

Coefficient de Gini¹ selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 16 ans et plus², Québec, 2020

	Total	Hommes	Femmes
		%	
Moins de 35 ans	25,1	24,4	25,8
35 à 44 ans	23,5	24,3	22,6
45 à 54 ans	26,4	25,9	26,9
55 à 64 ans	28,7	29,7	27,7
65 ans et plus	25,2	24,4	25,6
65 à 74 ans	24,5	24,4	24,4
75 ans et plus	25,4	23,6*	26,6

1. Basé sur le revenu du ménage ajusté selon sa taille, après impôt.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

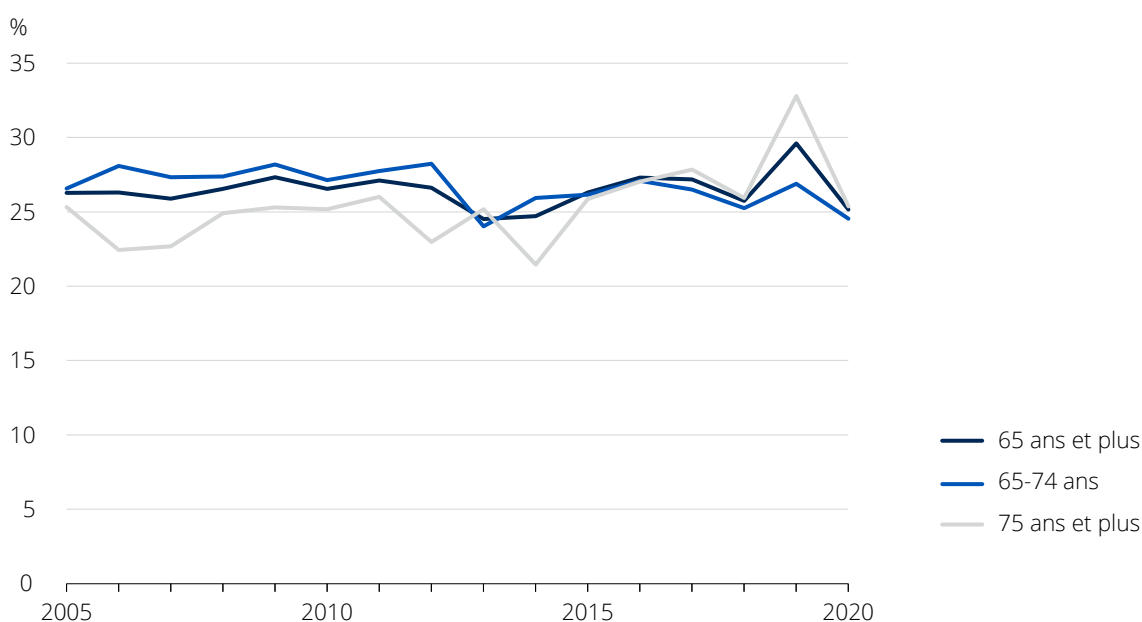
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

De 2005 à 2020, le coefficient de Gini est resté relativement stable chez les personnes de 65 ans et plus (figure 2.1.6). On observe cependant une hausse de 3,9 points (15 %) en 2019 par rapport à l'année précédente, suivie d'une baisse de même ampleur en 2020, qui a ramené le coefficient à son niveau de 2018.

Parmi les personnes âgées, seul le coefficient de Gini des 75 ans et plus a connu une hausse significative entre 2018 et 2019, ce qui indique une hausse des inégalités de revenu chez ce groupe d'âge en 2019. Comme pour l'ensemble des 65 ans et plus, la baisse du coefficient en 2020 a ramené celui-ci à son niveau de 2018 et de début de période (2005).

Figure 2.1.6

Coefficient de Gini¹ selon le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2005 à 2020



1. Basé sur le revenu du ménage ajusté selon sa taille, après impôt.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Sources : Statistique Canada, *Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (2005-2011) et *Enquête canadienne sur le revenu* (2012-2020). Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

On trouve à la fin du chapitre, dans la section *Tableaux additionnels*, plusieurs indicateurs de cette section qui sont croisés selon la zone de résidence des personnes âgées (en milieu urbain et dans le reste du Québec).

2.2 Avoirs et dettes

Les statistiques sur les avoirs et les dettes portent sur les familles âgées, c'est-à-dire celles dont le principal soutien économique a 65 ans ou plus⁵. Les résultats sont présentés à la fois pour l'ensemble des familles âgées et selon le genre du principal soutien économique⁶.

Avoirs et dettes détenus

Les types d'avoirs et de dettes détenus par les familles donnent une idée de la composition de leur patrimoine. En 2019, près des trois quarts des familles âgées (73 %) détenaient des avoirs financiers dans des régimes de retraite privés (tableau 2.2.1). Cette proportion est en hausse par rapport à 1999 (62 %). L'augmentation vient des familles âgées ayant à leur tête une femme : la proportion détenant ce type d'avoir est passée de 47 % à 70 % en vingt ans, rattrapant ainsi les proportions observées chez les familles âgées ayant à leur tête un homme (74 % en 1999 et 76 % en 2019). D'ailleurs, chez les familles âgées soutenues par une femme, la hausse est significative tant pour la détention de REER, de FERR, de CRI ou d'autres régimes privés (de 34 % à 52 %), que pour les régimes de retraite offerts par l'employeur (de 33 % à 46 %). Ces tendances résultent de l'accroissement de la participation des femmes au marché du travail au fil du temps.

La majorité des familles de 65 ans et plus détenaient des avoirs financiers hors des régimes de retraite privés en 2019 (96 %), une proportion stable par rapport à 1999 (94 %). On n'observe pas de différence selon le genre du principal soutien économique pour ce type d'avoir.

Dans la catégorie des avoirs non financiers, seule la proportion de familles détenant un ou plusieurs véhicules a connu une augmentation significative entre 1999 et 2019 : elle est passée de 62 % à 76 %. En 2019, les familles âgées dont le principal soutien économique est un homme étaient proportionnellement plus nombreuses que celles dont le principal soutien est une femme à détenir un ou plusieurs véhicules (85 % c. 64 %), de même qu'une résidence principale (69 % c. 48 %). Ces écarts étaient toutefois moins importants qu'en 1999.

Globalement, 46 % des familles âgées avaient une dette en 2019, comparativement à 28 % d'entre elles en 1999. L'augmentation est significative tant pour les hypothèques que pour les dettes de consommation, qui demeurent plus répandues (40 % des familles âgées avaient une dette de ce type en 2019, c. 12 % pour les hypothèques). Soulignons aussi que la proportion de familles âgées ayant une femme à leur tête qui détenaient des dettes de consommation est passée de 19 % en 1999 à 41 % en 2019.

5. Les données sur les avoirs et les dettes proviennent de *l'Enquête sur la sécurité financière* de Statistique Canada. L'unité d'observation de cette enquête est la famille ; voir l'encadré *Concepts et définitions* à la fin du chapitre pour plus d'information à ce sujet.

6. Environ 45 % des familles âgées étaient soutenues principalement par une femme en 1999 et en 2019, soit les deux années auxquels réfèrent les résultats présentés dans ce recueil.

Tableau 2.2.1

Proportion de familles détenant certains types d'avoirs et de dettes selon le genre du principal soutien économique, familles dont le principal soutien a 65 ans ou plus¹, Québec, 1999 et 2019

	1999			2019			Variation		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	T	H	F
	%								
Avoirs	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			
Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés	62,0	74,0 ^a	47,0 ^a	73,0	76,0	70,0	↗	↗	
REER, FERR, CRI ² et autres régimes ou rentes de retraite privés	44,2	52,0 ^a	34,0 ^a	55,3	58,0	52,0	↗	↗	
Régimes de retraite offerts par l'employeur	45,6	56,0 ^a	33,0 ^a	52,7	58,0 ^a	46,0 ^a			↗
Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés	94,0	93,9	94,1	96,1	96,2	95,8			
Avoirs non financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			
Résidence principale	57,2	70,0 ^a	41,0 ^a	59,4	69,0 ^a	48,0 ^a			
Autres biens immobiliers	15,1	21,0	F	15,6	17,7	13,0*			
Véhicules	61,5	81,8 ^a	36,0 ^a	75,6	85,3 ^a	64,0 ^a	↗	↗	
Autres avoirs non financiers	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			
Valeur nette des entreprises de l'unité familiale	5,9*	8,9*	F	7,0*	7,4*	F			
Dettes	27,5	35,0 ^a	18,6 ^a	45,5	46,0	44,0	↗	↗	
Hypothèques	6,5*	F	F	12,4	14,9	F	↗		
Dettes de consommation	26,6	33,0 ^a	18,6 ^a	40,1	39,0	41,0	↗	↗	
Avoir net (avoirs – dettes)	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0			

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

^a Pour une année et un type d'avoirs ou de dettes donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes d'une même ligne au seuil de 0,05.

↗ Indique une augmentation significative entre 1999 et 2019 au seuil de 0,05.

1. Vivant dans un logement privé.

2. REER : Régime enregistré d'épargne-retraite ; FERR : fonds enregistrés de revenu de retraite ; CRI : comptes de retraite immobilisés.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 1999 et 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Valeur des avoirs, des dettes et de l'avoir net

La valeur de l'avoir net des familles correspond à la différence entre le montant total de leurs avoirs et celui de leurs dettes. En 2019, la valeur médiane de l'avoir net des familles âgées se chiffrait à 342,0 k\$, ce qui signifie que la moitié d'entre elles disposaient d'un avoir net supérieur à ce montant et l'autre moitié, d'un avoir net inférieur (tableau 2.2.2)⁷. L'avoir net médian de 2019 représente une augmentation de 53 % par rapport à celui de 1999 (223,9 k\$⁸).

Au chapitre du total des avoirs, la valeur médiane était de 361,0 k\$ en 2019, soit une hausse de 56 % par rapport à 2009 (231,0 k\$). Parmi les différentes sous-catégories d'avoirs, les régimes de retraite offerts par l'employeur ainsi que la résidence principale sont les seules pour lesquelles on détecte une augmentation significative de la valeur médiane entre 1999 et 2019 parmi les familles âgées détentrices (celles-ci sont passées respectivement de 166,4 k\$ à 220,0 k\$ et de 126,8 k\$ à 240,0 k\$). Ces types d'avoirs sont aussi ceux dont la valeur médiane est la plus importante.

L'écart entre les familles soutenues par une femme et celles soutenues par un homme a diminué au cours de la période pour ce qui est de la valeur médiane du total des avoirs et de l'avoir net, au point où on ne détecte pas de différence significative entre les deux groupes en 2019, alors qu'on en observait une en 1999⁹.

Du côté des dettes, on note une augmentation de la valeur médiane des hypothèques et des dettes de consommation entre 1999 et 2019 pour les familles concernées. Par ailleurs, la valeur médiane du total des dettes des familles âgées soutenues par un homme était supérieure à celle des familles soutenues par une femme en 2019 (25,0 k\$** c. 9,0 k\$**).



Kampus Production / Pexels

7. Pour cet indicateur et les suivants, la médiane a été préférée à la moyenne, car contrairement à cette dernière, la médiane n'est pas influencée par les valeurs extrêmes.
8. Valeur exprimée en dollars constants de 2019.
9. Les familles âgées soutenues par une femme sont plus susceptibles d'être composées d'une personne seule que celles soutenues par un homme (71 % c. 32 % en 2019 selon *l'Enquête sur la sécurité financière*; donnée non illustrée). Le patrimoine étant constitué de la somme des avoirs de chaque membre de la famille, les personnes seules sont généralement désavantagées à cet égard.

Tableau 2.2.2

Valeur médiane des avoirs et des dettes des familles¹, selon le genre du principal soutien économique, familles dont le principal soutien a 65 ans ou plus², Québec, 1999 et 2019

	1999			2019			Variation		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	T	H	F
k \$ (2019)									
Avoirs	231,0	305,7^a	120,3^{* a}	361,0	404,0	310,0[*]	↗	↗	↗
Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés	149,6	181,7 ^a	100,9 ^{** a}	208,0	226,0	196,0 [*]	↗		
REER, FERR, CRI ³ et autres régimes ou rentes de retraite privés	56,3	56,3 [*]	42,3 ^{**}	70,0 [*]	70,0 [*]	60,0 ^{**}			
Régimes de retraite offerts par l'employeur	166,4	167,6	150,7 [*]	220,0	221,0	217,0 [*]	↗		
Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés	14,1	14,4 [*]	12,3 [*]	19,3 [*]	23,2 ^{**}	F			
Avoirs non financiers	108,5	139,4	F	156,0	205,0	F	↗	↗	
Résidence principale	126,8	126,8	126,8	240,0	230,0	250,0	↗	↗	↗
Autres biens immobiliers	70,4	70,4	F	100,0 [*]	85,0 ^{**}	F			
Véhicules	8,5	10,6 ^a	5,6 ^a	10,0	12,0 [*]	8,0			↗
Autres avoirs non financiers	14,1	14,1 ^a	7,0 ^{* a}	10,0	10,0	F		↘	
Valeur nette des entreprises de l'unité familiale	F	F	F	F	F	F			
Dettes	8,5^{**}	11,8^{**}	F	14,0[*]	25,0^{* a}	9,0^{** a}			
Hypothèques	49,3 [*]	F	F	78,0 [*]	60,0 ^{**}	F	↗		
Dettes de consommation	4,2 [*]	F	F	8,6 [*]	10,0 ^{**}	F	↗		
Avoir net (avoirs – dettes)	223,9	301,4^a	118,9^{* a}	342,0	400,0	298,0[*]	↗	↗	↗

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour une année et un type d'avoirs ou de dettes donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

↗ Indique une augmentation significative entre 1999 et 2019 au seuil de 0,05.

↘ Indique une diminution significative entre 1999 et 2019 au seuil de 0,05.

1. La valeur médiane est calculée parmi les familles détenant l'avoir ou la dette, pour chaque catégorie.

2. Vivant dans un logement privé.

3. REER : Régime enregistré d'épargne-retraite ; FERR : fonds enregistrés de revenu de retraite ; CRI : comptes de retraite immobilisés.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 1999 et 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Ratio de la dette au revenu

En 2019, le ratio médian de la dette au revenu des familles âgées ayant une dette était de 29 %* (tableau 2.2.3). Cela signifie que la moitié des familles âgées endettées¹⁰ avaient une dette équivalente à 29 % ou plus de leur revenu familial après impôt. Ce ratio n'est pas significativement différent de celui qui était observé en 2016 (38 %) ou en 2012 (31 %).

Par ailleurs, sauf exception, le ratio des familles âgées est inférieur à celui des familles plus jeunes, quelle que soit l'année d'édition de l'ESF (2012, 2016 ou 2019). Ce sont celles dont le principal soutien économique a entre 35 et 44 ans qui, généralement, affichent le ratio le plus important. Soulignons que le ratio médian a augmenté de façon significative entre 1999 et 2019 pour les familles de tous les groupes d'âge plus jeunes, à l'exception de celui des moins de 35 ans.

On ne détecte pas de différence significative entre les familles âgées soutenues par une femme et celles soutenues par un homme pour le ratio de la dette au revenu (données non présentées).

Tableau 2.2.3

Ratio médian de la dette au revenu après impôt selon l'âge du principal soutien économique, familles ayant une dette¹, Québec, 1999, 2012, 2016 et 2019

	1999	2012	2016	2019	Variation 1999-2019
	%				
Moins de 35 ans	76,5 ^a	87,1 ^{** a,b}	90,1 ^{* a,b}	81,7 ^{* a}	
35 à 44 ans	95,3 ^{b,c}	165,0 ^{a,c,d,e}	159,0 ^{a,c,d,e}	152,0 ^{a,b}	↗
45 à 54 ans	64,3 ^{b,d}	74,8 ^{* c,f}	101,0 ^{c,f}	114,0 ^c	↗
54 à 64 ans	35,3 ^{* a,c,d}	61,4 ^{d,g}	73,5 ^{d,g}	78,1 ^b	↗
65 ans et plus	F	31,0 ^{b,e,f,g}	38,3 ^{b,e,f,g}	29,3 ^{* a,c}	

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a,b,c,d, e,f,g Pour une année donnée, exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

↗ Indique une augmentation significative entre 1999 et 2019 au seuil de 0,05.

1. Vivant dans un logement privé.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 1999, 2012, 2016 et 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

10. En 2019, 46 % des familles dont le principal soutien était âgé de 65 ans et plus avaient une dette (tableau 2.2.1).

Ratio de la dette à l'avoir

Tout comme le ratio de la dette au revenu, le ratio de la dette à l'avoir permet d'évaluer le niveau d'endettement des familles. Cependant, ce dernier prend en considération le montant total des avoirs comme ressources financières à la place du revenu, de façon à évaluer la situation financière des familles âgées sous un autre angle. Alors qu'un ratio de la dette à l'actif proche de 0 signifie qu'une famille détient peu de dettes par rapport à son niveau d'avoir, un ratio élevé, supérieur à 1 par exemple, signifie qu'une famille détient plus de dettes que d'avoirs.

En 2019, le ratio médian de la dette à l'avoir des familles âgées endettées était de 5 %* (tableau 2.2.4). En d'autres termes, la moitié des familles âgées endettées avaient une dette représentant au moins 5 % de la valeur totale de leurs avoirs.

Sur la période 1999-2019, les familles plus jeunes avaient un ratio médian significativement supérieur à celui des familles âgées ; de fait, ce ratio diminue avec l'âge. Bien qu'il n'y ait eu d'augmentation significative du ratio pour aucun des groupes d'âge au fil des années, il semble y avoir une tendance à la hausse pour les familles des groupes plus jeunes, à l'exception de celles du groupe des moins de 35 ans. Cette tendance contraste avec la situation des familles âgées, pour qui le ratio est stable depuis 1999.

Aucun écart significatif n'est observé entre les familles âgées soutenues par une femme et celles soutenues par un homme en ce qui a trait au ratio médian de la dette à l'avoir (données non présentées).

Tableau 2.2.4

Ratio médian de la dette à l'avoir selon l'âge du principal soutien économique, familles ayant une dette¹, Québec, 1999, 2012, 2016 et 2019

	1999	2012	2016	2019
	%			
Moins de 35 ans	49,6 ^{a,b}	42,7 ^{a,b,e}	50,2 ^{a,b}	39,5 ^{b,c,d}
35 à 44 ans	28,6 ^{a,c}	33,7 ^{a,c,f}	32,5 ^{a,c}	37,1 ^{e,f,g}
45 à 54 ans	15,8 ^{a,d}	13,5 ^{a,g}	18,3 ^{a,d}	24,2 ^{a,b,e}
54 à 64 ans	7,4 ^{* a}	9,4 ^{b,c,d}	9,6 ^a	11,2 ^{* a,c,f}
65 ans et plus	5,4 ^{* b,c,d}	3,7 ^{* d,e,f,g}	6,5 ^{* b,c,d}	5,4 ^{* a,d,g}

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g Exprime une différence significative entre les groupes d'âge concernés d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Vivant dans un logement privé.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 1999, 2012, 2016 et 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Part des familles âgées dans le total de l'avoir, de la dette et de l'avoir net

En 2019, la part des familles âgées dans le total de l'avoir des familles québécoises était de 28 %, ce qui signifie que la valeur totale des avoirs des familles âgées comptait pour 28 % de la valeur totale des avoirs de l'ensemble des familles (tableau 2.2.5). La part des familles âgées dans la dette totale était de 8 %, et leur part dans l'avoir net total, de 31 %.

Les parts des familles âgées dans le total de l'avoir, de la dette et de l'avoir net ont augmenté depuis 1999, où elles étaient respectivement de 19 %, de 4 %* et de 21 %. Le fait que la proportion de familles dont le principal soutien est une personne de 65 ans et plus croît au fil des ans a certainement contribué à ce phénomène¹¹.

Aucun écart significatif n'est observé en fonction du genre du principal soutien de la famille pour ce qui est de la part des avoirs, des dettes et des avoirs nets détenus par les familles âgées, que ce soit en 2009 ou en 2019. Cependant, on note une augmentation de ces parts entre 1999 et 2019 dans le cas des familles soutenues par un homme. Par exemple, le tiers des avoirs des familles soutenues par un homme, en 2019, venaient de familles soutenues par un homme de 65 ans et plus (33 %), comparativement à 19 % 20 ans plus tôt. On ne détecte pas de variation significative à cet égard du côté des familles dont le principal soutien est une femme.

Tableau 2.2.5

Part des familles âgées dans le total de l'avoir, de la dette et de l'avoir net de l'ensemble des familles, selon le genre du principal soutien économique, familles dont le principal soutien a 65 ans ou plus¹, Québec, 1999 et 2019

	1999			2019			Variation		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	T	H	F
	%								
Avoirs	19,1	18,7	20,3	27,8	33,3	29,0	↗	↗	
Dettes	3,8*	3,7*	F	7,5	7,0	8,2*	↗		
Avoir net	21,2	20,6	22,8	30,7	30,9	30,5	↗	↗	

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

↗ Indique une augmentation significative entre 1999 et 2019, au seuil de 0,05.

1. Vivant dans un logement privé.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la sécurité financière*, 1999 et 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

11. Selon les données de l'*Enquête sur la sécurité financière*, la proportion des familles dont le principal soutien a 65 ans ou plus est passée de 18 % en 1999 à 27 % en 2019, au Québec. Parmi ces familles, la proportion de celles dont le principal soutien est une femme n'a pas changé (45 %).

2.3 Consommation

Les statistiques sur la consommation sont calculées à l'échelle des ménages, qui sont classés dans une catégorie d'âge selon l'âge de la personne de référence. Celle-ci est la personne principalement responsable de la gestion financière du ménage.

Dépenses des ménages selon le poste de dépenses

Au Québec en 2019, les dépenses totales des ménages dont la personne de référence a 65 ans et plus sont estimées, en moyenne, à 55 519 \$ (tableau 2.3.1). La consommation courante totale représente environ les trois quarts de ce montant (77 %, soit 42 457 \$). Au sein de cette grande catégorie de dépenses, trois postes de dépenses se distinguent pour leur importance relative, c'est-à-dire pour leur part dans le total des dépenses (soit leur « coefficient budgétaire »). Les dépenses pour le logement arrivent au premier rang, avec une dépense moyenne qui correspond à 22 % de la dépense moyenne totale (soit 12 064 \$). Les dépenses alimentaires suivent, avec une dépense moyenne représentant 15 % de la dépense moyenne totale (soit 8 233 \$). Viennent enfin les dépenses pour le transport, avec une part de 12 % (soit 6 419 \$).

Les autres postes de dépenses qui composent la consommation courante ont, en moyenne, un coefficient budgétaire de 5 % ou moins. Trois d'entre eux ont un coefficient similaire, soit 5 % : celui des dépenses courantes, celui des soins de santé et celui des loisirs. Le premier couvre notamment les dépenses pour les communications, l'aide domestique et les autres services d'entretien ménager. Celui des soins de santé comprend les frais directs pour les soins payés par les ménages, et les primes pour les régimes privés d'assurance maladie. Enfin, les dépenses pour les loisirs comprennent le matériel de loisir, le matériel et les services de divertissement au foyer, les services de loisirs, les véhicules récréatifs et les services connexes.

Trois autres grandes catégories de dépenses s'ajoutent aux dépenses de consommation courante : les impôts sur le revenu, dont le coefficient budgétaire s'élève à 17 % en moyenne pour les ménages âgés en 2019 (soit une dépense moyenne de 9 660 \$), et les catégories « paiements d'assurance individuelle et cotisations à des régimes de pension de retraite » et « cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance », qui toutes deux ont un coefficient budgétaire de 3 % (et des dépenses moyennes inférieures à 2 000 \$).

Tableau 2.3.1

Dépenses moyennes et coefficients budgétaires des ménages¹ selon le poste de dépenses, ménages dont la personne de référence a 65 ans ou plus, Québec, 2019

Poste de dépense ²	Dépense moyenne ³	Coefficient budgétaire ⁴
	\$	%
Dépenses totales	55 519	100,0
Consommation courante totale	42 457	76,5
Dépenses alimentaires	8 233	14,8
Logement	12 064	21,7
Dépenses courantes	3 053	5,5
Ameublement et équipement ménagers	1 267	2,3
Vêtements et accessoires	1 821	3,3
Transport	6 419	11,6
Soins de santé	2 936	5,3
Soins personnels	953	1,7
Loisirs	2 643	4,8
Éducation	F	F
Matériel de lecture et autres imprimés	157**	0,3**
Produits de tabac, boissons alcoolisées et cannabis pour usage non thérapeutique	1 419	2,6
Jeux de hasard	270*	0,5*
Dépenses diverses	1 093*	2,0
Impôts sur le revenu	9 660	17,4
Paiements d'assurance individuelle et cotisations à des régimes de pension de retraite	1 536	2,8
Cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance	1 865*	3,4

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Voir l'encadré [Concepts et définitions](#) en fin de chapitre pour la définition des postes de dépenses.

3. La dépense moyenne est calculée par rapport à tous les ménages, y compris ceux n'ayant pas effectué la dépense visée.

4. Rapport entre la dépense moyenne pour un poste donné et la dépense totale moyenne.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec, 2019.

Part des ménages âgés dans le total des dépenses des ménages

En 2019 au Québec, les dépenses totales des ménages âgés sont estimées à 55 472 M\$, ce qui représente environ 19 % de l'ensemble des dépenses des ménages québécois, tous groupes d'âge confondus (tableau 2.3.2).

En ce qui a trait aux dépenses totales de consommation courante, la part des ménages âgés dans l'ensemble des ménages s'élève à 20 %, une part proche de celle observée pour les dépenses totales. On observe une variation de la part des ménages âgés au sein de cette catégorie de dépenses, selon le poste. Ainsi, les postes « ameublement et équipement ménagers », « vêtement et accessoires » et « transports » enregistrent une part moins élevée (17 % chacun) que celle des catégories « logement » (21 %), « dépenses alimentaires » (23 %), « soins de santé » (27 %) et « jeux de hasard » (42 %*).

Par ailleurs, si on ne détecte pas de différence significative entre la part des ménages âgés dans le total des impôts sur le revenu (18 %) et la part de ceux-ci dans la consommation courante totale (20 %), il en est autrement pour les deux autres grandes catégories de dépenses. En effet, la part des ménages âgés est moins importante pour la catégorie « paiements d'assurance individuelle et cotisations à des régimes de pension de retraite » (8 %), un grand nombre d'entre eux ayant cessé de cotiser à des régimes de pension de retraite. À l'opposé, leur part est significativement plus importante pour la catégorie « cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance » (43 %*).



Drazen Zigic / iStock

Tableau 2.3.2

Dépenses totales selon le poste de dépenses, ménages dont la personne de référence a 65 ans et plus et ensemble des ménages¹, et part des ménages dont la personne de référence a 65 ans et plus dans le total, Québec, 2019

Poste de dépense ²	Ménages aînés	Ensemble des ménages	Part des ménages aînés
	M\$		%
Dépenses totales	55 472	289 247	19,2
Consommation courante totale	42 328	211 408	20,0
Dépenses alimentaires	8 053	35 763	22,5
Logement	12 139	57 462	21,1
Dépenses courantes	3 046	15 971	19,1
Ameublement et équipement ménagers	1 260	7 625	16,5
Vêtements et accessoires	1 832	10 945	16,7
Transport	6 411	38 106	16,8
Soins de santé	2 944	10 763	27,4
Soins personnels	945	4 487	21,1
Loisirs	2 645	13 714	19,3
Éducation	F	3 399	F
Matériel de lecture et autres imprimés	155**	499	31,2**
Produits de tabac, boissons alcoolisées et cannabis pour usage non thérapeutique	1 399	6 878	20,3
Jeux de hasard	263*	629	41,9*
Dépenses diverses	1 099*	5 159	21,3*
Impôts sur le revenu	9 720	54 587	17,8
Paiements d'assurance individuelle et cotisations à des régimes de pension de retraite	1 546	18 837	8,2
Cadeaux en argent, pensions alimentaires et dons de bienfaisance	1 876*	4 413	42,5*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement insitutionnel.

2. Voir l'encadré [Concepts et définitions](#) en fin de chapitre pour la définition des postes de dépenses.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses des ménages*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2.4 Logement¹²

Type de construction résidentielle

En 2021 au Québec, 58 % des personnes de 65 ans et plus en ménage privé vivaient dans une maison, soit 51 % dans une maison individuelle non attenante, 4,8 % dans une maison jumelée et 2,3 % dans une maison en rangée (tableau 2.4.1). En proportion, les personnes âgées étaient moins nombreuses à habiter ces types de construction résidentielle que certains groupes plus jeunes. Par exemple, la part des personnes habitant une maison individuelle non attenante était plus élevée chez les 45-54 ans (56 %) et chez les 55-64 ans (58 %). Cette proportion était aussi plus élevée chez les groupes d'ânés plus jeunes que chez les plus âgés : elle était de 54 % chez les 65-74 ans, de 48 % chez les 75-84 ans et de 41 % chez les 85 ans et plus. On observe la même tendance pour les maisons jumelées et les maisons en rangée.

Un peu plus de 4 personnes de 65 ans et plus sur 10 occupaient un appartement en 2021 (41 %) ; 26 % vivaient dans un immeuble de moins de cinq étages, 8 % vivaient dans un immeuble de cinq étages ou plus et 7 % vivaient dans un duplex. Les personnes âgées étaient plus susceptibles que certains groupes plus jeunes d'habiter un appartement. Plus précisément, elles étaient proportionnellement plus nombreuses à vivre dans un appartement situé dans un immeuble de moins de cinq étages que les personnes de 45-54 ans et de 55-64 ans ; elles étaient également plus nombreuses, en proportion, à vivre dans un appartement faisant partie d'un immeuble de cinq étages ou plus que tous les groupes plus jeunes.

Au-delà de 65 ans, plus une personne est âgée, plus elle est susceptible de vivre en appartement, quel que soit le type. Par exemple, la proportion de personnes vivant dans appartement situé dans un immeuble de moins de cinq étages est de 25 % chez les 65-74 ans, de 28 % chez les 75-84 ans et de 30 % chez les 85 ans et plus. La tendance est similaire pour les appartements situés dans un duplex et ceux situés dans un immeuble de plus de cinq étages.

12. Les indicateurs sur le logement portent sur les personnes vivant en ménage privé, c'est-à-dire dans un logement privé, et non dans un logement collectif (tel qu'une résidence pour aînés (RPA) ou un centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD)). Comme on le précise au chapitre 1 dans la section *Avec qui vivent les personnes âgées ?*, 91 % des personnes de 65 ans et plus vivaient dans un ménage privé en 2021.

Tableau 2.4.1

Type de construction résidentielle selon le groupe d'âge, personnes de 25 ans et plus¹, Québec, 2021

Groupe d'âge	Maison ²				Appartement			Autres ⁴	
	Total	Individuelle non attenante	Jumelée	En rangée	Total	Dans un duplex ³	Dans un immeuble de moins de cinq étages	Dans un immeuble de cinq étages ou plus	
	%								
25-34 ans	46,8	38,7	5,5	2,6	52,3	7,8	38,7	5,8	0,9
35-44 ans	59,8	50,0	6,6	3,3	39,3	7,0	28,4	3,9	0,8
45-54 ans	65,2	55,6	6,4	3,1	33,9	6,7	24,1	3,1	0,9
55-64 ans	65,9	57,7	5,7	2,6	32,9	6,7	22,8	3,4	1,2
65 ans et plus	58,4	51,3	4,8	2,3	40,5	6,8	26,2	7,5	1,1
65-74 ans	61,9	54,3	5,2	2,4	36,9	6,5	24,8	5,5	1,2
75-84 ans	54,5	48,0	4,4	2,1	44,5	6,9	28,1	9,4	1,0
85 ans et plus	46,7	41,3	3,8	1,6	52,6	8,5	29,5	14,5	0,7

1. Vivant en ménage privé.

2. Sont exclues les autres types de maison attenante.

3. Appartement ou plain-pied dans un duplex.

4. Comprend les autres types de maisons attenantes et les logements mobiles.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner des écarts mineurs entre le total et la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

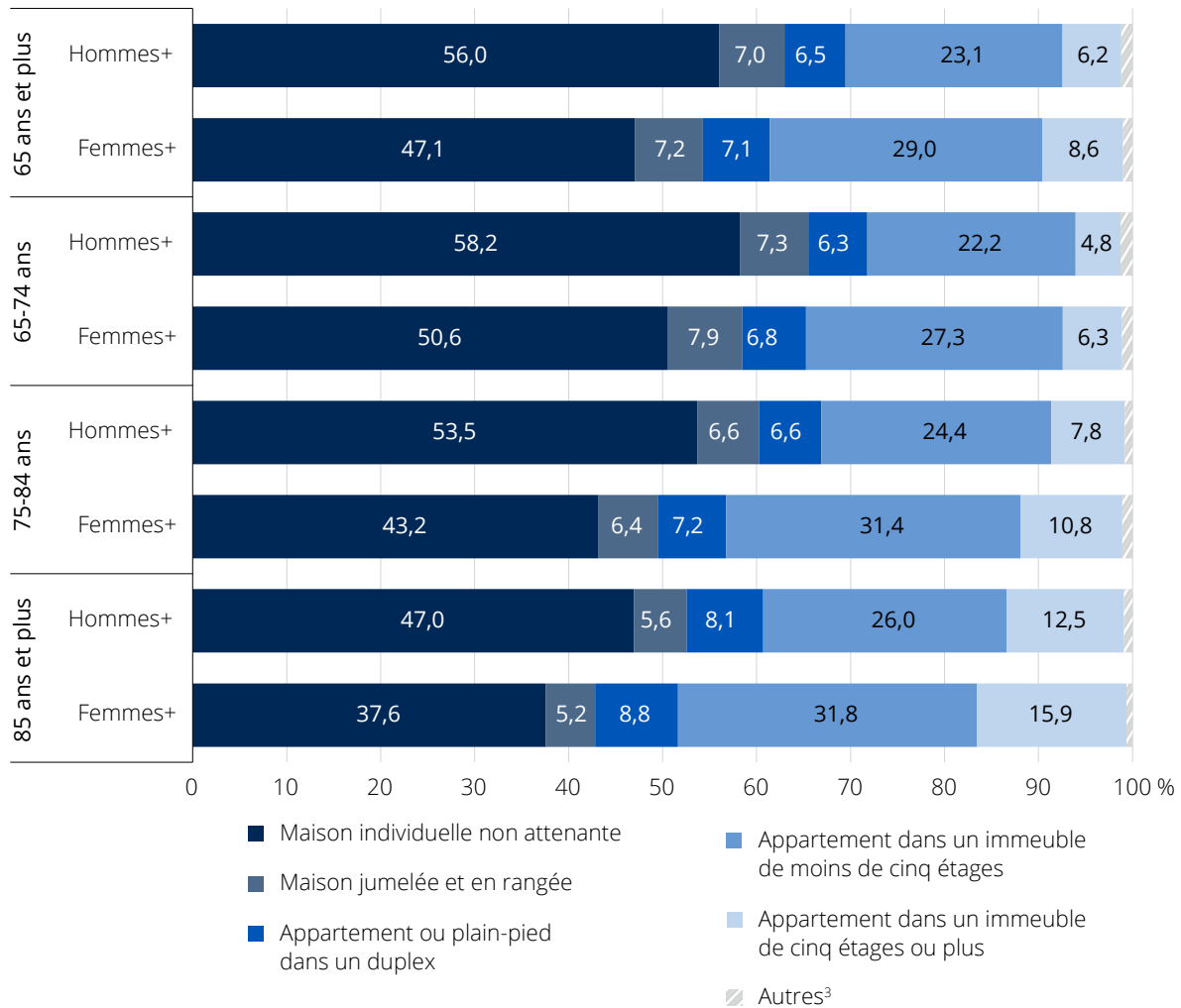
Globalement, les hommes de 65 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes du même âge à vivre dans une maison individuelle non attenante (56 % c. 47 % ; figure 2.4.1). Cette tendance s'observe chez les 65-74 ans (58 % c. 51 %), chez les 75-84 ans (54 % c. 43 %) et chez les 85 ans et plus (47 % c. 38 %).

Inversement, les femmes de 65 ans et plus étaient plus susceptibles que les hommes du même groupe d'âge d'occuper un appartement situé dans un immeuble de moins de cinq étages (29 % c. 23 %), ou un appartement situé dans un immeuble de cinq étages ou plus (9 % c. 6 %). Cet écart observé entre les genres se maintient pour l'ensemble des groupes âgés.

Les proportions d'hommes et de femmes de 65 ans et plus occupant une maison jumelée ou en rangée sont similaires (environ 7 %), tout comme celles de personnes occupant un appartement situé dans un duplex (environ 7 %).

Figure 2.4.1

Type de construction résidentielle selon le groupe d'âge et le genre¹, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2021



1. Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.

2. Vivant en ménage privé.

3. Comprend les autres types de maisons attenantes et les logements mobiles

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Mode d'occupation du logement

En 2021, un peu plus des deux tiers des personnes de 65 ans et plus faisaient partie d'un ménage propriétaire de son logement (69 %) ; près de la moitié n'avaient plus d'hypothèque (48 %), alors que le cinquième en avaient toujours une (20 % ; tableau 2.4.2). La part des personnes de 65 ans et plus faisant partie d'un ménage propriétaire sans hypothèque était plus élevée que celle de tous les autres groupes plus jeunes. Parmi les groupes âgés, cette proportion oscillait entre 47 % et 50 %.

En contrepartie, les personnes appartenant à un ménage propriétaire avec hypothèque étaient proportionnellement moins nombreuses parmi les personnes âgées que parmi les groupes plus jeunes. Leur proportion était de 24 % chez les 65-74 ans et de 15 % chez les 75-84 ans. Chez les 85 ans et plus, seulement 1 personne sur 10 vivait dans un ménage propriétaire avec une hypothèque (11 %).

Près d'un tiers des personnes de 65 ans et plus vivaient dans un ménage locataire en 2021 (32 %). Elles étaient proportionnellement moins nombreuses dans cette situation que les 25-34 ans (49 %) et les 35-44 ans (34 %), mais plus nombreuses que les 45-54 ans (28 %) et les 55-64 ans (26 %). Au-delà de 64 ans, plus les personnes étaient âgées, plus elles étaient nombreuses en proportion à vivre au sein d'un ménage locataire. Cette proportion s'élevait à 29 % chez les 65-74 ans, à 35 % chez les 75-84 ans et à 41 % chez les 85 ans et plus.

Tableau 2.4.2

Mode d'occupation du logement selon le groupe d'âge, personnes de 25 ans et plus¹, Québec, 2021

Groupe d'âge	Personnes vivant dans un ménage propriétaire			Personnes vivant dans un ménage locataire
	Total	Avec hypothèque	Sans hypothèque	
	%			
25-34 ans	51,3 ^a	44,7 ^a	6,6 ^a	48,7 ^a
35-44 ans	66,2 ^a	59,5 ^a	6,7 ^b	33,8 ^a
45-54 ans	72,2 ^a	56,3 ^a	15,9 ^{a,b}	27,8 ^a
55-64 ans	74,2 ^a	39,7 ^a	34,4 ^{a,b}	25,8 ^a
65 ans et plus	68,5 ^a	20,4 ^a	48,1 ^{a,b}	31,5 ^a
65-74 ans	71,5 [†]	24,4 [†]	47,2 [†]	28,5 [†]
75-84 ans	65,1 [†]	15,1 [†]	50,0 ^{†,††}	34,9 [†]
85 ans et plus	58,6 [†]	10,8 [†]	47,8 ^{††}	41,4 [†]

†,†† Pour un mode d'occupation donné, exprime une différence statistique significative entre les sous-groupes de personnes âgées au seuil de 0,01.

a,b Pour un mode d'occupation donné, le même exposant exprime une différence significative entre les groupes au seuil de 0,01.

1. Vivant en ménage privé.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner des écarts mineurs entre le total et la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les hommes de 65 ans et plus étaient plus nombreux en proportion à faire partie d'un ménage propriétaire que les femmes du même groupe d'âge (73 % c. 65 % ; tableau 2.4.3). Cet écart entre les genres s'observe tant chez les ménages propriétaires avec hypothèque (22 % c. 19 %) que chez ceux sans hypothèque (51 % c. 46 %). En ce qui concerne les ménages propriétaires sans hypothèque, l'écart entre les proportions d'hommes et de femmes est faible chez les 65-74 ans (48 % c. 46 %), mais plus important chez les 75-84 ans (54 % c. 47 %) et chez les 85 ans et plus (55 % c. 43 %). L'écart entre les genres pour les personnes en ménage propriétaire avec hypothèque demeure faible pour chacun des groupes.

Inversement, les femmes âgées étaient plus susceptibles d'appartenir à un ménage locataire que les hommes âgés (35 % c. 27 %). Si l'écart entre la proportion de femmes et d'hommes en ménage locataire est de 6 points de pourcentage chez les 65-74 ans, il s'élève à environ 10 points de pourcentage chez les 75-84 ans (40 % c. 30 %) et chez les 85 ans et plus (46 % c. 35 %).

Tableau 2.4.3

Mode d'occupation du logement selon le groupe d'âge et le genre¹, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2021

	65 ans et plus		65-74 ans		75-84 ans		85 ans et plus	
	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+	Hommes+	Femmes+
	%							
Personnes vivant dans un ménage propriétaire	72,5 ^a	64,9 ^a	74,4 ^a	68,9 ^a	70,4 ^a	60,5 ^a	65,5 ^a	54,0 ^a
avec hypothèque	22,0 ^a	19,0 ^a	26,0 ^a	22,9 ^a	16,4 ^a	14,1 ^a	10,4	11,0
sans hypothèque	50,6 ^a	45,9 ^a	48,4 ^a	46,0 ^a	54,0 ^a	46,5 ^a	55,1 ^a	43,0 ^a
Personnes vivant dans un ménage locataire	27,5 ^a	35,1 ^a	25,6 ^a	31,1 ^a	29,6 ^a	39,5 ^a	34,5 ^a	46,0 ^a

a Pour un mode d'occupation et un groupe d'âge donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe.

Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.

2. Vivant en ménage privé.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner des écarts mineurs entre le total et la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

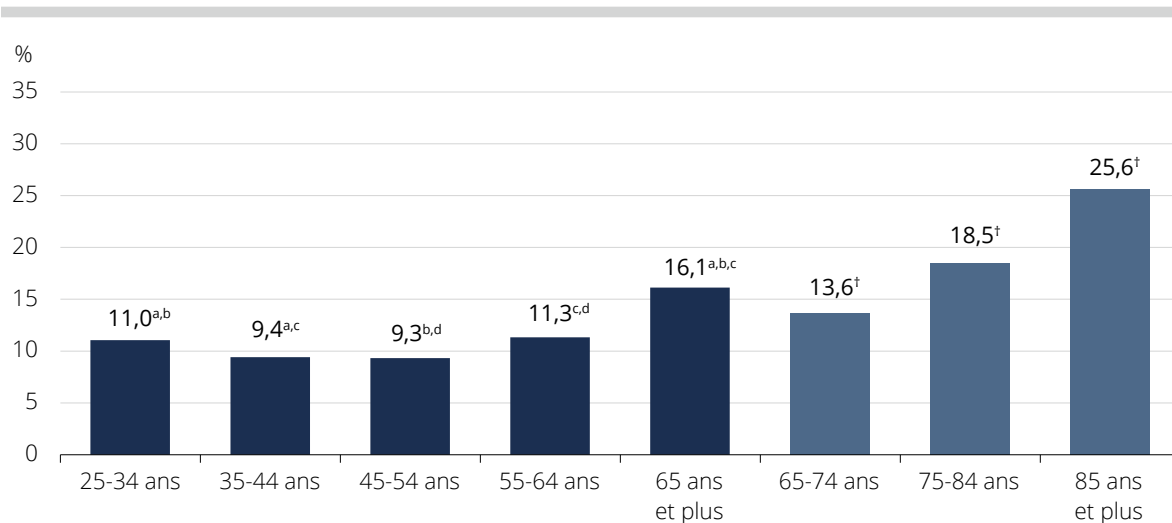
Abordabilité du logement

Au Québec, en 2021, 84 % des personnes âgées vivaient dans un logement abordable, c'est-à-dire dont les coûts d'habitation représentaient moins de 30 % du revenu total de leur ménage. Une proportion de 16 % occupaient toutefois un logement non abordable, ce qui représente environ 256 000 personnes de 65 ans et plus (figure 2.4.2). Cette proportion surpasse celle de tous les groupes plus jeunes. En comparaison, elle varie entre 9 % et 11 % chez les groupes âgés de moins de 65 ans.

La proportion de personnes faisant partie d'un ménage qui occupe un logement non abordable est plus élevée chez les groupes d'ânés d'âge avancé que chez les plus jeunes : elle est de 14 % chez les 65-74 ans, de 19 % chez les 75-84 ans et de 26 % chez les personnes de 85 ans et plus.

Figure 2.4.2

Personnes vivant dans un logement non abordable selon le groupe d'âge, personnes de 25 ans et plus¹, Québec, 2021



† Exprime une différence statistique significative entre les sous-groupes de personnes âgées au seuil de 0,01.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

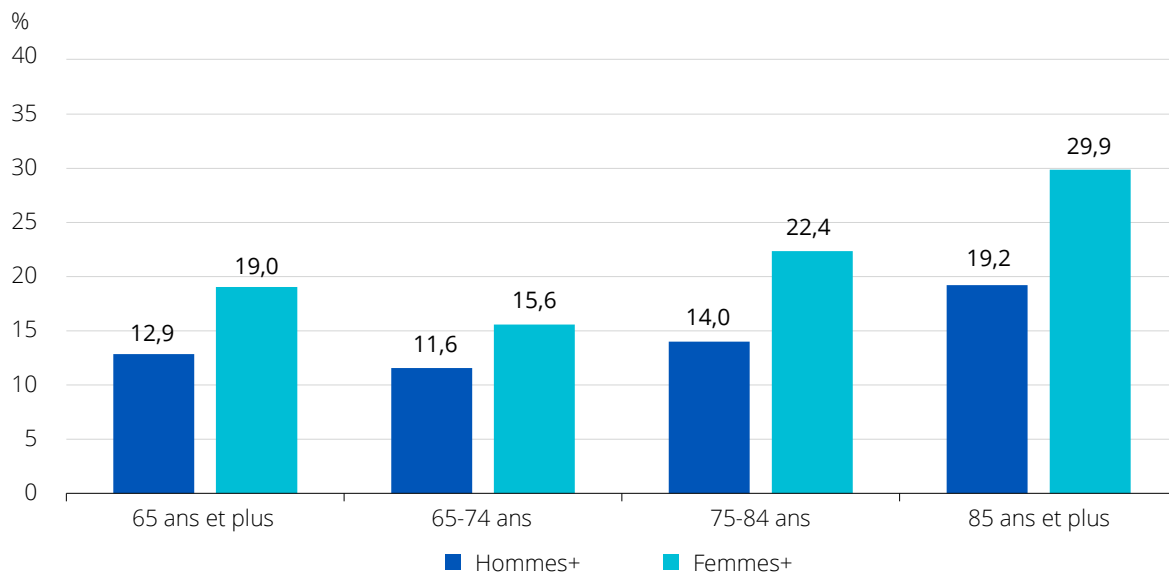
1. Vivant en ménage privé.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2021, chez les personnes âgées, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de faire partie d'un ménage dont le logement était inabordable (19 % c. 13 % ; figure 2.4.3). L'écart entre les genres est de 4 points de pourcentage chez les 65-74 ans (16 % c. 12 %), de 8 points de pourcentage chez les 74-84 ans (22 % c. 14 %) et de 11 points de pourcentage chez les 85 ans et plus (30 % c. 19 %).

Figure 2.4.3

Personnes vivant dans un logement non abordable selon le groupe d'âge et le genre¹, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2021



1. Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.
2. Vivant en ménage privé.

Note : Pour un groupe d'âge donné, les différences entre les hommes et les femmes sont toutes significatives au seuil de 0,01.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Logement acceptable

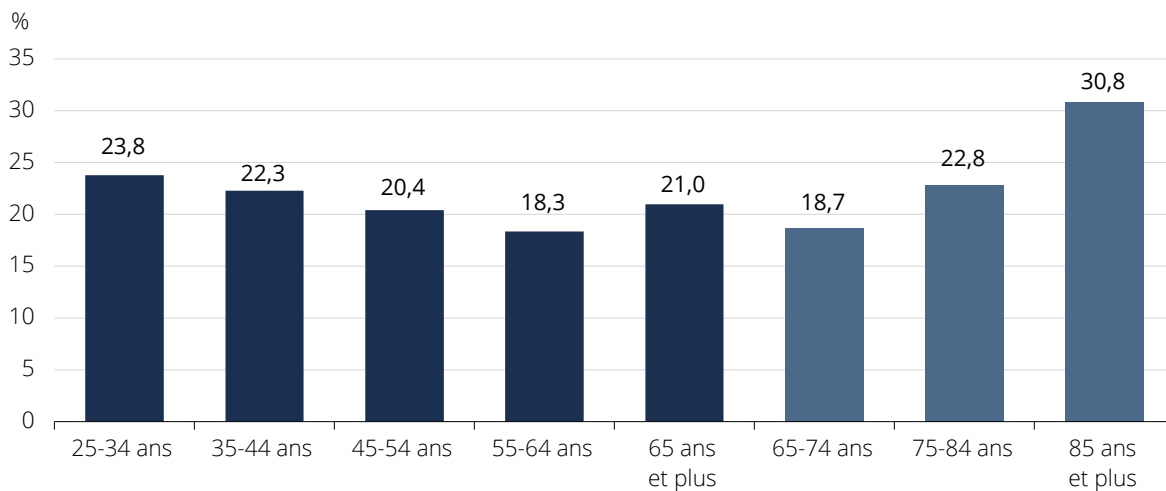
En plus de l'abordabilité, deux autres normes sont généralement utilisées pour vérifier le caractère acceptable d'un logement : celle de la qualité et celle de la taille. On considère qu'un logement respecte la norme de la qualité lorsqu'il ne requiert pas de réparations majeures, et qu'il respecte la norme de la taille lorsque son nombre de chambres à coucher est suffisant compte tenu de la taille et de la composition du ménage. Lorsqu'un logement répond aux trois normes, il est considéré comme acceptable.

Au Québec, environ quatre personnes âgées sur cinq vivaient dans un logement acceptable en 2021. Toutefois, ce n'était pas le cas pour 21 % d'entre elles (figure 2.4.4)¹³. En proportion, les personnes âgées étaient moins nombreuses que les 25-45 ans (24 %) et les 35-44 ans (22 %) à être dans cette situation. En revanche, elles étaient plus susceptibles d'occuper un logement non acceptable que les 45-54 ans et les 55-64 ans (20 % et 18 % respectivement).

Passé 65 ans, plus une personne est âgée, plus elle est susceptible de vivre dans un logement non acceptable. C'est le cas de 19 % des personnes de 65 à 74 ans, de 23 % de celles de 75 à 84 ans et de 31 % de celles de 85 ans et plus.

Figure 2.4.4

Personnes vivant dans logement non acceptable selon le groupe d'âge, personnes de 25 ans et plus¹, Québec, 2021



1. Vivant en ménage privé.

Note : Les différences entre les cinq premiers groupes d'âge sont toutes significatives au seuil de 0,01 ; il en va de même pour celles des sous-groupes des personnes âgées.

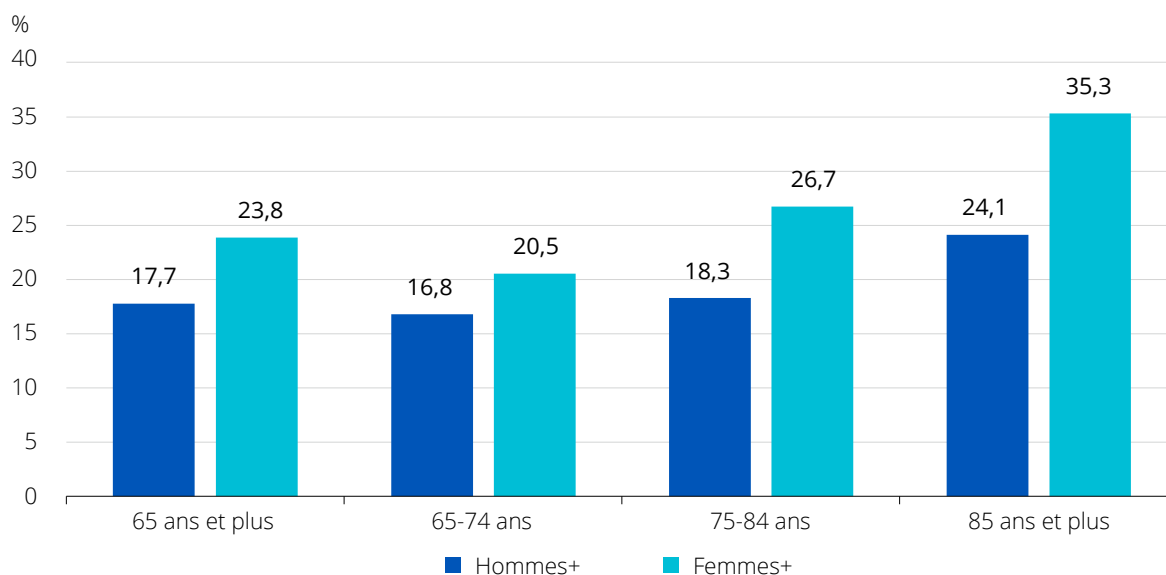
Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

13. Comme nous l'avons mentionné précédemment, 16 % des personnes âgées vivaient dans un logement non abordable en 2021. Environ 2 % vivaient dans un logement de taille non convenable et 4 %, dans un logement ne respectant pas la norme de qualité. Une petite proportion de personnes âgées (1 %) vivaient dans un logement ne respectant pas au moins deux de ces trois normes.

En 2021, les femmes âgées étaient plus susceptibles que les hommes d'occuper un logement ne respectant pas au moins l'une des trois normes d'acceptabilité (24 % c. 18 % ; figure 2.4.5). Chez les 65-74 ans, 3,7 points de pourcentage séparent les proportions de femmes et d'hommes vivant dans un logement non acceptable (21 % c. 17 %). Cet écart est de 8 points de pourcentage chez les 75-84 ans (27 % c. 18 %). Chez les 85 ans et plus, 35 % des femmes occupaient un logement non acceptable contre 24 % des hommes, soit un écart de 11 points.

Figure 2.4.5

Personnes vivant dans un logement non acceptable selon le groupe d'âge et le genre¹, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2021



1. Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.
2. Vivant en ménage privé.

Note : Pour un groupe d'âge donné, les différences entre les hommes et les femmes sont toutes significatives au seuil de 0,01.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

On trouve à la fin du chapitre, dans la section *Tableaux complémentaires*, plusieurs indicateurs de cette section qui sont croisés selon la zone de résidence des personnes âgées (en milieu urbain et dans le reste du Québec).

Concepts et définitions

Revenu

Source : *Enquête canadienne sur le revenu*, Statistique Canada

Revenu médian après impôt (revenu individuel et revenu du ménage ajusté selon sa taille)

Le revenu après impôt correspond à la somme de tous les revenus provenant du marché (c'est-à-dire les revenus de travail et de placements, les pensions de retraite privées, les pensions alimentaires et les autres revenus de sources privées) ainsi que des transferts gouvernementaux, de laquelle on a soustrait l'impôt provincial et fédéral.

Contrairement au revenu individuel, le revenu du ménage ajusté en fonction de sa taille prend en compte les revenus de tous les membres du ménage. La somme de ces revenus est divisée par la racine carrée du nombre de personnes dans le ménage afin de refléter les économies d'échelle dans la consommation. Ce type de revenu pose l'hypothèse d'une mise en commun des revenus des membres du ménage. Le même revenu ajusté est attribué à chacun des membres.

Le revenu médian a été privilégié, car comme il élimine l'influence des valeurs extrêmes, il est plus représentatif de la distribution du revenu au sein des groupes restreints, en particulier les personnes de 65 ans et plus. Les montants sont exprimés en dollars constants de 2020 afin de prendre en compte l'inflation ; les valeurs antérieures à 2020 ont été converties au moyen de l'indice des prix à la consommation d'ensemble pour le Québec.

Sources de revenu

Pension de retraite privée : les paiements peuvent prendre diverses formes : rentes, pensions de retraite ou versements d'un FERR (fonds enregistré de revenu de retraite). Les sommes retirées d'un REER avant l'âge de 65 ans sont considérées comme des retraits d'un REER (elles sont exclues des pensions de retraite), tandis que les montants retirés d'un REER à partir de 65 ans sont assimilés à des pensions de retraite.

Prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec : comprend les prestations d'invalidité, les prestations d'époux(-se) survivant(e) et les prestations pour enfant.

Prestations de la Sécurité de la vieillesse : comprend la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti et l'Allocation du survivant.

Suite à la page 89

Revenu d'emploi : comprend les salaires et traitements avant déductions et le revenu d'un travail autonome.

Revenu de placement : comprend le montant imposable des dividendes (montant réel plus 25 %), les intérêts et les autres revenus de placements tels que les revenus nets de société de personnes et les revenus nets de location.

Taux de faible revenu

Mesure du faible revenu (MFR) : une personne est considérée comme à faible revenu si le revenu de son ménage ajusté selon la taille de celui-ci est inférieur au seuil de référence de la MFR. Ce seuil correspond à la moitié de la médiane du revenu de ménage ajusté de l'ensemble des particuliers, quel que soit leur âge.

Pour le calcul des seuils, les données produites par l'ISQ dans le cas du Québec utilisent le revenu médian québécois, alors que Statistique Canada utilise le revenu médian canadien.

Mesure du panier de consommation (MPC) : la MPC repose sur le coût des biens et des services devant composer le « panier de consommation » qui est jugé essentiel pour qu'une unité familiale comble ses besoins de base. Le coût du panier est ensuite comparé au revenu disponible de l'unité familiale : celle-ci est considérée comme à faible revenu si son revenu familial disponible est inférieur au seuil de référence s'appliquant à elle, compte tenu de la collectivité où elle habite et du nombre de personnes qu'elle comprend. Le statut de faible revenu est attribué à tous les membres de l'unité familiale.

Écart moyen de faible revenu

Cet écart fournit une appréciation de la distance qui sépare les personnes considérées comme à faible revenu et le seuil de faible revenu s'appliquant à elles (que ce soit selon la MFR ou la MPC). En proportion, il varie entre 0, situation où tous les effectifs à faible revenu ont un revenu tout près du seuil, et 100 %, situation où tous les effectifs ont un revenu nul.

L'indicateur, dont l'univers est restreint au sous-groupe des personnes à faible revenu, mesure donc la moyenne des différences entre le seuil du faible revenu de référence et le revenu de ménage ajusté des personnes à faible revenu, différences exprimées comme fractions de ce seuil.

Quintiles de revenu

Les quintiles de revenu sont obtenus en classant en ordre croissant les revenus de l'ensemble des personnes de 16 ans et plus en cinq groupes égaux, lesquels représentent chacun 20 % du total de la population. Les quintiles présentés ici ont été déterminés en fonction du revenu de ménage ajusté après impôt.

Suite à la page 90

Coefficient de Gini

Ce coefficient est une mesure d'inégalité de la distribution des revenus au sein d'un groupe. Il s'agit d'un nombre de 0 à 100, où 0 représente l'égalité parfaite entre les membres du groupe (revenu identique pour tous) et 100, l'inégalité parfaite (tout le revenu du groupe étant détenu par un seul membre). Le calcul du coefficient est basé sur le revenu après impôt du ménage ajusté selon sa taille. Dans le calcul du coefficient de Gini, une correction a été appliquée aux revenus : les revenus négatifs ont été ramenés à 0. Lorsqu'une distribution comprend un certain nombre d'observations dont le revenu est négatif (comme c'est le cas de toute distribution du revenu des particuliers, en général, en raison de la présence de déficits), le coefficient de Gini perd son caractère d'échelle standard variant de 0 à 1. La correction apportée a pour but de restaurer cette propriété.

Avoirs et dettes

Source : *Enquête sur la sécurité financière*, Statistique Canada

Les résultats portent sur les unités familiales (ou familles), ce qui comprend les personnes seules et les familles économiques. Une famille économique est un groupe de deux personnes ou plus qui vivent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Les familles âgées sont celles dont le principal soutien économique, soit la personne dont le revenu avant impôt est le plus élevé de la famille, a 65 ans ou plus.

Valeurs médianes des avoirs, des dettes et de l'avoir net

Les valeurs médianes des avoirs, des dettes et de l'avoir net ont été calculées parmi les familles âgées qui détiennent un avoir ou une dette, c'est-à-dire lorsque le montant de cet avoir ou de cette dette est différent de zéro. Les montants sont exprimés en dollars constants de 2019 ; les valeurs nominales pour 2009 ont été converties au moyen de l'indice des prix à la consommation d'ensemble pour le Québec.

Description des catégories d'avoirs et de dettes et de l'avoir net

Avoirs : avoirs financiers dans les régimes de retraite privés ; avoirs financiers hors des régimes de retraite privés ; avoirs non financiers ; valeur nette des entreprises de la famille.

- **Avoirs financiers dans les régimes de retraite privés :** avoirs dans les régimes enregistrés d'épargne-retraite (REER), les fonds enregistrés de revenu de retraite (FERR), les comptes de retraite immobilisés (CRI) et autres, et les régimes de retraite offerts par l'employeur (régimes complémentaires de retraite).
- **Avoirs financiers hors des régimes de retraite privés :** dépôts dans des institutions financières, avoirs dans les fonds d'investissement, actions négociées en bourse, obligations d'épargne et débentures, comptes d'épargne libre d'impôt (CELI) et autres avoirs financiers.

Suite à la page 91

- **Avoirs non financiers** : valeur de la résidence principale, d'autres biens immobiliers, de véhicules et d'autres avoirs non financiers.
- **Valeur nette des entreprises de la famille** : montant estimé qui serait versé si toutes les entreprises des membres d'une famille étaient vendues, après déduction de toutes dettes impayées.

Dettes : valeur de l'hypothèque et des dettes de consommation.

- **Hypothèque** : hypothèque de la résidence principale et hypothèque des autres biens immobiliers.
- **Dettes de consommation** : montants associés aux marges de crédit, aux cartes de crédit, au crédit à tempérament, aux prêts étudiants, aux prêts automobiles et aux autres dettes.

Avoir net : montant résiduel lorsque les dettes totales sont soustraites des avoirs totaux.

Consommation

Source : *Enquête sur les dépenses des ménages* (EDM), Statistique Canada.

Les résultats portent sur les ménages. Ceux-ci sont constitués de personnes occupant un même logement. La personne de référence pour le ménage est celle qui est principalement responsable de sa gestion financière (par exemple celle qui paie le loyer, les versements hypothécaires, les taxes foncières et l'électricité). Le classement des ménages dans un groupe d'âge est fait selon l'âge de la personne de référence.

Précisions sur les indicateurs

Dépense moyenne : mesure calculée par rapport à tous les ménages, y compris ceux n'ayant pas effectué de dépenses pour un poste donné.

Coefficient budgétaire : rapport entre la dépense moyenne pour un poste donné et la dépense totale moyenne.

Composition de certains postes de dépenses

Logement : dépenses afférentes au logement principal, qu'il soit loué ou qu'il appartienne au ménage (loyer ou hypothèque, entretien et réparation, primes d'assurances, etc.) ; dépenses afférentes à tous les autres logements (tels que les résidences secondaires).

Dépenses alimentaires : aliments achetés au magasin et au restaurant.

Transport : dépenses afférentes au transport privé (achat d'un véhicule, entretien, réparation, utilisation) et au transport public (utilisation de l'autobus, du métro, du taxi, etc.).

Suite à la page 92

Dépenses courantes : communications, aide domestique et autres services d'entretien ménager, dépenses pour les animaux domestiques, produits et équipement de nettoyage, articles en papier, en plastique et en aluminium, fournitures de jardinage et autres services, autres accessoires pour la maison et garde d'enfants.

Soins de santé : frais directs de soins de santé payés par le ménage (médicaments, soins dentaires, services de soins de santé, etc.) et primes pour les régimes privés d'assurance maladie.

Loisirs : matériel de loisirs et services connexes (équipement sportif, consoles de jeux vidéo, matériel d'art et d'artisanat, etc.), matériel et services de divertissement au foyer (équipement audio et systèmes de cinéma maison, etc.), services de loisirs (cinéma, forfaits voyage, etc.), véhicules récréatifs et services connexes.

Pour de l'information sur l'ensemble des postes de dépenses de l'enquête, consultez le document [*Description des postes de dépenses et collecte de données selon l'année, Enquête sur les dépenses des ménages, 2017 et 2019.*](#)

Logement

Source de données : *Recensement de la population de 2021*, Statistique Canada

Mode d'occupation du logement : indique si le ménage dont fait partie une personne détient ou loue son logement. Un ménage est considéré comme propriétaire si l'un de ses membres possède le logement, même si celui-ci est encore hypothéqué. Les ménages propriétaires sont d'ailleurs classés en deux catégories : avec hypothèque et sans hypothèque. Un ménage est considéré comme locataire lorsqu'aucun de ses membres n'est propriétaire du logement, qu'un loyer en argent soit versé ou non.

Abordabilité du logement : réfère à la proportion du revenu mensuel total moyen avant impôt du ménage qui est déboursé pour couvrir les frais de logement mensuels moyens. Ces frais englobent, s'il y a lieu, les paiements hypothécaires, le loyer, l'impôt foncier, les charges de copropriété ainsi que les frais d'électricité, de chauffage et d'eau, et les autres services municipaux. On considère qu'un ménage occupe un logement non abordable si 30 % ou plus de son revenu total moyen est consacré aux frais de logement.

Suite à la page 93

Logement acceptable : un logement est considéré comme acceptable s'il respecte les trois normes d'acceptabilité (qualité, taille et abordabilité) établies par la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

La norme de qualité n'est pas respectée si, du point de vue de l'occupant, le logement nécessite des réparations majeures, ce qui comprend les réparations à la plomberie et aux installations électriques, ainsi que les réparations structurelles du bâtiment (murs, sol ou plafond).

La norme de taille n'est pas respectée si le logement ne compte pas suffisamment de chambres à coucher pour répondre aux besoins du ménage, compte tenu de sa taille et de sa composition, et d'après les recommandations de la Norme nationale d'occupation. Par définition, les personnes vivant seules occupent un logement de taille convenable.

Un logement est considéré comme non abordable si 30 % ou plus du revenu total du ménage sont consacrés aux frais d'habitation (voir plus haut *Abordabilité du logement*).

Sources de données

Enquête canadienne sur le revenu (ECR), Statistique Canada

L'ECR collige des renseignements sur le revenu et les sources de revenu des personnes vivant au Canada. L'enquête exclut les personnes vivant dans les territoires, les réserves et dans d'autres peuplements autochtones des provinces, ainsi que les pensionnaires d'établissements institutionnels et les ménages situés dans des régions extrêmement éloignées où la densité de population est très faible. À noter que l'ECR a remplacé l'*Enquête sur la dynamique du travail et du revenu* (EDTR) en 2012 ; les données de l'EDTR ont été utilisées pour les résultats des années 2005 à 2011.

Pour en savoir davantage : [*Enquête canadienne sur le revenu*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir des fichiers de microdonnées de l'ECR et de l'EDTR qui sont dans les centres de données de recherche (CDR).

Suite à la page 94

Enquête sur la sécurité financière (ESF), Statistique Canada

L'ESF a pour but de collecter des renseignements sur les avoirs et les dettes des familles canadiennes. La population cible comprend les familles provenant des dix provinces. Les personnes qui vivent dans un logement collectif sont exclues de l'enquête, de même que celles vivant dans les territoires, les réserves et les autres établissements autochtones.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sur la sécurité financière*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir des fichiers de microdonnées de l'ESF qui sont dans les centres de données de recherche (CDR).

Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), Statistique Canada

L'EDM collige des renseignements détaillés sur les dépenses des ménages, de même que sur certaines caractéristiques du logement et de l'équipement ménager. L'enquête combine l'utilisation d'une entrevue et d'un journal de déclaration de dépenses. Les personnes qui vivent dans des établissements institutionnels ne font pas partie du champ de l'enquête, de même que les membres des Forces canadiennes vivant dans des camps militaires, les personnes vivant dans les réserves indiennes, et les personnes vivant dans des établissements religieux.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sur les dépenses des ménages*](#)

Les résultats présentés reposent sur des compilations effectuées par Statistique Canada à la demande de l'Institut de la statistique du Québec.

Recensement de la population, Statistique Canada

Les indicateurs de logement présentés dans ce chapitre proviennent de l'édition 2021 du recensement. Le premier, portant sur le type de construction résidentielle, provient des « données intégrales » du recensement, c'est-à-dire celles qui ont été colligées à l'aide du questionnaire court du recensement, administré à l'ensemble de la population canadienne. Il couvre toutefois uniquement les personnes vivant en ménage privé.

Les autres indicateurs, soit le mode d'occupation du logement et le caractère abordable et acceptable de celui-ci, sont tirés des « données échantillon » du recensement, colligées à l'aide du questionnaire long, administré à 25 % de la population vivant en ménage privé. Plus précisément, ils couvrent les personnes faisant partie d'un ménage dont le revenu total est supérieur à zéro qui vivent dans un logement non agricole et hors réserve.

Pour en savoir davantage : [*Recensement de la population*](#)

Les résultats présentés reposent sur des compilations effectuées par Statistique Canada à la demande de l'Institut de la statistique du Québec, à l'exception de l'indicateur portant sur le type de construction résidentielle, pour lequel les données du tableau 98-10-0042-01 diffusé par Statistique Canada ont été utilisées.

Précisions méthodologiques

Des tests statistiques ont été effectués pour les indicateurs de ce chapitre (sauf celui sur le type de construction résidentielle, qui provient des données intégrales du recensement de la population – voir l'encadré précédent) afin de vérifier si les différences entre les groupes d'âge et entre les hommes et les femmes étaient significatives sur le plan statistique. Le seuil de signification utilisé pour l'ECR, l'ESF et l'EDM est de 0,05, et celui utilisé pour le recensement de la population, de 0,01.

Les données du recensement de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.

Pour plus d'information sur les notions de précision statistique et de différence significative sur le plan statistique, sur la collecte et la diffusion de résultats selon le genre, et sur la couverture des personnes âgées dans les sources de données utilisées, consultez la section [Aspects méthodologiques](#) du présent recueil.

Tableaux complémentaires

Les tableaux qui suivent présentent des résultats croisés selon le type de territoire où vivent les personnes âgées pour certains indicateurs de ce chapitre. Deux modalités sont comparées : le milieu urbain, qui réfère aux secteurs couverts par les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR), et le reste du Québec, qui comprend les secteurs situés hors des RMR et des AR.

Des tests statistiques ont été réalisés afin de vérifier si les différences entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec sont significatives sur le plan statistique pour différents groupes de personnes âgées. Le cas échéant, des exposants accompagnent les résultats dans les tableaux.

S'il n'y a aucun exposant dans un tableau (autre des astérisques référant aux coefficients de variation des estimations), c'est qu'il n'a pas été possible de détecter de différences significatives entre les personnes âgées selon le type de territoire habité.

Revenu

Tableau 2.1

Médiane du revenu individuel après impôt selon le type de territoire, le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	\$		
65 ans et plus	27 873	28 472^a	26 105^a
Groupe d'âge			
65 à 74 ans	29 530	29 832	28 551
75 ans et plus	26 218	27 272 ^a	24 235 ^a
Sexe			
Hommes	34 169	35 405 ^a	31 275 ^a
Femmes	24 119	24 554 ^a	23 078 ^a

a Pour un groupe de personnes donné, exprime une différence significative entre celles vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.2

Sources de revenus selon le type de territoire, le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020

	Total	Groupe d'âge		Sexe	
	65 ans et plus	65 à 74 ans	75 ans et plus	Hommes	Femmes
	%				
SV, SRG et AC ²					
Milieu urbain	94,8 ^a	93,2 ^a	97,1 ^a	93,6 ^a	95,9 ^a
Reste du Québec	97,7 ^a	96,4 ^a	99,9 ^a	97,3 ^a	98,2 ^a
RRQ et RPC ³					
Milieu urbain	95,0	94,3	96,1	96,0	94,2
Reste du Québec	95,4	95,6	95,2	97,0	93,9
Retraite privée					
Milieu urbain	68,5 ^a	65,2 ^a	73,3	71,4	66,1 ^a
Reste du Québec	62,7 ^a	58,9 ^a	69,0	67,1	58,4 ^a
Revenu de placement					
Milieu urbain	43,6	39,4	49,6	45,9	41,7
Reste du Québec	42,8	42,3	43,6	43,3	42,2
Revenu d'emploi					
Milieu urbain	20,6	27,6	10,5	28,6	13,6
Reste du Québec	21,2	29,4	7,8	27,5	15,1

a Pour une source de revenu et un groupe de personnes donnés, exprime une différence significative entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec, au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. SV : sécurité de la vieillesse ; SRG : Supplément du revenu garanti et AC : allocation du survivant.

3. RRQ : Régime de rentes du Québec et RPC : Régime de pensions du Canada.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.3

Taux de faible revenu selon la MFR et la MPC selon le type de territoire, le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020

	MFR (seuil après impôt)		MPC (année de base 2018)	
	Milieu urbain	Reste du Québec	Milieu urbain	Reste du Québec
	%			
65 ans et plus	12,7	15,0	2,4*	1,8*
Groupe d'âge				
65 à 74 ans	13,1	10,3	3,0*	1,5**
75 ans et plus	12,3 ^a	23,0 ^a	1,6**	2,3**
Sexe				
Hommes	9,4	10,1	1,9**	F
Femmes	15,6	19,9	2,9*	2,3**

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour une mesure de faible revenu et un groupe de personnes données, exprime une différence significative entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec, au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.4

Écart de faible revenu selon la MFR et la MPC, selon le type de territoire, le groupe d'âge et le sexe, personnes âgées de 65 ans et plus¹, Québec, 2020

	MFR (seuil après impôt)		MPC (année de base 2018)	
	Milieu urbain	Reste du Québec	Milieu urbain	Reste du Québec
	%			
65 ans et plus	12,8	10,7	17,4*	27,4*
Groupe d'âge				
65 à 74 ans	14,3	13,2	16,4** a	31,7* ^a
75 ans et plus	10,5*	8,8	20,3**	22,6**
Sexe				
Hommes	15,2*	11,2*	21,1**	26,0**
Femmes	11,6	10,4	15,4*	28,2*

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une mesure de faible revenu et un groupe de personnes données, exprime une différence significative entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec, au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.5

Distribution des personnes âgées¹ entre les quintiles de revenu² selon le type de territoire, le groupe d'âge et le sexe, Québec, 2020

	Total	Groupe d'âge		Sexe	
	65 ans et plus	65 à 74 ans	75 ans et plus	Hommes	Femmes
%					
Premier quintile					
Milieu urbain	34,7 ^a	29,4	42,2 ^a	28,5 ^a	40,0
Reste du Québec	40,4 ^a	31,7	54,8 ^a	36,5 ^a	44,3
Deuxième quintile					
Milieu urbain	21,6	21,1	22,3	22,3	21,0
Reste du Québec	24,5	26,6	21,0	25,4	23,5
Troisième quintile					
Milieu urbain	20,4	23,5	16,1	23,1	18,1
Reste du Québec	17,9	21,1	12,6*	19,1	16,7
Quatrième quintile					
Milieu urbain	13,4	15,1	11,1	14,8	12,2
Reste du Québec	11,6	13,5	8,5*	13,1	10,2
Cinquième quintile					
Milieu urbain	9,9 ^a	11,0	8,3*	11,3 ^a	8,7
Reste du Québec	5,6* ^a	7,1*	F	5,9* ^a	5,3*

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour un quintile de revenu et un groupe de personnes donnés, exprime une différence significative entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec, au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Définis sur la base du revenu du ménage ajusté selon sa taille, après impôt.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Logement

Tableau 2.6

Mode d'occupation du logement selon le type de territoire, le groupe d'âge et le genre¹, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2021

	Total	Groupe d'âge			Genre	
	65 ans et plus	65-74 ans	75-84 ans	85 ans et plus	Hommes+	Femmes+
		%				
Personnes vivant dans un ménage propriétaire						
Milieu urbain	65,3 ^a	68,3 ^a	62,1 ^a	56,2 ^a	69,4 ^a	61,9 ^a
Reste du Québec	79,8 ^a	82,6 ^a	76,4 ^a	69,0 ^a	82,8 ^a	76,7 ^a
Personnes vivant dans un ménage propriétaire avec une hypothèque						
Milieu urbain	20,1	24,1	15,1	10,8	21,7	18,9
Reste du Québec	21,3	25,2	15,5	10,6	22,9	19,7
Personnes vivant dans un ménage propriétaires sans hypothèque						
Milieu urbain	45,2 ^a	44,2 ^a	47,1 ^a	45,3 ^a	47,7 ^a	43,0 ^a
Reste du Québec	58,5 ^a	57,4 ^a	60,9 ^a	58,4 ^a	59,9 ^a	57,0 ^a
Personnes vivant dans un ménage locataire						
Milieu urbain	34,7 ^a	31,7 ^a	37,9 ^a	43,8 ^a	30,6 ^a	38,1 ^a
Reste du Québec	20,2 ^a	17,4 ^a	23,6 ^a	31,0 ^a	17,2 ^a	23,3 ^a

a Pour un mode d'occupation et un groupe de personnes donnés, exprime une différence significative entre celles vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec, au seuil de 0,01.

1. Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.

2. Vivant en ménage privé.

Note : L'arrondissement des données peut entraîner des écarts mineurs entre le total et la somme des parties.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.7

Personnes vivant dans un logement non abordable selon le type de territoire, le groupe d'âge et le genre¹, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2021

	Milieu urbain	Reste du Québec
	%	
65 ans et plus	18,0^a	9,4^a
Genre		
Hommes+	14,3 ^a	8,0 ^a
Femmes+	21,2 ^a	10,7 ^a
Groupe d'âge		
65-74 ans	15,1 ^a	8,6 ^a
75-84 ans	20,6 ^a	10,2 ^a
85 ans et plus	28,5 ^a	13,2 ^a

- a Pour un groupe de personnes donné, exprime une différence significative entre celles vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec, au seuil de 0,01.
1. Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.
2. Vivant en ménage privé. Sont exclues les personnes faisant partie de ménages agricoles, vivant dans une réserve ou dont le revenu total du ménage est négatif.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 2.8

Personnes vivant dans un logement non acceptable selon le type de territoire, le groupe d'âge et le genre¹, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2021

	Milieu urbain	Reste du Québec
	%	
65 ans et plus	22,8^a	14,5^a
Genre		
Hommes+	19,1 ^a	13,3 ^a
Femmes+	25,9 ^a	15,9 ^a
Groupe d'âge		
65-74 ans	20,1 ^a	13,9 ^a
75-84 ans	24,9 ^a	14,8 ^a
85 ans et plus	33,5 ^a	19,2 ^a

- a Pour un groupe de personnes donné, exprime une différence significative entre celles vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec, au seuil de 0,01.
1. Les données du Recensement de la population de 2021 ont été diffusées selon le genre des personnes plutôt que selon leur sexe. Les catégories Hommes+ et Femmes+ signifient que les personnes non binaires, soit celles qui ne s'identifient pas exclusivement comme un homme ou une femme, ont été réparties entre les hommes et les femmes.
2. Vivant en ménage privé. Sont exclues les personnes faisant partie de ménages agricoles, vivant dans une réserve ou dont le revenu total du ménage est négatif.

Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3

Travail et retraite

3.1 Travail

3.2 Retraite

3.1 Travail^{1,2}

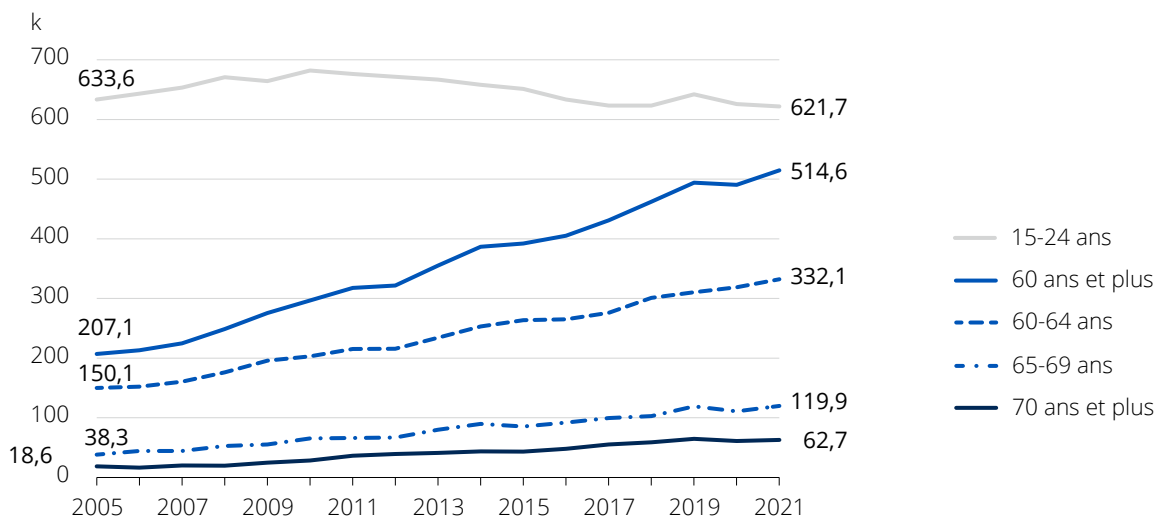
Population active

En 2021 au Québec, on estime qu'il y avait quelque 515 000 personnes âgées de 60 ans et plus dans la population active, c'est-à-dire la population en emploi ou au chômage (figure 3.1.1). Environ les deux tiers de ces personnes avaient entre 60 et 64 ans (332 100, soit 64 % du groupe). La population active chez les 65-69 ans comptait 119 900 personnes (23 % du groupe) alors que celle des personnes âgées de 70 ans et plus était d'environ 62 700 (12 %). En comparaison, la population active chez les 15-24 ans totalisait 621 700 personnes en 2021. Globalement, pour l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, on estime la population active du Québec à environ 4 547 500 personnes en 2021.

Entre 2005 et 2021, la population active chez les 60 ans et plus s'est accrue d'environ 308 000 personnes (+ 149 %), tandis qu'aucune variation statistiquement significative n'est observée pour les 15-24 ans. Sur la période, la croissance de la population active a atteint près de 182 000 chez les 60-64 ans et 126 000 chez les 65 ans et plus. Dans ce dernier cas, la population active a doublé entre 2005 et 2021.

Figure 3.1.1

Évolution de la population active chez les 15-24 ans et chez les 60 ans et plus selon le groupe d'âge, Québec, 2005-2021¹



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Les indicateurs réfèrent généralement au groupe des personnes de 60 ans et plus, au sein duquel est effectué un découpage plus fin. Ce critère d'âge a été retenu afin de mieux capter la transition travail-retraite et de voir l'évolution de la participation des personnes âgées de 60 ans et plus au marché du travail.
2. Les données présentées ne tiennent pas compte de la révision historique apportée à l'EPA le 30 janvier 2023 par Statistique Canada.

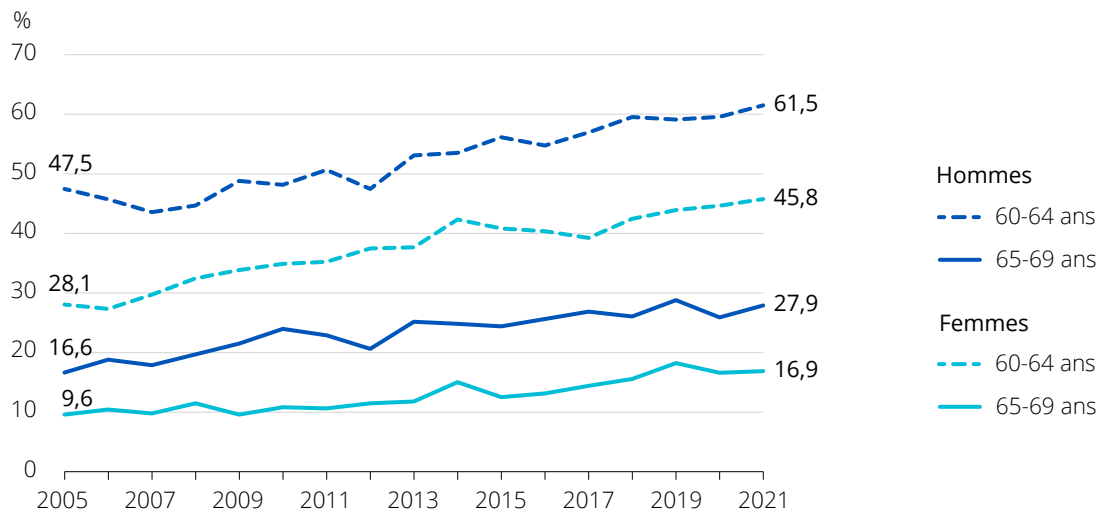
Taux d'activité

Le taux d'activité exprime le nombre de personnes faisant partie de la population active au sein d'un groupe donné, en pourcentage du nombre total de personnes constituant ce groupe. En 2021, le taux se fixait à 61 % chez les hommes de 60 à 64 ans (figure 3.1.2). Il était plus élevé que celui des femmes du même groupe d'âge (46 %). Chez les 65-69 ans, le taux d'activité s'établissait à 28 % chez les hommes et à 17 % chez les femmes.

Entre 2005 et 2021, le taux d'activité des hommes de 60 à 64 ans a augmenté de 14 points de pourcentage, alors que celui des femmes s'est accru de 18 points. Chez les personnes de 65 à 69 ans, le taux a progressé de 11 points sur la période pour les hommes, tandis que celui des femmes a augmenté de 7 points.

Figure 3.1.2

Évolution du taux d'activité chez les 60-64 ans et chez les 65-69 ans, selon le sexe, Québec, 2005-2021¹



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

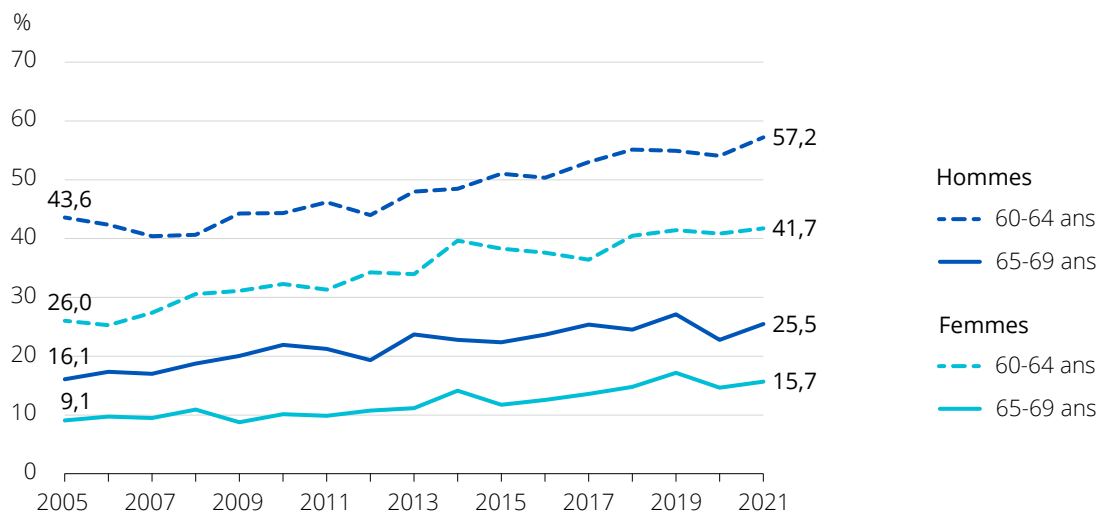
Taux d'emploi

En 2021, la proportion de personnes en emploi, c'est-à-dire de personnes travaillant à titre d'employé ou de travailleur autonome, s'élevait à 57 % chez les hommes de 60 à 64 ans et à 42 % chez les femmes du même âge (figure 3.1.3). Chez les personnes de 65 à 69 ans, le taux d'emploi des hommes était de 25 % et celui des femmes, de 16 %.

À l'instar du taux d'activité, le taux d'emploi chez les personnes de 60 à 69 ans a augmenté entre les années 2005 et 2021. Chez les hommes, les taux ont progressé de 14 points de pourcentage chez les 60-64 ans et de 9 points chez les 65-69 ans. Les résultats chez les femmes indiquent des hausses respectives de 16 et de 7 points de pourcentage pour la période.

Figure 3.1.3

Évolution du taux d'emploi chez les 60-64 ans et chez les 65-69 ans, selon le sexe, Québec, 2005-2021¹



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

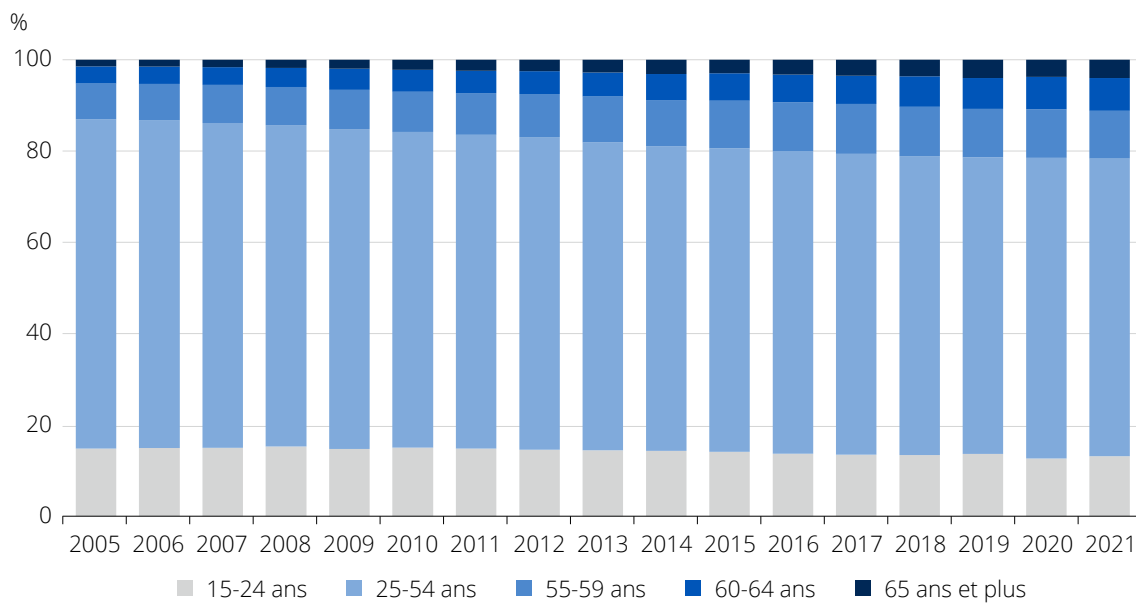
Part des personnes de 60 ans et plus dans l'emploi total

En 2021, la part des personnes de 60 ans et plus dans le total des personnes en emploi au Québec se situait à 11 %, soit une proportion semblable à celle des 55 à 59 ans. Plus précisément, la part des 60-64 ans s'élevait à environ 7 %, tandis que celle des 65 ans et plus était de 4,0 % (figure 3.1.4). La majorité des personnes en emploi faisaient partie du groupe des 25-54 ans (65 %) ; les jeunes de 15-24 ans comptaient pour 13 % de la population en emploi et les personnes de 55 à 59 ans, pour 11 %.

Entre 2005 et 2021, la part des personnes de 60 ans et plus dans le total de l'emploi a augmenté de 6 points de pourcentage, tandis que celle des personnes de 25 à 54 ans a diminué de 7 points. La part des plus jeunes a peu changé sur la période. Ces résultats montrent que la population en emploi vieillit au fil du temps au Québec.

Figure 3.1.4

Évolution de la part de l'emploi selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus en emploi¹, Québec, 2005-2021



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Emploi à temps partiel

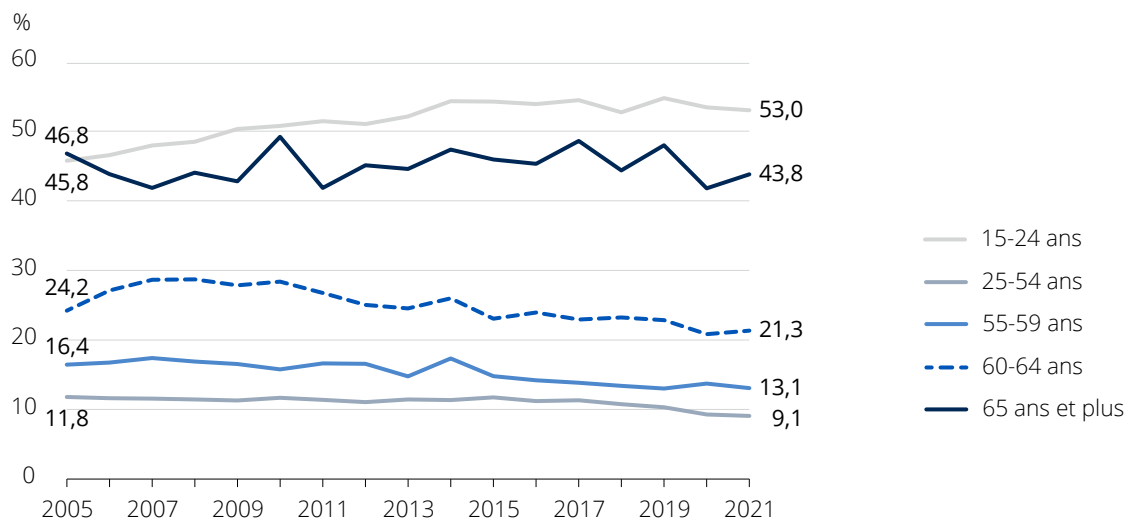
En 2021, 21 % des personnes de 60 à 64 ans qui étaient en emploi travaillaient à temps partiel, c'est-à-dire habituellement moins de 30 heures par semaine (figure 3.1.5). Cette proportion se fixe à 44 % chez les travailleurs de 65 ans et plus. Ainsi, la majorité des personnes âgées qui travaillaient le faisaient à temps plein.

La proportion de travailleurs à temps partiel était sensiblement moins élevée chez les 55-59 ans (13 % en 2021) et chez les 25-54 ans (9 %). Le taux était toutefois supérieur chez les 15-24 ans (53 %) en raison de la combinaison travail-études.

On observe une tendance à la baisse de la part de l'emploi à temps partiel chez les 60-64 ans depuis la fin des années 2000. Cependant, aucune tendance particulière ne se dégage pour les travailleurs de 65 ans et plus à cet égard.

Figure 3.1.5

Évolution de la part d'emploi à temps partiel selon divers groupes d'âge, personnes de 15 ans et plus en emploi¹, Québec, 2005-2021



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

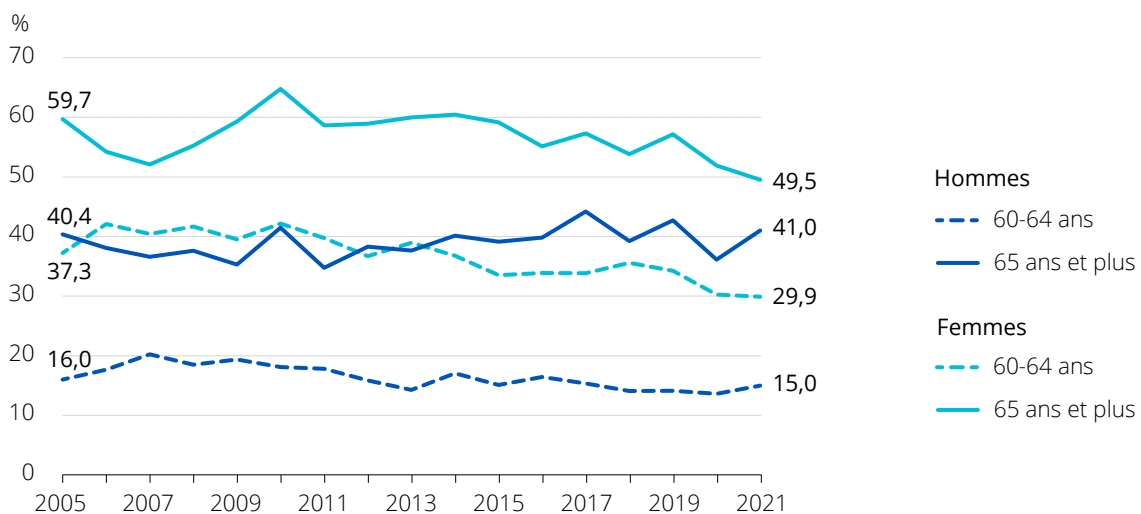
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les personnes en emploi, les femmes de 60 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même âge à travailler à temps partiel. En 2021, 30 % des travailleuses âgées de 60 à 64 ans consacraient généralement moins de 30 heures par semaine à leur travail, comparativement à 15 % pour les hommes (figure 3.1.6). Les proportions de personnes travaillant à temps partiel s'élevaient respectivement à 50 % pour les femmes et à 41 % pour les hommes chez les personnes en emploi de 65 ans et plus.

Les écarts entre les sexes tendent à diminuer au fil du temps. Par exemple, pour le groupe des 60-64 ans, l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à la proportion de personnes à temps partiel parmi celles en emploi était de 21 points de pourcentage en 2005, mais de 15 points en 2021. Cette situation résulte d'une baisse plus marquée du travail à temps partiel chez les femmes que chez les hommes dans ce groupe d'âge au fil des ans.

Figure 3.1.6

Évolution de la part d'emploi à temps partiel selon le sexe, personnes en emploi de 60-64 ans et de 65 ans et plus, Québec, 2005-2021¹



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

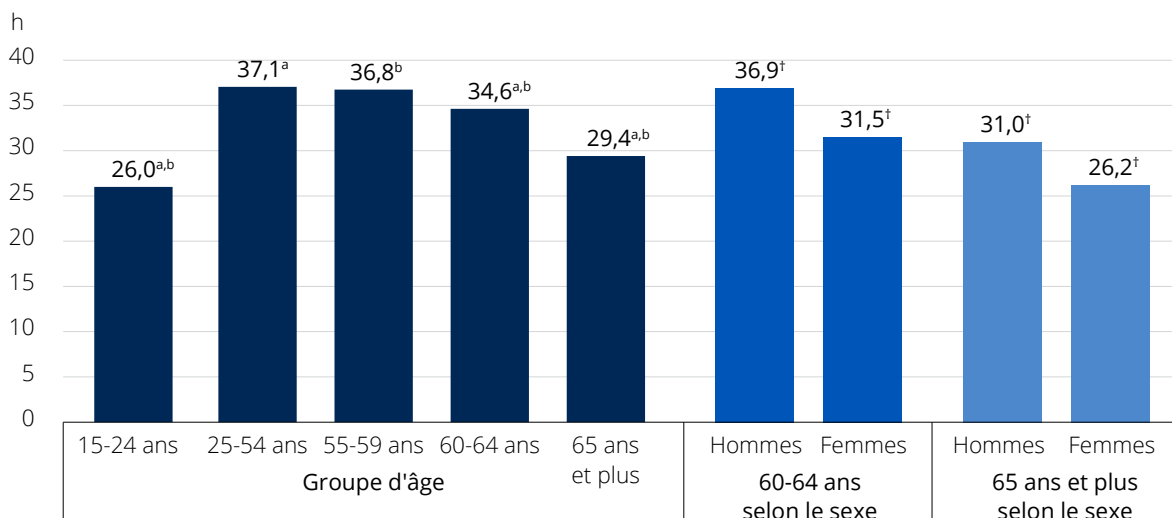
Heures de travail hebdomadaires

En 2021, les personnes de 60 à 64 ans qui étaient en emploi travaillaient habituellement 34,6 heures en moyenne par semaine et celles de 65 ans et plus, 29,4 heures (figure 3.1.7). En comparaison, le nombre moyen d'heures hebdomadaires de travail était de 36,8 chez les 55-59 ans et de 37,1 chez les 25-54 ans. En raison du cumul études-emploi, les plus jeunes avaient un nombre d'heures hebdomadaires habituelles de travail plus faible (26 heures en 2021).

Les hommes de 60-64 ans affichaient un nombre d'heures hebdomadaires habituelles de travail de 36,9 heures en 2021, comparativement à 31,5 heures pour les femmes. Chez les 65 ans et plus, le nombre moyen d'heures habituellement consacrées au travail chaque semaine était également plus élevé chez les hommes que chez les femmes (31,0 heures c. 26,2 heures).

Figure 3.1.7

Moyenne des heures hebdomadaires habituelles de travail selon le groupe d'âge et selon le sexe pour les 60-64 ans et les 65 ans et plus, personnes en emploi, Québec, 2021¹



† Chez les 60-64 ans et les 65 ans et plus, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

a,b Exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

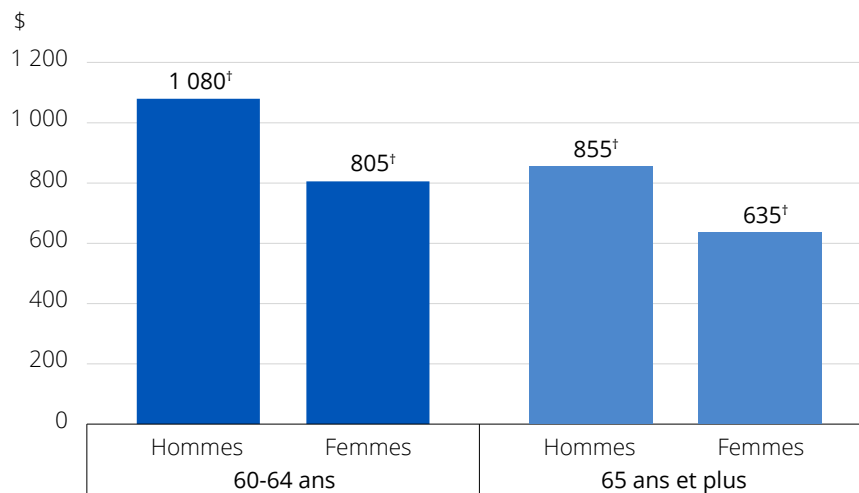
Rémunération hebdomadaire

En 2021, la rémunération hebdomadaire moyenne des employés de 60 à 64 ans était de 1 080 \$ chez les hommes et de 805 \$ chez les femmes (figure 3.1.8)³. Chez les 65 ans et plus, la rémunération hebdomadaire moyenne était de 855 \$ chez les hommes, comparativement à 635 \$ chez les femmes.

Ainsi, pour les deux groupes d'âge, la rémunération hebdomadaire moyenne des femmes a été inférieure à celle des hommes d'environ 25 % en 2021. Cela est à mettre en perspective avec le nombre moyen d'heures de travail moins élevé chez les femmes que chez les hommes. En effet, lorsqu'on tient compte du temps de travail, l'écart entre les sexes est plus faible. Ainsi, le retard de rémunération horaire des femmes par rapport aux hommes était d'environ 15 % et 11 %, respectivement chez les 60-64 ans et les 65 ans et plus, en 2021 (données non illustrées).

Figure 3.1.8

Rémunération hebdomadaire moyenne selon le sexe, employés de 60 à 64 ans et de 65 ans et plus, Québec, 2021¹



† Chez les 60-64 ans et les 65 ans et plus, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

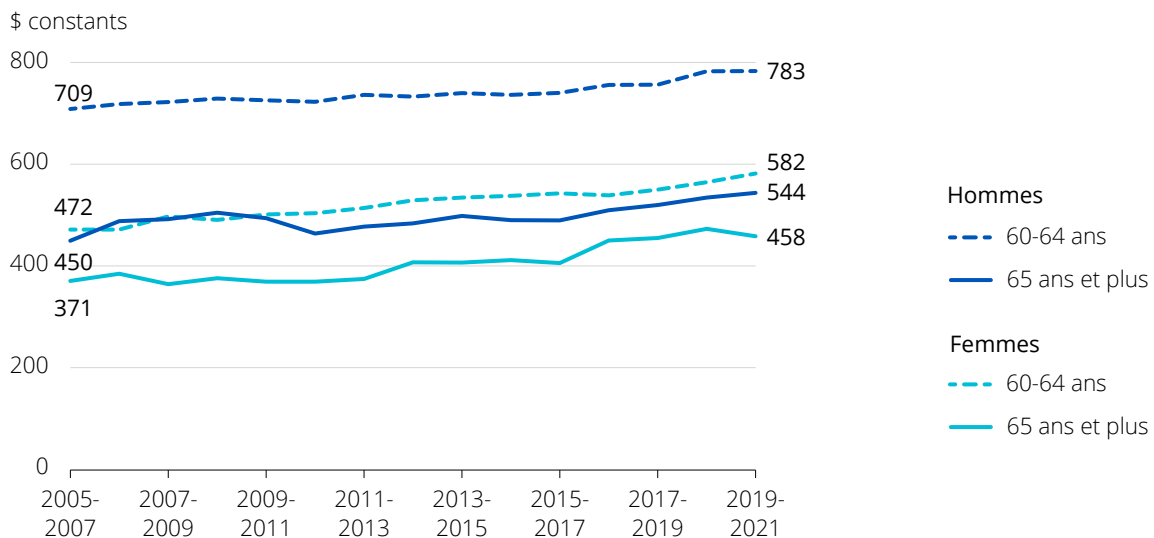
3. Cet indicateur porte sur les employés uniquement ; il ne couvre pas les travailleurs autonomes.

On observe une tendance à la hausse de la rémunération hebdomadaire moyenne réelle des employés de 60-64 ans et de 65 ans et plus au cours de la période 2005-2021 (figure 3.1.9). Soulignons que pour cette analyse temporelle, la valeur de la rémunération a été convertie en dollars constants afin de neutraliser l'effet de l'inflation. De plus, on a eu recours aux moyennes mobiles sur trois ans afin d'atténuer l'effet des variations annuelles, et d'ainsi mieux dégager les tendances.

Chez les hommes de 60 à 64 ans, la rémunération hebdomadaire moyenne réelle s'est accrue de 11 % entre 2005-2007 et 2019-2021 ; l'augmentation a été de 21 % chez les femmes du même groupe d'âge. Pour les employés de 65 ans et plus, la hausse mesurée sur la période était similaire pour les deux sexes, soit de 23 % pour les hommes et de 24 % pour les femmes.

Figure 3.1.9

Évolution de la rémunération hebdomadaire moyenne selon le sexe, employés de 60-64 ans et de 65 ans et plus, en dollars constants (2002=100), moyennes mobiles sur 3 ans, Québec, 2005-2007 à 2019-2021¹



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Statut de travailleur autonome

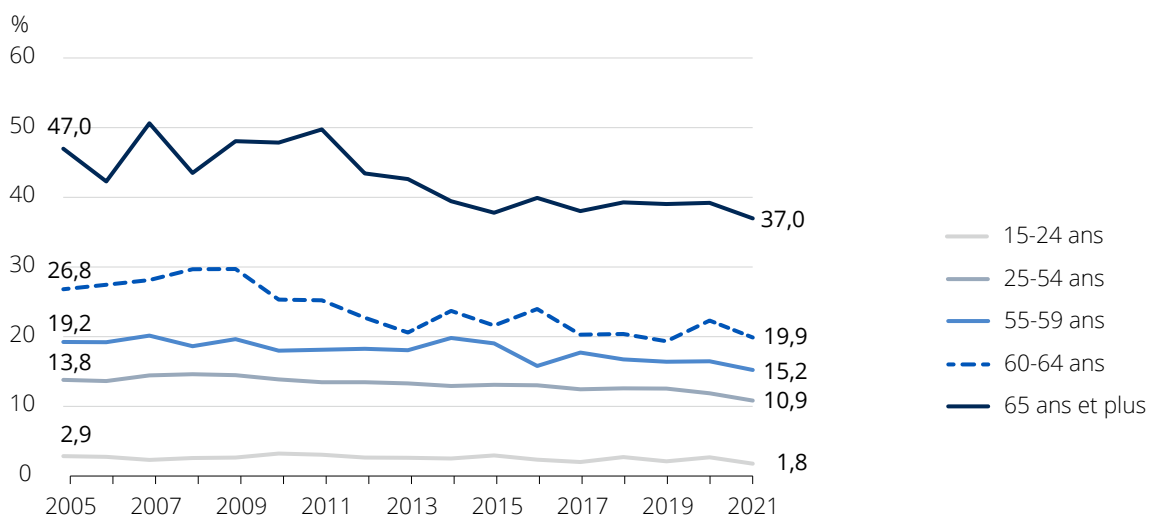
En 2021, 37 % des personnes de 65 ans et plus en emploi étaient des travailleurs autonomes (figure 3.1.10). Ce taux se fixe à environ 20 % chez les personnes de 60 à 64 ans. Il est encore moins élevé pour les groupes d'âge plus jeunes : 15 % chez les 55-59 ans, environ 11 % chez les 25-54 ans et moins de 2 % chez les 15-24 ans.

Entre 2005 et 2021, la part de travailleurs autonomes a diminué pour tous les groupes d'âge. La baisse la plus marquée a eu lieu chez les 65 ans et plus, soit d'environ 10 points de pourcentage. Chez les 60-64 ans, la part a réduit d'environ 7 points, alors que chez les 55-59 ans, la réduction a été de l'ordre de 4 points.

Tout au long de la période, le groupe des 65 ans et plus est le groupe d'âge qui affiche la part de travailleurs autonomes la plus élevée.

Figure 3.1.10

Évolution de la part des travailleurs autonomes dans l'emploi, selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2005-2021



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

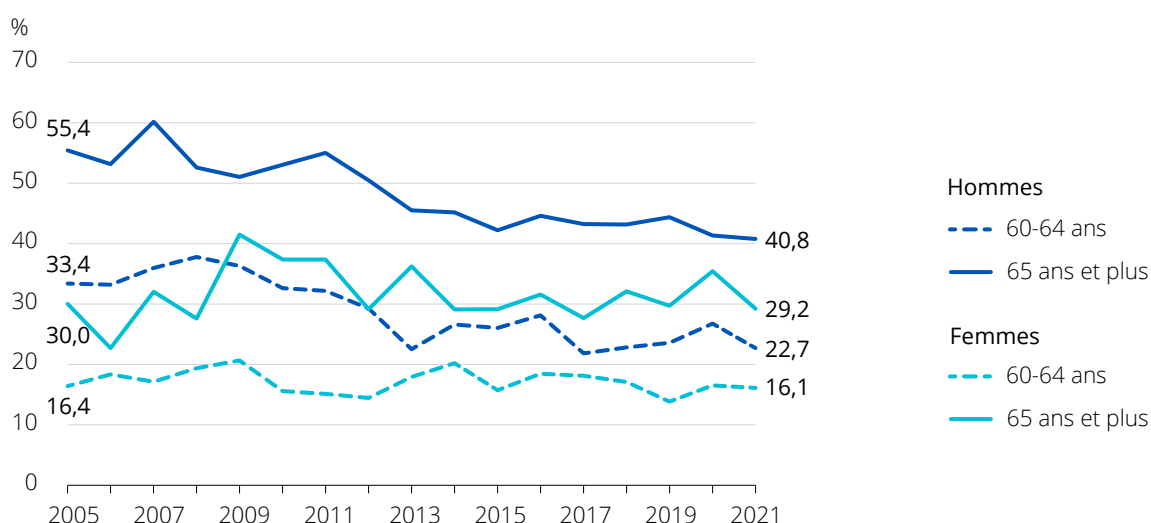
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La part de travailleurs autonomes est toujours plus élevée chez les hommes que chez les femmes, chez les personnes en emploi de 60 à 64 ans et de 65 ans et plus (figure 3.1.11). En 2021, la part atteignait 16 % et 29 % respectivement chez les femmes en emploi de 60 à 64 ans et chez celles de 65 ans et plus. En comparaison, les taux chez les hommes étaient de 23 % et de 41 % respectivement.

Sur la période 2005-2021, seuls les hommes ont connu une baisse de leur part de travailleurs autonomes. Celle-ci est de l'ordre de 15 points de pourcentage chez les 65 ans et plus et d'environ 11 points chez les 60 à 64 ans.

Figure 3.1.11

Évolution de la part des travailleurs autonomes dans l'emploi selon le sexe, personnes de 60 à 64 ans et de 65 ans et plus¹, Québec, 2005-2021



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



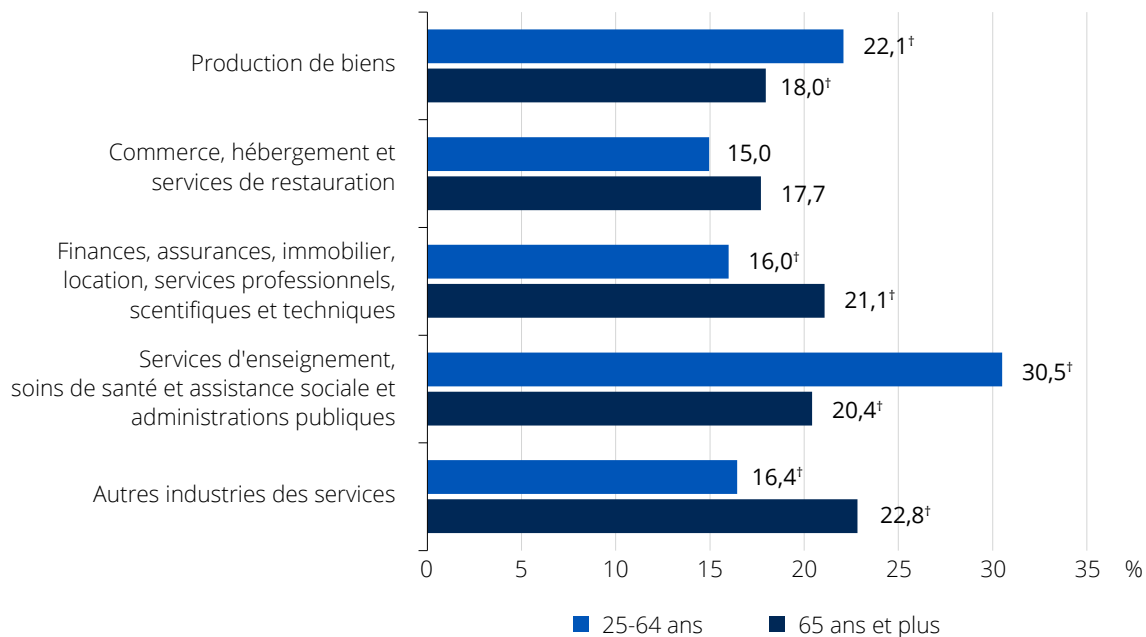
Jeff Sheldon / Unsplash

Industrie

La répartition des emplois selon le regroupement industriel n'est pas la même pour les travailleurs de 65 ans et plus que pour les travailleurs plus jeunes (figure 3.1.12). Ainsi, en 2021, les personnes âgées étaient plus présentes dans les industries de la finance, de l'immobilier, de la location et des services professionnels, scientifiques et techniques que les travailleurs de 25-64 ans (21 % c. 16 %). En contrepartie, elles occupaient en moins grande proportion des emplois dans la production de biens (18 % c. 22 %) et dans les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale et les administrations publiques (21 % c. 31 %). Cependant, elles étaient plus nombreuses en proportion dans les autres industries des services, qui comprennent principalement le transport et l'entreposage, les services aux entreprises, les services relatifs aux bâtiments et les autres services de soutien, et l'information, la culture et les loisirs (23 % c. 16 %).

Figure 3.1.12

Part d'emploi selon le regroupement industriel, personnes en emploi de 25 à 64 ans et de 65 ans et plus, Québec, 2021¹



† Pour un regroupement industriel donné, exprime une différence significative entre les travailleurs de 25 à 64 ans et ceux de 65 ans et plus au seuil de 0,05.

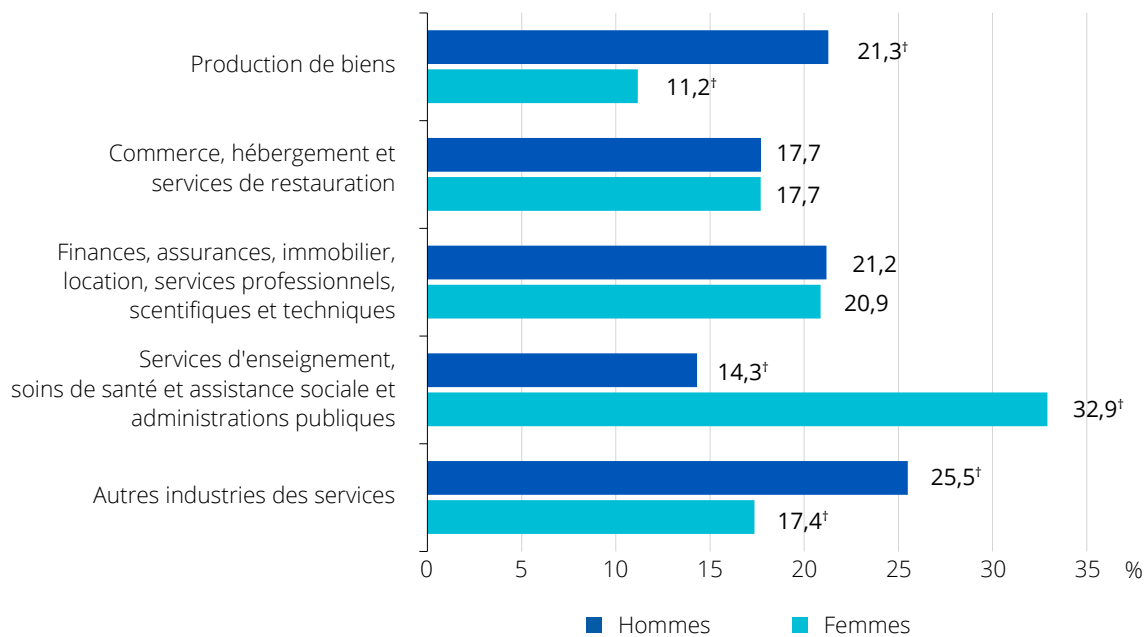
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les résultats selon le sexe chez les 65 ans et plus révèlent également des différences dans la répartition de l'emploi selon l'industrie (figure 3.1.13). Les hommes étaient davantage présents dans la production de biens (21 % c. 11 % pour les femmes en 2021) et les femmes, davantage dans les services d'enseignement, les soins de santé et l'assistance sociale, et les administrations publiques (33 % c. 14 % pour les hommes). De plus, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux dans le regroupement des autres industries des services (26 % c. 17 %), ce qui suppose qu'ils travaillaient dans une plus grande diversité de milieux que les femmes.

Figure 3.1.13

Part d'emploi selon le regroupement industriel et le sexe, personnes en emploi de 65 ans et plus, Québec, 2021¹



[†] Pour un regroupement industriel donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Retraite

La transition du travail vers la retraite peut prendre plusieurs formes : une réduction du temps de travail en vue d'une retraite complète, l'occupation d'un nouvel emploi après le départ à la retraite, l'occupation d'un emploi au titre de travailleur ou de travailleuse autonome, etc. Ainsi, il n'est pas aisé d'estimer l'âge précis du départ définitif à la retraite. Deux indicateurs relatifs à ce sujet sont présentés. Le premier vient de l'*Enquête sur la population active* ; il représente l'âge moyen des personnes ayant cessé de travailler au cours de l'année précédant l'enquête pour prendre leur retraite. Le deuxième vient de données administratives de Retraite Québec ; il s'agit de l'âge au premier versement du Régime des rentes du Québec.

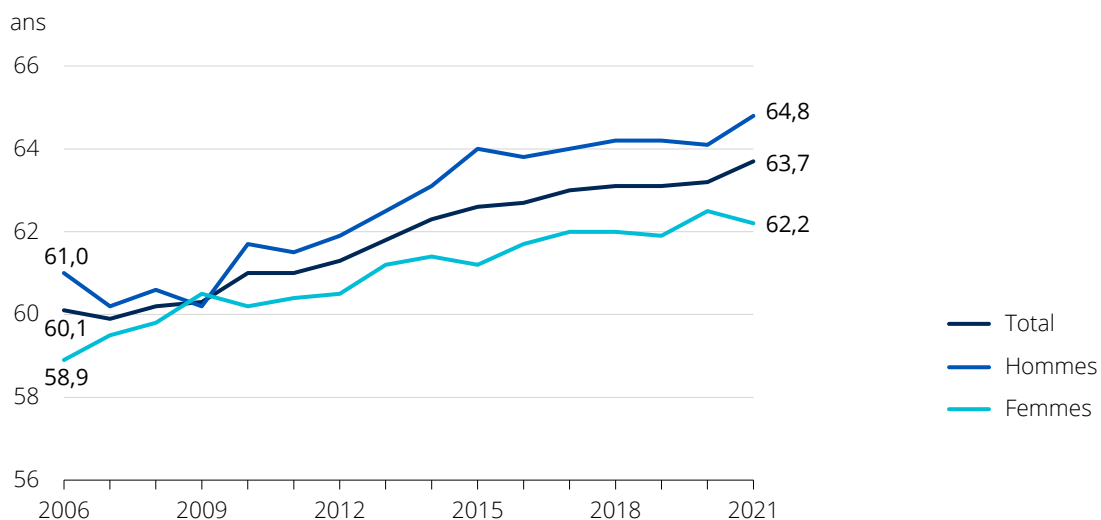
Âge à la prise de la retraite

Selon la mesure venant de l'*Enquête sur la population active*, l'âge moyen de la prise de la retraite était de 63,7 ans au Québec en 2021 (figure 3.2.1). Les hommes ont pris leur retraite environ 2,6 ans plus tard que les femmes ; leur âge moyen lors du départ à la retraite était de 64,8 ans, et celui des femmes, de 62,2 ans.

Une tendance à la hausse de l'âge moyen de la prise de la retraite s'observe depuis 2006 chez les hommes (+ 3,8 ans) et chez les femmes (+ 3,3 ans).

Figure 3.2.1

Évolution de l'âge moyen de prise de la retraite selon le sexe, Québec, 2006-2021¹



1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2021. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Âge au premier versement du Régime de rentes du Québec

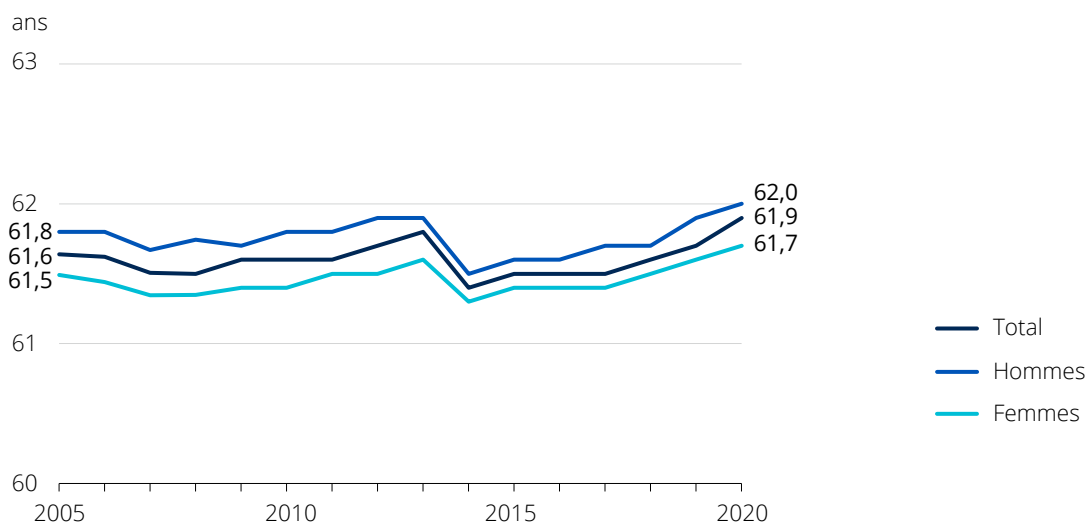
La rente de retraite du Régime de rentes du Québec (RRQ) fait partie des revenus de base qu'une personne peut obtenir dès l'âge de 60 ans, si elle a cotisé durant au moins une année au Régime. Depuis 2014, une personne peut demander sa rente même si elle continue de travailler.

En 2020, l'âge moyen de versement du premier paiement de la rente du RRQ était de 61,9 ans (figure 3.2.2). Il était de 62 ans chez les hommes et de 61,7 ans chez les femmes.

L'âge moyen des nouveaux bénéficiaires de la RRQ est demeuré stable au cours de la période 2005-2020, bien qu'on observe une légère baisse en 2014, survenue tant chez les hommes que chez les femmes. Cette baisse s'explique par l'assouplissement des conditions d'admissibilité à la rente de retraite cette année-là, soit le retrait de la condition exigeant qu'une personne ait cessé de travailler pour avoir droit à la rente. Ce changement a entraîné une hausse importante des nouveaux bénéficiaires cette année-là, ce qui a fait baisser l'âge moyen des nouveaux bénéficiaires. L'âge moyen a toutefois légèrement augmenté au cours des années suivantes, à la fois pour les hommes et les femmes, ce qui a ramené les valeurs de 2020 au même niveau que celles de 2013 et de 2005.

Figure 3.2.2

Âge moyen auquel est versé un premier paiement pour la rente du Régime de rentes du Québec (RRQ) selon le sexe, Québec, 2005-2020



Source : Retraite Québec, fichier *Pensions*.

Compilation : Retraite Québec.

Concepts et définitions

Travail

Source : *Enquête sur la population active* (EPA), Statistique Canada

Population active : nombre de personnes qui sont en emploi ou au chômage.

Taux d'activité : nombre de personnes faisant partie de la population active exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Taux d'emploi : nombre de personnes occupées (en emploi) exprimé en pourcentage de la population en âge de travailler.

Emploi à temps partiel : personnes qui travaillent habituellement moins de 30 heures par semaine dans leur emploi principal ou dans leur seul emploi.

Rémunération hebdomadaire : salaire ou traitement (avant impôts et autres déductions), y compris les pourboires, les commissions ou les primes, obtenu pour une semaine en tenant compte des heures de travail habituellement payées.

Rémunération hebdomadaire en dollars constants et en moyennes mobiles sur trois ans : conversion de la rémunération estimée en dollars courants à l'aide de l'indice des prix à la consommation (IPC) pour le Québec, afin de tenir compte de l'inflation au fil du temps ; l'année de référence est 2002. Les moyennes mobiles sur trois ans correspondent à la moyenne simple de la rémunération hebdomadaire moyenne estimée chaque année, pour une période de trois ans (par exemple, la moyenne des années 2005, 2006 et 2007 pour la période 2005-2007). Ces moyennes mobiles permettent de lisser les séries chronologiques, c'est-à-dire d'atténuer les fluctuations irrégulières en conservant la tendance sous-jacente.

Travailleurs autonomes : cette catégorie de travailleurs inclut les propriétaires actifs d'une entreprise, d'une exploitation agricole ou d'un bureau professionnel constitué ou non en société, avec ou sans employés et les personnes qui travaillent sans rémunération dans une entreprise, une exploitation agricole ou un bureau professionnel, pour un parent qui en est propriétaire ou l'exploitant et qui occupent le même logement.

Industries : découpage selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2012 – Canada.

Suite à la page 120

Retraite

Source : *Enquête sur la population active* (EPA), Statistique Canada

Âge de la prise de la retraite : cet âge est calculé à partir de la population qui ne travaille pas et qui a quitté son dernier emploi au cours de l'année précédant l'enquête en raison de la prise de la retraite (« a pris sa retraite »). Cette mesure est susceptible de sous-estimer l'âge moyen de la retraite.

Source : fichier *Pensions*, Retraite Québec

Âge moyen auquel est versé un premier paiement pour la rente du RRQ : âge auquel une personne reçoit, pour la première fois, un paiement pour une rente du RRQ. La rente de retraite ne peut être versée avant l'âge de 60 ans ; toutefois depuis 2014, elle peut être demandée même si une personne continue de travailler. Il ne s'agit donc pas de l'âge moyen auquel les personnes prennent leur retraite – ou du moins, cessent d'être actives sur le marché du travail.

Sources de données utilisées

Enquête sur la population active (EPA), Statistique Canada

L'EPA collige des informations relatives à l'activité sur le marché du travail de la population canadienne en vue notamment d'estimer les taux de chômage, d'emploi et d'activité. La population cible de l'enquête comprend la population canadienne civile non institutionnalisée de 15 ans et plus. Les personnes vivant dans un établissement institutionnel sont donc exclues de l'enquête. D'autres groupes sont exclus du champ de l'enquête : les personnes qui vivent dans les réserves et les autres peuplements autochtones des provinces, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, et les ménages situés dans des régions extrêmement éloignées où la densité de population est très faible.

Pour en savoir davantage : [Enquête sur la population active](#).

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la Statistique du Québec à partir des fichiers de microdonnées de l'EPA qui sont dans les centres de données de recherche (CDR).

Fichier Pensions, Retraite Québec

La population couverte par ce fichier de données administratives inclut toutes les personnes qui reçoivent un versement de rente du Régime des rentes du Québec (RRQ) pour la première fois au cours d'une année donnée.

Les résultats présentés ont été produits par Retraite Québec.

Suite à la page 120

Précisions méthodologiques

Les résultats issus de l'EPA comportent une certaine marge d'erreur. Ainsi, des tests statistiques ont été effectués afin de vérifier si les différences entre les groupes d'âge et entre les hommes et les femmes étaient significatives sur le plan statistique. À moins d'avis contraire, les différences évoquées dans les analyses sont significatives au seuil de 0,05.

Consulter la section [Aspects méthodologiques](#) du présent recueil pour plus d'information sur les notions de précision statistique et de différence significative sur le plan statistique, et sur la couverture des personnes âgées dans les enquêtes.

4

Mode de vie

- 4.1 Emploi du temps
- 4.2 Moyens de transport et conduite automobile
- 4.3 Communications électroniques
- 4.4 Culture

4.1 Temps consacré à certaines activités¹

Participation et temps consacré aux principales activités de l'emploi du temps

La participation et le temps accordé aux activités de l'emploi du temps sont intimement liés à l'âge. En 2015, seulement environ 7 % des personnes de 65 ans et plus ont participé à des activités dites professionnelles, c'est-à-dire occuper un travail rémunéré ou faire des études (tableau 4.1.1). Elles y ont consacré en moyenne moins de 30 minutes (0 h 25) quotidiennement. Cette durée moyenne – et celles qui suivent pour les autres catégories de l'emploi du temps – est calculée par rapport à l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, y compris celles qui n'ont pas consacré de temps à une activité donnée. Lorsqu'on se restreint aux personnes de 65 ans et plus qui ont travaillé ou qui ont été aux études, la moyenne quotidienne de temps s'élève à un peu plus de 6 h 00 (6 h 09, données non illustrées).

Le travail non rémunéré, ou encore les activités dites domestiques, comprennent les tâches domestiques, le magasinage de biens et de services, ainsi que les soins apportés à d'autres personnes. Près de 9 personnes de 65 ans et plus sur 10 ont participé à ce type d'activités en 2015 (89 %). Ces activités ont mobilisé en moyenne près de 3 h 30 (3 h 24) chaque jour.

Presque toutes les personnes de 65 ans et plus ont disposé de temps libre en 2015 (98 %), c'est-à-dire ont consacré du temps à la socialisation et aux communications, à des activités civiques, religieuses et auprès d'organismes, à des activités sportives et des visites culturelles, et aux loisirs. Elles se sont accordées, en moyenne, plus de 7 h de temps libre quotidiennement (7 h 12). Enfin, les personnes de 65 ans et plus ont consacré chaque jour environ 11 h 45 au sommeil, aux soins personnels et à l'alimentation.

Chez les aînés, on observe des différences entre l'emploi du temps des femmes et celui des hommes. En 2015, les hommes de 65 ans et plus ont été proportionnellement plus nombreux que les femmes à s'adonner à des activités professionnelles (10 % c. 4 %). Globalement, ils y ont consacré davantage de temps en moyenne chaque jour (0 h 37 c. 0 h 15). Cela découle non seulement de leur plus haut taux de participation à ces activités, mais également du temps plus important accordé à celles-ci par les personnes qui ont travaillé ou qui ont été aux études (6 h 25 pour les hommes c. 1 h 27 pour les femmes). Les hommes aînés ont aussi disposé de plus de temps libre que les femmes (7 h 30 c. 6 h 57). Enfin, ils ont été plus nombreux, en proportion, à consacrer du temps à des déplacements (71 % c. 63 %), et ce, sans égard au mode de transport utilisé.

En contrepartie, les femmes âgées ont participé en plus grande proportion que les hommes à des activités domestiques (93 % c. 86 %). Cela se traduit également dans l'ampleur du temps mobilisé par ces activités : un peu moins de quatre heures par jour (3 h 54) pour les femmes comparativement à 2 h 47 pour les hommes, soit une différence de plus d'une heure.

1. Ces données sur l'emploi du temps sont tirées de l'édition 2015 de l'*Enquête sociale générale*. Au moment de préparer cette analyse, il s'agissait des données les plus récentes sur le sujet. Bien qu'elles concernent une période relativement éloignée, elles permettent de mettre en lumière des différences dans l'emploi du temps des personnes âgées, notamment selon le sexe et selon le sous-groupe d'âge.

En 2015, les personnes de 75 ans et plus ont consacré chaque jour davantage de temps que celles de 65 à 74 ans au sommeil et aux soins personnels (12 h 04 c. 11 h 32), et ont disposé de davantage de temps libre (7 h 28 c. 7 h 01). Inversement, elles ont passé en moyenne moins de temps dans les transports que les 65 à 74 ans (0 h 38 c. 0 h 55). Cette différence dans le temps accordé aux transports se traduit également par une participation plus faible des personnes de 75 ans et plus aux activités liées au transport (61 % c. 70 %).

Tableau 4.1.1

Participation et moyenne quotidienne de temps consacré aux principales activités de l'emploi du temps, selon le sexe et selon le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2015²

	Total	Sommeil, soins personnels et alimentation	Travail rémunéré et études	Travail non rémunéré	Temps libre	Transport	Autre ou activité inconnue
Taux de participation (%)							
65 ans et plus	...	100,0	6,9	89,3	98,0	66,2	21,5
Sexe							
Hommes	...	100,0	9,8* ^a	85,5 ^a	97,7	70,5 ^a	25,0 ^a
Femmes	...	100,0	4,4* ^a	92,5 ^a	98,3	62,6 ^a	18,6 ^a
Groupe d'âge							
65-74 ans	...	100,0	10,3	90,9	97,1 [†]	70,2 [†]	20,6
75 ans et plus	...	100,0	F	87,0	99,4 [†]	60,5 [†]	22,8
Moyenne quotidienne de temps (heures/jour)							
65 ans et plus	24 h 00	11 h 45	0 h 25	3 h 24	7 h 12	0 h 48	0 h 24
Sexe							
Hommes	24 h 00	11 h 43	0 h 37* ^a	2 h 47 ^a	7 h 30 ^a	0 h 51	0 h 29
Femmes	24 h 00	11 h 46	0 h 15* ^a	3 h 54 ^a	6 h 57 ^a	0 h 45	0 h 20
Groupe d'âge							
65-74 ans	24 h 00	11 h 32 [†]	0 h 39*	3 h 32	7 h 01 [†]	0 h 55 [†]	0 h 21
75 ans et plus	24 h 00	12 h 04 [†]	F	3 h 13	7 h 28 [†]	0 h 38 [†]	0 h 30*

... N'ayant pas lieu de figurer

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

x Donnée confidentielle

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes résidant à temps plein dans un établissement institutionnel.

2. Estimations correspondant à une moyenne des sept jours de la semaine.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Participation à des activités de loisir et temps consacré à celles-ci

Les loisirs permettent de se détendre, de se divertir et de développer de nouvelles compétences. Ils constituent une part importante du quotidien des personnes âgées. Au Québec, chez les 65 ans et plus, environ 82 % du temps libre a été consacré aux loisirs en 2015 (données non illustrées)². Cette catégorie comprend diverses activités telles que le visionnement de la télévision et de vidéos, la lecture, l'écoute de musique ou de la radio, les arts, les passe-temps, les jeux (autres que vidéo), l'écriture et l'utilisation des technologies (y compris les jeux vidéo). En 2015, la presque totalité des personnes de 65 ans et plus se sont adonnées à des activités de loisir (97 % ; tableau 4.1.2). Elles y ont consacré en moyenne près de 6 heures par jour (5 h 55).

L'activité de loisir qui occupe le plus les personnes âgées est le visionnement de la télévision ou de vidéos. En effet, près de 90 % des 65 ans et plus ont participé à cette activité (89 %) et elles y ont accordé en moyenne 3 h 50 quotidiennement. Par ailleurs, environ 47 minutes du temps des aînés ont été mobilisées par la lecture et l'écoute de la radio ou de musique quotidiennement, et un peu moins de 40 % d'entre eux s'est adonné à ce type d'activité. Enfin, les personnes âgées ont accordé un peu moins de 40 minutes en moyenne chaque jour aux arts, aux passe-temps, aux jeux et à l'écriture (0 h 39), de même qu'à l'utilisation des technologies (0 h 38). Près de trois personnes âgées sur dix ont consacré du temps à ces activités (respectivement 31 % et 29 %).

Les activités de loisir pratiquées par les femmes de 65 ans et plus diffèrent de celles pratiquées par les hommes du même groupe d'âge. Les femmes ont accordé davantage de temps que les hommes aux arts, aux passe-temps, aux jeux et à l'écriture (0 h 44 c. 0 h 33). Elles ont également été proportionnellement plus nombreuses à s'adonner à la lecture et à l'écoute de la radio ou de musique (44 % c. 32 %). Inversement, les hommes âgés ont consacré en moyenne plus de temps à l'utilisation des technologies (0 h 45 c. 0 h 32), ainsi qu'au visionnement de la télévision ou de vidéos (4 h 05 c. 3 h 37).

Les résultats permettent de relever certaines différences entre les loisirs des personnes de 65 à 74 ans et ceux des personnes de 75 ans et plus. Globalement, malgré un taux de participation similaire, la population de 75 ans et plus a disposé de plus de temps de loisir que celle de 65 à 74 ans (6 h 21 c. 5 h 37). Cette différence quotidienne de près de 45 minutes est due en grande partie à l'augmentation du temps de visionnement de la télévision chez les 75 ans et plus (4 h 19 c. 3 h 29). Aussi, le groupe des 75 ans et plus a utilisé les technologies dans une moins grande proportion et y ont consacré en moyenne moins de temps que les 65 à 74 ans (16 % c. 38 % ; 0 h 20 c. 0 h 50).

2. Les autres activités qui font partie du temps libre (mais qui ne sont pas classées dans les loisirs avec l'*Enquête sociale générale* de 2015) sont les suivantes : socialisation et communications ; activités sportives, événements sportifs et visites culturelles ; activités civiques, religieuses et auprès d'organismes.

Tableau 4.1.2

Participation et moyenne de temps consacré aux activités de loisir, selon le sexe et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2015²

	Total - Loisirs	Visionnement de la télévision ou de vidéos	Lecture, écoute de la radio ou de musique	Arts, passe-temps, jeux (autres que vidéo) et écriture	Utilisation des technologies (y compris les jeux vidéo)
Taux de participation (%)					
65 ans et plus	96,7	89,2	38,9	30,8	29,3
Sexe					
Hommes	97,4	90,0	32,3 ^a	28,2	32,5
Femmes	96,1	88,6	44,4 ^a	32,9	26,7
Groupe d'âge					
65-74 ans	95,9	87,2	37,9	28,4	38,4 [†]
75 ans et plus	97,8	92,2	40,3	34,2	16,2 [†]
Moyenne quotidienne de temps (heures/jour)					
65 ans et plus	5 h 55	3 h 50	0 h 47	0 h 39	0 h 38
Sexe					
Hommes	6 h 06	4 h 05 ^a	0 h 42	0 h 33 ^a	0 h 45 ^a
Femmes	5 h 46	3 h 37 ^a	0 h 52	0 h 44 ^a	0 h 32 ^a
Groupe d'âge					
65-74 ans	5 h 37[†]	3 h 29 [†]	0 h 43	0 h 34	0 h 50 [†]
75 ans et plus	6 h 21[†]	4 h 19 [†]	0 h 55	0 h 45	0 h 20 [†]

† Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes résidant à temps plein dans un établissement institutionnel.

2. Estimations correspondant à une moyenne des sept jours de la semaine.

Note : Toutes les estimations ont un bon degré de précision (coefficient de variation inférieur à 15 %).

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.2 Moyens de transport et conduite automobile

Moyen de transport le plus courant

Selon l'*Enquête canadienne sur la santé des aînés* (ECSA), au Québec en 2019, près des deux tiers des personnes de 65 ans et plus se sont servies le plus souvent de l'automobile pour leurs déplacements, et l'ont fait tant que conducteur (64 % ; tableau 4.2.1). Pour un peu moins du quart (24 %), l'automobile constituait aussi le moyen de transport le plus courant, mais en tant que passager. Environ 2,6 %* ont plutôt utilisé le taxi (ou un service payant similaire) ou le transport adapté, et 10 %, un autre moyen de transport comme le transport en commun, la bicyclette, la marche, le fauteuil roulant ou la voiturette motorisée (ou tout autre aide à la mobilité motorisé).

Les personnes de 65 à 74 ans étaient plus susceptibles que celles de 75 ans et plus de se déplacer le plus souvent en conduisant un véhicule automobile (70 % c. 55 %), et celles de 75 ans et plus, en étant passagères d'un tel véhicule (33 % c. 17 %).

Par ailleurs, au sein de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de se déplacer surtout en conduisant un véhicule automobile (80 % c. 50 %). À l'inverse, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à se déplacer surtout en automobile, mais en y étant passagères (35 % c. 10 %). Ces constats selon le genre s'appliquent à chacun des groupes des 65 à 74 ans et des 75 ans et plus.



GlobalStock / iStock

Tableau 4.2.1

Moyen de transport le plus couramment utilisé selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019

	Véhicule automobile, conducteur	Véhicule automobile, passager	Taxi ou services payants similaires ou transport adapté	Autre ²
	%			
65 ans et plus	64,2	23,5	2,6*	9,8
Groupe d'âge				
65-74 ans	70,4 †	17,1 †	1,9**	10,6
75 ans et plus	55,3 †	32,5 †	3,5*	8,7*
Genre				
Hommes	80,3 ^a	10,5 ^a	F	8,4
Femmes	50,2 ^a	34,7 ^a	4,1 *	11,0
65-74 ans				
Hommes	84,0 ^a	8,3* ^a	x	x
Femmes	57,4 ^a	25,5 ^a	x	x
75 ans et plus				
Hommes	74,4 ^a	14,1* ^a	x	x
Femmes	41,2 ^a	46,2 ^a	x	x

x Donnée confidentielle, ne peut être diffusée.

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

† Pour un moyen de transport donné, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

^a Pour un moyen de transport donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Transport en commun, bicyclette, marche, fauteuil roulant ou voiturette motorisée.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Permis de conduire

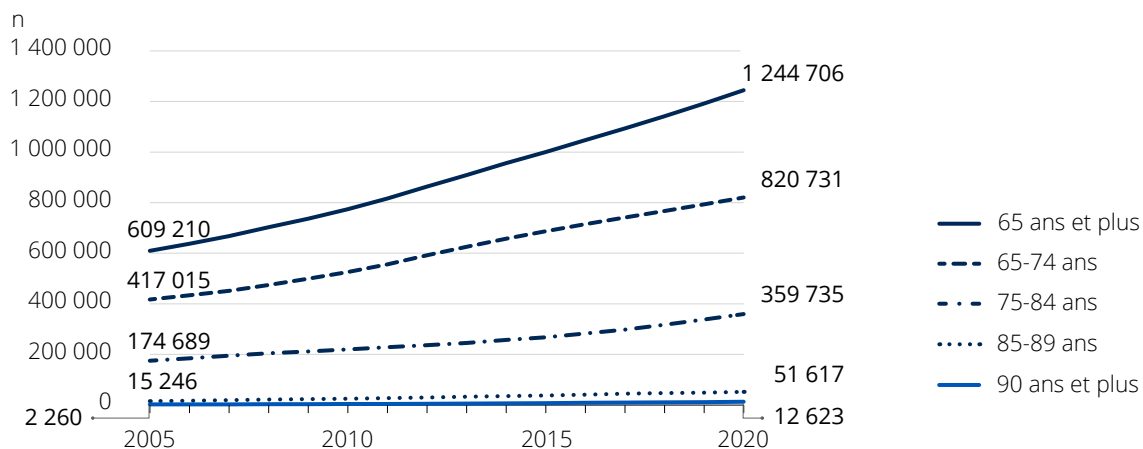
Selon les données de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), 1 244 706 Québécois de 65 ans et plus étaient titulaires d'un permis de conduire en 2020 (figure 4.2.1). Ce nombre est en constante augmentation depuis 2005. Une hausse est observée pour chacune des quatre tranches d'âge composant les 65 ans et plus, c'est-à-dire celle des 65-74 ans (+ 104 % sur la période), celle des 75-84 ans (+ 97 %), celle des 85-89 ans (+ 239 %) et celle des 90 ans et plus (+ 459 %).

Globalement, la part des personnes âgées parmi l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire a sensiblement augmenté au Québec depuis 2005 ; elle a gagné près de dix points de pourcentage (de 13 % à 22 %) (données non illustrées). Cette augmentation s'est faite alors que le poids démographique des personnes de 65 ans et plus parmi l'ensemble de la population de 16 ans et plus au Québec (16 ans étant l'âge minimum requis pour détenir un permis de conduire) passait de 17 % à 24 %, entre 2005 et 2020.

En 2020, le nombre de personnes de 65 ans et plus titulaires d'un permis de conduire correspond à près du trois quart (74 %) de la population de ce groupe d'âge. La proportion est de 85 % pour la tranche des 65-74 ans, de 70 % pour celle des 75-84 ans, de 40 % pour celle des 85-89 ans et de 15 % pour celle des 90 ans et plus (données non illustrées).

Figure 4.2.1

Titulaires d'un permis de conduire selon le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus, Québec, 2005-2020¹



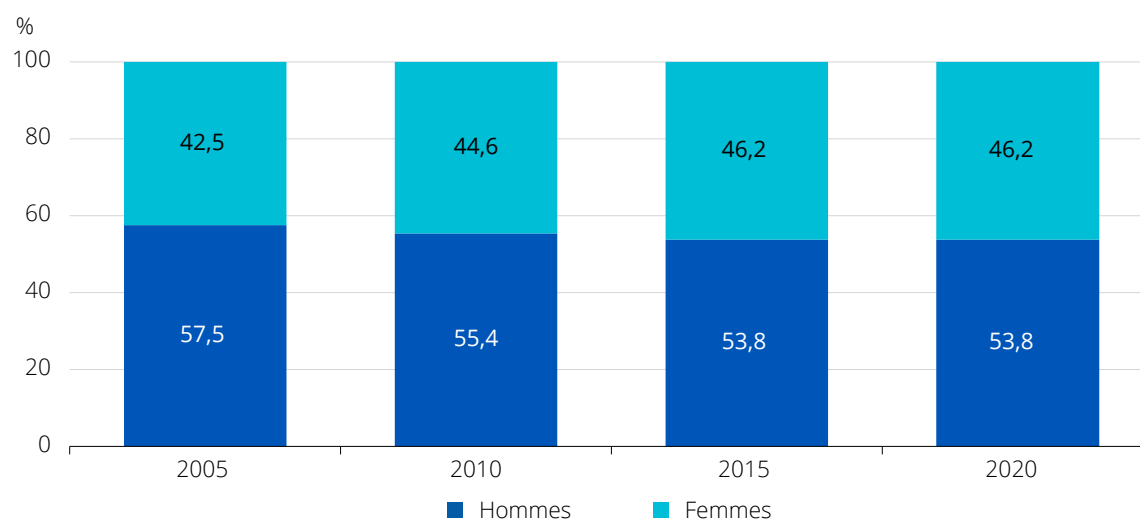
1. Titulaire d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire en date du 1^{er} juin chaque année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toujours en ce qui concerne les personnes âgées, l'augmentation du nombre de titulaires d'un permis de conduire a été plus importante chez les femmes (+ 128 %) que chez les hommes (+ 87 %) entre 2005 et 2020 (données non illustrées). Ainsi, la proportion de femmes parmi l'ensemble des titulaires d'un permis de conduire âgés de 65 ans et plus a augmenté ; elle est passée de 42 % en 2005 à 46 % en 2020 (figure 4.2.2).

Figure 4.2.2

Titulaires d'un permis de conduire selon le sexe, personnes de 65 ans et plus, Québec, 2005, 2010, 2015 et 2020¹



1. Titulaire d'un permis de conduire ou d'un permis probatoire en date du 1^{er} juin chaque année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



AND-ONE / iStock

Fréquence de la conduite automobile

Selon l'ECSA, parmi les personnes âgées détentrices d'un permis de conduire en règle au Québec en 2019, près de la moitié (47 %) a conduit six ou sept jours par semaine au cours du dernier mois (tableau 4.2.2). Un peu plus d'une personne sur cinq (22 %) a plutôt conduit soit quatre ou cinq jours par semaine, et une proportion similaire, un à trois jours. Enfin, un peu moins d'une personne âgée sur dix (9 %) a conduit moins d'un jour par semaine. Aucune différence significative n'est détectée dans la fréquence de la conduite automobile au cours du dernier mois entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus.

Cependant, les hommes de 65 ans et plus sont plus susceptibles que les femmes d'avoir conduit six ou sept jours par semaine (57 % c. 34 %) et à l'inverse, les femmes sont plus susceptibles d'avoir conduit un à trois jours par semaine (28 % c. 17 %) ou moins d'une fois par semaine (14 % c. environ 4,1* %). De manière générale, ces différences selon le genre sont similaires chez les personnes de 65 à 74 ans et chez celles de 75 ans et plus.

Des résultats ventilés selon le type de territoire où vivent les personnes âgées (milieu urbain et reste du Québec) sont disponibles à la fin du chapitre.

Tableau 4.2.2

Fréquence de la conduite automobile au cours du dernier mois selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus¹ détentrices d'un permis de conduire en règle, Québec, 2019

	6 ou 7 jours par semaine	4 ou 5 jours par semaine	1 à 3 jours par semaine	Moins d'un jour par semaine
	%			
65 ans et plus	46,7	22,3	22,3	8,7
Groupe d'âge				
65-74 ans	49,0	21,6	21,2	8,1
75 ans et plus	42,4	23,5	24,3	9,8*
Genre				
Hommes	57,4 ^a	21,0	17,5 ^a	4,1* ^a
Femmes	34,5 ^a	23,7	27,8 ^a	14,0 ^a
65-74 ans				
Hommes	60,2 ^a	20,3	15,5 ^a	4,0** ^a
Femmes	36,6 ^a	23,1	27,6 ^a	12,7 ^a
75 ans et plus				
Hommes	52,3 ^a	22,5	21,0	F ^a
Femmes	30,3 ^a	24,8	28,3	16,6* ^a

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour une fréquence de conduite et un groupe d'âge donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

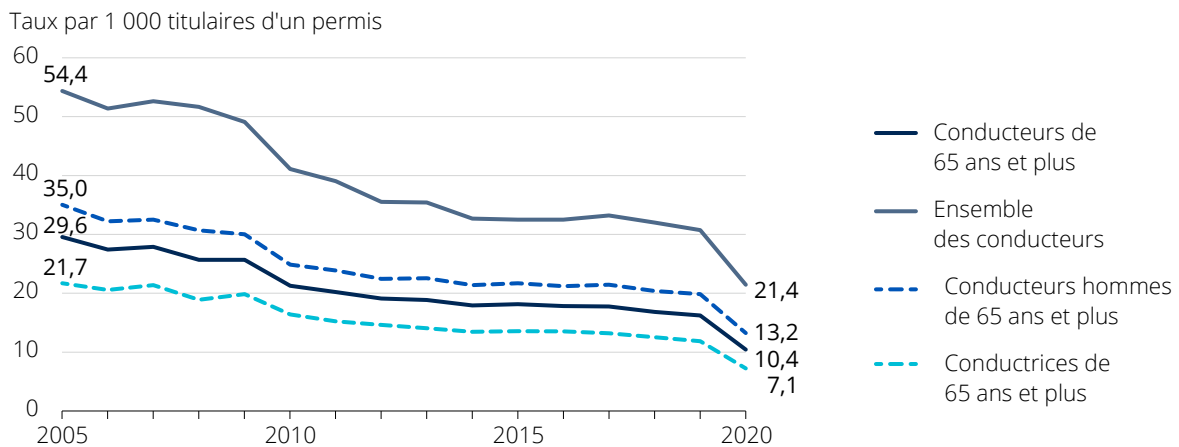
Conducteurs impliqués dans un accident de la route

Le taux de conducteurs de 65 ans et plus impliqués dans un accident de la route en 2020 est de 10 pour 1 000 titulaires de permis de conduire (figure 4.2.3). Si on observe une baisse marquée par rapport à 2019, c'est en raison de la pandémie de COVID-19, qui a entraîné une diminution de la circulation automobile. Le taux affichait toutefois déjà une baisse constante depuis 2005, où il était de 30 conducteurs pour 1 000 titulaires de permis.

Les taux chez les conducteurs de 65 ans et plus sont nettement en deçà de la moyenne pour tous les groupes d'âge confondus, et ce, tout au long de la période examinée. Ils sont plus élevés chez les hommes âgés que chez les femmes, quelle que soit l'année.

Figure 4.2.3

Taux de conducteurs impliqués dans un accident de la route par 1 000 titulaires de permis de conduire, conducteurs de 65 ans et plus (total et selon le sexe) et ensemble des conducteurs, Québec, 2005-2020



Note : La circulation a été réduite en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'accidents automobiles pour l'année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Quelque 13 000 conducteurs de 65 ans et plus ont été impliqués dans un accident de la route en 2020 (tableau 4.2.3), ce qui correspond à une forte baisse par rapport à l'année précédente (– 33 %). La proportion des aînés parmi l'ensemble des conducteurs impliqués dans un accident de la route est toutefois similaire en 2020 et en 2019 (11 %). Cette part est en hausse constante depuis 2005, où elle s'élevait à 7 %. Ce constat s'applique à chacune des tranches d'âge des aînés.

Tableau 4.2.3

Nombre de conducteurs de 65 ans et plus impliqués dans un accident et part dans le total, Québec, 2005, 2010, 2015, 2019 et 2020

	Unité	2005	2010	2015	2019	2020
65 ans et plus	n	18 003	16 474	18 148	19 327	13 000
65-74 ans	n	11 592	10 433	11 771	12 312	8 359
75-84 ans	n	5 692	5 144	5 220	5 770	3 784
85-89 ans	n	596	774	949	984	666
90 ans et plus	n	123	123	208	261	191
65 ans et plus	%	6,9	7,9	10,5	11,4	10,9
65-74 ans	%	4,5	5,0	6,8	7,2	7,0
75-84 ans	%	2,2	2,5	3,0	3,4	3,2
85-89 ans	%	0,2	0,4	0,5	0,6	0,6
90 ans et plus	%	0,0	0,1	0,1	0,2	0,2

Note : La circulation a été réduite en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'accidents automobiles pour l'année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



NicolasMcComber / iStock

Conducteurs impliqués dans un accident de la route selon la nature et la gravité des dommages

En 2020, 9 278 conducteurs de 65 ans et plus ont été impliqués dans un accident de la route avec dommages matériels seulement, et 3 722 dans un accident avec dommages corporels (tableau 4.2.4). Plus précisément, 3 467 conducteurs ont été impliqués dans un accident ayant causé des dommages corporels légers ; 169 conducteurs, dans un accident ayant causé des dommages corporels graves et 86, dans un accident ayant causé des dommages mortels.

Bien que le nombre d'accidents de la route impliquant des conducteurs âgés ait passablement diminué en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, et ce, pour chaque type de dommages, on observe une augmentation entre 2005 et 2019 (quoique non constante durant la période) pour les accidents ayant causé des dommages matériels seulement, de même que pour ceux ayant causé des dommages corporels légers. L'inverse est observé pour les accidents ayant causé des dommages corporels graves et mortels.

Entre 2005 et 2019, la part des conducteurs âgés parmi l'ensemble des conducteurs impliqués dans un accident a augmenté pour tous les types d'accidents.

Tableau 4.2.4

Nombre de conducteurs de 65 ans et plus impliqués dans un accident de la route et part dans le total, selon la nature et la gravité des dommages, Québec, 2005, 2010, 2015, 2019 et 2020

	Unité	2005	2010	2015	2019	2020
Dommages matériels seulement	n	13 307	11 839	12 863	13 749	9 278
Dommages corporels	n	4 696	4 635	5 285	5 578	3 722
Légers	n	4 203	4 307	4 946	5 271	3 467
Graves	n	368	236	231	213	169
Mortels	n	125	92	108	94	86
Dommages matériels seulement	%	6,8	7,6	10,2	11,1	10,6
Dommages corporels	%	7,3	8,5	11,2	12,0	11,7
Légers	%	7,2	8,4	11,1	11,9	11,7
Graves	%	7,3	8,1	10,9	11,7	10,9
Mortels	%	11,5	12,8	19,8	18,8	14,0

Note : La circulation a été réduite en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'accidents automobiles pour l'année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Chez les aînés, les hommes sont plus nombreux que les femmes parmi les conducteurs impliqués dans un accident de la route, peu importe la nature et la gravité des dommages (tableau 4.2.5).

Tableau 4.2.5

Nombre de conducteurs de 65 ans et plus impliqués dans un accident de la route selon la nature et la gravité des dommages et le sexe, Québec, 2005, 2010, 2015, 2019 et 2020

	Unité	2005	2010	2015	2019	2020
Dommages matériels seulement						
Hommes	n	9 052	7 621	8 339	8 954	6 202
Femmes	n	4 153	4 069	4 349	4 644	3 030
Dommages corporels						
Hommes	n	3 229	3 035	3 340	3 553	2 487
Femmes	n	1 466	1 594	1 921	2 004	1 227
Dommages matériels seulement						
Hommes	%	68,5	65,2	65,7	65,8	67,2
Femmes	%	31,5	34,8	34,3	34,2	32,8
Dommages corporels						
Hommes	%	68,8	65,6	63,5	63,9	67,0
Femmes	%	31,2	34,4	36,5	36,1	33,0

Note : La circulation a été réduite en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'accidents automobiles pour l'année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Victimes d'un accident de la route

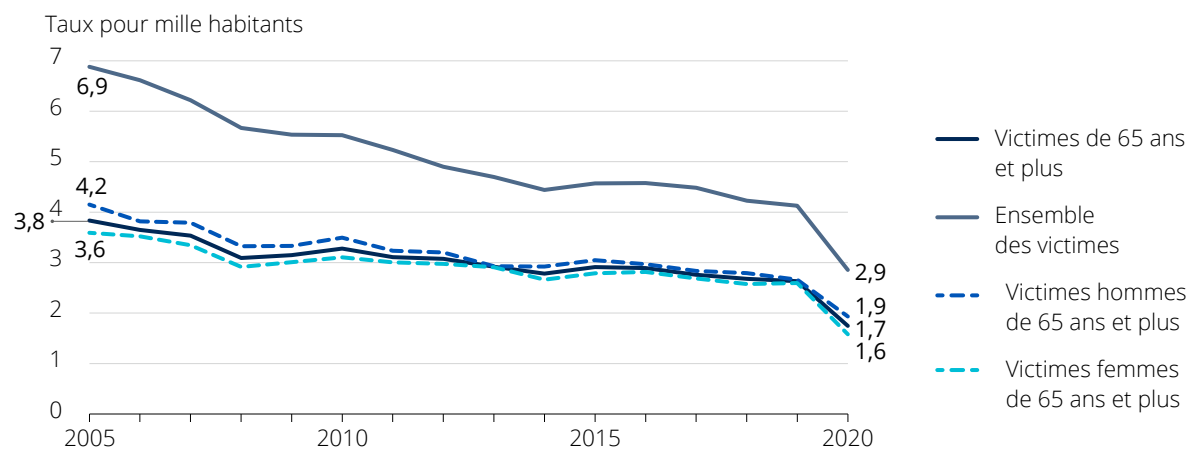
Le taux de personnes de 65 ans et plus victimes d'un accident de la route en 2020 est de 1,7 pour 1 000 habitants (figure 4.2.4). À noter que cette mesure comprend à la fois les victimes qui étaient à bord d'un véhicule routier (automobile, camion, motocyclette, bicyclette, etc.) et les piétons³.

Il s'agit d'une baisse notable par rapport à l'année précédente, qui résulte encore une fois de la pandémie de COVID-19, laquelle a entraîné une diminution de la circulation automobile. Toutefois, une tendance à la baisse de ce taux était déjà observée depuis 2005.

Les taux pour le groupe des 65 ans et plus sont nettement en deçà de ceux portant sur l'ensemble des groupes d'âge, et ce, tout au long de la période couverte. Ils sont légèrement plus élevés chez les hommes que chez les femmes.

Figure 4.2.4

Taux de personnes victimes d'un accident de la route¹ par 1 000 habitants, personnes de 65 ans et plus (total et selon le sexe) et ensemble des groupes d'âge, Québec, 2005-2020



1. Comprend les personnes qui étaient à bord d'un véhicule routier et les piétons.

Note : La circulation a été réduite en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'accidents automobiles pour l'année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3. En 2020, les piétons représentaient 8 % des victimes d'un accident de la route au Québec, tous âges confondus. La proportion était similaire pour les cinq années précédentes (source : Société de l'assurance automobile du Québec, Bilan routier 2020, Annexes aux faits saillants).

Le nombre de victimes d'accidents de la route chez les 65 ans et plus s'élève à 2 995 en 2020. Cela correspond à une baisse de 31 % par rapport à 2019, laquelle est notamment attribuable à la pandémie de COVID-19⁴ (tableau 4.2.6). Bien que stable en 2020 par rapport à l'année précédente, la proportion de personnes accidentées étant âgées de 65 ans et plus est passée de 8 % en 2005 à 12 % en 2019. Cette augmentation se transpose également dans les quatre tranches d'âges présentées.

Tableau 4.2.6

Nombre de victimes d'accidents de la route¹ et part dans le total, personnes de 65 ans et plus, Québec, 2005, 2010, 2015, 2019 et 2020

	Unité	2005	2010	2015	2019	2020
65 ans et plus	n	3 960	3 973	4 162	4 308	2 955
65-74 ans	n	2 289	2 302	2 502	2 554	1 805
75-84 ans	n	1 439	1 352	1 297	1 396	929
85-89 ans	n	183	249	288	254	161
90 ans et plus	n	49	70	75	104	60
65 ans et plus	%	7,6	9,1	11,1	12,3	12,1
65-74 ans	%	4,4	5,3	6,7	7,3	7,4
75-84 ans	%	2,8	3,1	3,5	4,0	3,8
85-89 ans	%	0,4	0,6	0,8	0,7	0,7
90 ans et plus	%	0,1	0,2	0,2	0,3	0,2

1. Comprend les personnes qui étaient à bord d'un véhicule routier et les piétons.

Note : La circulation a été réduite en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'accidents automobiles pour l'année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Une baisse similaire (30 %) est observée pour l'ensemble de la population.

Victimes d'un accident de la route selon la gravité des blessures

En 2020, 91 personnes de 65 ans et plus ont été victimes d'un accident de la route ayant causé des blessures mortelles, et 2 864 personnes ont subi des blessures légères ou graves (tableau 4.2.7). Ces nombres sont moins élevés qu'en 2019, respectivement de 3 % et de 32 %.

Les tendances au cours de la période 2005-2019 diffèrent selon la gravité des blessures : le nombre d'ânés victimes d'accidents mortels a diminué (il est passé de 121 à 94), alors qu'il a augmenté dans le cas des ânés victimes d'accidents avec blessures légères ou graves (de 3 839 à 4 214).

Malgré la baisse du nombre de personnes âgées victimes d'accidents mortels au fil des ans, leur part dans le total des personnes victimes de ce type d'accident, tous groupes d'âge confondus, a augmenté : de 17 % en 2005, cette part est passée à 28 % en 2019. Un constat similaire se pose en ce qui a trait aux victimes d'accidents ayant causé des blessures légères ou graves ; la part des personnes âgées est aussi en hausse sur la période (de 8 % à 12 %).

Tableau 4.2.7

Nombre de victimes d'accidents de la route¹ et part dans le total, personnes de 65 ans et plus, Québec, 2005, 2010, 2015, 2019 et 2020

	Unité	2005	2010	2015	2019	2020
Blessures mortelles	n	121	110	107	94	91
Blessures légères ou graves	n	3 839	3 863	4 055	4 214	2 864
Blessures mortelles	%	17,1	22,5	30,1	28,4	26,8
Blessures légères ou graves	%	7,5	8,9	11,0	12,1	11,9

1. Comprend les personnes qui étaient à bord d'un véhicule routier et les piétons.

Note : La circulation a été réduite en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'accidents automobiles pour l'année.

Source : Société de l'assurance automobile du Québec. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.3 Communications électroniques

Accès à Internet à domicile

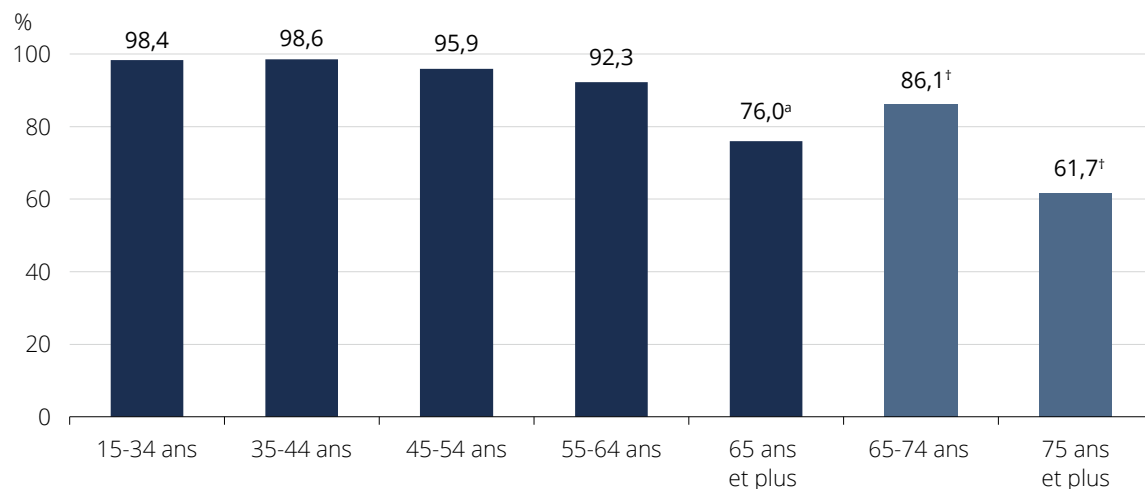
En 2020 selon l'*Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet* (ECUI), les trois quarts des personnes de 65 ans et plus (76 %) avaient accès à Internet à domicile, comparativement à plus de 90 % pour les groupes plus jeunes (figure 4.3.1). La proportion des aînés de 65 ans à 74 ans qui disposaient d'un accès Internet est plus importante que celle des aînés de 75 ans et plus (86 % c. 62 %).

Parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à disposer d'un accès Internet à domicile en 2020 (81 % c. 72 % ; données non illustrées). On ne détecte pas de différence significative à cet égard chez les 65-74 ans, mais on en observe une chez les 75 ans et plus (72 % c. 54 %).

Des résultats ventilés selon le type de territoire où vivent les personnes âgées (milieu urbain et reste du Québec) sont disponibles à la fin du chapitre.

Figure 4.3.1

Accès à Internet à domicile selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2020



† Exprime une différence significative entre le groupe des 65-74 ans et celui des 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et chacun des groupes plus jeunes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

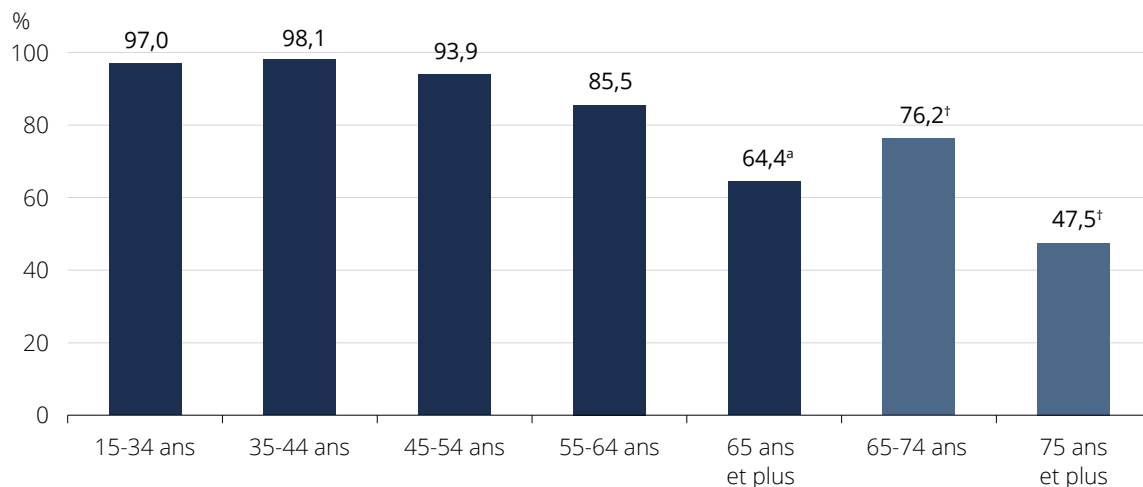
Utilisation d'Internet à des fins personnelles

Près des deux tiers des personnes de 65 ans et plus (64 %) avaient utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois derniers mois en 2020 (figure 4.3.2). En comparaison, les proportions frôlaient le 100 % chez les 15-34 ans (97 %) et les 35-44 ans (98 %). Parmi les aînés, la pratique était plus répandue chez les 65-74 ans que chez les 75 ans et plus (76 % c. 48 %).

Comme pour l'accès à Internet à domicile, le taux d'utilisation d'Internet à des fins personnelles a été plus élevé chez les hommes que chez les femmes en 2020 chez les personnes de 65 ans et plus (67 % c. 62 % ; données non illustrées). On ne détecte pas de différence significative à cet égard pour le groupe des 65-74 ans, mais on en observe une pour celui des 75 ans et plus (54 % c. 42 %).

Figure 4.3.2

Utilisation d'Internet à des fins personnelles¹ selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus², Québec, 2020



† Exprime une différence significative entre le groupe des 65-74 ans et celui des 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et chacun des groupes plus jeunes au seuil de 0,05.

1. Au cours des trois derniers mois, à partir de n'importe quel endroit.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Utilisation d'un téléphone intelligent à des fins personnelles

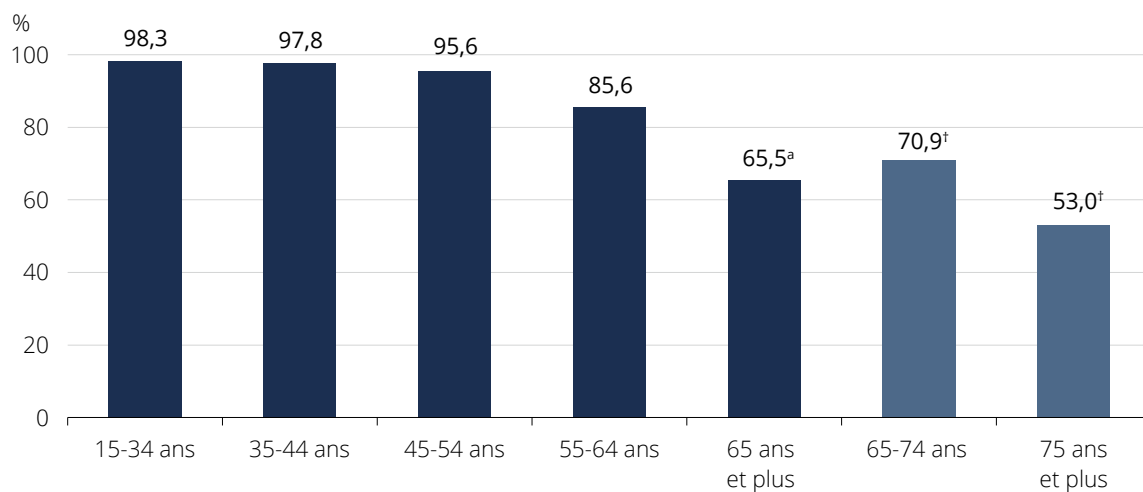
En 2020, parmi les internautes âgés, c'est-à-dire les personnes âgées qui avaient utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois derniers mois, environ les deux tiers avaient un téléphone intelligent dont ils se servaient à des fins personnelles (figure 4.3.3).

Encore une fois, la proportion est plus élevée chez les groupes plus jeunes (près de 100 % chez les 15-34 ans et les 35-44 ans). Parmi les âgés, la proportion est plus importante chez les personnes de 65 à 74 ans que chez celles de 75 ans et plus (71 % c. 53 %).

De plus, parmi les internautes âgés, l'utilisation du téléphone intelligent était aussi plus répandue chez les hommes que chez les femmes en 2020 (69 % c. 62 % ; données non illustrées).

Figure 4.3.3

Utilisation d'un téléphone intelligent à des fins personnelles selon le groupe d'âge, internautes de 15 ans et plus^{1,2}, Québec, 2020



† Exprime une différence significative entre le groupe des 65-74 ans et celui des 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et chacun des groupes plus jeunes au seuil de 0,05.

1. Personnes ayant utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois derniers mois.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Achat de biens ou de services sur Internet

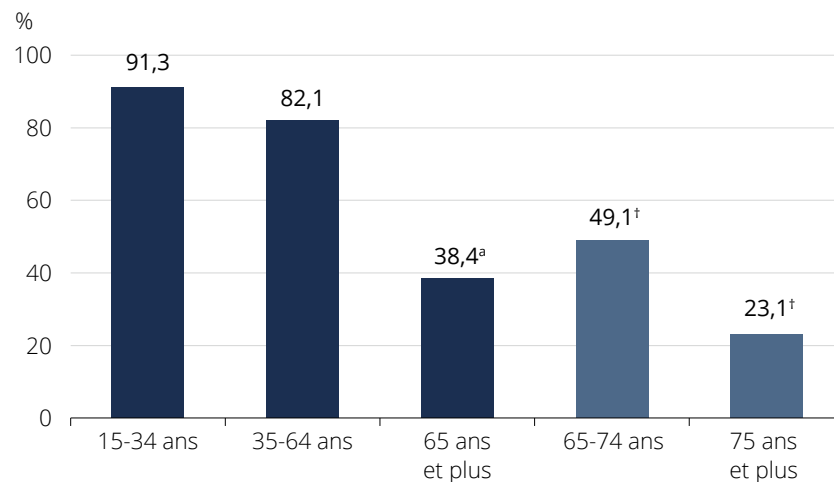
La proportion de cyberacheteurs parmi les personnes âgées s'élève à 38 % en 2020, comparativement à 91 % pour les 15 à 34 ans et à 82 % pour les 35 à 64 ans (figure 4.3.4). À noter que ces proportions se rapportent à la population totale des différents groupes d'âge, et non seulement aux personnes qui utilisaient Internet à des fins personnelles.

Chez les personnes de 65 ans et plus, le cyberachat était plus répandu chez les 65-74 ans que chez les 75 ans et plus (49 % c. 23 %).

Davantage d'hommes que de femmes, parmi l'ensemble des aînés, ont utilisé Internet pour commander des produits et des services en 2020 (42 % c. 35 %, données non illustrées). Cela est attribuable aux 75 ans et plus : la pratique est significativement plus répandue chez les hommes que chez les femmes au sein de ce groupe (31 %* c. 17 %*), alors que les proportions sont similaires chez les 65-74 ans (49 % pour les deux genres).

Figure 4.3.4

Achat sur Internet¹ selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus², Québec, 2020



† Exprime une différence significative entre le groupe des 65-74 ans et celui des 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et chacun des groupes plus jeunes au seuil de 0,05.

1. Commande de biens ou de services sur Internet au cours des douze derniers mois.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Activités sur Internet relatives aux services gouvernementaux

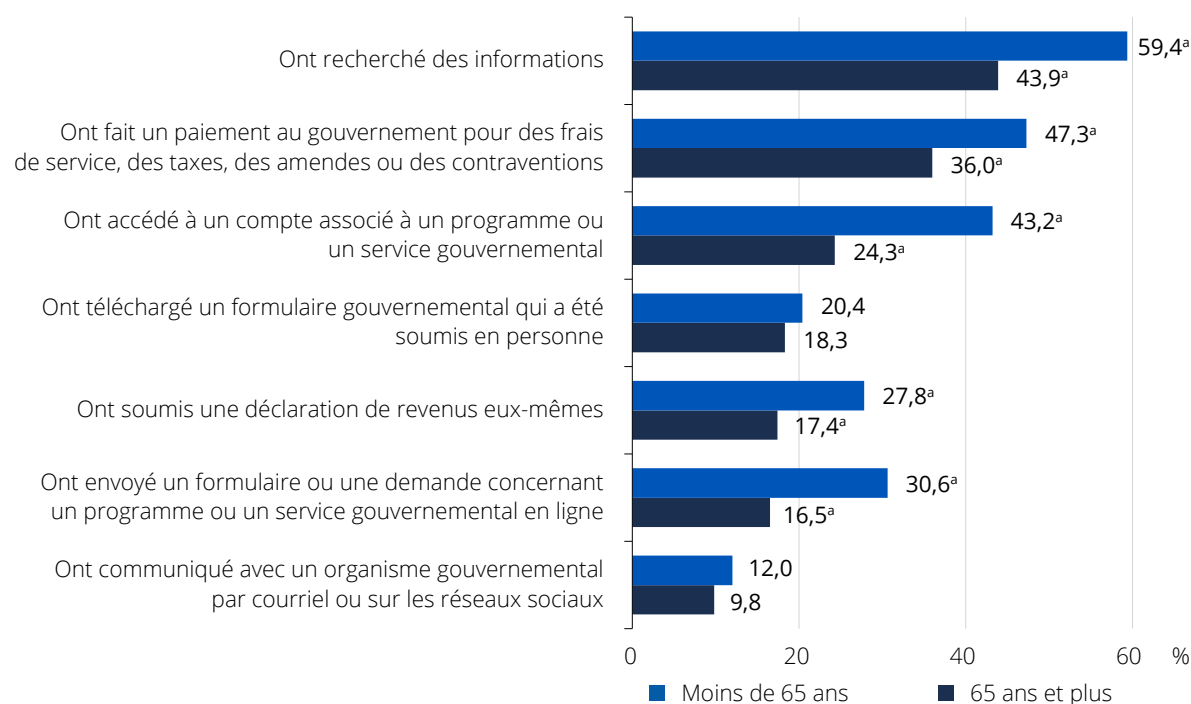
En 2020, 36 % des internautes âgés avaient utilisé Internet au cours des douze derniers mois pour effectuer un paiement au gouvernement et 24 %, pour accéder à un compte associé à un programme ou à un service gouvernemental (figure 4.3.5). Dans le cadre de l'ECUI, les services gouvernementaux englobent ceux fournis par les trois ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal).

Parmi les sept activités relatives aux services gouvernementaux qui ont été mesurées, cinq ont été pratiquées par une proportion significativement plus grande d'internautes chez les moins de 65 ans que chez les 65 ans et plus.

Pour plusieurs activités, les proportions ont été significativement plus élevées chez les internautes de 65 à 74 ans que chez ceux de 75 ans et plus (données non illustrées). Le même constat s'applique pour les hommes comparativement aux femmes, parmi les internautes de 65 ans et plus (données non illustrées).

Figure 4.3.5

Interaction sur Internet avec au moins un ordre de gouvernement selon le type d'activité réalisée¹ et le groupe d'âge, internautes de 15 ans et plus^{2,3}, Québec, 2020



a Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et celui des moins de 65 ans au seuil de 0,05.

1. Au cours des douze derniers mois.

2. Personnes ayant utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois derniers mois.

3. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Activités sur Internet liées à la communication

En 2020, l'activité de communication en ligne la plus répandue chez les internautes de 65 ans et plus a été l'envoi et la réception de courriels : 85 % d'entre eux avaient échangé des courriels au cours des trois derniers mois (tableau 4.3.1). En comparaison, la messagerie instantanée n'a été utilisée que par 57 % d'entre eux et les réseaux sociaux, que par la moitié environ (51 %), tout comme les appels vocaux ou vidéo (49 %).

Les proportions sont supérieures chez les internautes de moins de 65 ans. Par ailleurs, au sein des internautes âgés, l'envoi de messages à l'aide d'une application de messagerie instantanée est plus répandu chez ceux de 65 à 74 ans que chez ceux de 75 ans et plus (62 % c. 45 %), de même que le recours aux réseaux sociaux (55 % c. 41 %).

On ne détecte pas de différence significative selon le genre des internautes âgés pour ces diverses activités de communication.

Tableau 4.3.1

Activités liées à la communication effectuées sur Internet¹ selon le groupe d'âge, internautes de 15 ans et plus^{2,3}, Québec, 2020

	Moins de 65 ans	65 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus
	%			
Ont envoyé et reçu des courriels	91,7 ^a	84,8 ^a	85,5	83,1
Ont envoyé des messages à l'aide d'une application de messagerie instantanée	89,4 ^a	56,9 ^a	61,9 [†]	45,3 [†]
Ont utilisé des sites ou des applications de réseaux sociaux	83,7 ^a	50,8 ^a	55,3 [†]	40,5 [†]
Ont fait des appels vocaux en ligne ou des appels vidéo	75,9 ^a	49,3 ^a	51,0	45,3

† Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre le groupe des 65-74 ans et celui des 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et celui des moins de 65 ans au seuil de 0,05.

1. Au cours des trois derniers mois.

2. Personnes ayant utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois derniers mois.

3. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Écoute et visionnement de contenu sur Internet

Environ un internaute âgé sur deux (48 %) avait écouté de la musique en ligne au cours des trois derniers mois en 2020, et près d'un sur trois (32 %) avait écouté les nouvelles ou les sports (tableau 4.3.2). L'écoute de balados a été moins populaire (11 %). Pour chacune de ces activités, les proportions sont plus élevées chez les internautes de moins de 65 ans.

En ce qui a trait au visionnement de contenu, un peu plus de quatre internautes de 65 ans et plus sur dix (44 %) avaient regardé des sites de partage de vidéos au cours des trois derniers mois. Un peu plus du quart (27 %) avaient regardé des services de diffusion en continu (ce qui exclut la télévision en direct), 6 % avaient regardé du sport et environ 18 %, d'autres types de télévision en continu ou en direct. Certaines de ces activités (les deux premières) sont significativement plus répandues chez les 65-74 ans que chez les 75 ans et plus.

On observe des différences significatives entre les internautes âgés féminins et masculins pour plusieurs de ces activités ; le cas échéant, les proportions sont plus élevées chez les hommes (données non illustrées).

Tableau 4.3.2

Activités liées à l'écoute et au visionnement de contenu effectuées sur Internet¹ selon le groupe d'âge, internautes de 15 ans et plus^{2,3}, Québec, 2020

	Moins de 65 ans	65 ans et plus	65-74 ans	75 ans et plus
	%			
Écoute de contenu				
Musique	82,6 ^a	48,2 ^a	50,4	43,1
Nouvelles et sports	47,6 ^a	31,5 ^a	31,3	32,1
Balados	29,8 ^a	11,3 ^a	11,8	10,1
Visionnement de contenu				
Sites de partage de vidéos	82,2 ^a	44,3 ^a	47,0 [†]	38,1 [†]
Services de diffusion en continu (exclut la télévision en direct)	71,3 ^a	27,3 ^a	29,7 [†]	21,7 [†]
Sports diffusés en continu ou en direct	16,3 ^a	6,0 ^a	4,9*	8,7*
Autres types de télévision en continu ou en direct	31,5 ^a	17,7 ^a	18,8	14,9

* Coefficient de variation entre 16,6 % et 33,3 % ; à interpréter avec prudence.

† Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre le groupe des 65-74 ans et celui des 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et celui des moins de 65 ans au seuil de 0,05.

1. Au cours des trois derniers mois.

2. Personnes ayant utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois derniers mois.

3. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

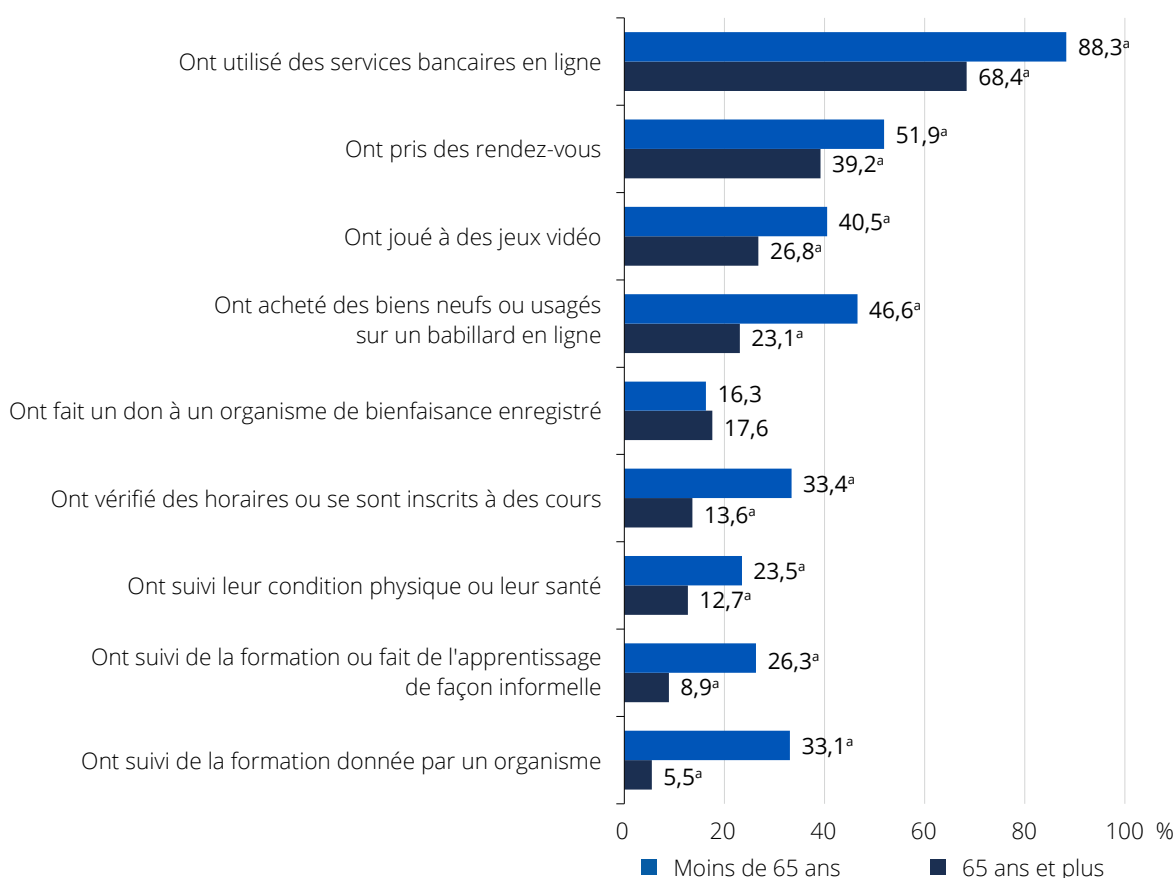
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Autres activités réalisées sur Internet

En 2020, au cours des trois derniers mois, environ les deux tiers des internautes de 65 ans et plus (68 %) avaient utilisé des services bancaires en ligne (figure 4.3.6), près de 40 % s'étaient servi d'Internet pour prendre des rendez-vous (39 %) et environ le quart avaient joué à des jeux vidéo (27 %) ou avaient eu recours à des babillards en ligne pour acheter des biens neufs ou usagés (23 %). Plusieurs autres activités avaient été faites sur Internet par les internautes âgés, mais dans des proportions moindres. À l'exception des dons effectués en ligne auprès d'un organisme de bienfaisance, pour lesquels on ne note aucune différence significative, les proportions pour les internautes de 65 ans et plus étaient toutes significativement inférieures à celles pour les internautes de moins de 65 ans.

Figure 4.3.6

Autres types d'activités effectuées sur Internet¹ selon le groupe d'âge, internautes de 15 ans et plus^{2,3}, Québec, 2020



a Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et celui des moins de 65 ans au seuil de 0,05.

1. Au cours des trois derniers mois.

2. Personnes ayant utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois derniers mois.

3. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Compétences numériques

En 2020, près de quatre internautes de 65 ans et plus sur dix ont créé ou déplacé des fichiers ou des répertoires (38 %), et utilisé un logiciel de traitement de texte (36 % ; tableau 4.3.3). Environ deux sur dix ont utilisé les fonctions de base d'un logiciel tableur (21 %) ; une proportion similaire s'est servie d'un logiciel permettant de modifier des photos, des vidéos ou des fichiers audio (19 %). Ces différentes proportions sont significativement plus élevées chez les internautes de moins de 65 ans.

En ce qui concerne les activités liées à divers aspects de l'utilisation d'Internet, telles que bloquer des courriels ou télécharger des fichiers, on observe également des proportions moindres chez les internautes de 65 ans et plus que chez ceux de moins de 65 ans.

Parmi les internautes âgés, ceux de 65 à 74 ans étaient généralement plus susceptibles d'avoir effectué les diverses activités mesurées que ceux de 75 ans et plus ; il en va de même si on compare les hommes aux femmes (données non illustrées).

Tableau 4.3.3

Compétences numériques : activités effectuées en lien avec des logiciels et avec Internet¹ selon le groupe d'âge, internautes de 15 ans et plus^{2,3}, Québec, 2020

	Moins de 65 ans	65 ans et plus
	%	
Utilisation de logiciels		
Ont copié ou déplacé des fichiers ou des dossiers	68,5 ^a	38,2 ^a
Ont utilisé un logiciel de traitement de texte	70,9 ^a	36,3 ^a
Ont utilisé les fonctions de base d'un logiciel tableur	53,0 ^a	20,9 ^a
Ont utilisé un logiciel pour modifier des photos, des vidéos ou des fichiers audio	34,3 ^a	18,8 ^a
Utilisation d'Internet		
Ont activé les mises à jour automatiques ou mis à jour manuellement le système d'exploitation sur l'un de leurs appareils	63,9 ^a	46,9 ^a
Ont bloqué des courriels, notamment le courrier indésirable et les pourriels	60,2 ^a	44,2 ^a
Ont supprimé l'historique de leur navigateur	61,8 ^a	39,9 ^a
Ont téléchargé des fichiers d'Internet vers leur ordinateur ou d'autres appareils	59,7 ^a	29,7 ^a
Ont sauvegardé des copies de fichiers ou de photos à l'aide d'un service de stockage de données en ligne	48,5 ^a	21,6 ^a

a Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre le groupe des 65 ans et plus et celui des moins de 65 ans au seuil de 0,05.

1. Au cours des douze derniers mois.

2. Personnes ayant utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois derniers mois.

3. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4.4 Culture

Participation à des manifestations artistiques et culturelles et visite de lieux culturels

En 2016, trois types d'activités culturelles ont été réalisées au moins une fois par environ le tiers des personnes de 65 ans et plus, soit aller au cinéma (36 %), assister à un concert de musique (34 %) et visiter un musée ou une galerie d'art (33 %) (figure 4.4.1). Par ailleurs, près de trois aînés sur dix ont vu une pièce de théâtre, assisté à un spectacle culturel ou encore visité un site historique au cours de l'année. Enfin, environ 14 % ont assisté à un festival culturel ou artistique.

Pour plusieurs activités, le taux de participation est significativement moins élevé chez les 65 ans et plus que chez les groupes plus jeunes. La proportion de personnes ayant assisté à un concert de musique, visité un site historique ou assisté à un festival culturel ou artistique en 2016 est plus faible chez les aînés que chez les 15-34 ans, les 35-54 ans et les 55-64 ans. On note aussi une proportion moins élevée d'aînés que de jeunes de 15 à 34 ans qui sont allés au cinéma. Les aînés sont aussi proportionnellement moins nombreux que les 15-34 ans et les 35-54 à être allés au musée ou dans une galerie d'art. En revanche, on ne détecte pas de différence significative entre les personnes âgées et les groupes plus jeunes pour ce qui est du théâtre et des spectacles culturels.

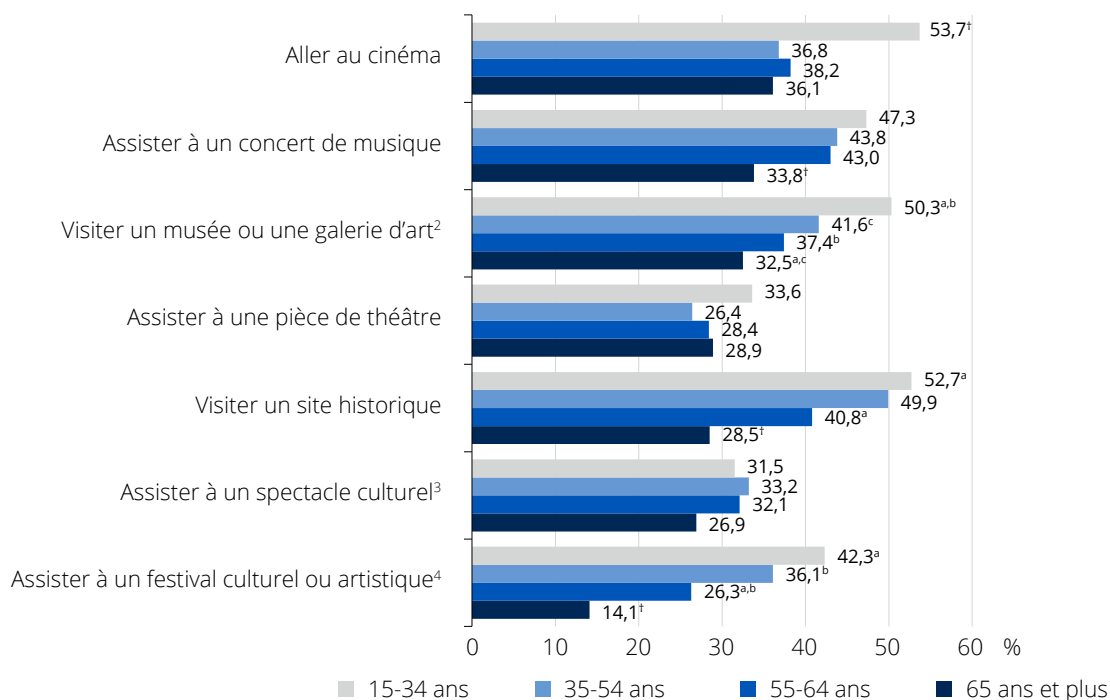
Enfin, parmi les personnes âgées, on ne détecte pas de différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui a trait à la participation à chacune de ces activités en 2016 (données non illustrées).



AzmanL / iStock

Figure 4.4.1

Personnes¹ ayant assisté à diverses manifestations artistiques et culturelles ou ayant visité certains lieux culturels, selon le groupe d'âge, Québec, 2016



† Pour une activité et un groupe d'âge donnés, exprime une différence significative par rapport à tous les autres groupes d'âge au seuil de 0,05.

a,b,c Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Comprend les musées autres que les musées d'art.

3. Comprend les spectacles de musique, de danse ou de théâtre culturels ou traditionnels (p. ex. : autochtones, chinois ou ukrainiens) ou tout autre genre de spectacle culturel.

4. Comprend les festivals de films, de jazz, de folk ou de comédie.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

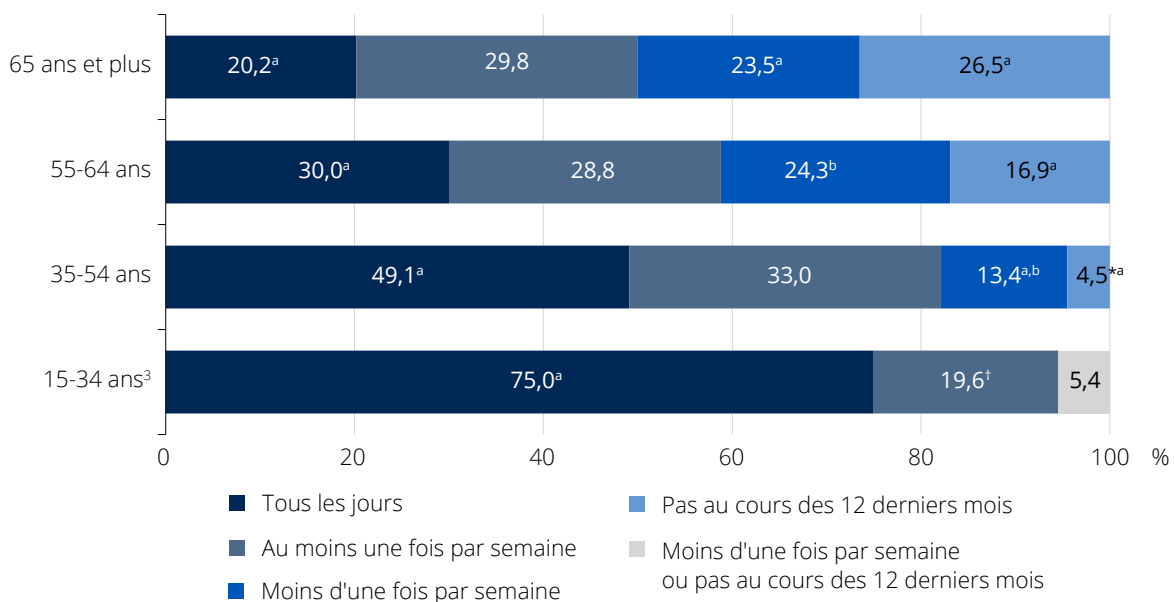
Écoute de musique

Environ le cinquième des personnes de 65 ans et plus ont écouté de la musique tous les jours en 2016 (20 %, figure 4.4.2). Cette proportion est significativement moins élevée que chez les autres groupes d'âge. De fait, la fréquence de l'écoute de la musique est fortement corrélée à l'âge. La quasi-totalité des jeunes de 15 à 34 ans en ont écouté quotidiennement ou au moins une fois par semaine en 2016, mais seulement la moitié des personnes âgées en ont fait autant.

On ne détecte pas de différence significative entre les hommes et les femmes âgées en ce qui a trait à la fréquence de l'écoute de musique en 2016 (données non illustrées).

Figure 4.4.2

Fréquence d'écoute de la musique selon le groupe d'âge, Québec, 2016^{1,2}



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour une fréquence donnée, exprime une différence significative entre un groupe d'âge et tous les autres, à un seuil de 0,05.

a,b Pour une fréquence donnée, exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. La musique peut avoir été écoutée à partir d'un ordinateur, d'un appareil mobile, d'une tablette, d'un lecteur MP3, d'un CD, d'une cassette ou d'un disque vinyle.

3. Pour les 15-34 ans, l'information concernant la répartition entre les deux catégories « moins d'une fois par semaine » et « pas au cours des 12 derniers mois » est trop peu fiable pour être diffusée.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Visionnement de films

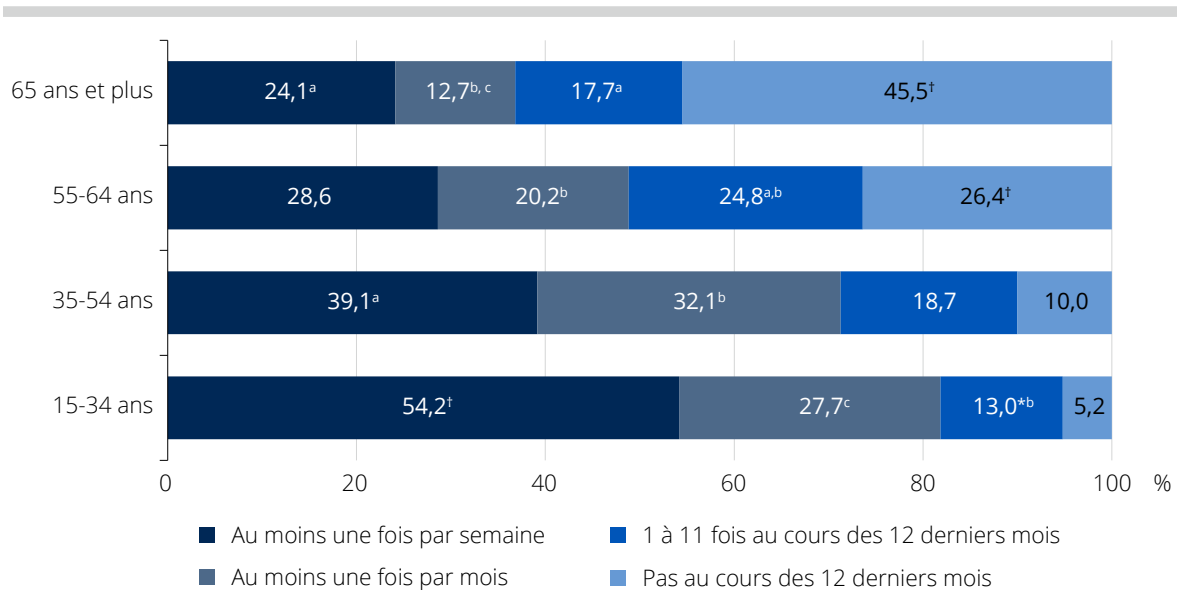
En général, les personnes âgées ont moins souvent visionné de films que les groupes plus jeunes en 2016. Environ 46 % n'avaient regardé aucun film au cours des douze derniers mois, une proportion bien plus élevée que celle des 55-64 ans (26 %), des 35-54 ans (10 %) et des 15-34 ans (5 % ; figure 4.4.3).

À l'opposé, seulement environ le quart des personnes de 65 ans et plus ont regardé un film au moins une fois par semaine en 2016. Cette proportion est significativement plus élevée chez les 35-54 ans et chez les 15-34 ans (respectivement 39 % et 54 %).

Enfin, pour ce type d'activité également, on ne détecte pas de différence significative entre les hommes et les femmes âgés (données non illustrées).

Figure 4.4.3

Fréquence de visionnement de films selon le groupe d'âge, Québec, 2016^{1,2}



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour une fréquence de visionnement donnée, exprime une différence significative entre le groupe d'âge concerné et tous les autres groupes au seuil de 0,05.

a, b, c Pour une fréquence de visionnement donnée, exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Il peut s'agir d'un film visionné sur DVD ou disque Blu-ray, en ligne ou à partir d'un autre média.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

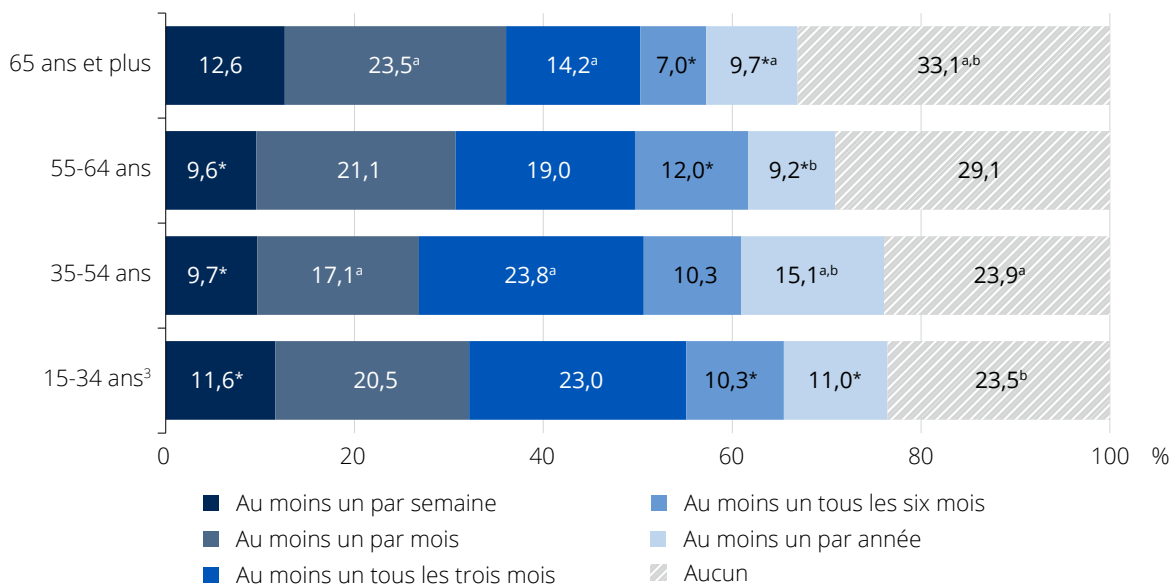
Lecture de livres

La fréquence de la lecture de livres est variable au sein des personnes de 65 ans et plus (figure 4.4.4). En 2016, le tiers n'avaient lu aucun livre au cours des douze derniers mois. Un peu plus du tiers avait lu au moins un livre par semaine (13 %) ou par mois (24 %). Enfin, le reste du groupe – soit un peu moins du tiers (31 %) – avait lu au cours de l'année, mais à une fréquence moins élevée (chaque trois mois, chaque six mois, ou minimalement un livre au cours de l'année).

En comparaison des 15-34 ans et des 35-54 ans, les personnes de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreuses à n'avoir lu aucun livre en 2016 (33 % c. 24 % pour les deux groupes plus jeunes).

Figure 4.4.4

Nombre de livres lus selon le groupe d'âge, Québec, 2016^{1,2}



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour une fréquence donnée, exprime une différence significative entre un groupe d'âge et tous les autres, à un seuil de 0,05.

a,b Pour une fréquence de lecture donnée, exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Les livres peuvent avoir été lus en version papier ou en version électronique.

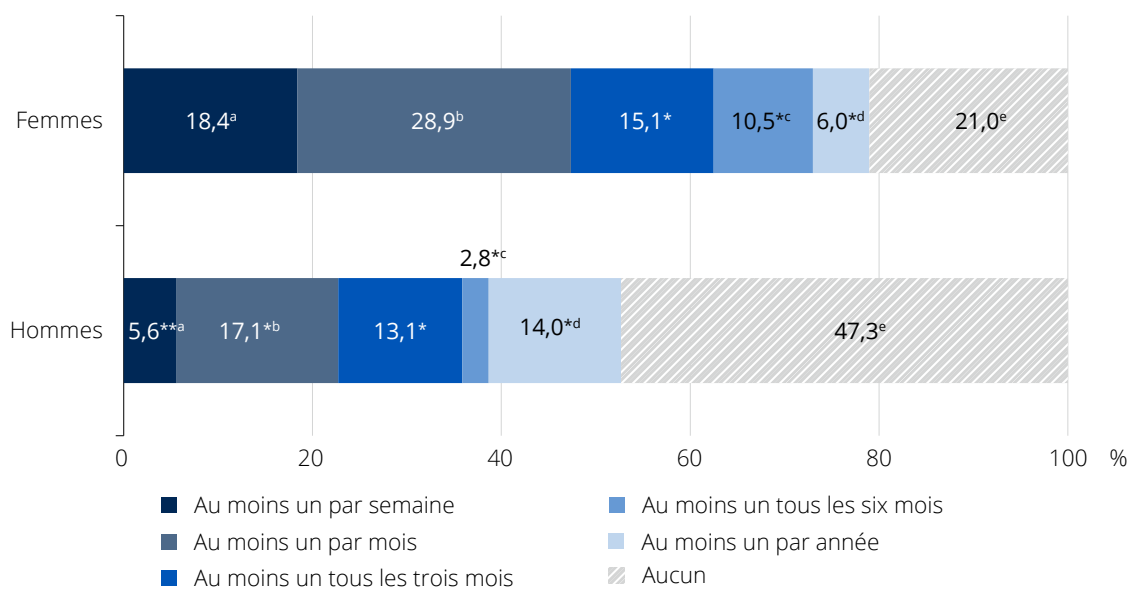
Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

On constate des différences importantes entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus en ce qui a trait à la lecture. Les femmes lisent davantage : 18 % ont lu au moins un livre par semaine en 2016, comparativement à 6 %** des hommes ; une proportion de 29 % a plutôt lu au moins un livre par mois, comparativement à 17 %* des hommes (figure 4.4.5).

En contrepartie, la proportion de personnes n'ayant lu aucun livre au cours de l'année est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes (47 % c. 21 %). Il en est de même pour la proportion de personnes n'ayant lu qu'un livre, minimalement, au cours de l'année (14 %* c. 6 %*).

Figure 4.4.5

Nombre de livres lus selon le sexe, personnes de 65 ans et plus, Québec, 2016^{1,2}



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Les livres peuvent avoir été lus en version papier ou en version électronique.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

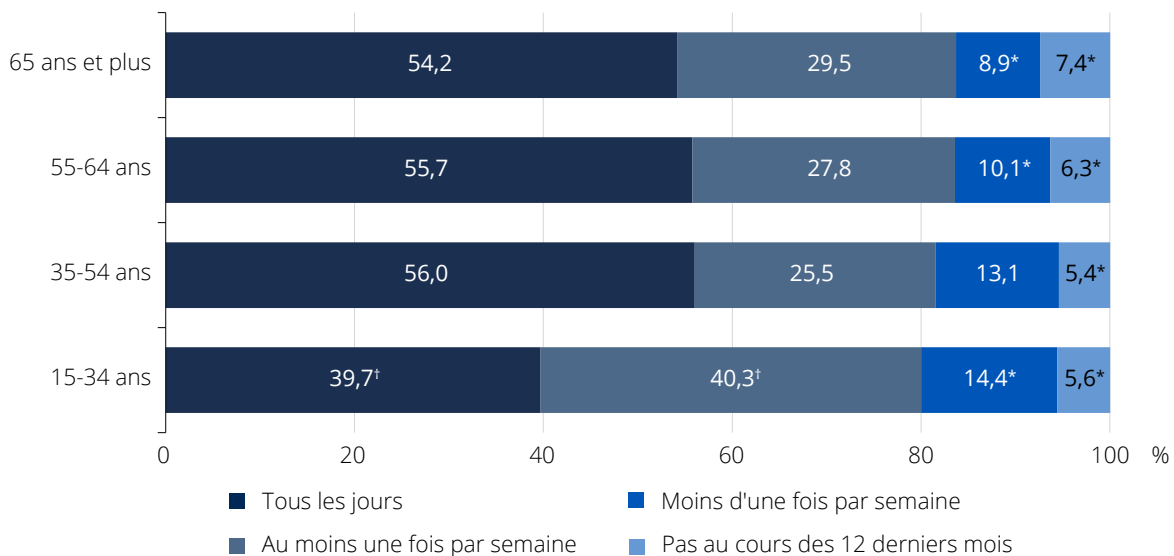
Lecture des nouvelles

Un peu plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus ont lu des nouvelles tous les jours en 2016 (54 %) ; environ trois sur dix l'ont fait plutôt au moins une fois par semaine (30 %) (figure 4.4.6). Ces fréquences sont semblables à celles des 55-64 ans et des 35-54 ans, mais différentes de celles des 15-34 ans, qui ont été proportionnellement moins nombreux à lire les nouvelles sur une base quotidienne en 2016 (40 %), mais plus nombreux à le faire sur une base hebdomadaire (40 %).

On ne détecte pas de différence significative entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus en ce qui a trait à la fréquence de lecture des nouvelles (données non illustrées).

Figure 4.4.6

Fréquence de la lecture des nouvelles selon le groupe d'âge, Québec, 2016^{1,2}



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Exprime une différence significative pour le groupe d'âge par rapport aux trois autres groupes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Comprend les nouvelles en ligne et les journaux imprimés.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

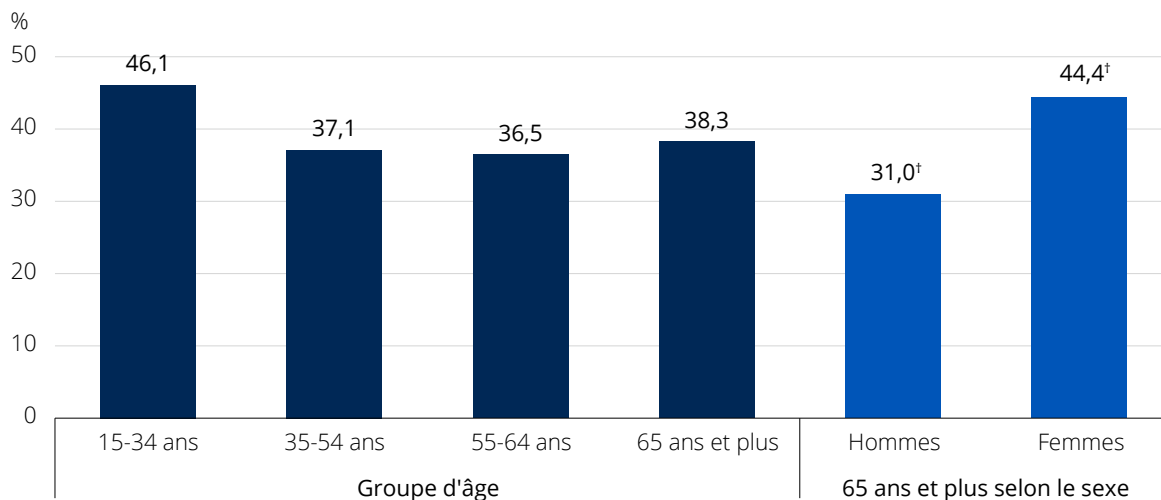
Participation à une activité de création ou d'interprétation artistique

Environ quatre personnes sur dix au sein du groupe des 65 ans et plus ont participé à une ou plusieurs activités de création ou d'interprétation artistique en 2016 (38 % ; figure 4.4.7). Plus précisément, elles ont pratiqué elles-mêmes des activités telles que le théâtre, la danse et l'écriture. La proportion n'est pas significativement différente de celles qui sont observées pour les groupes plus jeunes.

Chez les personnes âgées, les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à avoir pris part à de telles activités que les hommes (44 % c. 31 %).

Figure 4.4.7

Participation à une activité de création et d'interprétation artistique selon le groupe d'âge et selon le sexe pour les personnes de 65 ans et plus, Québec, 2016^{1,2}



† Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Les activités de création et d'interprétation culturelle comprennent entre autres celles en lien avec la musique, le théâtre, l'audiovisuel, le multimédia, la danse, les arts visuels, l'artisanat et l'écriture.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*, 2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Concepts et définitions

Emploi du temps

Source : *Enquête sociale générale – L'emploi du temps*, 2015, Statistique Canada

► Composition des activités de l'emploi du temps

Sommeil, soins personnels et alimentation : sommeil, repos et relaxation ; soins personnels ; alimentation.

Temps professionnel (travail rémunéré et études) : travail rémunéré et recherche d'emploi ; études ou apprentissage.

Temps domestique (travail non rémunéré) : tâches domestiques ; soins à un enfant ou à un adulte du ménage ; soins ou aide à un enfant ou à un adulte hors ménage ; magasinage de biens ou de services.

Temps libre : socialisation et communications ; activités civiques, religieuses et auprès d'organismes ; activités sportives, événements sportifs et visites culturelles ; loisirs.

Transport : transport en véhicule privé ; transport actif ; transport en commun ; moyens de transport autres ou non déclarés.

Autre ou activité inconnue : temps d'attente, insomnie, consommation de cigarette et toute autre activité non codable ou inconnue.

Pour une définition exhaustive des activités de l'emploi du temps, consulter le fichier [Description exhaustive des activités et correspondance avec la typologie utilisée par Statistique Canada](#).

► Définition des indicateurs

Moyenne quotidienne de temps consacré aux activités de l'emploi du temps : somme des durées moyennes, exprimées en heures-minutes, de toutes les activités de l'emploi du temps comprises dans une catégorie donnée. Ces durées moyennes sont établies dans toute la population, y compris pour les personnes ayant déclaré des durées nulles pour toutes les activités comprises dans cette catégorie.

Taux de participation aux activités de l'emploi du temps : proportion de la population ayant déclaré une durée non nulle à au moins une activité comprise dans une catégorie donnée.

Journée moyenne représentative : à l'échelle du Québec, l'ensemble des répondants de l'enquête sont répartis également selon le jour de référence ; chacun des jours de la semaine est représenté par un septième de la population. Ainsi, toute estimation de la durée quotidienne moyenne consacrée à une activité de l'emploi du temps est en ce sens représentative d'une « journée moyenne » des sept jours de la semaine.

Suite à la page 158

Moyens de transport et conduite automobile

Source : Société de l'assurance automobile du Québec

Titulaires d'un permis de conduire : données en date du 1^{er} juin de chaque année. Comprend les titulaires d'un permis probatoire. Comprend les titulaires de permis de conduire pour les véhicules de promenade, les taxis, les autobus, les camions-remorques, les véhicules d'urgence, les tracteurs de ferme, les motocyclettes et les cyclomoteurs.

Accidents de véhicule routier : événements au cours desquels un dommage est causé par un véhicule routier en mouvement. L'accident doit avoir été rapporté à la SAAQ par un agent de la paix s'étant rendu sur les lieux. Les données se rapportant aux accidents hors réseau routier (n'impliquant que des véhicules hors route) sont exclues. Les accidents sont classés selon la nature de leurs dommages (dommages matériels seulement ou matériels et corporels).

Conducteurs impliqués dans un accident de la route : comprend tout conducteur d'un véhicule routier, qu'un permis de conduire soit requis ou non. Ne comprend pas les cyclistes. La notion de responsabilité n'est pas prise en compte.

Accidents avec dommages matériels seulement : accidents dont l'ensemble des dommages excèdent un certain montant (1 000 \$ avant le 18 mars 2010 et 2 000 \$ depuis) et qui :

- impliquent un véhicule lourd, à l'exception d'un autobus affecté au transport urbain ;
- sont survenus sur une autoroute ou une route nationale, régionale ou collectrice dont la gestion relève du ministre des Transports ;
- sont survenus sur une route dont la gestion incombe à une municipalité et se sont produits dans les 100 mètres donnant accès à une autoroute ou à une route visée au sous-paragraphe précédent.

Accidents avec dommages corporels : accidents se divisant en trois catégories :

- avec dommages légers : aucune victime n'est décédée ou n'a été hospitalisée, même si les blessures ont pu nécessiter des traitements chez le médecin ou dans un centre hospitalier ;
- avec dommages graves : au moins une victime a été hospitalisée (il n'y a pas eu de victimes décédées) ;
- avec dommages mortels : au moins une victime est décédée dans les 30 jours suivant l'accident.

Suite à la page 159

Il est à noter que des personnes accidentées peuvent avoir subi des blessures graves ou légères dans un accident mortel, ou encore des blessures légères dans un accident grave.

Les piétons sont comptabilisés dans le nombre des victimes d'accidents de la route.

► Éléments de contexte particulier

La circulation automobile a été réduite en 2020 du fait de la pandémie de COVID-19, ce qui a entraîné une baisse du nombre d'accidents de la route pour l'année. Cela se répercute sur tous les indicateurs relatifs aux accidents de la route.

Communications électroniques

Source : *Enquête canadienne sur l'utilisation d'Internet*, Statistique Canada

Internaute : personne qui a utilisé Internet à des fins personnelles au cours des trois mois précédant l'enquête, à partir de n'importe quel endroit.

Cyberacheteur : personne ayant utilisé Internet pour commander des biens ou des services numériques, des biens physiques ou d'autres services, pour lesquels l'engagement d'achat a été pris en ligne. Cela comprend les achats effectués au cours des douze derniers mois pour une utilisation personnelle ou pour le ménage (les achats faits pour le travail sont exclus).

Culture

Source : *Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*, 2016, Statistique Canada

Création ou interprétation artistique : participation active, au cours des douze derniers mois, à l'un ou l'autre des types d'activités suivants :

- faire de la musique (p. ex. : chanter, jouer d'un instrument ou remixer de la musique) ;
- faire du théâtre (p. ex. : jouer au théâtre, faire de la narration ou faire de la comédie) ;
- audiovisuel et multimédia (p. ex. : créer des films, de l'animation ou des vidéos) ;
- danse (p. ex. : danser lors de représentations ou jouer le rôle de chorégraphe) ;
- arts visuels (p. ex. : peindre, faire de la photographie, de la sculpture ou du dessin) ;
- activités artisanales (p. ex. : faire de la couture ou du scrapbooking, travailler le bois ou les métaux, faire de la poterie) ;
- écriture (p. ex. : écrire de la poésie, des pièces de théâtre, des histoires, des éditoriaux ou des commentaires).

Sources de données

Enquête sociale générale (ESG) – L'emploi du temps, Statistique Canada

Menée en 2015, cette enquête porte sur l'emploi du temps de la population. À partir de la méthode du « budget-temps », l'ESG permet de recueillir de l'information détaillée sur la façon dont les personnes utilisent leur temps. La population cible se compose de la population de 15 ans et plus vivant dans les dix provinces, à l'exception des personnes vivant dans un établissement institutionnel et de celles vivant sur une réserve des Premières Nations.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sociale générale – L'emploi du temps*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier de microdonnée à grande diffusion (FMGD) de cette enquête.

Enquête canadienne sur la santé des aînés (ECSA), Statistique Canada

L'ECSA de 2019 est un complément à l'*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes* (ESCC) de Statistique Canada, qui comprend 15 minutes de questions supplémentaires posées aux répondants de 65 ans et plus à la fin de l'ESCC. L'ECSA est une enquête transversale qui recueille davantage d'information sur l'état de santé, l'utilisation des services de soins de santé et de soutien, ainsi que les déterminants sociaux et de la santé de la population canadienne de 65 ans et plus. La population cible est la même que celle de l'ESCC : les personnes vivant dans un établissement institutionnel ne sont pas couvertes par l'enquête, ni celles vivant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, dans les réserves et autres peuplements autochtones, et enfin celles qui sont membres à temps plein des Forces canadiennes.

Pour en savoir davantage : [*Enquête canadienne sur la santé des aînés*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la Statistique du Québec à partir du fichier de partage de cette enquête.

Suite à la page 161

Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet (ECUI), Statistique Canada

L'édition 2020 de l'ECUI a été utilisée pour le présent recueil. Cette enquête collige des données sur l'utilisation des technologies numériques par les individus, par exemple en ce qui a trait aux médias sociaux, au commerce électronique, aux services gouvernementaux, au travail, aux compétences numériques et à la sécurité en ligne. La population visée comprend toute personne de 15 ans et plus qui réside dans l'une des 10 provinces canadiennes. Elle ne comprend pas les personnes vivant dans une institution à temps plein (depuis plus de six mois).

Pour en savoir davantage sur l'enquête : [*Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la Statistique du Québec à partir du fichier de microdonnées de l'ECUI qui est dans les centres de données de recherche (CDR).

Enquête sociale générale (ESG) – Les Canadiens au travail et à la maison, Statistique Canada

Réalisé en 2016, ce cycle de l'ESG couvre une multitude de sujets, dont celui de la participation à des activités culturelles. La population cible de l'enquête est constituée des personnes de 15 ans et plus résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes et ne vivant pas dans un établissement institutionnel.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sociale générale – Les Canadiens au travail et à la maison*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la Statistique du Québec à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de cette ESG.

Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)

Les résultats présentés ont été préparés par la SAAQ; ils proviennent de tableaux diffusés sur la [*Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*](#), à l'exception du taux de conducteurs impliqués dans un accident de la route et du taux de personnes victimes d'un accident de la route, qui ont été fournis à l'ISQ pour les fins du présent recueil.

Suite à la page 162

Précisions méthodologiques

Les résultats tirés d'une enquête comportent une certaine marge d'erreur. Ainsi, des tests statistiques ont été effectués pour les indicateurs de ce chapitre afin de vérifier si les différences entre les groupes d'âge et entre les hommes et les femmes étaient significatives sur le plan statistique. À moins d'avis contraire, les différences évoquées dans les points saillants sont significatives au seuil de 0,05.

Deux des enquêtes exploitées pour ce chapitre, soit l'ECSA et l'ECUI, utilisent la variable du genre de la personne ; l'ESG *Emploi du temps* et l'ESG *Les Canadiens au travail et à la maison* ont plutôt recours au sexe. Dans les enquêtes qui ont fait le passage au genre, il est précisé que ce dernier réfère au genre actuel, qui peut différer du sexe à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels ; le genre peut également ne pas être exclusivement féminin ou masculin. Toutefois, compte tenu du petit nombre de personnes non binaires, il n'est pas possible de diffuser des résultats pour ce groupe de personnes.

Consulter la section [Aspects méthodologiques](#) du présent recueil pour plus d'information sur les notions de précision statistique et de différence significative sur le plan statistique, sur la collecte et la diffusion de résultats selon le genre, et sur la couverture des personnes âgées dans les statistiques.

Tableaux complémentaires

Les tableaux qui suivent présentent des résultats croisés selon le type de territoire où vivent les personnes âgées pour certains indicateurs de ce chapitre. Deux modalités sont comparées : le milieu urbain, qui réfère aux secteurs couverts par les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR), et le reste du Québec, qui comprend les secteurs situés hors des RMR et des AR.

Des tests statistiques ont été réalisés afin de vérifier si les différences entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec sont significatives sur le plan statistique, au seuil de 0,05. Aucune différence significative n'a été détectée pour ces indicateurs.

Moyens de transport et conduite automobile

Tableau 4.1

Fréquence de la conduite automobile au cours du dernier mois, selon le type de territoire, personnes âgées de 65 ans et plus détentrices d'un permis de conduire en règle¹, Québec, 2019

	6 ou 7 jours par semaine	4 ou 5 jours par semaine	1 à 3 jours par semaine	Moins d'un jour par semaine
	%			
65 ans et plus	46,7	22,3	22,3	8,7
Milieu urbain	47,8	21,8	21,3	9,2
Reste du Québec	43,5	24,0	25,4	7,1 *

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019, fichier de partage. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Communications électroniques

Tableau 4.2

Accès Internet à domicile selon le type de territoire et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
		%	
65 ans et plus	76,0	76,9	73,2
65-74 ans	86,1	87,4	82,3
75 ans et plus	61,7	63,0	56,3

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 4.3

Utilisation d'Internet à des fins personnelles¹ selon le type de territoire et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2020

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
		%	
65 ans et plus	64,4	65,3	61,4
65-74 ans	76,2	78,1	71,0
75 ans et plus	47,5	48,5	43,3

1. Au cours des trois derniers mois, à partir de n'importe quel endroit.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur l'utilisation de l'Internet*, 2020. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

5

Santé et bien-être

- 5.1 Santé physique
- 5.2 Adaptation de domicile et aide reçue
- 5.3 Utilisation des technologies de l'information en lien avec la santé
- 5.4 Santé mentale
- 5.5 Réseau social
- 5.6 Habitudes de vie et comportements
- 5.7 Sécurité et victimisation
- 5.8 Maltraitance

5.1 Santé physique

Perception positive de son état de santé

Au Québec, en 2020-2021, 81 % des personnes de 65 ans et plus qui ne vivaient pas dans un établissement institutionnel¹ se percevaient comme en bonne, très bonne, ou excellente santé (tableau 5.1.1). Plus précisément, 38 % percevaient leur santé comme bonne et 43 %, comme très bonne ou excellente.

Aucune différence significative n'a pu être décelée entre les hommes et les femmes, ni globalement ni au sein de chacun des groupes d'âge (données non illustrées). Cependant, plus les personnes sont âgées, moins elles sont susceptibles de se percevoir comme en très bonne ou en excellente santé.

Tableau 5.1.1

Perception de son état de santé (bon, très bon ou excellent) selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Bon	Très bon ou excellent
	%	
65 ans et plus	38,2	42,8
Genre		
Hommes	36,9	43,8
Femmes	39,3	41,9
Groupe d'âge		
65-74 ans	36,8 ^a	48,0 ^a
75-84 ans	40,0 ^a	38,5 ^a
85 ans et plus	40,7	26,7 ^a
Hommes		
65-74 ans	35,7	49,0 ^{a,b}
75-84 ans	39,2	37,2 ^a
85 ans et plus	37,5	30,4 ^b
Femmes		
65-74 ans	37,8	47,1 ^a
75-84 ans	40,7	39,6 ^a
85 ans et plus	42,4	24,7 ^a

a,b Pour un niveau de santé donné, le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

1. Les données de ce chapitre sont principalement tirées d'enquêtes qui excluaient les personnes vivant dans un établissement institutionnel. Afin d'alléger le texte, cette information n'est pas répétée pour les indicateurs qui suivent. Le lecteur peut se référer aux notes en bas des tableaux et des figures et à l'encadré *Sources de données* pour savoir qui sont les personnes qui ne sont pas incluses dans les enquêtes.

La proportion de personnes de 65 ans et plus qui s'estimait en très bonne ou en excellente santé était plus élevée en 2020-2021 qu'en 2008 (43 % c. 37 % ; tableau 5.1.2). C'était le cas chez les hommes, chez les femmes, chez les personnes de 65 à 74 ans et chez celles de 75 à 84 ans. La proportion de personnes âgées se percevant comme en bonne santé a quant à elle connu une baisse, passant de 41 % en 2008 à 38 % en 2020-2021. Cette baisse est perceptible chez les hommes, mais aucune différence n'a été détectée chez les femmes ni dans les différents groupes d'âge.

Aucune différence significative n'a pu être décelée entre les proportions de 2020-2021 et celles de 2014-2015.

Tableau 5.1.2

Perception de son état de santé (bon, très bon ou excellent) selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2008, 2014-2015 et 2020-2021

	Bon			Très bon ou excellent		
	2008	2014-2015	2020-2021	2008	2014-2015	2020-2021
	%					
65 ans et plus	41,3^a	39,3	38,2^a	36,9^{a,b}	41,8^a	42,8^b
Genre						
Hommes	42,4 ^a	39,3	36,9 ^a	38,5 ^a	42,7	43,8 ^a
Femmes	40,5	39,3	39,3	35,8 ^{a,b}	41,0 ^a	41,9 ^b
Groupe d'âge						
65-74 ans	39,5	38,1	36,8	41,0 ^{a,b}	45,4 ^a	48,0 ^b
75-84 ans	44,3	40,8	40,0	30,6 ^{a,b}	37,8 ^a	38,5 ^b
85 ans et plus	42,4	42,2	40,7	32,1	30,3	26,7

a,b Pour une perception et un groupe de personnes donnés, le même exposant exprime une différence significative entre les années au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2008, 2014-2015 et 2020-2021.

Maladies chroniques

En 2017-2018, un quart (25 %) des personnes âgées de 65 ans et plus n'était atteint d'aucune maladie chronique (tableau 5.1.3), c'est-à-dire d'aucun problème de santé de longue durée devant durer ou durant depuis 6 mois ou plus et diagnostiqué par un professionnel de la santé. Les maladies chroniques prises en compte ici sont l'asthme, l'arthrite ou l'arthrose, l'hypertension, les troubles dus à un accident vasculaire cérébral, le diabète, les maladies cardiaques, le cancer et la maladie pulmonaire obstructive chronique.

La proportion de personnes ne souffrant d'aucune de ces maladies était plus élevée chez les personnes de 65 à 74 ans que chez celles de 75 ans et plus (28 % c. 20 %). Une différence selon le sexe est également observée, tant chez les 65 ans et plus que chez les 75 ans et plus. En effet, les hommes étaient plus nombreux en proportion que les femmes à n'avoir aucune maladie chronique dans ces deux groupes d'âge (28 % c. 23 % et 23 % c. 17 % respectivement).

À l'opposé, ce sont donc les trois quarts (75 %) des personnes âgées de 65 ans et plus qui souffraient d'au moins une maladie chronique en 2017-2018, plus précisément 72 % des personnes de 65 à 74 ans et 80 % de celles de 75 ans et plus. En proportion, les femmes âgées étaient significativement plus nombreuses que les hommes à avoir au moins une maladie chronique (77 % c. 72 %), et ce, particulièrement au sein des personnes de 75 ans et plus (83 % c. 77 %).

Tableau 5.1.3

Présence de maladies chroniques¹ selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2017-2018

	Aucune maladie	Au moins une maladie
	%	
65 ans et plus	25,0	75,0
Groupe d'âge		
65 à 74 ans	28,0 [†]	72,0 [†]
75 ans et plus	19,9 [†]	80,1 [†]
Sexe		
Hommes	27,7 ^a	72,3 ^a
Femmes	22,8 ^a	77,2 ^a
65 à 74 ans		
Hommes	30,0	70,0
Femmes	26,2	73,8
75 ans et plus		
Hommes	23,1 ^a	76,9 ^a
Femmes	17,5 ^a	82,5 ^a

[†] Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus d'une même colonne au seuil de 0,05.

^a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Parmi les maladies chroniques suivantes : asthme, arthrite ou arthrose, hypertension, trouble dû à un accident vasculaire cérébral, diabète, maladie cardiaque, cancer, maladie pulmonaire obstructive chronique.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

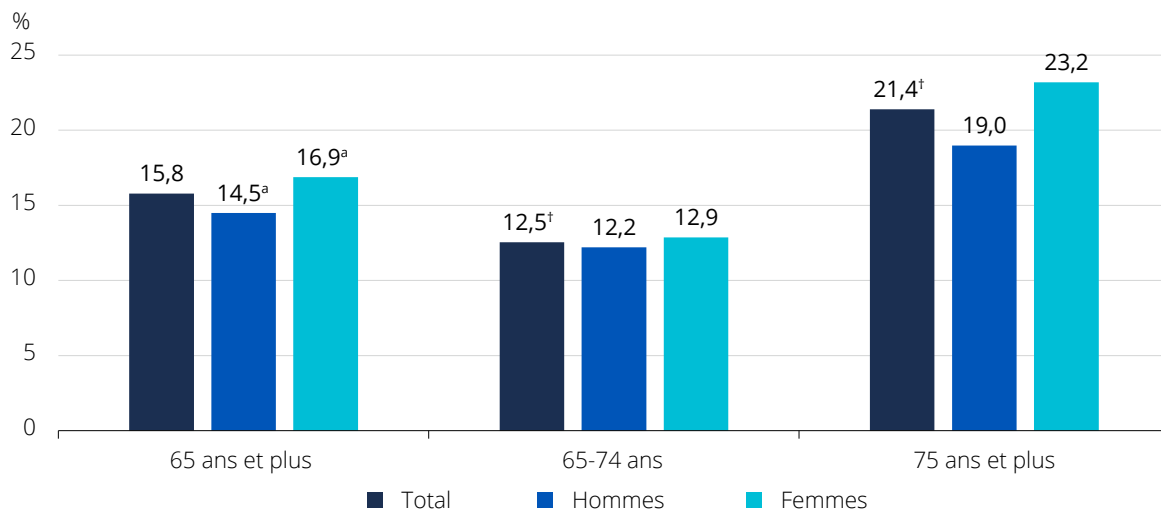
Lorsqu'on s'attarde au nombre de maladies chroniques dont sont atteintes les personnes âgées, on note qu'en 2017-2018, 35 % d'entre elles en avaient une seule, 24 % en avaient deux et 16 % en avaient trois ou plus (données non illustrées).

On ne détecte pas de différence significative entre les groupes d'âge ou entre les hommes et les femmes pour ce qui est des proportions de personnes souffrant d'une seule ou de deux maladies chroniques (données non illustrées). Toutefois, il existe de telles différences en ce qui a trait à la proportion de personnes atteintes de trois maladies ou plus (figure 5.1.1).

En effet, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à être atteintes d'au moins trois maladies chroniques en 2017-2018 (17 % c. 14 % pour l'ensemble des 65 ans et plus). Par ailleurs, plus une personne est âgée, plus elle est susceptible de vivre avec trois maladies chroniques ou plus : la proportion de personnes dans cette situation est de 13 % chez les personnes de 65 à 74 ans, mais grimpe à 21 % chez celles de 75 ans et plus.

Figure 5.1.1

Personnes vivant avec trois maladies chroniques ou plus¹ selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2017-2018



[†] Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

^a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Parmi les maladies chroniques suivantes : asthme, arthrite ou arthrose, hypertension, trouble dû à un accident vasculaire cérébral, diabète, maladie cardiaque, cancer, maladie pulmonaire obstructive chronique.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Difficulté dans certains domaines de la santé fonctionnelle

Sur le plan de la santé fonctionnelle, 95 % des personnes de 65 ans et plus n'éprouvaient aucune difficulté de communication en 2017-2018 (tableau 5.1.4). Une proportion similaire de personnes (94 %) étaient complètement autonomes pour ce qui est des soins personnels, 85 % n'avaient pas de problème de vision, 81 % pas de difficultés d'ordre cognitif, 79 % pas de difficulté d'audition et 72 % pas de difficulté de mobilité.

Pour chacun des domaines analysés, la proportion de personnes n'éprouvant aucune difficulté est plus élevée chez les personnes de 65 à 74 ans que chez celles de 75 ans et plus. En ce qui a trait à la mobilité, par exemple, 76 % des personnes de 65 à 74 ans n'éprouvaient aucune difficulté en 2017-2018 ; cette proportion est de 64 % chez les personnes de 75 ans et plus.

Les données selon le sexe présentent également certaines différences. Les hommes de 65 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à n'avoir aucune difficulté de vision (87 % c. 83 %) ou de mobilité (77 % c. 68 %). Cependant, la proportion de personnes n'ayant aucune difficulté d'audition est plus élevée chez les femmes (82 %) que chez les hommes (75 %). La situation est la même chez les 65-74 ans (86 % c. 78 %) et chez les 75 ans et plus (76 % c. 70 %).

Des différences selon le sexe sont observées dans quatre domaines chez les personnes de 75 ans et plus, mais dans seulement deux chez celles des 65 à 74 ans. Par ailleurs, l'enquête ne permet pas de détecter de différence selon le sexe dans les domaines de la communication et de l'autonomie en matière de soins personnels dans les différents groupes d'âge passé 65 ans.

Tableau 5.1.4

Personnes n'ayant éprouvé aucune difficulté par domaine de la santé fonctionnelle selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017-2018

	Communication	Autonomie ²	Vision	Cognition	Audition	Mobilité
	%					
65 ans et plus	95,4	94,3	84,7	80,5	79,1	71,9
Groupe d'âge						
65 à 74 ans	96,9 †	96,1 †	86,9 †	83,6 †	82,3 †	76,4 †
75 ans et plus	92,9 †	91,3 †	80,9 †	75,2 †	73,4 †	64,1 †
Sexe						
Hommes	95,2	94,7	87,0 ^a	81,8	75,5 ^a	77,0 ^a
Femmes	95,6	94,0	82,7 ^a	79,5	82,1 ^a	67,5 ^a
65 à 74 ans						
Hommes	96,9	95,9	88,0	83,6	78,5 ^a	80,5 ^a
Femmes	96,8	96,2	85,8	83,5	85,9 ^a	72,5 ^a
75 ans et plus						
Hommes	91,8	92,3	85,0 ^a	78,1 ^a	69,6 ^a	70,0 ^a
Femmes	93,8	90,5	77,9 ^a	73,1 ^a	76,2 ^a	59,7 ^a

† Pour un domaine de la santé fonctionnelle donné, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

^a Pour un domaine de la santé fonctionnelle et un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

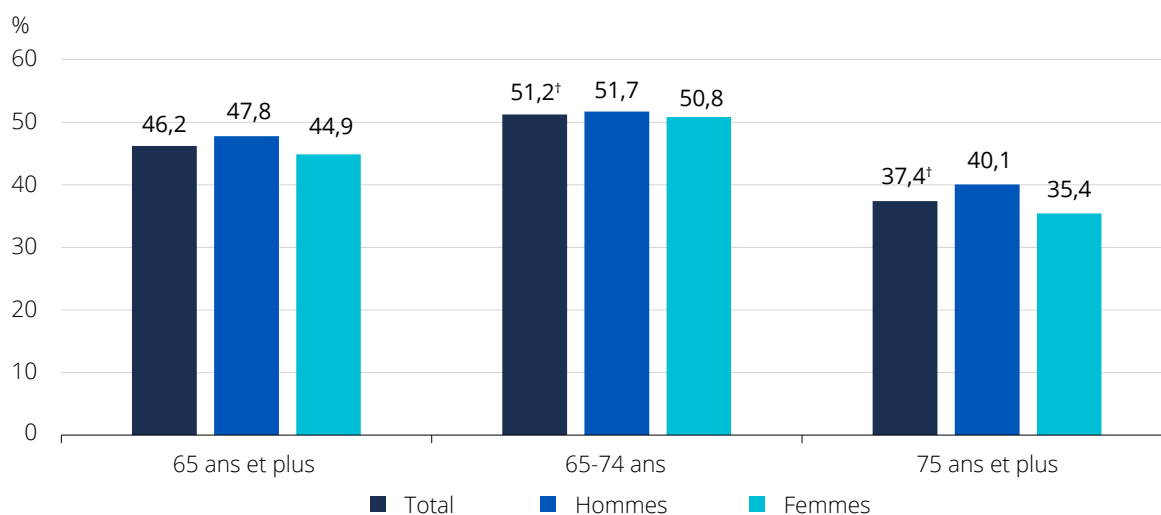
2. En matière de soins personnels.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Un peu moins de la moitié (46 %) des personnes de 65 ans et plus au Québec n'éprouvaient aucune difficulté de santé fonctionnelle en 2017-2018 pour les domaines mesurés (figure 5.1.2). Plus les personnes sont âgées, plus cette proportion est faible : de 51 % chez les 65-74 ans, elle passe à 37 % chez les 75 ans et plus. On ne détecte pas de différence significative selon le sexe.

Figure 5.1.2

Personnes n'ayant éprouvé aucune difficulté dans l'ensemble des domaines de la santé fonctionnelle¹ selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2017-2018



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

1. Parmi les domaines suivants : la vision, l'audition, la mobilité, la cognition, la communication ou l'autonomie en matière de soins personnels.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Blessures non intentionnelles

En 2020-2021, près d'une personne de 65 ans et plus sur dix (9 %) avait été victime d'une blessure non intentionnelle au cours des 12 derniers mois (tableau 5.1.5). Les femmes sont plus nombreuses en proportion que les hommes à avoir subi une telle blessure (10 % c. 8 %), en particulier celles âgées de 75 ans et plus (9 % c. 6 %). On n'observe aucune différence statistiquement significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus.

Tableau 5.1.5

Victimes d'une blessure non intentionnelle au cours des 12 derniers mois selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	%
65 ans et plus	8,8
Genre	
Hommes	7,7 ^a
Femmes	9,8 ^a
Groupe d'âge	
65-74 ans	9,4
75 ans et plus	8,0
65-74 ans	
Hommes	8,6
Femmes	10,2
75 ans et plus	
Hommes	6,3 ^a
Femmes	9,4 ^a

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

On constate que la proportion de personnes de 65 ans et plus ayant été victimes d'une blessure non intentionnelle au cours de la dernière année est en hausse en 2020-2021 par rapport à 2008 (9 % c. 7 % ; tableau 5.1.6). Cette augmentation est significative pour les femmes ainsi que pour les personnes de 65 à 74 ans.

Tableau 5.1.6

Victimes d'une blessure non intentionnelle au cours des 12 derniers mois selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2008, 2014-2015 et 2020-2021

	2008	2014-2015	2020-2021
	%		
65 ans et plus	6,5^{a,b}	8,4^a	8,8^b
Genre			
Hommes	5,9	7,0	7,7
Femmes	7,0 ^{a,b}	9,6 ^a	9,8 ^b
Groupe d'âge			
65-74 ans	7,0 ^a	8,3	9,4 ^a
75 ans et plus	5,9	8,7	8,0

a,b Pour une ligne donnée, le même exposant exprime une différence significative entre les années au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2008, 2014-2015 et 2020-2021.



gpointstudio / iStock

Blessures non intentionnelles causées par une chute

En 2020-2021, 4,6 % des personnes de 65 ans et plus avaient subi une blessure non intentionnelle causée par une chute au cours des 12 derniers mois. Cette proportion est plus élevée chez les femmes que chez les hommes (6 % c. 3,3 % ; tableau 5.1.7). Les différences entre les genres sont significatives au sein de chaque groupe d'âge.

Tableau 5.1.7

Victimes d'une blessure non intentionnelle causée par une chute au cours des 12 derniers mois selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	%
65 ans et plus	4,6
Genre	
Hommes	3,3 ^a
Femmes	5,7 ^a
Groupe d'âge	
65-74 ans	4,4
75 ans et plus	4,8
65-74 ans	
Hommes	3,2 ^a
Femmes	5,5 ^a
75 ans et plus	
Hommes	3,5 ^a
Femmes	5,9 ^a

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

La proportion de personnes de 65 à 74 ans ayant subi une blessure non intentionnelle causée par une chute dans les 12 derniers mois est en hausse depuis 2014-2015 (3,2 % c. 4,4 % en 2020-2021 ; données non illustrées). Toutefois, aucune différence significative ne s'observe entre 2014-2015 et 2020-2021 chez les personnes de 75 ans et plus, ou chez les hommes et chez les femmes.

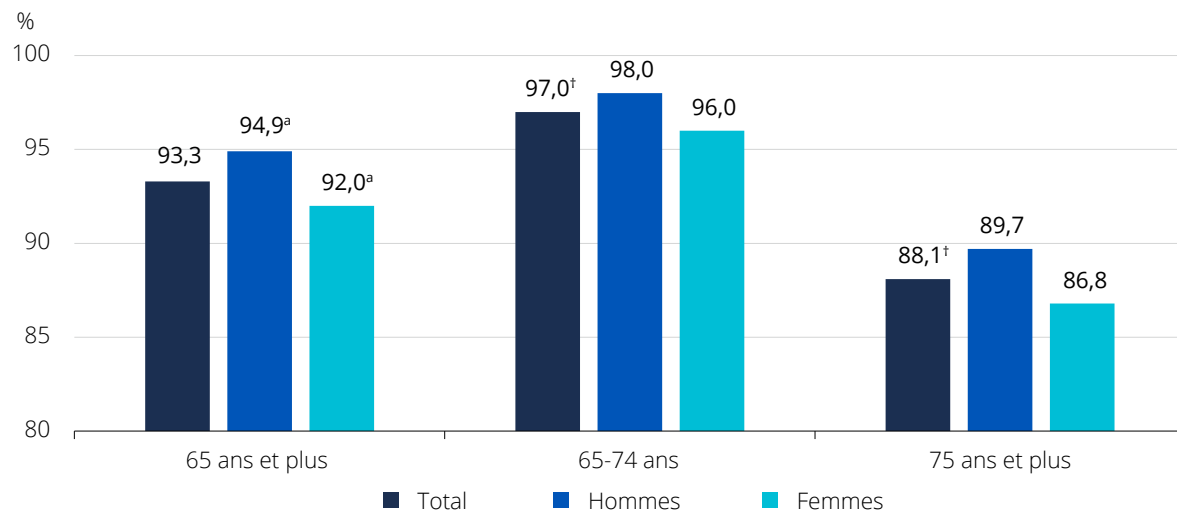
Incapacités dans les activités de la vie quotidienne

En 2019, environ 93 % des personnes de 65 ans et plus n'avaient aucune incapacité dans leurs activités de la vie quotidienne, ou alors avaient une incapacité légère (figure 5.1.3). Cela signifie que ces personnes étaient en mesure de préparer elles-mêmes leurs repas et n'avaient besoin d'aide pour aucune des autres activités mesurées, ou qu'elles avaient besoin d'aide pour un nombre limité de ces activités, soit trois ou moins².

La proportion de personnes n'ayant aucune incapacité dans les activités de la vie de tous les jours ou ayant une incapacité légère est plus élevée chez les hommes que chez les femmes (95 % c. 92 %), et plus élevée chez les personnes de 65 à 74 ans que chez celles de 75 ans et plus (97 % c. 88 %).

Figure 5.1.3

Personnes n'ayant aucune incapacité ou ayant une incapacité légère dans leurs activités de la vie quotidienne selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

2. Des informations ont été colligées sur treize activités de la vie quotidienne, dont l'habillage, la marche, l'utilisation d'un téléphone et la prise de médicaments, en plus de celles sur la préparation des repas.

5.2 Adaptation de domicile et aide reçue

Adaptation de domicile

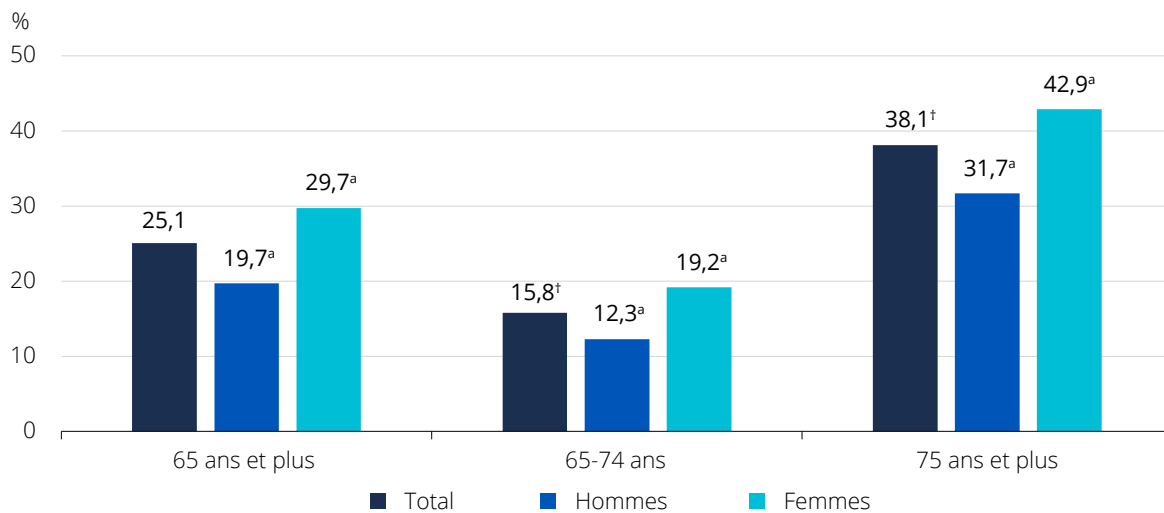
Au Québec, en 2019, le quart (25 %) des personnes de 65 ans et plus avaient à leur domicile des adaptations facilitant leurs activités quotidiennes et favorisant leur maintien à domicile (figure 5.2.1). Leur domicile pouvait comporter des barres d'appui ou des rampes d'accès leur permettant de se déplacer de manière plus sécuritaire, ou encore de l'équipement pour faciliter la prise de bains.

Ces adaptations de domicile étaient plus présentes chez les personnes de 75 ans et plus que chez celles de 65 à 74 ans (38 % c. 16 %).

Les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir ce type d'adaptation à leur domicile. Cette différence entre les genres est observée tant chez les personnes de 65 ans et plus dans leur ensemble (30 % c. 20 %) que chez celles de 65 à 74 ans (19 % c. 12 %) et chez celles de 75 ans et plus (43 % c. 32 %).

Figure 5.2.1

Adaptation de domicile pour faciliter les activités quotidiennes et favoriser le maintien à domicile selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Besoins d'adaptation de domicile non comblés

En 2019, 7 % des personnes de 65 ans et plus estimaient ne pas avoir toutes les adaptations requises à leur domicile pour faciliter leurs activités quotidiennes et favoriser leur maintien à domicile (tableau 5.2.1). Ces besoins non comblés semblent peu varier selon le groupe d'âge ou selon le genre, à une exception près : les femmes de 65 à 74 ans étaient plus susceptibles que les hommes de ce groupe d'âge à avoir des besoins d'adaptation non comblés (8 %* c. 3,4 %*).

Tableau 5.2.1

Besoins d'adaptation de domicile¹ non comblés selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2019

	%
65 ans et plus	6,5
Groupe d'âge	
65-74 ans	5,9
75 ans et plus	7,5*
Genre	
Hommes	5,1*
Femmes	7,8
65-74 ans	
Hommes	3,4* ^a
Femmes	8,3* ^a
75 ans et plus	
Hommes	7,9**
Femmes	7,2*

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Pour faciliter les activités quotidiennes et favoriser le maintien à domicile.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

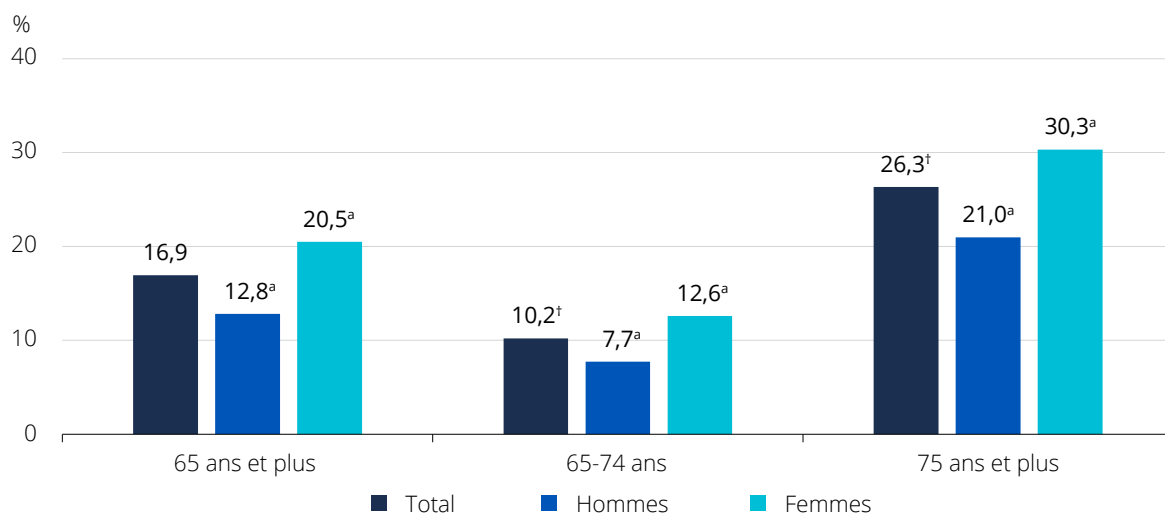
Aide à domicile reçue de la part de proches

En 2019, 17 % des personnes de 65 ans et plus avaient reçu, au cours des 12 derniers mois, de l'aide à domicile à court ou à long terme de la part de proches en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant leurs activités quotidiennes (figure 5.2.2). Cette aide informelle, prodiguée par des membres de la famille, des ami(e)s ou des voisin(e)s, peut être par exemple relative à des soins personnels (manger, s'habiller, prendre un bain), des soins médicaux ou infirmiers (prendre des médicaments, changer des pansements) ou du transport.

Les personnes de 75 ans et plus sont plus nombreuses en proportion à avoir reçu ce type d'aide que celles de 65 à 74 ans (26 % c. 10 %). Par ailleurs, les femmes sont plus susceptibles d'en avoir reçu que les hommes, quel que soit leur groupe d'âge.

Figure 5.2.2

Aide à domicile reçue de la part de proches¹ selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2019



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. De la famille, d'ami(e)s ou de voisin(e)s, fournie à court ou à long terme, au cours des 12 derniers mois, en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant les activités quotidiennes. Est exclue l'aide provenant de travailleur(-euse)s rémunéré(e)s ou d'organismes bénévoles.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Lien avec l'aidant(e) principal(e)

En 2019, l'aidant(e) principal(e) des personnes de 65 ans et plus qui avaient reçu de l'aide à domicile de la part de proches en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant leurs activités quotidiennes a majoritairement été le conjoint ou la conjointe (28 %), ou un fils ou une fille (45 %) (tableau 5.2.2). L'aidant(e) principal(e) pouvait aussi être une autre personne apparentée (14 %), comme un frère ou une sœur, un petit-enfant ou un membre de la belle-famille, ou encore une personne non apparentée (14 %*), comme un(e) ami(e) ou une personne du voisinage. L'aidant(e) principal(e) est la personne ayant consacré le plus de temps ou de ressources pour fournir l'aide.

Les personnes de 65 à 74 ans sont plus susceptibles d'avoir principalement reçu de l'aide de la part de leur conjoint ou de leur conjointe que de celles de 75 ans et plus (39 % c. 21 %*). Elles sont cependant moins susceptibles d'avoir principalement reçu cette aide de la part d'un fils ou d'une fille (31 %* c. 53 %).

Lorsque l'on compare les hommes et les femmes, on constate que les hommes ont plus souvent leur conjoint ou leur conjointe comme aidant(e) principal(e) (48 % c. 17 %*), et les femmes, un fils ou une fille (53 % c. 29 %*).

Tableau 5.2.2

Lien avec l'aidant(e) principal(e) selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus¹ ayant reçu de l'aide à domicile de la part de proches², Québec, 2019

	Conjoint ou conjointe	Fils ou fille	Autre personne apparentée	Personne non apparentée
	%			
65 ans et plus	27,7	44,6	13,8	13,9*
Groupe d'âge				
65-74 ans	39,4 †	30,8* †	16,9*	12,9*
75 ans et plus	20,8* †	52,7 †	11,9*	14,5*
Genre				
Hommes	48,0 ^a	29,1* ^a	10,9**	12,0**
Femmes	16,7* ^a	53,0 ^a	15,3*	14,9*

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Pour un type de lien donné, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

^a Pour un type de lien donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. De la famille, d'ami(e)s ou de voisin(e)s, fournie à court ou à long terme, au cours des 12 derniers mois, en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant les activités quotidiennes. Est exclue l'aide provenant de travailleur(-euse)s rémunéré(e)s ou d'organismes bénévoles.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Fréquence de l'aide reçue de l'aidant(e) principal(e)

En 2019, parmi les personnes de 65 ans et plus qui ont reçu de l'aide à domicile de la part de proches en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant leurs activités quotidiennes, 21 % ont reçu de l'aide de la part de leur aidant(e) principal(e) sur une base quotidienne, 18 % ont reçu de l'aide au moins une fois par semaine, et 60 % ont reçu de l'aide moins d'une fois par semaine (tableau 5.2.3).

En proportion, les personnes de 75 ans et plus sont plus nombreuses que celles de 65 à 74 ans à avoir reçu de l'aide au moins une fois par semaine (22 %* c. 11 %*) et moins nombreuses à en avoir reçu moins d'une fois par semaine (54 % c. 71 %). On n'observe pas de différence significative entre les hommes et les femmes quant à la fréquence de l'aide reçue à domicile de la part de l'aidant(e) principal(e).

Tableau 5.2.3

Fréquence de l'aide reçue de l'aidant(e) principal(e) selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus¹ ayant reçu de l'aide à domicile de la part de proches², Québec, 2019

	Tous les jours	Au moins une fois par semaine	Moins fréquemment qu'une fois par semaine
	%		
65 ans et plus	21,5	18,3	60,2
Groupe d'âge			
65-74 ans	18,0*	11,4* †	70,6 †
75 ans et plus	23,5*	22,3* †	54,2 †
Genre			
Hommes	28,8*	12,7**	58,5
Femmes	17,5*	21,4	61,2

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation compris entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Pour une fréquence donnée, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. De la famille, d'ami(e)s ou de voisin(e)s, fournie à court ou à long terme, au cours des 12 derniers mois, en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant les activités quotidiennes. Est exclue l'aide provenant de travailleur(-euse)s rémunéré(e)s ou d'organismes bénévoles.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

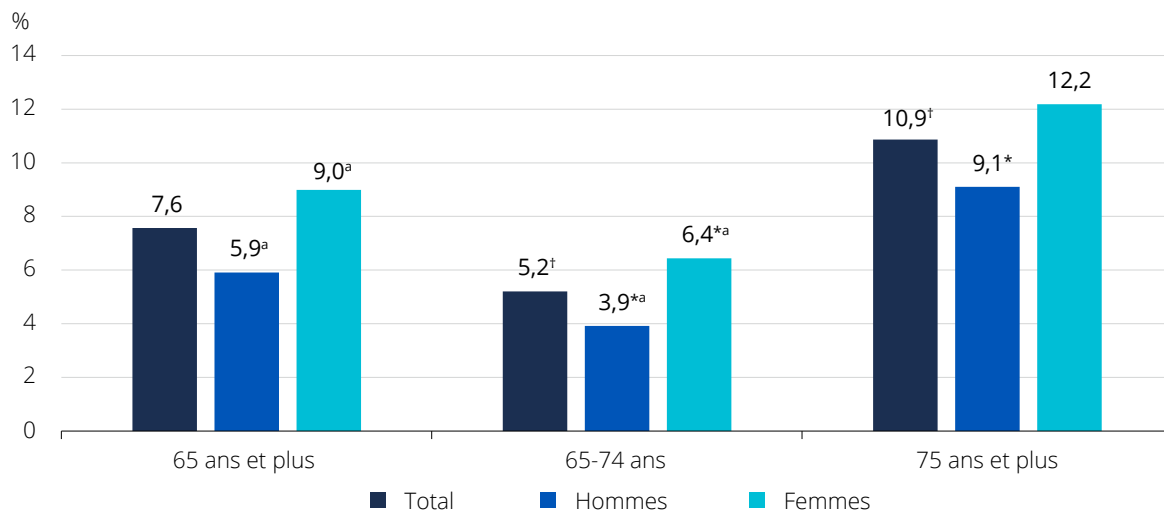
Services de soutien communautaires reçus

Certains organismes offrent des services de soutien communautaires tels que des visites amicales, du transport pour des visites chez le médecin, du magasinage ou encore de l'entretien de terrain. En 2019, près d'une personne de 65 ans et plus sur dix (8 %) a eu recours à au moins un service de soutien communautaire en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant ses activités quotidiennes (figure 5.2.3). Les personnes de 75 ans et plus ont été plus nombreuses en proportion à le faire que celles de 65 à 74 ans (11 % c. 5 %).

Chez l'ensemble des personnes de 65 ans et plus et chez celles de 65 à 74 ans, les femmes ont été plus nombreuses en proportion que les hommes à utiliser ces services (9 % c. 6 % et 6 %* c. 3,9 %*).

Figure 5.2.3

Utilisation de services de soutien communautaires¹ selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2019



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Au cours des 12 derniers mois, en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant les activités quotidiennes. Est exclue l'aide reçue de la famille, d'ami(e)s ou de voisin(e)s.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Services et soins à domicile

En 2015-2016, environ une personne de 65 ans et plus sur sept (14 %) faisait partie d'un ménage dont au moins un membre³ avait reçu un service ou un soin à domicile au cours des 12 derniers mois (tableau 5.2.4). Les services visés sont ceux reçus en raison d'un problème de santé ou d'une limitation des activités quotidiennes, mais excluent l'aide reçue de la part de membres de la famille, d'ami(e)s ou de voisin(e)s. Il peut notamment s'agir de soins infirmiers, d'autres soins de santé, d'aide avec des équipements médicaux ou de soins personnels (par exemple pour le bain ou la préparation des repas).

La proportion de personnes vivant dans un ménage au sein duquel au moins un service ou un soin à domicile a été prodigué est plus élevée chez les personnes avancées en âge que chez les plus jeunes : elle passe de 8 % chez les personnes de 65 à 74 ans à 24 % chez celles de 75 ans et plus.

Des différences entre les hommes et les femmes sont observées dans tous les groupes d'âge. En effet, les femmes sont plus susceptibles que les hommes de vivre dans un ménage où au moins une personne a reçu des services ou des soins chez les personnes de 65 ans et plus (17 % c. 10 %), chez celles de 65 à 74 ans (10 % c. 6 %) et chez celles de 75 ans et plus (27 % c. 19 %).

Tableau 5.2.4

Services et soins à domicile reçus au cours des 12 derniers mois par au moins une personne dans le ménage¹ selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2015-2016

	Au moins un service ou un soin reçu	Aucun service ou soin reçu
	%	
65 ans et plus	13,7	86,3
Groupe d'âge		
65 à 74 ans	7,9 [†]	92,1 [†]
75 ans et plus	24,0 [†]	76,0 [†]
Sexe		
Hommes	10,1 ^a	89,9 ^a
Femmes	16,7 ^a	83,3 ^a
65 à 74 ans		
Hommes	5,7 ^a	94,3 ^a
Femmes	9,9 ^a	90,1 ^a
75 ans et plus		
Hommes	19,1 ^a	80,9 ^a
Femmes	27,3 ^a	72,7 ^a

[†] Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus d'une même colonne au seuil de 0,05.

^a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes d'une même colonne au seuil de 0,05.

1. Parmi les services suivants : soins infirmiers, équipements médicaux, autres services ou soins de santé, soins personnels ou autres services reçus à domicile.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2015-2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

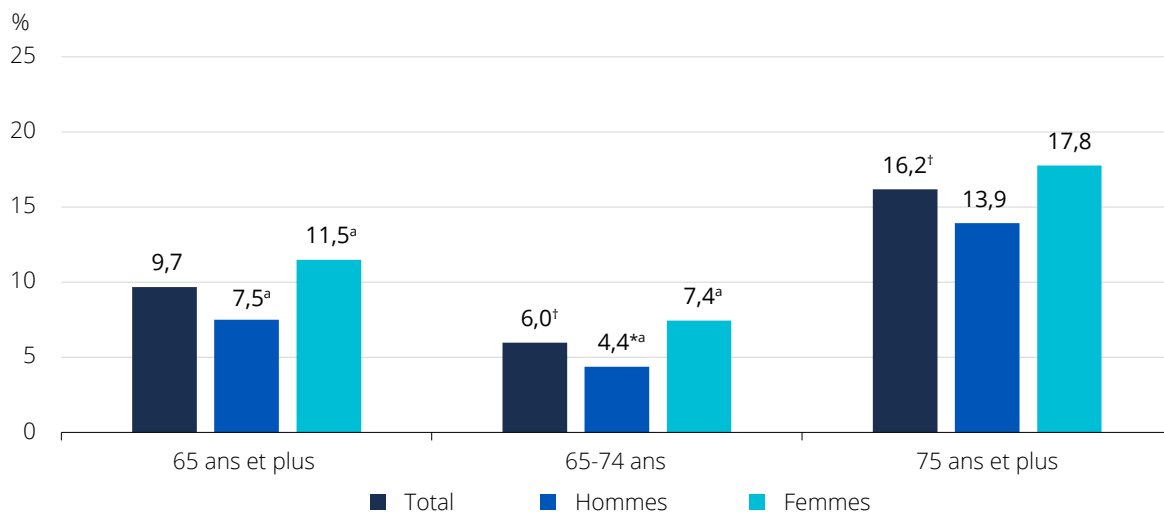
3. L'enquête dont sont tirées les données ne permet pas de savoir quel membre du ménage a reçu chacun des services et soins prodigués à domicile.

Parmi les types de services et de soins reçus à domicile au cours des 12 derniers mois, ce sont ceux liés à la santé, c'est-à-dire les soins infirmiers, les équipements médicaux et les autres services ou soins de santé qui ont été fournis en plus grande proportion (10 %) (figure 5.2.4). Les soins personnels suivent, avec 7 % (figure 5.2.5).

Les données de la figure 5.2.4 révèlent que les femmes âgées sont plus nombreuses en proportion que les hommes à faire partie d'un ménage dont au moins un membre a reçu des services et des soins de santé (11 % c. 7 %). Cette proportion est aussi plus forte chez les personnes de 75 ans et plus que chez celles de 65 à 74 ans (16 % c. 6 %).

Figure 5.2.4

Soins infirmiers, équipements médicaux ou autres services ou soins de santé à domicile reçus au cours des 12 derniers mois par au moins une personne dans le ménage selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2015-2016



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

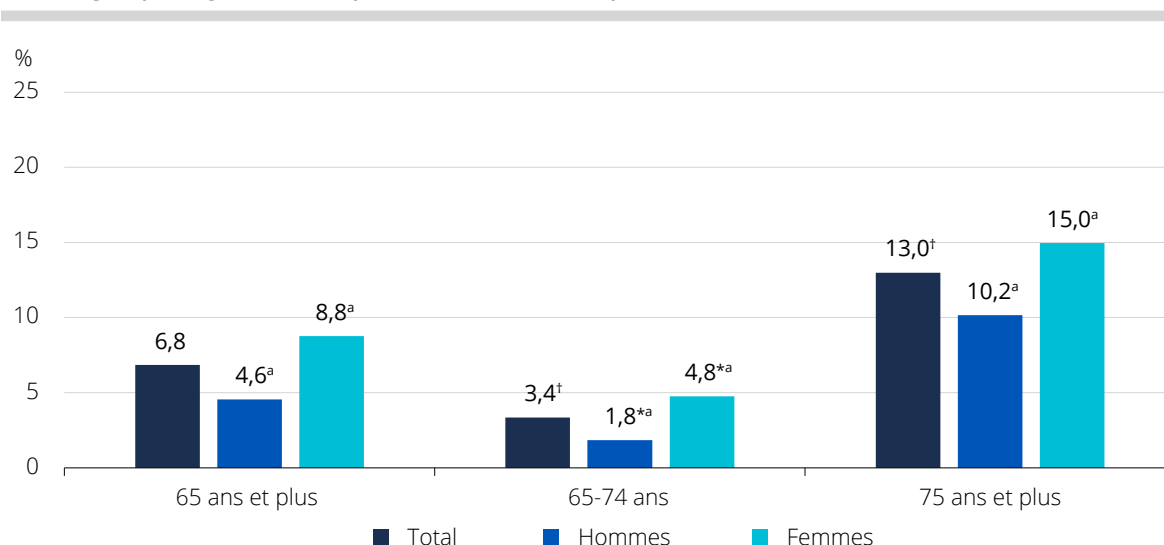
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2015-2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Dans tous les groupes d'âge, les femmes sont plus nombreuses en proportion que les hommes à vivre dans un ménage dont un membre a reçu des soins personnels à domicile (p. ex. : de la préparation de repas ou de l'aide pour se laver ou pour effectuer les travaux ménagers) au cours des 12 derniers mois (figure 5.2.5). Cette proportion est aussi plus forte chez les personnes âgées de 75 ans et plus que chez celles de 65 à 74 ans (13 % c. 3,4 %).

Figure 5.2.5

Soins personnels à domicile reçus au cours des 12 derniers mois par au moins une personne dans le ménage selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2015-2016



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2015-2016. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

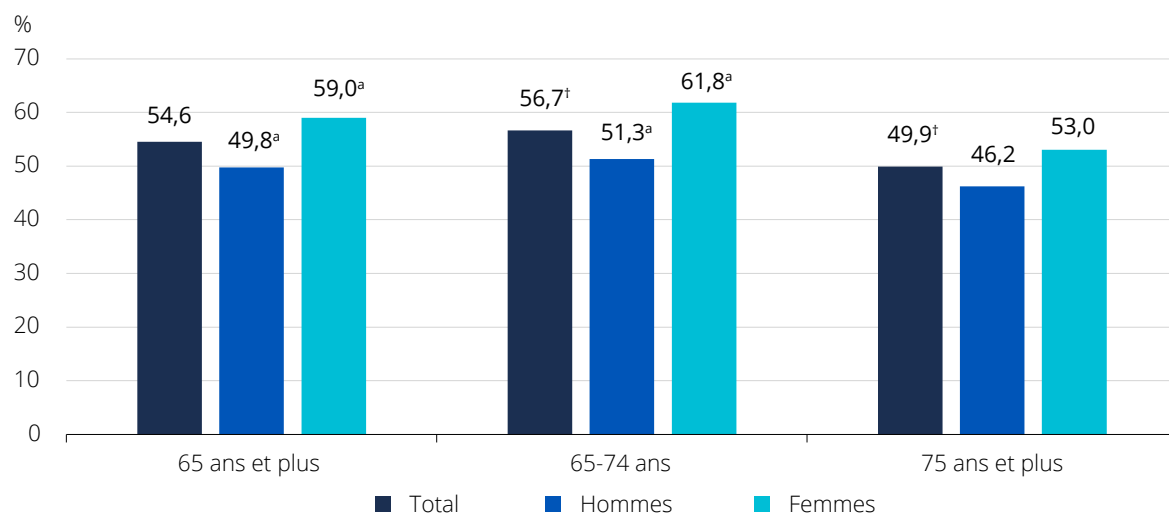
5.3 Utilisation des technologies de l'information en lien avec la santé

Consultation d'Internet pour des renseignements sur la santé

Au Québec, en 2019, 55 % des personnes âgées utilisant Internet ont cherché des renseignements relatifs à la santé sur le Web (figure 5.3.1)⁴. Les personnes de 65 à 74 ans ont été plus nombreuses en proportion à utiliser Internet à cette fin que celles de 75 ans et plus (57 % c. 50 %). Cette pratique est plus répandue chez les femmes que chez les hommes (59 % c. 50 %).

Figure 5.3.1

Consultation d'Internet pour des renseignements sur la santé¹ selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus² ayant utilisé Internet au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Au cours des 12 derniers mois.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. D'autres données sur l'utilisation d'Internet par les personnes âgées sont présentées à la section 4.3.

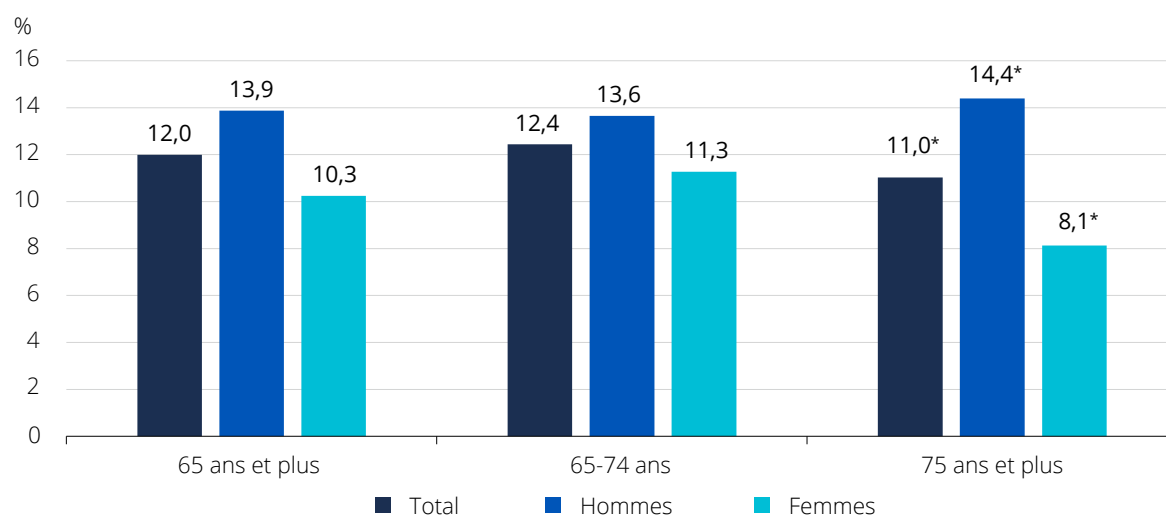
Consultation ou téléchargement en ligne d'informations sur sa propre santé

Parmi les personnes âgées ayant utilisé Internet en 2019, environ une sur dix (12 %) a consulté ou téléchargé en ligne des informations relatives à sa propre santé, comme des tests ou des résultats de laboratoire, au cours des 12 derniers mois (figure 5.3.2).

On ne détecte pas de différence significative entre les groupes d'âge ou entre les genres à cet égard.

Figure 5.3.2

Consultation en ligne ou téléchargement d'informations sur sa propre santé¹ selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus² ayant utilisé Internet au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

1. Au cours des 12 derniers mois.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

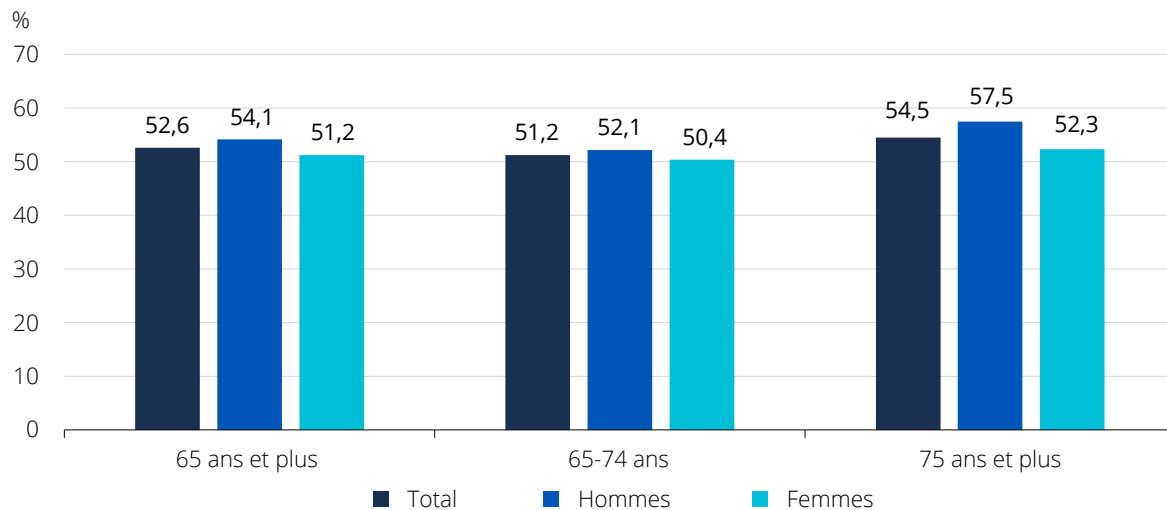
Utilisation d'une technologie numérique pour surveiller sa santé ou son bien-être

Les technologies numériques sont des outils qui peuvent aider les personnes à surveiller et à ou gérer leur santé ou leur bien-être général. En 2019, environ 53 % de l'ensemble des personnes de 65 ans et plus (utilisatrices ou non d'Internet) ont eu recours à des technologies numériques à ces fins à leur domicile (figure 5.3.3). Il pouvait par exemple s'agir d'appareils mesurant la tension artérielle, la glycémie ou l'activité physique, ou encore de téléphones intelligents, de tablettes ou de montres numériques.

Aucune différence significative n'est détectée entre les groupes d'âge ou entre les genres relativement à ces pratiques.

Figure 5.3.3

Utilisation d'un appareil numérique pour aider à surveiller ou à gérer certains aspects de sa santé et de son bien-être^{1,2} selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus³, Québec, 2019



1. Au cours des 12 derniers mois.

2. Comprend les appareils mesurant la tension artérielle, la glycémie et l'activité physique, ainsi que les téléphones intelligents, les tablettes numériques et les appareils portables comme les montres et les appareils à clip.

3. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi les personnes de 65 ans et plus ayant utilisé un appareil numérique pour leur santé ou leur bien-être en 2019, près du tiers (30 %) l'ont fait en partenariat avec un fournisseur de soins, tel qu'une infirmière ou un médecin, qui consultait les données ainsi colligées. Cette pratique était plus répandue chez les hommes que chez les femmes (35 % c. 26 % chez les 65 ans et plus) (données non illustrées).

5.4 Santé mentale

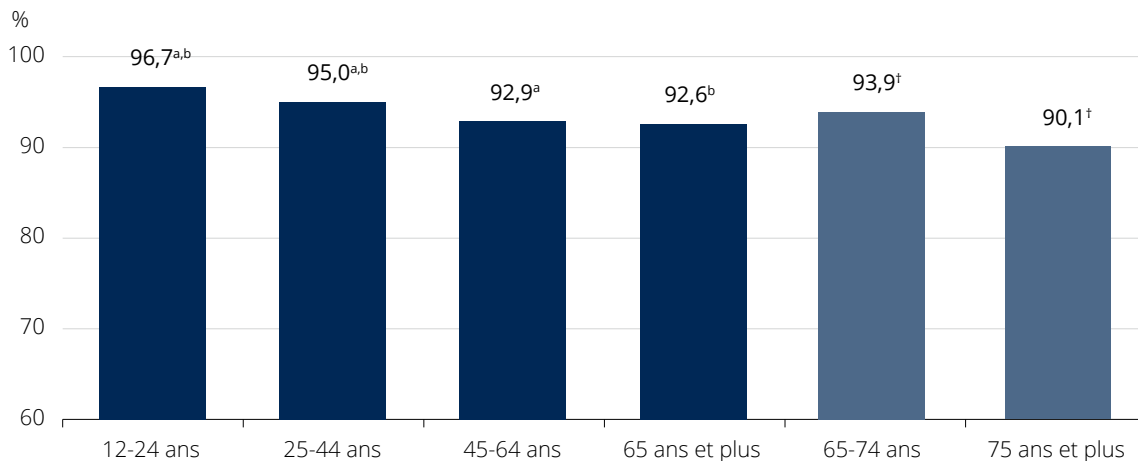
Satisfaction à l'égard de la vie

Au Québec, en 2017-2018, environ 93 % des personnes de 65 ans et plus étaient satisfaites ou très satisfaites de leur vie (figure 5.4.1). Cette proportion est inférieure à celles des 12-24 ans (97 %) et des 25-44 ans (95 %), mais semblable à celle des 45-64 ans (93 %).

Les personnes de 65 à 74 ans ont été proportionnellement plus nombreuses que celles de 75 ans et plus à se dire satisfaites ou très satisfaites de leur vie (94 % c. 90 %). On ne détecte toutefois pas de différence significative entre les hommes et les femmes chez les personnes âgées (données non illustrées).

Figure 5.4.1

Satisfaction à l'égard de la vie (satisfait(e) ou très satisfait(e)) selon le groupe d'âge, personnes de 12 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

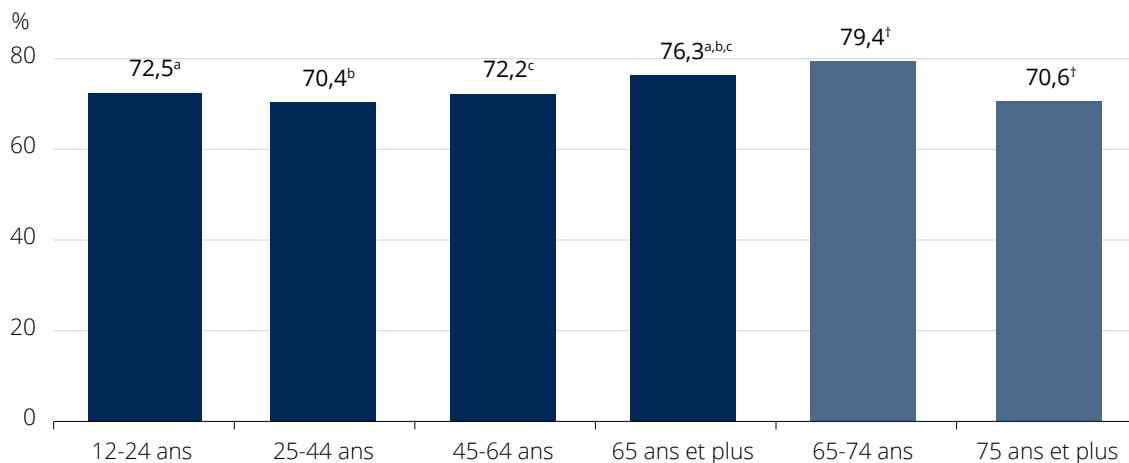
Perception de sa santé mentale

En 2017-2018, plus des trois quarts des personnes de 65 ans et plus (76 %) estimaient que leur santé mentale était très bonne ou excellente (figure 5.4.2). Les personnes de ce groupe d'âge étaient plus nombreuses en proportion que celles des groupes plus jeunes à avoir une telle perception.

Les personnes de 65 à 74 ans étaient davantage portées à percevoir leur santé mentale comme très bonne ou excellente que celles de 75 ans et plus (79 % c. 71 %).

Figure 5.4.2

Santé mentale perçue comme très bonne ou excellente selon le groupe d'âge, personnes de 12 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a,b,c Le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

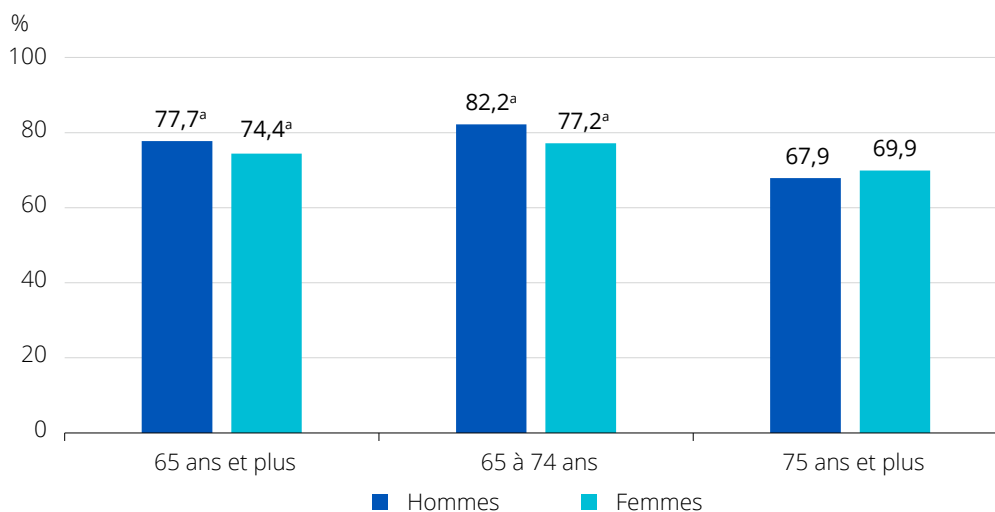
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2017-2018, toujours chez les personnes âgées, les hommes étaient globalement plus nombreux en proportion que les femmes à considérer leur santé mentale comme très bonne ou excellente (78 % c. 74 % ; figure 5.4.3). La différence entre les hommes et les femmes est significative chez les 65 à 74 ans (82 % c. 77 %), mais pas chez les 75 ans et plus.

Figure 5.4.3

Santé mentale perçue comme très bonne ou excellente selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



gradyreese / iStock

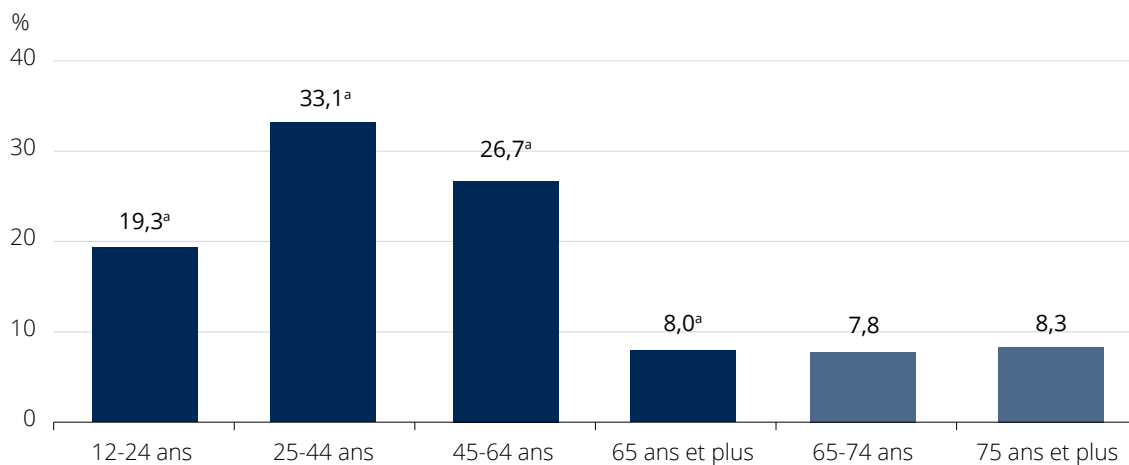
Perception du stress ressenti dans la vie quotidienne

En 2017-2018, 8 % des personnes de 65 ans et plus estimaient que la plupart de leurs journées étaient assez ou extrêmement stressantes, soit une proportion inférieure à celles des groupes plus jeunes, en particulier les 25-44 ans (33 % ; figure 5.4.4).

Parmi les personnes âgées, on ne décèle pas de différence significative à cet égard entre les personnes de 65-74 ans et celles de 75 ans et plus.

Figure 5.4.4

Journées perçues comme étant assez ou extrêmement stressantes selon le groupe d'âge, personnes de 12 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



a Exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

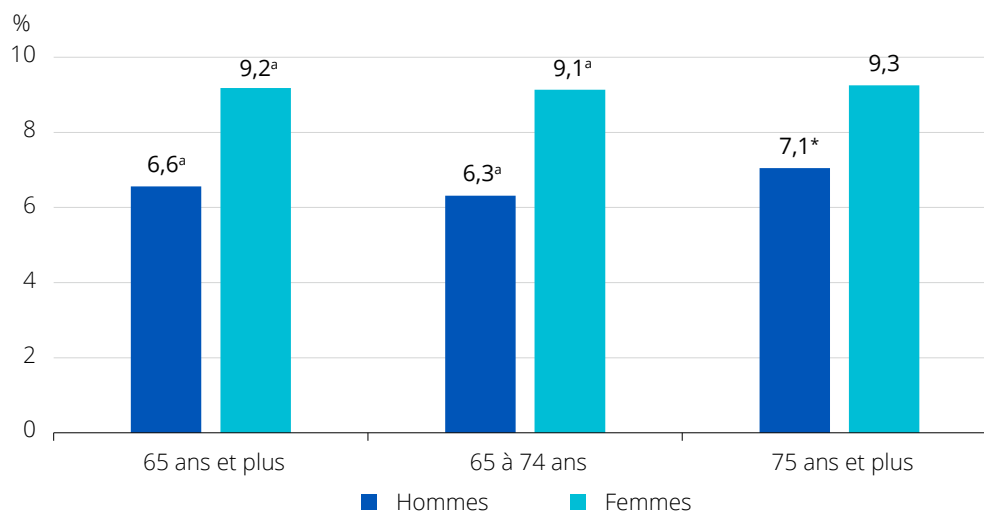
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Parmi l'ensemble des personnes âgées, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de considérer leurs journées comme assez ou extrêmement stressantes en 2017-2018 (9 % c. 7 % ; figure 5.4.5). L'écart entre les sexes est significatif chez les 65-74 ans (9 % c. 6 %), mais pas chez les 75 ans et plus.

Figure 5.4.5

Journées perçues comme étant assez ou extrêmement stressantes selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



Kindel Media / Pexels

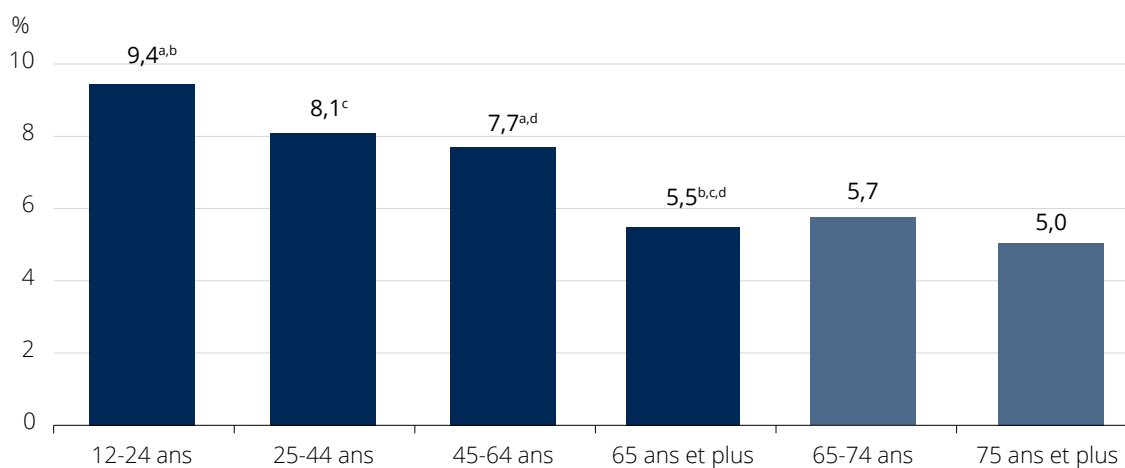
Troubles anxieux

En 2017-2018, environ 5 % des personnes de 65 ans et plus se disaient atteintes d'un trouble d'anxiété diagnostiqué par un professionnel de la santé ; cette proportion était moins élevée que dans les groupes plus jeunes (figure 5.4.6).

On ne détecte pas de différence significative quant aux troubles anxieux entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus.

Figure 5.4.6

Diagnostic de trouble d'anxiété selon le groupe d'âge, personnes de 12 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

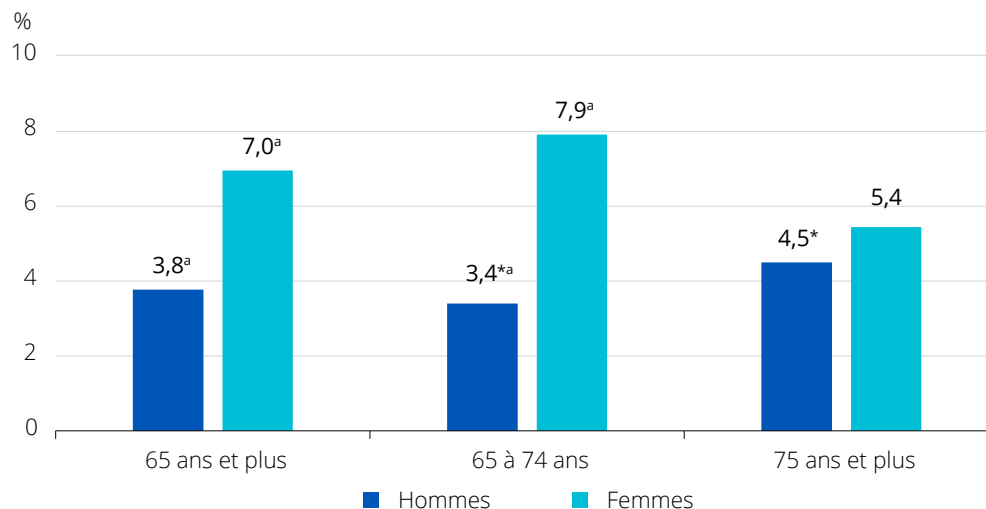
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2017-2018, les femmes de 65 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même âge à être atteintes d'un trouble d'anxiété (7 % c. 3,8 % ; figure 5.4.7). La différence est significative chez les 65 à 74 ans (8 % c. 3,4 %*), mais ne l'est pas chez les 75 ans et plus.

Figure 5.4.7

Diagnostic de trouble d'anxiété selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.



fotoğrafıx / iStock

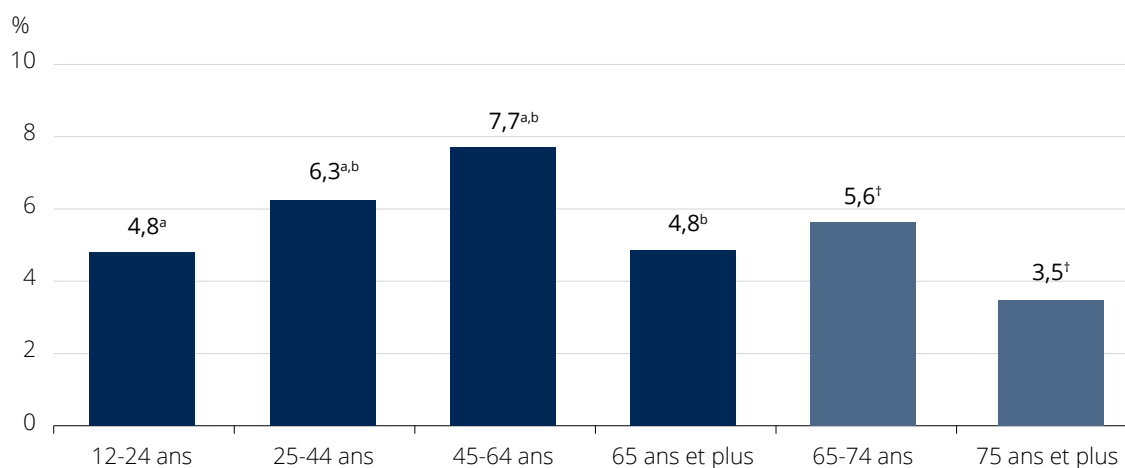
Troubles de l'humeur

En 2017-2018, environ une personne de 65 ans et plus sur 20 (4,8 %) disait être atteinte d'un trouble de l'humeur diagnostiqué par un professionnel de la santé (figure 5.4.8). Les personnes de ce groupe d'âge étaient moins nombreuses en proportion que celles de 25 à 44 ans (6 %) et de 45 à 64 ans (8 %) à avoir reçu ce diagnostic ; la prévalence était toutefois similaire chez les 12 à 24 ans.

Chez les personnes âgées, la proportion de personnes ayant reçu un tel diagnostic est plus élevée chez celles de 65 à 74 ans que chez celles de 75 ans et plus (6 % c. 3,5 %).

Figure 5.4.8

Diagnostic de trouble de l'humeur selon le groupe d'âge, personnes de 12 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a,b Le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

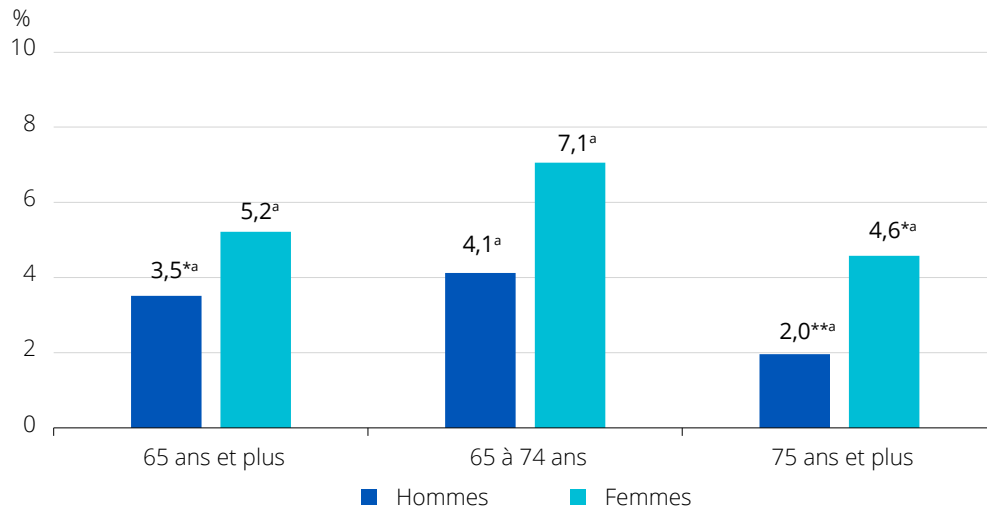
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les femmes de 65 ans et plus étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes du même âge à avoir reçu un diagnostic de trouble de l'humeur d'un professionnel de la santé (5 % c. 3,5 %* ; figure 5.4.9).

Figure 5.4.9

Diagnostic de trouble de l'humeur selon le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 35 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Idées suicidaires sérieuses et tentatives de suicide

En 2020-2021, la proportion de personnes de 65 ans et plus qui ont eu des idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois sans avoir tenté de s'enlever la vie au cours de cette période s'élevait à 1,4 % (tableau 5.4.1), ce qui représente environ 23 000 personnes âgées (donnée non illustrée). Cette proportion est plus faible que dans les autres groupes d'âge (3,3 % ou plus). En comparaison, la proportion la plus élevée s'observe chez les 15-24 ans (8 %).

La situation reste la même si on prend les genres séparément : la proportion de personnes qui ont eu des idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois, mais sans avoir tenté de s'enlever la vie est moins élevée chez les hommes et les femmes de 65 ans et plus que chez les hommes et les femmes des groupes plus jeunes.

Une tendance similaire émerge en ce qui a trait aux tentatives de suicide en 2020-2021. Les personnes de 15 à 24 ans étaient plus nombreuses en proportion à avoir fait une tentative au cours des 12 derniers mois (1,9 %*) que celles de 65 ans et plus (0,1 %**). La même situation s'observe pour les proportions par genre.

Tableau 5.4.1

Idées suicidaires sérieuses et tentatives de suicide au cours des 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Idées suicidaires sérieuses²	Tentatives de suicide
	%	
Total (hommes et femmes)		
15-24 ans	7,7 ^a	1,9* ^{a,b}
25-44 ans	4,2 ^a	0,5* ^a
45-64 ans	3,3 ^a	0,3* ^b
65 ans et plus	1,4 ^a	0,1** ^a
Hommes		
15-24 ans	5,9 ^a	1,1** ^{a,b,c}
25-44 ans	3,9 ^b	0,3** ^a
45-64 ans	3,2 ^a	0,2** ^b
65 ans et plus	1,4 ^{a,b}	0,1** ^c
Femmes		
15-24 ans	9,6 ^{a,b}	2,8* ^{a,b}
25-44 ans	4,5 ^a	0,7* ^a
45-64 ans	3,4 ^b	0,4* ^b
65 ans et plus	1,4 ^{a,b}	0,1** ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour un total (hommes et femmes) ou un genre donné, le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Sont exclues les personnes ayant tenté de s'enlever la vie au cours des 12 derniers mois.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Chez les personnes âgées, on ne détecte pas de différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus, et ce, tant pour les idées suicidaires sérieuses que pour les tentatives de suicide. Il en va de même lorsque l'on examine les différences selon le genre, pour lesquelles on n'observe pas de différence entre les hommes et les femmes (données non illustrées).

Les proportions relatives aux idées suicidaires et aux tentatives de suicide au cours des 12 derniers mois semblent demeurer stables au fil du temps. En effet, des proportions similaires ont été observées lors des éditions précédentes de l'enquête dont sont tirées les données (données non illustrées)⁵.



PIKSEL / iStock

5. Les éditions précédentes de l'enquête ont été réalisées en 2008 et en 2014-2015. En raison de changements apportés au mode de collecte à chacune des éditions, les idées suicidaires sérieuses en 2020-2021 peuvent seulement être comparées à des estimations comparables de 2014-2015.

5.5 Réseau social

Sentiments de solitude

Le sentiment de solitude peut se manifester par une impression d'être tenu à l'écart, d'être isolé des autres ou de manquer de compagnie. Au Québec, en 2019, 88 % des personnes âgées ne se sentaient à peu près jamais tenues à l'écart (figure 5.5.1). Dans l'ensemble de la population de 65 ans et plus, cette proportion était plus élevée chez les hommes que chez les femmes (91 % c. 86 %), de même que chez les personnes de 65 à 74 ans (91 % c. 86 %). La différence observée chez les 75 ans et plus n'est pas significative sur le plan statistique.

Toujours en 2019, 87 % des personnes âgées de 65 ans et plus n'éprouvaient à peu près jamais le sentiment d'être isolées des autres. Encore une fois, les hommes étaient plus nombreux que les femmes dans cette situation, tant chez les 65 ans et plus dans leur ensemble (89 % c. 86 %) que chez les 75 ans et plus (90 % c. 83 %).

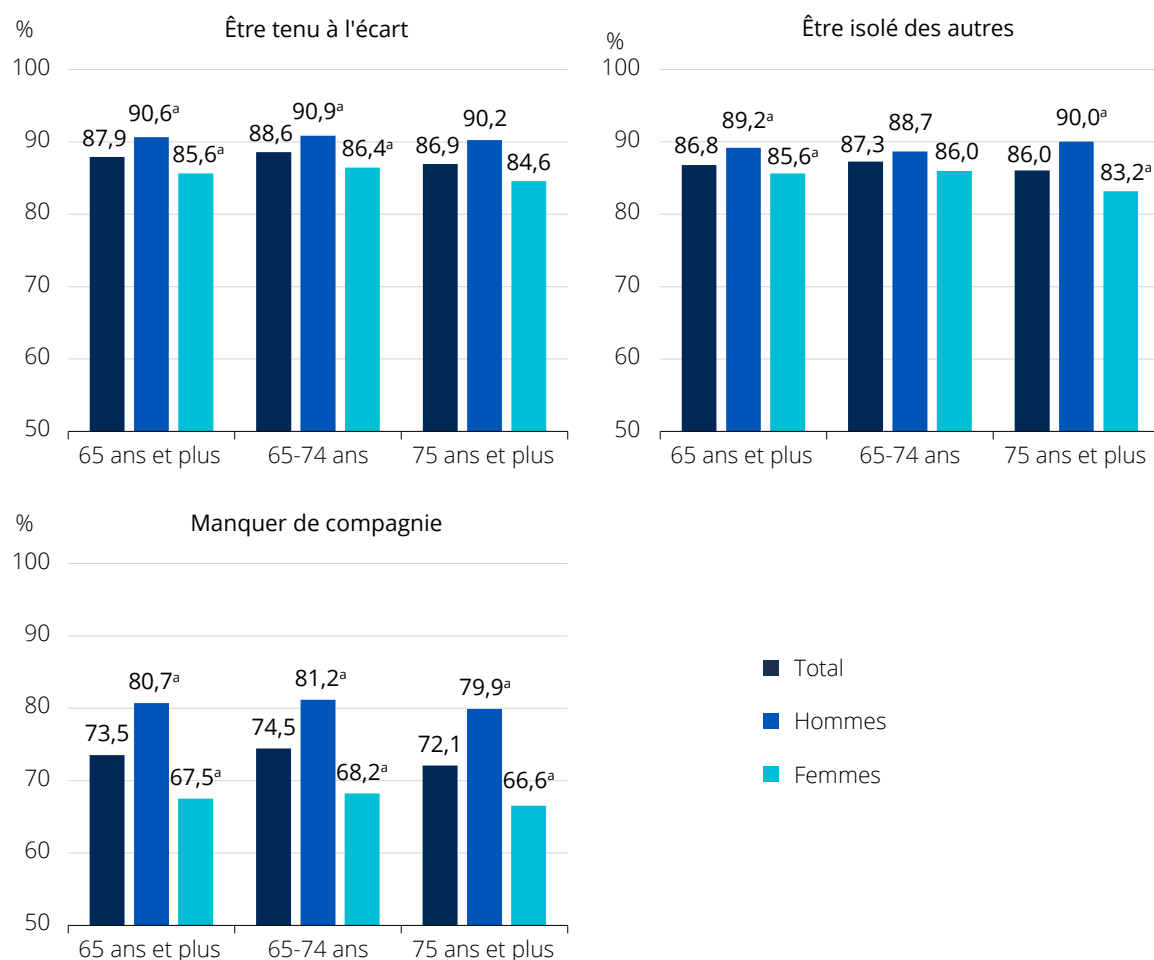
Près de trois personnes de 65 ans et plus sur quatre (74 %) ne ressentaient à peu près jamais le manque de compagnie en 2019. Une fois de plus, les hommes étaient plus nombreux que les femmes dans cette situation, tant chez les 65 ans et plus dans leur ensemble (81 % c. 68 %) que chez les 65 à 74 ans (81 % c. 68 %) et chez les 75 ans et plus (80 % c. 67 %).

À noter que pour chacun des trois sentiments de solitude mesurés, on ne détecte pas de différence significative entre le total du groupe des 65 à 74 ans et celui des 75 ans et plus.

Bien que ces résultats soient dans l'ensemble positifs, il n'en demeure pas moins que des proportions non négligeables de personnes âgées éprouvent, parfois ou souvent, le sentiment d'être tenues à l'écart (12 %), d'être isolées des autres (13 %) ou de manquer de compagnie (26 %). Ces proportions représentent environ entre 192 700 et 422 200 personnes de 65 ans et plus (données non illustrées).

Figure 5.5.1

Certains sentiments liés à la solitude à peu près jamais ressentis selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019



a Pour un sentiment et un groupe d'âge donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

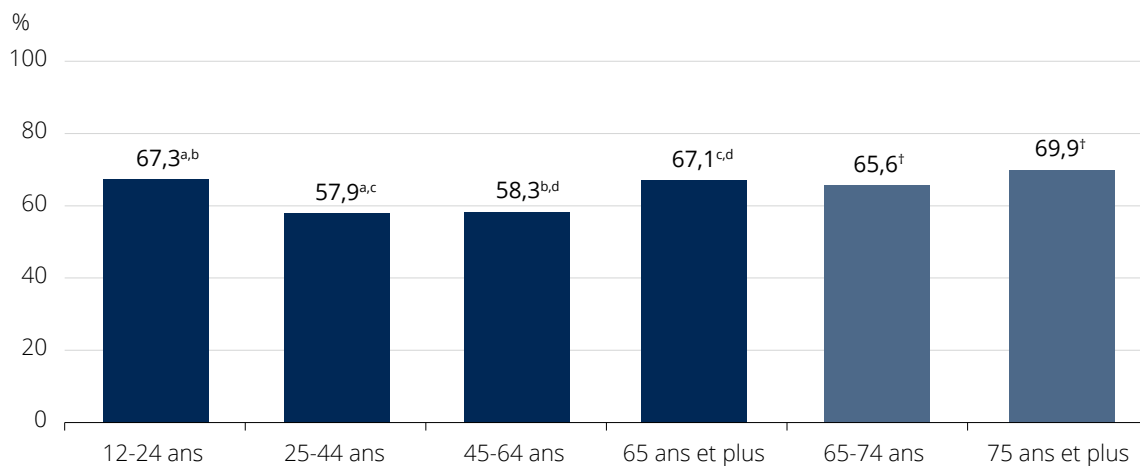
Sentiment d'appartenance à sa communauté locale

En 2017-2018, environ les deux tiers des personnes de 65 ans et plus (67 %) avaient un sentiment d'appartenance très fort ou plutôt fort envers leur communauté locale (figure 5.5.2). Cette proportion est semblable à celle observée chez les jeunes de 12 à 24 ans (67 %), mais supérieure à celles enregistrées chez les 25 à 44 ans (58 %) et chez les 45 à 64 ans (58 %).

Passé 65 ans, plus les personnes sont âgées, plus elles sont susceptibles d'avoir un sentiment d'appartenance envers leur communauté locale : la proportion de personnes qui éprouve un tel sentiment passe de 66 % chez les 65-74 ans à 70 % chez les 75 ans et plus. Par ailleurs, on ne décèle pas de différence significative entre les hommes et les femmes chez les aînés à cet égard, et ce, peu importe le groupe d'âge (données non illustrées).

Figure 5.5.2

Sentiment très fort ou plutôt fort d'appartenance à sa communauté locale selon le groupe d'âge, personnes de 12 ans et plus¹, Québec, 2017-2018



† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a,b,c,d Le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

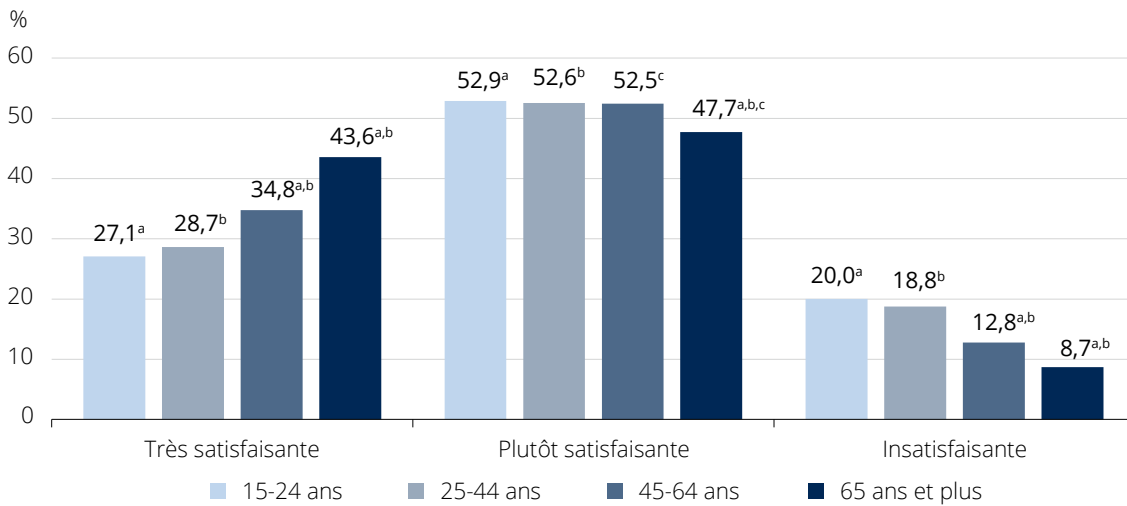
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Satisfaction à l'égard de sa vie sociale

En 2020-2021, près d'un tiers (34 %) des personnes de 15 ans et plus étaient très satisfaites de leur vie sociale (donnée non illustrée). Une tendance se dessine : la proportion de personnes très satisfaites tend à être plus élevée chez les personnes d'un certain âge que chez les personnes plus jeunes (27 % pour les 15-24 ans c. 44 % pour les 65 ans et plus ; figure 5.5.3). À l'inverse, les personnes âgées étaient moins nombreuses en proportion à être insatisfaites de leur réseau social que les groupes d'âge plus jeunes (9 % c. 13 % et plus).

Figure 5.5.3

Niveau de satisfaction à l'égard de sa vie sociale selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2020-2021



a,b,c Pour un niveau de satisfaction donné, un même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Pour ce qui est des personnes de 65 ans et plus, 44 % d'entre elles étaient très satisfaites de leur vie sociale en 2020-2021, 48 % en étaient plutôt satisfaites et 9 % en étaient insatisfaites (tableau 5.5.1). Les femmes étaient plus nombreuses en proportion à être insatisfaites de leur vie sociale que les hommes (10 % c. 7 %). La situation est la même du côté des 65 à 74 ans seulement (10 % c. 8 %).

On remarque aussi que ce sont les personnes les plus âgées qui sont les plus nombreuses en proportion à être très satisfaites de leur réseau social (47 % chez les 75 ans et plus c. 41 % chez les 65-74 ans). Lorsque nous examinons ces groupes d'âge par genre, la situation reste la même chez les femmes (46 % c. 40 %). Toutefois, on ne détecte pas de différence significative à cet égard entre les hommes de 65 à 74 ans et ceux de 75 ans et plus.

Tableau 5.5.1

Niveau de satisfaction à l'égard de sa vie sociale selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Très satisfaisante	Plutôt satisfaisante	Insatisfaisante
	%		
65 ans et plus	43,6	47,7	8,7
Genre			
Hommes	44,6	48,0	7,4 ^a
Femmes	42,6	47,5	9,9 ^a
Groupe d'âge			
65-74 ans	41,3 [†]	49,5 [†]	9,1
75 ans et plus	46,9 [†]	45,0 [†]	8,1
65-74 ans			
Hommes	42,8	49,3	7,9 ^a
Femmes	39,9 ^b	49,8 ^b	10,3 ^a
75 ans et plus			
Hommes	47,6	45,9	6,5
Femmes	46,3 ^b	44,4 ^b	9,4

[†] Pour un niveau de satisfaction donné, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,01.

^a Pour un niveau de satisfaction et un groupe d'âge donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

^b Pour un niveau de satisfaction donné, exprime une différence significative entre les femmes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Le tableau 5.5.2 montre un déclin de la proportion des personnes de 65 ans et plus qui étaient très satisfaites de leur vie sociale entre 2014-2015 et 2020-2021 (56 % c. 44 %). Cette diminution est perceptible chez les hommes et les femmes, et dans tous les groupes d'âge. Elle pourrait être associée à la pandémie de COVID-19 qui a restreint les interactions sociales, particulièrement pour les personnes âgées.

Tableau 5.5.2

Niveau de satisfaction à l'égard de sa vie sociale selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2014-2015² et 2020-2021

	Très satisfaisante		Plutôt satisfaisante		Insatisfaisante	
	2014-2015	2020-2021	2014-2015	2020-2021	2014-2015	2020-2021
	%					
65 ans et plus	55,8	43,6 –	40,6	47,7 +	3,6	8,7 +
Genre						
Hommes	54,8	44,6 –	42,2	48,0 +	3,0	7,4 +
Femmes	56,7	42,6 –	39,2	47,5 +	4,1	9,9 +
Groupe d'âge						
65-74 ans	53,7	41,3 –	43,1	49,5 +	3,2	9,1 +
75 ans et plus	59,2	46,9 –	36,5	45,0 +	4,3*	8,1 +

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Pour une ligne et un niveau de satisfaction donnés, proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2014-2015 au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Les valeurs présentées pour l'édition 2014-2015 de l'*Enquête québécoise sur la santé de la population* sont des estimations comparables basées sur l'échantillon du volet multimode seulement.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015 et 2020-2021.



izusek / iStock

5.6 Habitudes de vie et comportements

Activité physique de loisir et de transport

Au Québec, en 2020-2021, les personnes de 65 ans et plus étaient en proportion moins nombreuses à être actives que celles de 15 à 24 ans et de 45 à 64 ans (32 % c. 36 % pour les deux autres groupes ; tableau 5.6.1). Elles étaient également moins nombreuses à être moyennement actives que les 25 à 44 ans et les 45 à 64 ans (9 % c. 13 % et 11 %). En contrepartie, la proportion de personnes un peu actives était plus élevée chez les aînés que chez les groupes plus jeunes (21 % c. 16 % à 17 %). On ne détecte pas de différence significative entre les proportions de personnes sédentaires selon les groupes d'âge.

Les femmes de 65 ans et plus étaient moins nombreuses en proportion à être actives que les femmes plus jeunes. Cette différence n'est toutefois pas constatée chez les hommes (données non illustrées).

Tableau 5.6.1

Niveau d'activité physique de loisir et de transport au cours des quatre dernières semaines selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Actif	Moyennement actif	Un peu actif	Sédentaire
	%			
15-24 ans	36,1 ^a	10,3 ^a	15,8 ^a	37,9
25-44 ans	33,5 ^b	12,8 ^{a,b}	16,1 ^b	37,7
45-64 ans	35,8 ^{b,c}	11,0 ^b	17,3 ^c	35,9
65 ans et plus	32,1 ^{a,c}	9,3 ^b	20,8 ^{a,b,c}	37,7

a,b,c Pour un niveau d'activité physique donné, le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Plus un groupe de personnes âgées est âgé, plus sa proportion de personnes actives est faible : celle-ci est en effet de 36 % chez les 65-74 ans et de 18 % chez les 85 ans et plus. Les proportions de personnes sédentaires, en contrepartie, sont plus élevées (34 % chez les 65-74 ans c. 52 % chez les 85 ans et plus ; tableau 5.6.2). Par ailleurs, dans l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, les hommes étaient plus nombreux en proportion à être actifs que les femmes (36 % c. 29 %) et moins nombreux à être sédentaires (35 % c. 40 %). La situation est généralement la même si on compare les proportions selon le groupe d'âge (figure 5.6.1).

On ne détecte pas de différence significative entre 2014-2015 et 2020-2021 en ce qui a trait à la distribution des personnes âgées selon le niveau d'activité physique (données non illustrées).

Tableau 5.6.2

Niveau d'activité physique de loisir et de transport au cours des quatre dernières semaines selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Actif	Moyennement actif	Un peu actif	Sédentaire
	%			
65 ans et plus	32,1	9,3	20,8	37,7
Genre				
Hommes	35,7 ^a	9,2	20,0	35,1 ^a
Femmes	29,0 ^a	9,5	21,6	39,9 ^a
Groupe d'âge				
65-74 ans	36,2 ^a	10,2 ^a	19,8	33,9 ^a
75-84 ans	28,0 ^a	8,8	22,0	41,2 ^a
85 ans et plus	18,2 ^a	5,6 ^{*a}	24,2	52,0 ^a

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

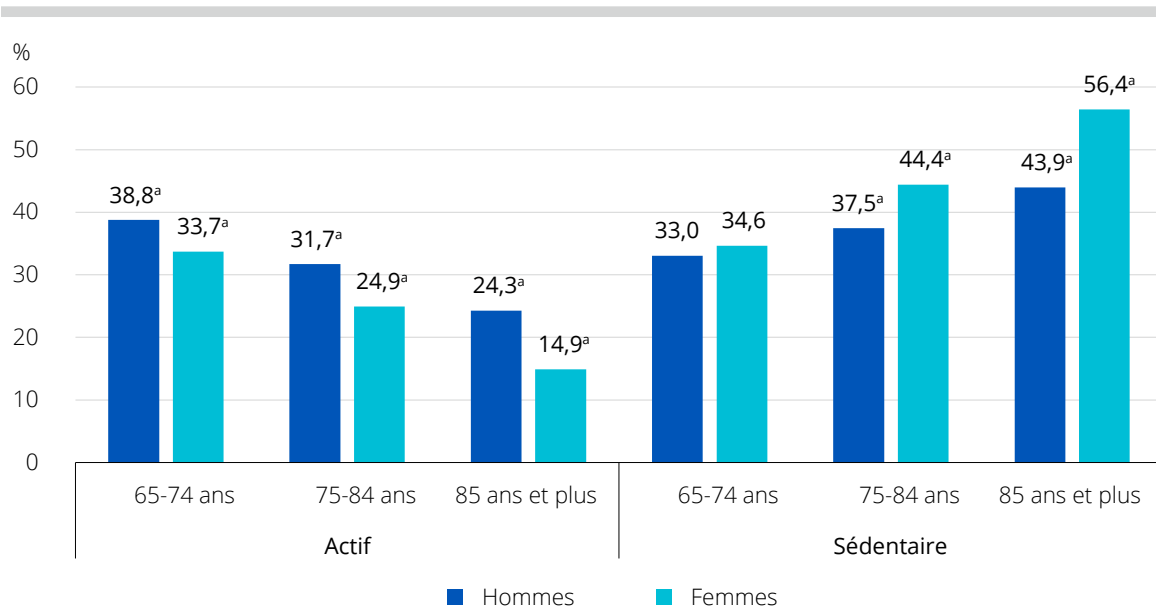
a Pour un niveau d'activité physique donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes ou entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Figure 5.6.1

Niveaux d'activité physique de loisir et de transport « actif »¹ et « sédentaire » au cours des quatre dernières semaines selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2020-2021



a Pour un niveau d'activité physique et un groupe d'âge donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. On réfère ici seulement au niveau « actif » de l'indicateur de niveau d'activité physique, et non à une combinaison du niveau « actif » et d'autres niveaux.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Statut de fumeur de cigarette

En 2020-2021, on trouvait proportionnellement plus de personnes ayant cessé de fumer chez les 65 ans et plus que dans les groupes plus jeunes (49 % c. 35 % et moins pour les autres groupes d'âge ; tableau 5.6.3). En contrepartie, les personnes âgées étaient moins nombreuses en proportion à être non-fumeuses (40 % c. 47 % ou plus pour les autres groupes d'âge). Elles étaient aussi proportionnellement moins nombreuses à fumer quotidiennement que les 25-44 ans et les 45-64 ans (8 % c. 11 % et 14 %), mais plus nombreuses que les 15-24 ans (3,7 %). Enfin, 2,5 % des personnes âgées fumaient occasionnellement, une proportion moins élevée que chez les groupes d'âge plus jeunes (4,2 % et plus selon les groupes).

Tableau 5.6.3

Statut de fumeur de cigarette selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Fumeur quotidien	Fumeur occasionnel	Ancien fumeur	Non-fumeur
	%			
15-24 ans	3,7 ^a	6,7 ^a	4,2 ^a	85,4 ^a
25-44 ans	11,2 ^a	7,4 ^b	19,4 ^a	62,0 ^a
45-64 ans	13,5 ^a	4,2 ^{a,b}	34,8 ^a	47,5 ^a
65 ans et plus	8,0 ^a	2,5 ^{a,b}	49,4 ^a	40,1 ^a

a,b Pour un statut de fumeur de cigarette donné, le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.



RapidEye / iStock

Chez les 65 ans et plus, la proportion de personnes qui sont d'anciens fumeurs ou d'anciennes fumeuses était plus élevée chez les hommes que chez les femmes (59 % c. 41 % ; tableau 5.6.4), et la proportion de personnes non-fumeuses, plus élevée chez les femmes (49 % c. 30 %). Aucune différence n'a pu être décelée entre la proportion d'hommes et celle de femmes qui fumaient quotidiennement ou occasionnellement.

Chez les personnes âgées, les personnes de 65 à 74 ans étaient les plus nombreuses à fumer quotidiennement (11 % c. 4 % pour les 75 ans et plus), et celles de 75 ans et plus, celles qui comptaient le plus de non-fumeurs et de non-fumeuses (46 % c. 36 %). Le portrait reste le même si on étudie les genres séparément, sauf en ce qui concerne les hommes non-fumeurs, pour qui on n'observe aucune différence significative entre les groupes d'âge.

Tableau 5.6.4

Statut de fumeur de cigarette selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Fumeur quotidien	Fumeur occasionnel	Ancien fumeur	Non-fumeur
	%			
65 ans et plus	8,0	2,5	49,4	40,1
Genre				
Hommes	8,1	2,6	58,8 ^a	30,4 ^a
Femmes	7,9	2,4	41,1 ^a	48,6 ^a
Groupe d'âge				
65-74 ans	10,6 [†]	2,7	50,2	36,4 [†]
75 ans et plus	4,1 [†]	2,1	48,3	45,6 [†]
65-74 ans				
Hommes	10,3 ^b	3,1	56,4 ^{a,b}	30,2 ^a
Femmes	11,0 ^c	2,4	44,3 ^{a,c}	42,4 ^{a,c}
75 ans et plus				
Hommes	4,6 ^b	1,8 [*]	62,8 ^{a,b}	30,8 ^a
Femmes	3,7 ^c	2,4 [*]	37,0 ^{a,c}	57,0 ^{a,c}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour un statut de fumeur de cigarette donné, exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,01.

a Pour un statut de fumeur de cigarette et un groupe d'âge donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

b Pour un statut de fumeur de cigarette donné, exprime une différence significative entre les hommes de 65 à 74 ans et ceux de 75 ans et plus au seuil de 0,01.

c Pour un statut de fumeur de cigarette donné, exprime une différence significative entre les femmes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

De 2014-2015 à 2020-2021, les statistiques sur le statut de fumeur de cigarette chez les personnes âgées sont plutôt stables. La proportion de femmes de 65 ans et plus qui étaient d'anciennes fumeuses a augmenté (37 % c. 41 %), et la proportion de celles considérées comme non-fumeuses a diminué (52 % c. 49 % ; tableau 5.6.5)

Tableau 5.6.5

Statut de fumeur de cigarette selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2014-2015 et 2020-2021

	Fumeur quotidien		Fumeur occasionnel		Ancien fumeur		Non-fumeur	
	2014-2015	2020-2021	2014-2015	2020-2021	2014-2015	2020-2021	2014-2015	2020-2021
	%							
65 ans et plus	8,2	8,0	2,8	2,5	48,1	49,4	40,8	40,1
Genre								
Hommes	8,8	8,1	2,7	2,6	61,4	58,8	27,1	30,4
Femmes	7,8	7,9	2,9	2,4	37,3	41,1 +	52,1	48,6 -
Groupe d'âge								
65-74 ans	10,5	10,6	3,3	2,7	50,2	50,2	36,0	36,4
75 ans et plus	4,8	4,1	2,0*	2,1	44,9	48,3	48,3	45,6

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Proportion significativement supérieure ou inférieure à celle de 2014-2015, au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2014-2015 et 2020-2021.

Fréquence de la consommation d'alcool

En 2020-2021, parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, trois sur quatre (75 %) avaient consommé de l'alcool au cours des 12 derniers mois, c'est-à-dire qu'elles avaient bu au moins un verre de bière, de vin, de spiritueux ou de toute autre boisson alcoolisée (tableau 5.6.6). Une proportion de 28 % avaient consommé de l'alcool 3 fois par mois ou moins en moyenne, tandis que 37 % l'avaient fait de 1 à 6 fois par semaine et 10 %, tous les jours.

C'est chez les plus jeunes (15-24 ans) que l'on trouve la proportion la plus élevée de personnes ayant consommé de l'alcool à une fréquence de 3 fois par mois ou moins (50 % c. 34 % ou moins). Les 25-64 ans ont été les plus nombreux en proportion à consommer de l'alcool de 1 à 6 fois par semaine (25-44 ans : 46 %, 45-64 ans : 47 %). Le groupe d'âge qui compte la proportion la plus élevée de personnes ayant consommé de l'alcool à tous les jours est celui des 65 ans et plus (10 % c. 6 % ou moins).

Tableau 5.6.6

Fréquence de consommation d'alcool au cours des 12 derniers mois selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Aucune consommation	3 fois par mois ou moins	1 à 6 fois par semaine	Tous les jours
	%			
15-24 ans	26,1 ^a	50,0 ^{a,b}	23,3 ^{a,b}	0,6 ^{** a}
25-44 ans	16,7 ^{a,b}	33,6 ^{a,b}	46,2 ^a	3,5 ^a
45-64 ans	19,4 ^{a,b}	26,8 ^a	47,4 ^b	6,3 ^a
65 ans et plus	25,1 ^b	27,9 ^b	36,7 ^{a,b}	10,3 ^a

^{**} Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

^{a,b} Pour une fréquence de consommation d'alcool donnée, un même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

En 2020-2021, parmi les personnes de 65 ans et plus, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes de ne pas avoir consommé de boissons alcoolisées au cours des 12 derniers mois (30 % c. 20 %) ou d'en avoir consommé 3 fois par mois ou moins (31 % c. 24 %, tableau 5.6.7). À l'opposé, les hommes étaient plus susceptibles que les femmes d'avoir consommé de l'alcool de 1 à 6 fois par semaine (42 % c. 32 %) ou à tous les jours (14 % c. 7 %) au cours des 12 derniers mois. La situation est la même, à quelques exceptions près, chez les 65-74 ans, les 75-84 ans et les 85 ans et plus. Finalement, plus les personnes sont âgées, plus elles sont nombreuses en proportion à n'avoir pas consommé d'alcool au cours des 12 derniers mois (22 % chez les 65-74 ans, 28 % chez les 75-84 ans et 37 % chez les 85 ans et plus). Par contre, on n'observe pas de différence entre les groupes d'âge pour ce qui est de la proportion de personnes qui consomment de l'alcool sur une base quotidienne.

Tableau 5.6.7

Fréquence de consommation d'alcool au cours des 12 derniers mois selon le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Aucune consommation	3 fois par mois ou moins	1 à 6 fois par semaine	Tous les jours
	%			
65 ans et plus	25,1	27,9	36,7	10,3
Genre				
Hommes	20,1 ^a	24,0 ^a	41,7 ^a	14,2 ^a
Femmes	29,5 ^a	31,4 ^a	32,3 ^a	6,9 ^a
Groupe d'âge				
65-74 ans	21,7 [†]	26,7 [†]	40,9 [†]	10,6
75-84 ans	28,2 [†]	28,7	33,0 [†]	10,1
85 ans et plus	37,1 [†]	33,3 [†]	21,1 [†]	8,6
65-74 ans				
Hommes	18,2 ^a	22,7 ^a	45,6 ^a	13,5 ^a
Femmes	25,1 ^a	30,6 ^a	36,4 ^a	7,9 ^a
75-84 ans				
Hommes	22,4 ^a	25,1 ^a	37,0 ^a	15,5 ^a
Femmes	33,1 ^a	31,8 ^a	29,6 ^a	5,6 ^a
85 ans et plus				
Hommes	27,3 ^a	30,9	27,1	14,7 ^{* a}
Femmes	42,5 ^a	34,6	17,7	5,1 ^{* a}

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour une fréquence de consommation d'alcool donnée, exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

a Pour une fréquence de consommation d'alcool et un groupe d'âge donnés, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Consommation excessive d'alcool

En 2020-2021, les personnes de 65 ans et plus étaient moins susceptibles d'avoir consommé de l'alcool de manière excessive au cours des 12 derniers mois que les générations plus jeunes (13 % c. 22 % ou plus ; tableau 5.6.8). On entend, par consommation excessive, la consommation en une même occasion, au moins une fois par mois, de cinq verres ou plus chez les hommes et de quatre verres ou plus chez les femmes. En comparaison, cette pratique est plus répandue chez les 25-44 ans, où près de trois personnes sur dix ont consommé de façon excessive au cours des 12 derniers mois, un résultat que l'on observe chez les hommes (33 %) et chez les femmes (27 %).

Tableau 5.6.8

Consommation excessive d'alcool¹ au cours des 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 15 ans et plus², Québec, 2020-2021

	%
Total (hommes et femmes)	
15-24 ans	22,3 ^a
25-44 ans	30,2 ^a
45-64 ans	25,1 ^a
65 ans et plus	13,4 ^a
Hommes	
15-24 ans	22,4 ^a
25-44 ans	33,2 ^a
45-64 ans	28,6 ^a
65 ans et plus	16,8 ^a
Femmes	
15-24 ans	22,2 ^a
25-44 ans	27,0 ^{a,b}
45-64 ans	21,5 ^b
65 ans et plus	10,3 ^{a,b}

a,b Pour un total (hommes et femmes) ou un genre donné, le même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

1. Avoir bu au moins cinq verres (pour les hommes) ou quatre verres (pour les femmes) en une même occasion au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

La proportion de personnes de 65 ans et plus qui ont consommé de l'alcool de façon excessive est moins élevée chez les personnes avancées en âge que chez les plus jeunes. Cette proportion est de 17 % chez les 65-74 ans, de 9 % chez les 75-84 ans et de 2,1 %* chez les 85 ans et plus (tableau 5.6.9).

Même si le nombre de verres fixé pour décrire une consommation d'alcool excessive est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, les hommes de 65 à 74 ans et de 75 à 84 ans sont tout de même plus nombreux en proportion que les femmes à avoir ce type de consommation (21 % c. 14 % et 11 % c. 7 %).

Tableau 5.6.9

Consommation excessive d'alcool¹ au cours des 12 derniers mois selon le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2020-2021

	%
65 ans et plus	13,4
Groupe d'âge	
65-74 ans	17,3 †
75-84 ans	9,0 †
85 ans et plus	2,1 * †
Genre	
65-74 ans	
Hommes	21,1 ^a
Femmes	13,7 ^a
75-84 ans	
Hommes	11,4 ^a
Femmes	6,9 ^a
85 ans et plus	
Hommes	1,9 **
Femmes	2,2 **

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

† Exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,01.

^a Pour un groupe d'âge donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,01.

1. Avoir bu au moins cinq verres (pour les hommes) ou quatre verres (pour les femmes) en une même occasion au moins une fois par mois au cours des 12 derniers mois.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

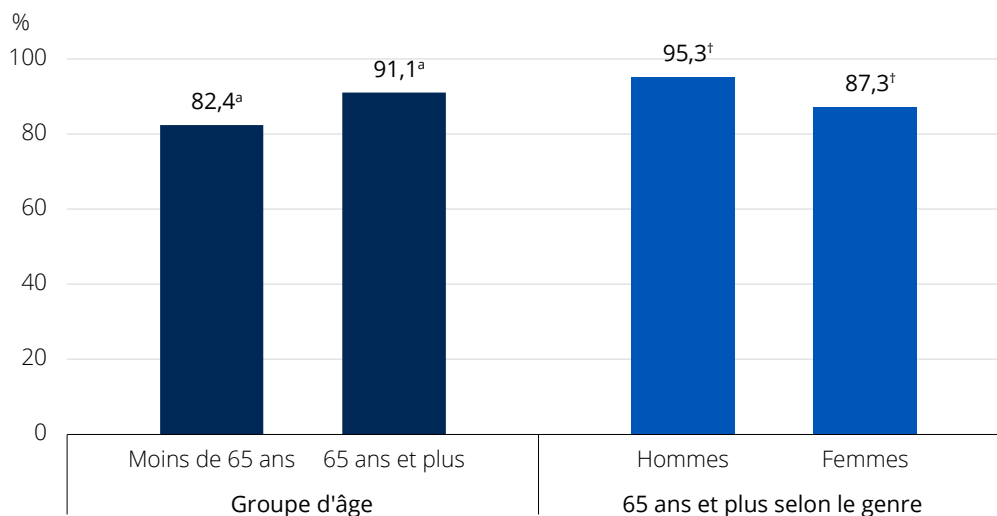
5.7 Sécurité et victimisation

Satisfaction à l'égard de sa sécurité personnelle par rapport à la criminalité

Au Québec, en 2019, environ neuf personnes de 65 ans et plus sur dix (91 %) étaient satisfaites ou très satisfaites de leur sécurité personnelle par rapport à la criminalité (figure 5.7.1). Cette proportion était plus faible chez les moins de 65 ans (82 %). Parmi l'ensemble des personnes de 65 ans et plus, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes à être satisfaits ou très satisfaits de leur sécurité (95 % c. 87 %).

Figure 5.7.1

Satisfaction (satisfait(e) ou très satisfait(e)) à l'égard de sa sécurité personnelle par rapport à la criminalité selon le groupe d'âge, et selon le genre pour les personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019



† Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes de 65 ans et plus au seuil de 0,05.

a Exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Victimisation*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

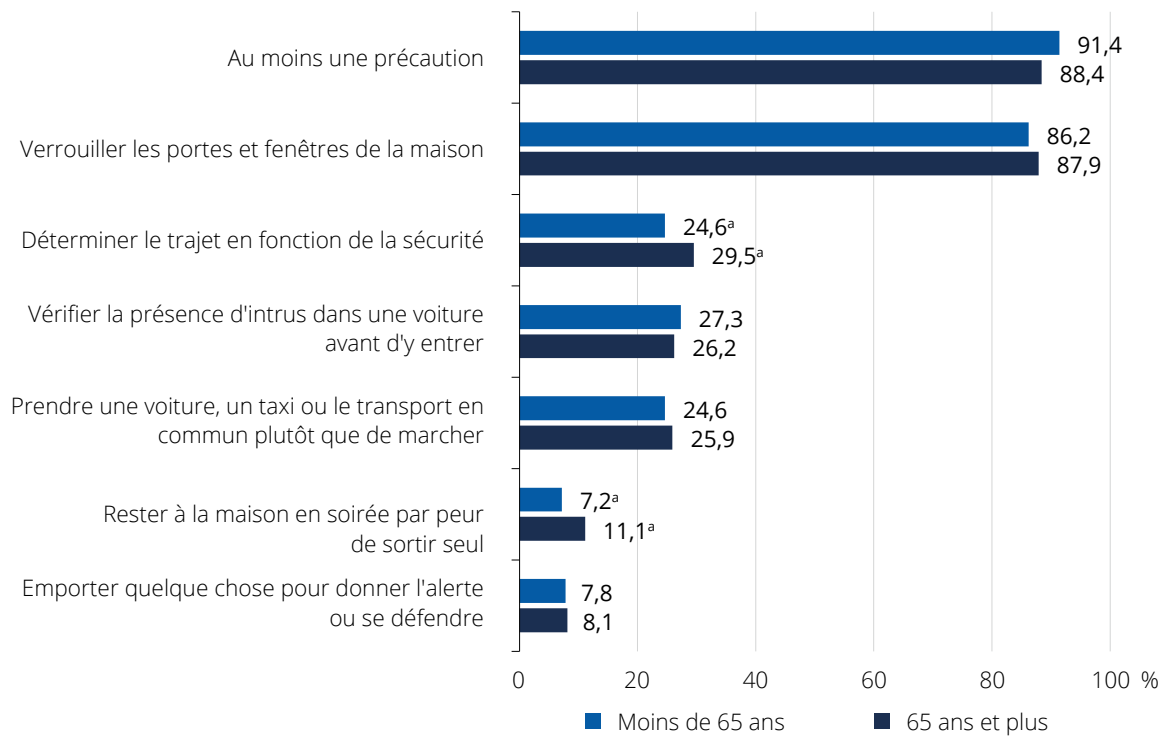
Précautions pour améliorer sa sécurité

En 2019, 91 % des personnes de 65 ans et plus avaient pris couramment au moins une précaution afin d'améliorer leur sécurité par rapport à la criminalité (figure 5.7.2). Cette proportion est semblable à celle observée chez les moins de 65 ans (88 %).

On observe quelques différences entre les précautions prises par les personnes âgées et celles prises par les personnes plus jeunes. En effet, les personnes de 65 ans et plus ont été proportionnellement plus nombreuses que celles de moins de 65 ans à déterminer leur trajet en fonction de la sécurité (30 % c. 25 %) et à rester à la maison en soirée par peur de sortir seules (11 % c. 7 %).

Figure 5.7.2

Précautions couramment prises pour être plus en sécurité selon le groupe d'âge¹, personnes de 15 ans et plus, Québec, 2019²



a Exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

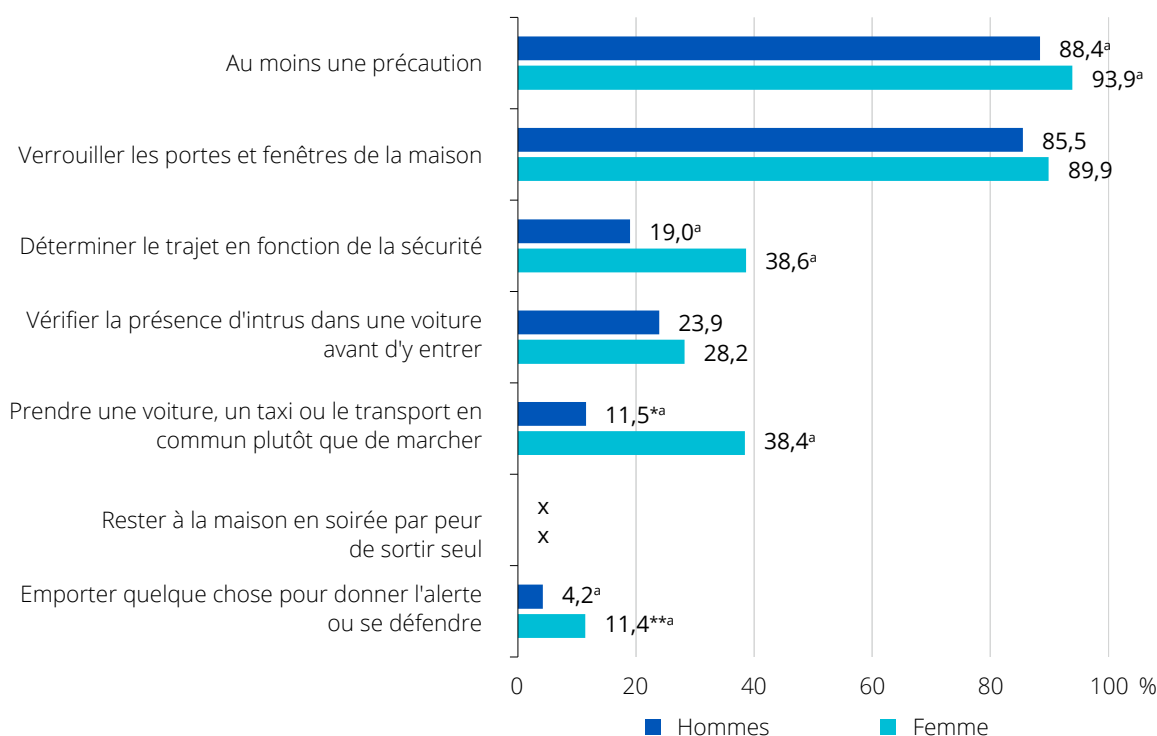
2. Les types de précaution ne sont pas mutuellement exclusifs; un individu peut donc prendre couramment plus d'une précaution.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale - Victimisation*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Chez les 15 ans et plus, la proportion de personnes prenant couramment des précautions pour améliorer leur sécurité est plus élevée chez les femmes que chez les hommes en 2019 (93 % c. 86 % ; données non illustrées). Chez les 65 ans et plus, 94 % des femmes ont pris couramment au moins une précaution ; cette proportion est de 88 % chez les hommes (figure 5.7.3). Les femmes âgées ont été proportionnellement plus nombreuses que les hommes à déterminer leur trajet en fonction de la sécurité (39 % c. 19 %), à prendre une voiture, un taxi ou le transport en commun plutôt que de marcher (38 % c. 12 %) et à emporter quelque chose pour donner l'alerte ou se défendre (11 %** c. 4,2 %).

Figure 5.7.3

Précautions couramment prises pour être plus en sécurité selon le genre, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019²



x Donnée confidentielle.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Exprime une différence significative entre les genres au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Les types de précaution ne sont pas mutuellement exclusifs ; un individu peut donc prendre couramment plus d'une précaution.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale - Victimisation*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

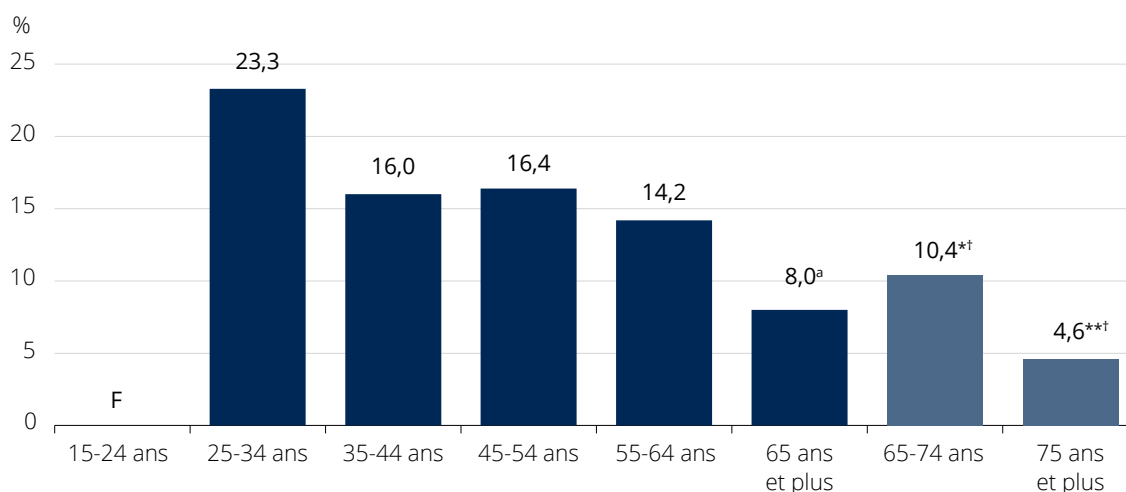
Fraudes subies

En 2019, environ 8 % des personnes de 65 ans et plus avaient été victimes de fraude au cours des cinq dernières années (figure 5.7.4). Cette proportion est plus faible que celles observées chez les 25-34 ans (23 %), les 35-44 ans (16 %), les 45-54 ans (16 %) et les 55-64 ans (14 %). Parmi les personnes âgées, celles de 75 ans et plus sont proportionnellement moins nombreuses à avoir été victimes de fraude que celles de 65 à 74 ans (4,6 %** c. 10 %*).

On ne détecte pas de différence significative entre les proportions de femmes et les proportions d'hommes âgés ayant été victimes de fraude au cours des cinq dernières années. Ainsi, entre 2014 et 2019, un peu moins de 10 % des hommes âgés (9 %) et environ 7 % des femmes du même groupe d'âge ont subi au moins un type de fraude (données non illustrées).

Figure 5.7.4

Victimisation de fraude (au moins un type) au cours des cinq dernières années selon le groupe d'âge, personnes de 15 ans et plus¹, Québec, 2019



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 %; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 %; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Coefficient de variation supérieur à 33 %; donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

† Exprime une différence significative entre les personnes de 65 à 74 ans et celles de 75 ans et plus au seuil de 0,05.

a Le groupe des 65 ans et plus diffère significativement des groupes plus jeunes dont les données sont diffusées au seuil de 0,05.

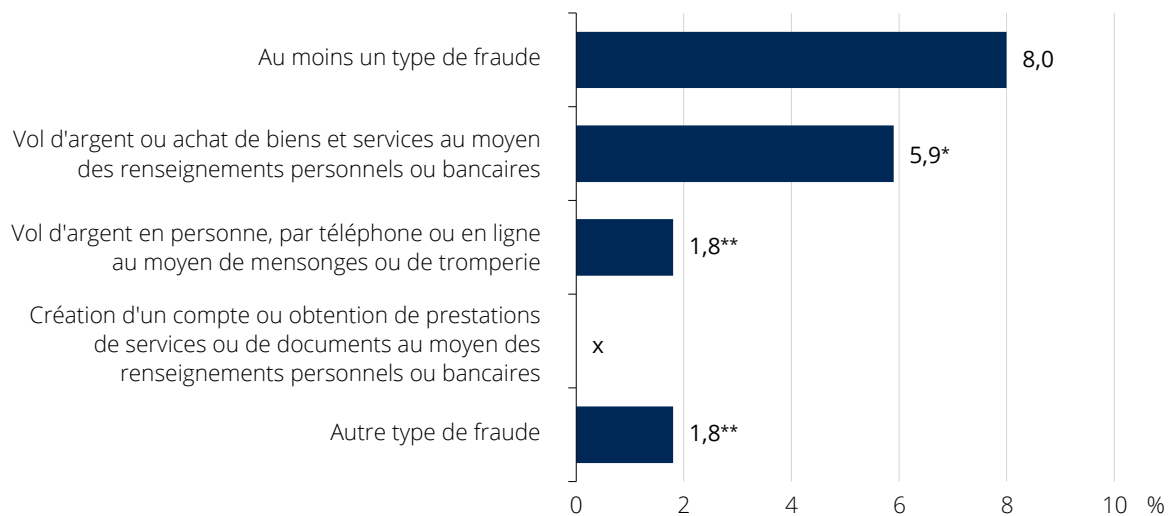
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source: Statistique Canada, *Enquête sociale générale - Victimisation*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Environ 6 %* des personnes âgées ont été victimes de vol d'argent ou d'achat de biens et services au moyen de renseignements personnels ou bancaires au cours des cinq dernières années (figure 5.7.5). Un peu moins de 2 %** des personnes âgées ont été victimes de vol d'argent en personne, par téléphone ou en ligne au moyen de mensonges ou de tromperie, ou de tout autre type de fraude.

Figure 5.7.5

Victimisation de fraude au cours des cinq dernières années selon le type de fraude, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019²



x Donnée confidentielle.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Les types de fraude ne sont pas mutuellement exclusifs ; un individu peut donc avoir été victime de plus d'un type de fraude au cours des cinq dernières années.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale - Victimisation*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

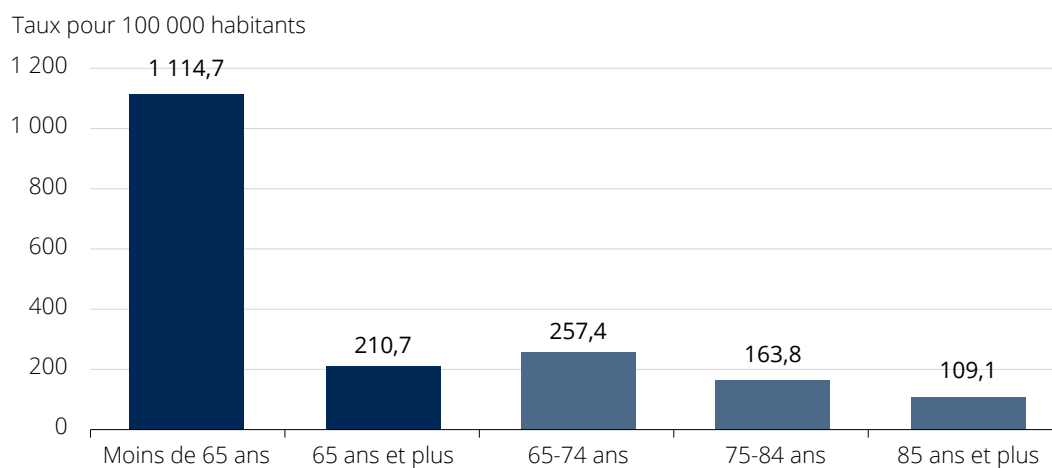
Infractions contre la personne subies

Selon les données des corps policiers, près de 3 600 infractions contre la personne ont été commises envers des personnes âgées en 2020 (donnée non illustrée). Le taux de victimes est plus faible chez les personnes de 65 ans et plus que chez celles de moins de 65 ans : en 2020, il était de 211 victimes par 100 000 habitants chez les 65 ans et plus, comparativement à 1 115 chez les moins de 65 ans (figure 5.7.6). Si les personnes de 65 ans et plus constituaient environ 20 % de la population du Québec en 2020, elles représentaient 4,4 % des victimes d'infractions contre la personne.

Parmi les personnes de 65 ans et plus, le taux de victimes d'infractions contre la personne est moins élevé chez les personnes plus avancées en âge que chez les plus jeunes. Il passe de 257 victimes par 100 000 habitants chez les 65-74 ans à 164 chez les 75-84 ans, et à 109 chez les 85 ans et plus.

Figure 5.7.6

Taux¹ de victimes d'infractions contre la personne selon le groupe d'âge², ensemble de la population, Québec, 2020^p



p Données provisoires.

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations de la population au 1^{er} juillet.

2. Sont exclus les résultats des victimes dont l'âge et le sexe sont inconnus.

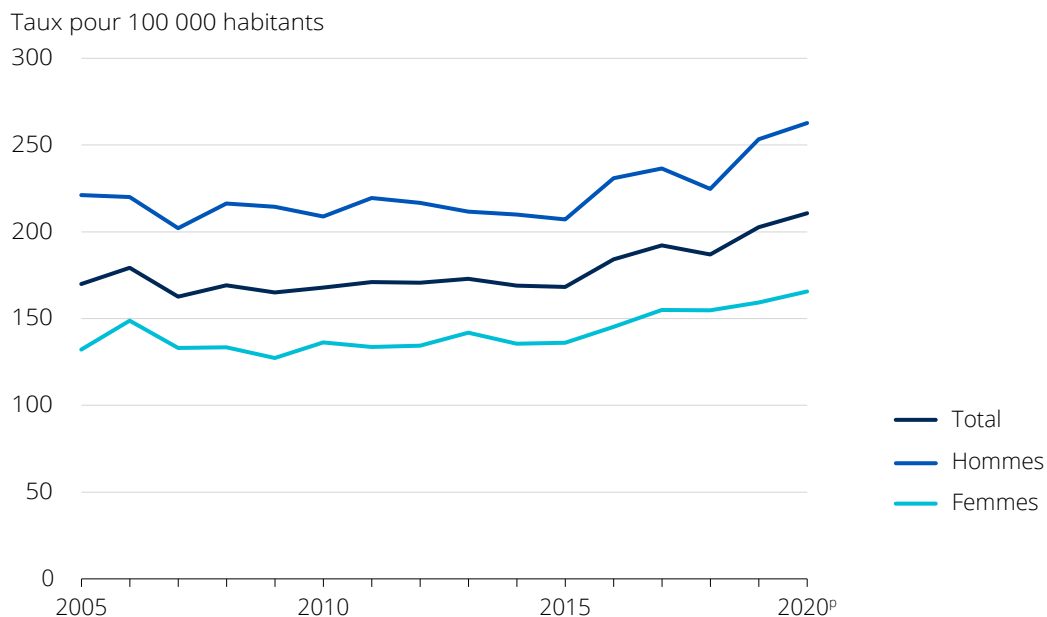
Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2.2*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

De façon générale, les hommes de 65 ans et plus présentent un taux de victimes d'infractions contre la personne plus élevé que les femmes du même groupe d'âge (figure 5.7.7). En 2020, le taux pour les hommes âgés était de 263 victimes par 100 000 habitants, tandis que celui des femmes était de 166 — une différence de près de 100 victimes par 100 000 habitants.

Entre 2005 et 2020, le taux de victimes d'infractions contre la personne chez les personnes de 65 ans et plus a affiché une croissance. Il est passé de 170 victimes par 100 000 habitants en 2005 à 211 en 2020. Le taux de victimes s'est accru pour les deux sexes : chez les hommes, il est passé de 221 à 263 (une augmentation de 19 %), et chez les femmes, de 132 à 166 (une augmentation de 26 %).

Figure 5.7.7

Taux¹ de victimes d'infractions contre la personne selon le sexe, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2005-2020



p Données provisoires.

1. Les taux sont calculés pour 100 000 habitants. Les chiffres de population sont fondés sur les estimations de la population au 1^{er} juillet de chaque année.

2. Sont exclus les résultats des victimes dont l'âge et le sexe sont inconnus.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2.2*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

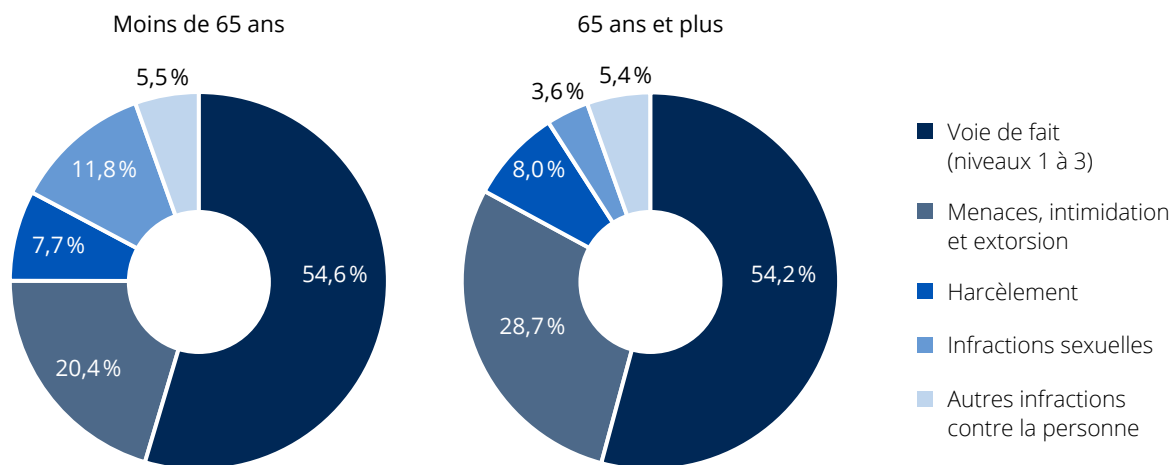
Types d'infractions contre la personne subies

Selon les données des corps policiers, les voies de fait représentent plus de la moitié des infractions contre la personne commises à l'endroit de personnes de 65 ans et plus en 2020 (54 % ; figure 5.7.8). Dans près d'un cas sur trois (29 %), l'infraction commise a pris la forme de menaces, d'extorsion ou d'intimidation. Le harcèlement correspond pour sa part à 8 % de l'ensemble des infractions commises envers les personnes âgées, tandis que les infractions sexuelles en représentent 3,6 %.

La distribution des différentes catégories d'infraction contre la personne commises contre celles de 65 ans et plus est semblable à celle observée chez les moins de 65 ans, sauf pour ce qui est des menaces, de l'intimidation et de l'extorsion, qui occupent une part moins importante chez les personnes plus jeunes (20 % c. 29 %). À l'inverse, les infractions sexuelles représentent 12 % des infractions contre la personne chez les moins de 65 ans ; ce pourcentage s'élève à 3,6 % chez les 65 ans et plus.

Figure 5.7.8

Répartition des infractions contre la personne selon le groupe d'âge des victimes et le type d'infraction¹, ensemble de la population, Québec, 2020^p



p Données provisoires.

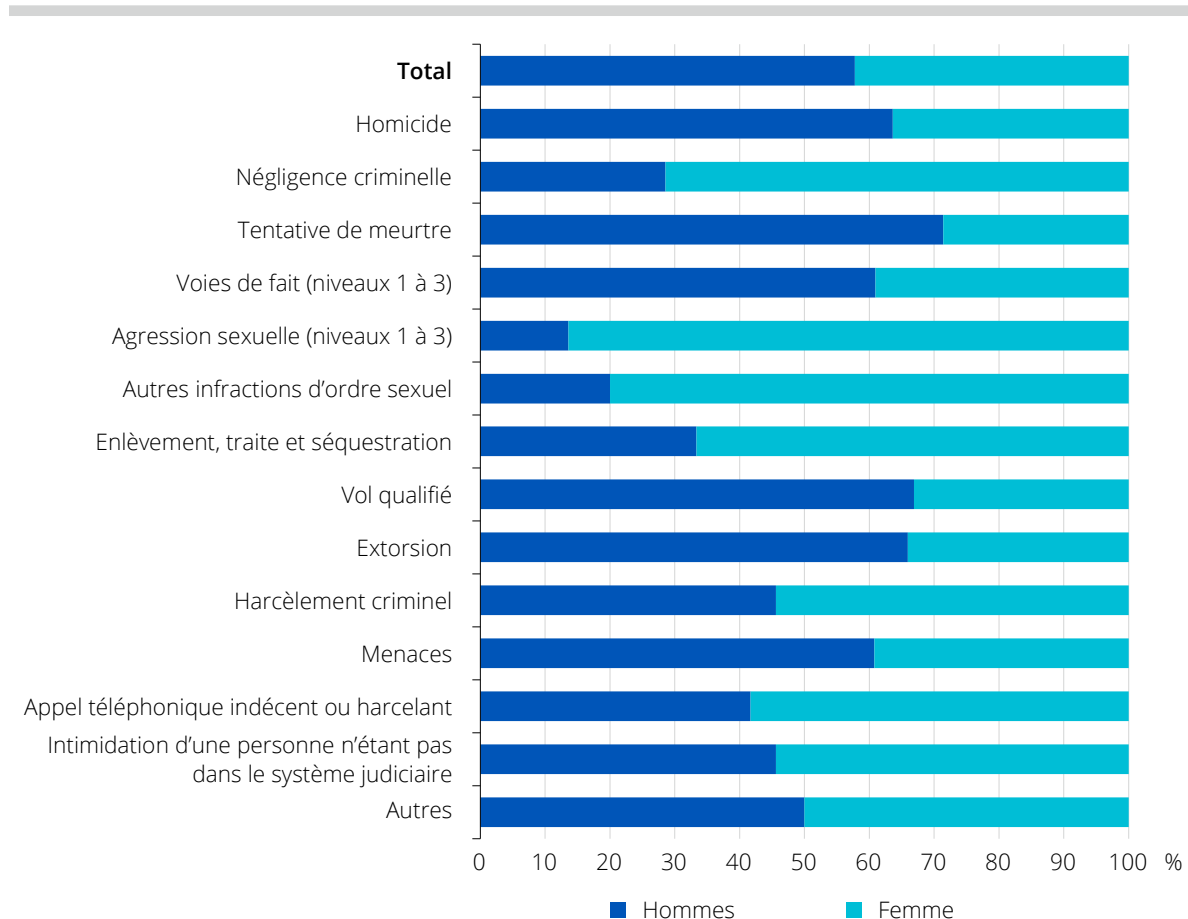
1. Sont exclus les résultats des victimes dont l'âge est inconnu.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2.2*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2020, les hommes représentaient 58 % des victimes d'infractions contre la personne chez les 65 ans et plus (figure 5.7.9). Ils constituaient la majorité des victimes âgées de plusieurs catégories d'infraction : la tentative de meurtre (71 %), le vol qualifié (67 %), l'extorsion (66 %), l'homicide (64 %) et les menaces (61 %). Les femmes étaient pour leur part surreprésentées parmi les victimes d'infractions sexuelles (agressions sexuelles et autres infractions sexuelles ; 86 %), d'enlèvement, de traite et de séquestration (67 %), de négligence criminelle (71 %) et de harcèlement (y compris les appels indécents ; 55 %).

Figure 5.7.9

Répartition des victimes d'infractions contre la personne selon le sexe¹ et la catégorie d'infraction, victimes de 65 ans et plus, Québec, 2020^p



p Données provisoires.

1. Sont exclus les résultats des victimes dont l'âge est inconnu.

Source : Ministère de la Sécurité publique, *Programme de déclaration uniforme de la criminalité 2.2*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

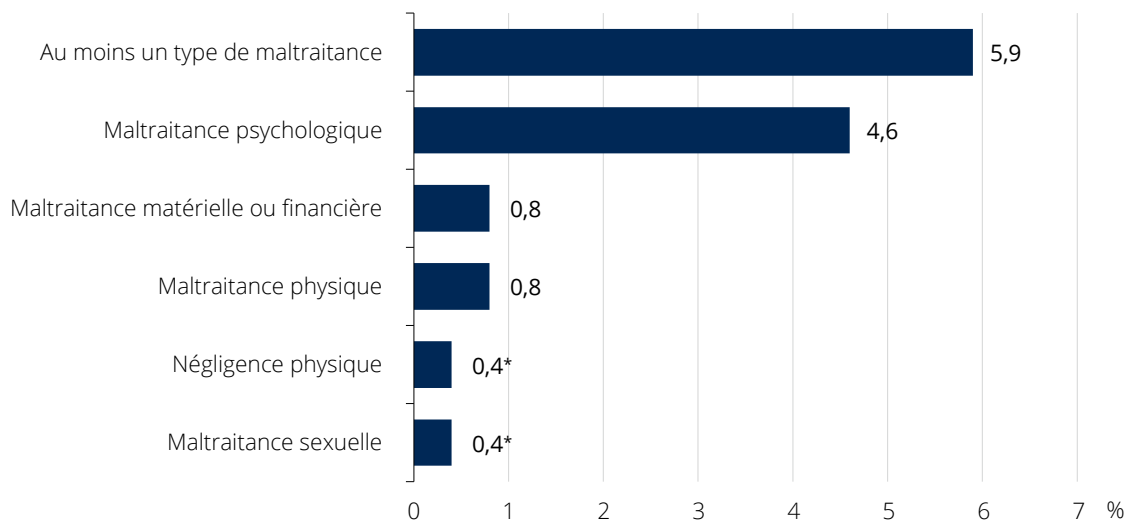
5.8 Maltraitance

Ampleur du phénomène de la maltraitance

Au Québec, en 2019, environ 6 % des personnes de 65 ans et plus avaient vécu au moins un type de maltraitance au cours des 12 derniers mois (figure 5.8.1). Cela représente environ 78 900 personnes âgées (donnée non illustrée). Environ 4,6 % ont vécu de la maltraitance psychologique, soit la forme de maltraitance la plus répandue. Une proportion de 0,8 % a subi de la maltraitance matérielle ou financière et une proportion semblable, de la maltraitance physique. Enfin, 0,4 %* ont été victimes de négligence physique, et un pourcentage équivalent, de maltraitance sexuelle.

Figure 5.8.1

Types de maltraitance subie au cours des 12 derniers mois, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

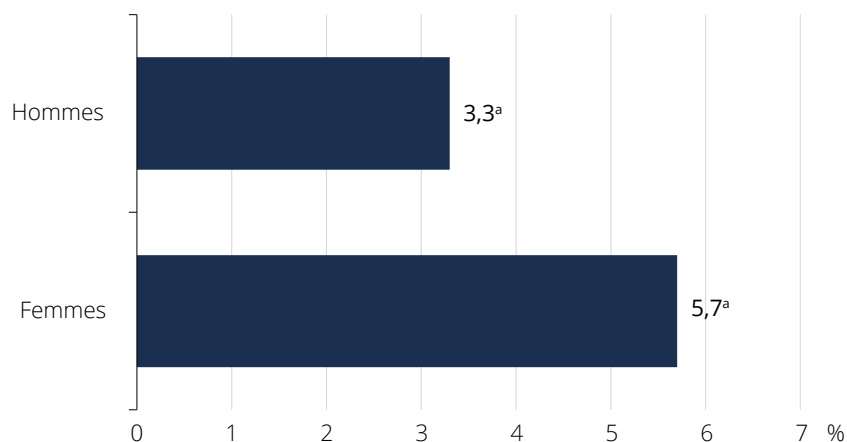
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel et celles qui ne peuvent pas répondre pour elles-mêmes.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec*, 2019.

Les femmes sont plus susceptibles d'avoir vécu de la maltraitance psychologique au cours des 12 derniers mois que les hommes (6 % c. 3,3 % ; figure 5.8.2). Cependant, aucune différence significative n'a été détectée selon le sexe pour la négligence physique, la maltraitance matérielle ou financière et la maltraitance physique.

Figure 5.8.2

Maltraitance psychologique subie au cours des 12 derniers mois selon le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019



a Exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel et celles qui ne peuvent pas répondre pour elles-mêmes.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec*, 2019.



Halfpoint / iStock

Lien avec la personne maltraitante

En 2019, environ le quart (25 %) des personnes âgées ayant vécu de la maltraitance psychologique au cours des 12 derniers mois avaient subi ces actes de la part d'un conjoint ou d'un ex-conjoint de sexe masculin (tableau 5.8.1)⁶. Pour également près du quart de ces personnes (23 %), la personne maltraitante était un enfant ou un bel-enfant.

Tableau 5.8.1

Lien avec la personne maltraitante, personnes de 65 ans et plus¹ ayant vécu de la maltraitance psychologique au cours des 12 derniers mois, Québec, 2019

	%
Conjoint ou ex-conjoint	24,6 ^{a,b,c,d}
Fils, fille, beau-fils, belle fille	22,5 ^{j,k,l,m}
Voisinage ²	15,2 ^{a,b,e}
Frère, sœur, beau-frère, belle-sœur	11,4 ^{* c,f,j}
Conjointe ou ex-conjointe	9,2 ^{* d,g,k}
Autres membres de la famille, y compris les petits-enfants	7,3 ^{* b,h,l}
Amis ou amies	6,8 ^{* a,i,m}
Autres personnes	23,5 ^{e,f,g,h,i}

* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a,b,c,d,e,f,g,h,i,j,k,l,m Le même exposant exprime une différence significative entre les proportions de différentes catégories de personnes maltraitantes au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel et celles qui ne peuvent pas répondre pour elles-mêmes.

2. Par ex. : voisin(e)s ou résident(e)s de l'immeuble, locataire ou colodataire, propriétaire.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec*, 2019.

6. Des résultats sont également disponibles pour les autres types de maltraitance, mais ils sont moins précis.

Concepts et définitions

Santé physique

Sources : *Enquête québécoise sur la santé de la population*, Institut de la statistique du Québec (perception de son état de santé, blessures non intentionnelles, blessures non intentionnelles causées par une chute), *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada (présence de maladies chroniques, difficulté dans certains domaines de la santé fonctionnelle) et *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, Statistique Canada (incapacités dans les activités de la vie quotidienne).

Perception de son état de santé : On mesure la perception de l'état de santé d'une personne à l'aide de la question suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : excellente, très bonne, bonne, passable ou mauvaise ? ». L'accent a été mis sur une perception positive de son état de santé pour le présent indicateur. Les réponses « Bonne » constituent la première catégorie utilisée, et les réponses « Très bonne » et « Excellente » ont été regroupées pour former la deuxième catégorie.

Présence de maladies chroniques : Cet indicateur fait référence au fait de présenter au moins un problème de santé de longue durée parmi ceux d'une liste préétablie. Les problèmes de santé mesurés doivent aussi durer ou avoir duré au moins six mois et avoir été diagnostiqués par un professionnel de la santé. L'indicateur regroupe les huit maladies chroniques suivantes : l'asthme, l'arthrite ou l'arthrose, l'hypertension, les troubles dus à un accident vasculaire cérébral, le diabète, les maladies cardiaques, le cancer et la maladie pulmonaire obstructive chronique.

Difficulté dans certains domaines de la santé fonctionnelle : La mesure des difficultés éprouvées dans certains domaines de la santé fonctionnelle fait état de la capacité ou de l'incapacité d'une personne à effectuer différentes activités. Cette mesure provient du Washington Group (www.washingtongroup-disability.com).

Les questions, qui portent sur les difficultés survenant le plus souvent, sont formulées ainsi : « Avez-vous de la difficulté à <domaine/activité> ? », et ont comme choix de réponse « Aucune difficulté », « Une certaine difficulté », « Beaucoup de difficulté » ou « Ne peux pas du tout/incapable de le faire ».

Les activités mesurées couvrent les six domaines de la santé fonctionnelle. On a donc demandé aux personnes répondantes si elles éprouvaient des difficultés :

- à voir, même quand elles portent des lunettes (vision) ;
- à entendre, même quand elles portent une aide auditive (audition) ;
- à marcher ou à monter un escalier (mobilité) ;
- de mémoire ou de concentration (cognition) ;

Suite à la page 227

- à communiquer, par exemple à comprendre ou à se faire comprendre <lorsqu'elles utilisent leur langage habituel> (communication) ;
- à prendre soin d'elles-mêmes, par exemple à se laver entièrement ou à s'habiller (autonomie en matière de soins personnels).

Blessures non intentionnelles : Cet indicateur est créé à partir de la question suivante :

« Au cours des 12 derniers mois, vous êtes-vous blessé(e) de manière accidentelle assez gravement pour limiter vos activités normales ? (Vous avez par exemple subi une fracture, une coupure profonde, une brûlure grave, une entorse ou un empoisonnement.) »

Cette question exclut les blessures causées par des mouvements répétitifs.

Blessures non intentionnelles causées par une chute : Pour les personnes ayant répondu par l'affirmative à la question sur les blessures non intentionnelles, une autre question vient préciser la cause potentielle de la blessure non intentionnelle, soit une chute :

« Au cours des 12 derniers mois, avez-vous subi une blessure causée par une chute qui était assez grave pour limiter vos activités normales ? »

Incapacités dans les activités de la vie quotidienne : L'indicateur réfère à l'incapacité d'une personne à exécuter seule diverses activités de la vie quotidienne. L'information est colligée pour un total de quatorze activités, soient sept activités dites « de base », qui sont requises au quotidien, et sept autres activités dites « instrumentales », qui sont également nécessaires pour l'autonomie d'une personne.

- Activités de base : se nourrir, marcher, prendre un bain ou une douche, s'habiller, s'occuper de son apparence (p. ex. : se peigner), se lever et se coucher, se rendre à la salle de bain à temps ;
- Activités instrumentales : préparer ses repas, utiliser le téléphone, se déplacer avec un moyen de transport (voiture, taxi ou autobus), faire l'épicerie et le magasinage, faire les tâches ménagères, prendre ses médicaments et s'occuper de ses finances.

L'indicateur tient compte d'abord de la capacité de la personne à préparer ses propres repas, puis du nombre d'activités, parmi les treize autres mesurées, pour lesquelles elle a besoin d'aide.

Les catégories « Absence d'incapacité » (qui désigne une absence d'incapacité pour toutes les activités décrites, y compris la préparation des repas) et « Incapacité légère » (qui désigne les personnes qui ont une incapacité pour une à trois activités seulement, mais pas pour la préparation des repas), ont été regroupées afin de représenter la population vivant de façon plutôt autonome.

Suite à la page 228

Adaptation de domicile et aide reçue

Sources : *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, Statistique Canada (adaptation de domicile, besoins d'adaptation de domicile non comblés, aide à domicile reçue de la part de proches, lien avec l'aidant(e) principal(e), fréquence de l'aide reçue de l'aidant(e) principal(e), utilisation de services de soutien communautaires) et *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada (services et soins à domicile reçus).

Adaptation de domicile : Cet indicateur porte sur l'existence d'adaptations de domicile que les personnes âgées ont pu apporter à leur domicile pour faciliter leurs activités quotidiennes et les aider à rester à domicile (p. ex. : installer des barres d'appui, une main courante, une rampe d'accès ou un monte-escalier), ainsi que celles qui étaient déjà dans le domicile. Les adaptations de domicile considérées sont les suivantes :

- barres d'appui ;
- mains courantes (rampes) dans un corridor ou un escalier ;
- poignées à levier sur des portes ou des robinets ;
- adaptation d'équipements de bain (p. ex. : accès latéral ou abaissement de la baignoire) ;
- rampe d'accès ;
- monte-escalier ou appareil de levage ;
- autre (à préciser par la personne répondante).

Besoins d'adaptation de domicile non comblés : Cet indicateur indique si les personnes âgées croient avoir besoin d'adaptations, mais ne les ont pas.

Aide à domicile reçue de la part de proches : Cet indicateur indique si la personne répondante a reçu au moins un type d'aide à domicile, à court ou à long terme, dans les 12 derniers mois, de la part d'une ressource informelle (membres de la famille, ami(e)s ou voisin(e)s ; sont exclus les travailleuses et travailleurs rémunéré(e)s ou d'organismes bénévoles). L'aide doit avoir été reçue en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant les activités quotidiennes, pour les activités suivantes :

- soins personnels (manger, s'habiller, prendre un bain ou utiliser les toilettes) ;
- soins médicaux (prendre des médicaments) ou soins infirmiers (changer des pansements, fournir des soins aux pieds) ;
- gestion des soins (prendre des rendez-vous) ;
- aide pour diverses activités (travaux ménagers, entretien de la maison, travaux extérieurs) ;
- transport (visites chez le médecin, magasinage) ;
- préparation ou livraison de repas ;
- autre type de soins (à préciser par la personne répondante).

Suite à la page 229

Lien avec l'aidant(e) principal(e) : Cet indicateur porte sur le lien entre la personne répondante et la principale personne l'ayant aidée (l'aidant(e) principal(e)) à réaliser au moins une des activités énumérées précédemment, soit la personne qui a consacré le plus de temps et de ressources à prodiguer l'aide. Le lien unissant l'aidant(e) et l'aidé(e) peut être l'un des suivants :

- époux ou épouse ;
- partenaire en union libre (conjoint(e) de fait) ;
- père ou mère ;
- fils ou fille (biologique, adopté(e) ou du conjoint/de la conjointe) ;
- frère ou sœur ;
- père ou mère de famille d'accueil ;
- fils ou fille en famille d'accueil ;
- grand-père ou grand-mère ;
- petit-fils ou petite-fille ;
- membre de la belle-famille ;
- autre personne apparentée ;
- personne non apparentée.

Certaines de ces catégories ont été regroupées dans les analyses pour former les quatre catégories suivantes :

- conjoint ou conjointe : époux ou épouse, et partenaire en union libre (conjoint(e) de fait) ;
- fils ou fille : fils ou fille (biologique, adoptée ou du conjoint/de la conjointe) et fils ou fille en famille d'accueil ;
- autre personne apparentée : père ou mère, frère ou sœur ; père ou mère de famille d'accueil, grand-père ou grand-mère, petit-fils ou petite-fille, membre de la belle famille et autre personne apparentée ;
- personne non apparentée.

Fréquence de l'aide reçue de l'aidant(e) principal(e) : Cet indicateur présente la fréquence à laquelle l'aidant(e) principal(e) a fourni de l'aide à domicile à la personne répondante en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant ses activités quotidiennes au cours des 12 derniers mois. Les catégories pour l'analyse sont : « Tous les jours » (« Sur une base quotidienne »), « Au moins une fois par semaine » ou « Moins fréquemment qu'une fois par semaine » (y compris « Au moins une fois par mois », « Moins d'une fois par mois », et « À l'occasion ou rarement »).

Suite à la page 230

Utilisation de services de soutien communautaires⁷ : Cet indicateur indique si la personne répondante a reçu des services à domicile dans les 12 derniers mois de la part d'organisations (et non d'individus), gratuitement ou pour un paiement minimal (est exclue l'aide fournie par la famille, les ami(e)s ou les voisin(e)s). Ces services doivent avoir été reçus en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant ses activités quotidiennes. Les services de soutien communautaires examinés sont :

- visites amicales (p. ex. : visite régulière d'une personne fournissant de l'amitié et de la compagnie) ;
- programme de jour pour adulte (p. ex. : programmes spécialisés d'activités thérapeutiques, sociales et récréatives) ;
- service d'entretien de terrain (p. ex. : déneigement ou tonte de la pelouse) ;
- services offerts par une organisation religieuse ;
- transport (p. ex. : visites chez le médecin, magasinage) ;
- soins des pieds ;
- banque alimentaire ;
- groupes de soutien (p. ex. : groupes de soutien au deuil) ;
- autre service (à préciser par la personne répondante).

Les différents types de services de soutien communautaires sont pris en compte pour la statistique présentée, soit le fait d'avoir reçu au moins un type de services au cours des 12 derniers mois.

Services et soins à domicile reçus⁸ : Cet indicateur indique si au moins un des membres du ménage a reçu des services ou des soins à domicile dans les douze derniers mois sous quelque forme que ce soit, qu'ils soient couverts ou non par le gouvernement (est exclue l'aide reçue de la part de membres de la famille, d'ami(e)s ou de voisin(e)s). Les services et soins à domicile doivent avoir été reçus en raison d'un problème de santé ou d'une limitation pour les activités quotidiennes. Les services et soins à domicile examinés sont :

- soins infirmiers (changement de pansements, préparation de médicaments) ;
- équipements médicaux ou fournitures médicales (fauteuil roulant, serviettes pour l'incontinence, aide pour l'utilisation d'un ventilateur ou d'un équipement à oxygène) ;

Suite à la page 231

7. Certains soins à domicile reçus peuvent être fournis par des services communautaires, comme les soins personnels ou l'aide-ménagère. Un certain recoupement est donc possible entre les indicateurs *Utilisation des services de soutien communautaires* et *Services et soins à domicile reçus*. Rappelons que le premier indicateur réfère aux services communautaires fournis à la personne répondante, laquelle est âgée de 65 ans et plus, pour la période de référence de 2019, et que le second indicateur réfère aux services et soins à domicile fournis à au moins un membre du ménage (qui peut être ou non la personne répondante, et être ou non âgé de 65 ans et plus) pour la période de référence de 2015-2016.

8. *Idem*.

- autres services ou soins de santé (physiothérapie, ergothérapie ou orthophonie, conseils en nutrition) ;
- soins personnels ou aide ménagère (bain, ménage, préparation des repas) ;
- autres services (transport, popote roulante).

Dans la première statistique présentée, soit la mesure globale, on prend en compte les cinq types de soins et de services. Cette mesure vise à établir dans quelles proportions les personnes répondantes ont reçu ou non au moins un service ou un soin à domicile au cours des douze derniers mois. Les trois premiers types ont par la suite été regroupés pour la mesure portant sur les services et soins liés à la santé, et le quatrième a été traité individuellement pour la mesure portant sur les soins personnels. La catégorie « Autres services » n'est pas couverte dans la présente fiche étant donné la faiblesse des proportions.

Utilisation des technologies de l'information en lien avec la santé

Source : *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, Statistique Canada.

Précision concernant l'utilisation d'Internet

Seule l'utilisation d'Internet faite par la personne répondante est considérée ; l'utilisation faite par un autre membre du ménage n'est pas prise en compte.

Santé mentale

Sources : *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada (satisfaction à l'égard de la vie, perception de sa santé mentale, perception du stress ressenti dans la vie quotidienne, diagnostic de trouble d'anxiété, diagnostic de trouble de l'humeur) et *Enquête québécoise sur la santé de la population*, Institut de la statistique du Québec (idées suicidaires sérieuses, tentatives de suicide).

Satisfaction à l'égard de la vie : La satisfaction à l'égard de la vie est une évaluation personnelle et subjective du bien-être général. Les personnes devaient évaluer leur satisfaction actuelle à l'égard de la vie sur une échelle de 11 points (0 à 10), où 0 signifiait « Très insatisfait(e) » et 10, « Très satisfait(e) ». La catégorie « Satisfait(e) ou très satisfait(e) » correspond à une note de 6 ou plus.

Perception de sa santé mentale : La santé mentale perçue est une mesure subjective de l'état de santé mentale global. Elle réfère à la perception que la personne répondante a de sa propre santé mentale. La santé mentale perçue fournit une indication générale de la population qui souffre d'une forme quelconque de désordre mental, de problèmes mentaux ou émotionnels ou de détresse. Ces troubles ne sont pas nécessairement reflétés dans l'indicateur *Perception de son état de santé*. Les personnes interrogées devaient évaluer leur santé mentale en indiquant si elle était mauvaise, passable, bonne, très bonne ou excellente.

Suite à la page 232

Perception du stress ressenti dans la vie quotidienne : L'indicateur retenu présente le pourcentage de personnes qui estiment que la plupart de leurs journées sont « Assez stressantes » ou « Extrêmement stressantes » (par opposition à « Un peu stressantes », « Pas tellement stressantes » ou « Pas du tout stressantes »).

Diagnostic de trouble d'anxiété : L'indicateur vise à mesurer la proportion de personnes qui sont atteintes d'un trouble d'anxiété (p. ex. : phobie, trouble obsessionnel-compulsif, trouble panique) diagnostiqué par un professionnel de la santé. Ce trouble est un problème de santé chronique qui dure depuis au moins six mois ou qui devrait durer six mois ou plus.

Diagnostic de trouble de l'humeur : L'indicateur vise à mesurer la proportion de personnes qui sont atteintes d'un trouble de l'humeur (p. ex. : dépression, trouble bipolaire, dysthymie) diagnostiqué par un professionnel de la santé. Ce trouble est un problème de santé chronique qui dure depuis au moins six mois ou qui devrait durer six mois ou plus.

Idées suicidaires sérieuses : L'indicateur portant sur les idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois est basé sur les deux questions suivantes :

- « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous enlever la vie ? »

Dans l'affirmative :

- « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? »

Les proportions de personnes ayant eu des idées suicidaires sérieuses au cours des 12 derniers mois excluent les personnes ayant tenté de s'enlever la vie au cours de cette période de référence.

Tentatives de suicide : L'indicateur portant sur les tentatives de suicide effectuées au cours des 12 derniers mois est basé sur les trois questions suivantes :

- « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous enlever la vie ? »

Dans l'affirmative :

- « Avez-vous déjà tenté de vous suicider ou essayé de vous enlever la vie ? »

Dans l'affirmative :

- « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? »

Les proportions de personnes ayant eu des idées suicidaires sérieuses et celles de personnes ayant tenté de mettre fin à leurs jours sont faibles. Les écarts entre les sous-groupes étudiés sont également petits et donc plus difficiles à détecter.

Suite à la page 233

Réseau social

Sources : *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, Statistique Canada (sentiments de solitude), *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, Statistique Canada (sentiment d'appartenance à sa communauté locale) et *Enquête québécoise sur la santé de la population*, Institut de la statistique du Québec (niveau de satisfaction à l'égard de sa vie sociale).

Sentiments de solitude : Les indicateurs de solitude proviennent de la *3-item Loneliness Scale*, un instrument créé par Mary Elizabeth Hughes de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health. Les questions portent sur la fréquence à laquelle une personne éprouve certains sentiments quant à différents aspects de sa vie : le manque de compagnie, le sentiment d'être tenu à l'écart et le sentiment d'isolement. Pour chacune des questions, les choix de réponse sont « À peu près jamais », « Parfois » et « Souvent ».

Sentiment d'appartenance à sa communauté locale : Cet indicateur sert à évaluer le degré d'appartenance ressenti par la personne répondante à l'égard de sa communauté locale. On le mesure à partir de la question suivante : « Comment décrivez-vous votre sentiment d'appartenance à votre communauté locale ? » Les choix de réponse possibles sont « Très fort », « Plutôt fort », « Plutôt faible » et « Très faible ». Pour l'indicateur retenu, les réponses « Très fort » et « Plutôt fort » sont regroupées afin de représenter le spectre positif.

Niveau de satisfaction à l'égard de sa vie sociale : Cet indicateur a été mesuré à partir de la question suivante : « En général, comment trouvez-vous votre vie sociale, c'est-à-dire vos relations avec les gens qui vous entourent (parents, amis, connaissances) ? » Les choix de réponse possibles sont « Très satisfaisante », « Plutôt satisfaisante », « Plutôt insatisfaisante » et « Très insatisfaisante ». Les réponses « Plutôt insatisfaisante » et « Très insatisfaisante » ont été regroupées afin d'estimer la proportion de la population qui est insatisfaite de sa vie sociale.

Habitudes de vie et comportements

Source : *Enquête québécoise sur la santé de la population*, Institut de la statistique du Québec.

Niveau d'activité physique de loisir et de transport : Cet indicateur est basé sur la fréquence, la durée et l'intensité de la pratique d'activité physique. Il est construit en prenant en compte à la fois l'activité physique de loisir et celle de transport pratiquées au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête.

Il comporte quatre niveaux : « Actif », « Moyennement actif », « Un peu actif » et « Sédentaire ». Pour plus d'informations, voir le bulletin [Vieillir en santé : caractéristiques associées au niveau d'activité physique chez les aînés québécois](#), de la collection Zoom santé.

Suite à la page 234

Statut de fumeur de cigarette : Cet indicateur répartit les personnes en quatre catégories : « Fumeurs quotidiens », « Fumeurs occasionnels », « Anciens fumeurs » et « Non-fumeurs ». Il est construit à partir de deux questions :

1. Avez-vous fumé une centaine de cigarettes ou plus durant votre vie (environ 4 paquets) ?
2. Actuellement, fumez-vous des cigarettes tous les jours, à l'occasion ou jamais ?

Les catégories sont définies ainsi :

- Les fumeurs quotidiens sont des personnes qui fument des cigarettes tous les jours ;
- Les fumeurs occasionnels sont des personnes qui fument des cigarettes à l'occasion ;
- Les anciens fumeurs sont des personnes qui ne fument plus actuellement, mais qui ont déjà fumé une centaine de cigarettes ou plus au cours de leur vie ;
- Les non-fumeurs sont des personnes qui n'ont jamais fumé ou qui ont fumé moins d'une centaine de cigarettes au cours de leur vie et qui ne fument pas actuellement.

Fréquence de consommation d'alcool : Cet indicateur répartit les personnes en quatre catégories à partir des questions suivantes :

1. Au cours des 12 derniers mois, est-ce que vous avez bu un verre de bière, de vin, de spiritueux ou de toute autre boisson alcoolisée ?
2. Au cours des 12 derniers mois, à quelle fréquence avez-vous consommé des boissons alcoolisées ?

Selon les choix de réponse, les catégories sont définies ainsi : « Aucune consommation », « 3 fois par mois ou moins », « 1 à 6 fois par semaine » et « Tous les jours ».

Consommation excessive d'alcool : La consommation excessive d'alcool fait référence à une consommation en une même occasion d'au moins cinq verres d'alcool chez les hommes et d'au moins quatre verres d'alcool chez les femmes, et ce, au moins une fois par mois sur une période de 12 mois. L'indicateur est construit à partir de la question « Au cours des 12 derniers mois, combien de fois avez-vous bu [x verres] ou plus d'alcool à une même occasion ? ». Le nombre de verres inscrit dans la question est déterminé par le sexe à la naissance du répondant. L'interprétation des résultats doit être faite en tenant compte de ce contexte particulier.

Sécurité et victimisation

Sources : *Enquête sociale générale — Victimisation*, Statistique Canada (satisfaction à l'égard de sa sécurité personnelle par rapport à la criminalité, précautions couramment prises pour être plus en sécurité, victimisation de fraude) et *Programme de déclaration uniforme de la criminalité* (DUC 2.2), ministère de la Sécurité publique (infractions contre la personne).

Suite à la page 235

Satisfaction à l'égard de sa sécurité personnelle par rapport à la criminalité : Cet indicateur a été mesuré par la question : « De façon générale, à quel point êtes-vous satisfait(e) de votre sécurité personnelle par rapport à la criminalité ? » Les choix de réponse possibles sont : « Très satisfait », « Satisfait », « Ni satisfait ni insatisfait », « Insatisfait », « Très insatisfait », « Sans opinion ». Les résultats rapportés regroupent les catégories « Très satisfait » et « Satisfait ».

Précautions couramment prises pour être plus en sécurité : Six types de précautions prises de manière courante afin d'améliorer la sécurité personnelle sont examinées :

- Emporter quelque chose pour donner l'alerte ou se défendre ;
- Vérifier la présence d'intrus dans une voiture avant d'y entrer ;
- Déterminer un trajet en fonction de la sécurité ;
- Rester à la maison en soirée par peur de sortir seul ;
- Verrouiller les portes et les fenêtres de la maison ;
- Prendre une voiture, un taxi ou le transport en commun plutôt que de marcher.

Victimisation de fraude : La fraude a été mesurée à partir de quatre éléments. Pour être considérée comme une victime de fraude, une personne doit avoir vécu au moins une des situations suivantes au cours des cinq dernières années :

- Vol d'argent ou achat de biens et services au moyen des renseignements personnels ou bancaires ;
- Création d'un compte ou obtention de prestations de services ou de documents au moyen des renseignements personnels ou bancaires ;
- Vol d'argent en personne, par téléphone ou en ligne au moyen de mensonges ou de tromperie ;
- Tout autre type de fraude.

Note sur les infractions contre la personne

Les infractions mesurées par le programme DUC 2.2 sont celles qui ont été signalées aux services policiers ou qui sont connues par ces services, et dont le bien-fondé a été établi au moyen d'une enquête policière. Ces infractions sont dénombrées au moment de leur déclaration par les services policiers, et non au moment des faits.

L'ensemble des infractions contre la personne sont considérées, soit l'homicide, la négligence criminelle et les autres infractions entraînant la mort, la tentative de meurtre et le complot en vue d'en commettre un, les voies de fait, l'agression sexuelle, les autres infractions d'ordre sexuel, l'enlèvement ou la séquestration, le vol qualifié ou l'extorsion, le harcèlement criminel, les menaces et les autres infractions contre la personne.

Les statistiques présentées pour les années 2005 à 2019 sont actualisées et finales. Celles de l'année 2020 sont provisoires et sujettes à changement.

Suite à la page 236

Maltraitance

Source : *Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec*, Institut de la statistique du Québec.

Cinq types de maltraitance ont été étudiés : la négligence physique, la maltraitance matérielle ou financière, la maltraitance psychologique, la maltraitance physique et la maltraitance sexuelle.

La négligence réfère à la non-assistance à l'accomplissement de différentes activités quotidiennes nécessaires, comme la prise de médicaments ou la préparation de repas. La maltraitance matérielle ou financière correspond à toute situation où une personne de confiance prend le contrôle de l'argent ou des biens de la personne sans son accord ou empêche cette dernière d'y avoir accès. La maltraitance psychologique réfère à des gestes, des paroles ou des attitudes blessantes pouvant provoquer de la détresse. La maltraitance physique correspond à des actes portant atteinte à l'intégrité physique ou au bien-être de la personne. Finalement, la maltraitance sexuelle est définie comme des agressions ou des actes sexuels non désirés.

Le lien unissant la personne âgée à la personne ou aux personnes maltraitantes a été examiné pour chaque type de maltraitance vécue. Chaque personne répondante pouvait nommer jusqu'à deux personnes maltraitantes. Les catégories de personnes maltraitantes comprennent notamment les membres de la famille (p. ex. : le conjoint ou la conjointe, l'ex-conjoint ou l'ex-conjointe, les enfants ou beaux-enfants, la fratrie), les membres de l'entourage (p. ex. : les ami(e)s, les voisin(e)s) et d'autres personnes (p. ex. : des professionnels fournissant des services de santé).

Les questions sur la maltraitance portaient sur les situations survenues au cours des 12 mois précédents.

Sources de données

Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), Institut de la statistique du Québec

L'EQSP est une enquête transversale réalisée aux six ans. Il y a eu trois éditions à ce jour : en 2008, en 2014-2015 et en 2020-2021. Cette enquête permet notamment de recueillir des renseignements sur les habitudes de vie et l'état de santé physique et mentale de la population québécoise de 15 ans et plus ne vivant pas dans un logement institutionnel. Les résidents de réserves indiennes ou des régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James ne font pas non plus partie du champ de l'enquête (soulignons que les Terres-Cries-de-la-Baie-James ont tout de même été intégrées à l'édition 2014-2015 de l'enquête).

Pour en savoir davantage : [*Enquête québécoise sur la santé de la population*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier de microdonnées de l'enquête.

Élément de contexte particulier

La collecte des données de l'édition 2020-2021 de l'EQSP a été réalisée pendant la pandémie de COVID-19. La crise sanitaire a bouleversé la vie de plusieurs personnes et a entraîné, entre autres, de l'isolement social, des pertes financières ou d'emploi, des changements dans les habitudes de vie et une dégradation de la santé mentale. Pour plus d'information à ce sujet, voir la page [*Répercussions de la pandémie sur la vie sociale, la santé mentale, les habitudes de vie et la réalité du travail des Québécois*](#).

L'interprétation des résultats doit être faite en tenant compte de ce contexte particulier.

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC), Statistique Canada

L'ESCC est une enquête transversale qui recueille des renseignements sur l'état de santé, l'utilisation des services de santé et les déterminants de la santé de la population canadienne de 12 ans et plus ne vivant pas dans un établissement institutionnel. D'autres personnes sont également exclues du champ de l'enquête, soit celles vivant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James et dans les réserves et autres peuplements autochtones, de même que les personnes qui sont membres à temps plein des Forces canadiennes.

Suite à la page 238

Les indicateurs de ce chapitre qui sont tirés de l'ESCC proviennent du cycle 2017-2018 (à l'exception des services et soins à domicile reçus, qui proviennent du cycle 2015-2016 car l'information n'a pas été colligée en 2017-2018). La combinaison de deux années d'enquête augmente la précision des résultats et la puissance statistique des tests de comparaison entre les groupes d'âge et entre les sexes. Le cycle 2019-2020 de l'ESCC n'a pu être utilisé vu l'incidence des mesures sanitaires associées à la pandémie de COVID-19 sur la collecte des données en 2020 et les travaux requis à l'ISQ (et non complétés au moment de préparer le recueil) pour analyser les biais pouvant potentiellement résulter de l'augmentation notable de la non-réponse à l'enquête pour cette année.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier de partage de cette enquête.

Enquête canadienne sur la santé des aînés (ECSA), Statistique Canada

L'ECSA de 2019 est un complément de l'ESCC, qui comprend 15 minutes de questions supplémentaires posées aux répondants de 65 ans et plus à la fin de l'ESCC. L'ECSA est une enquête transversale qui recueille davantage d'information sur l'état de santé, l'utilisation des services de soins de santé et de soutien, ainsi que les déterminants sociaux et de la santé de la population canadienne de 65 ans et plus. La population cible est la même que celle de l'ESCC : les personnes vivant dans un établissement institutionnel ne sont pas couvertes par l'enquête, ni celles vivant dans les régions sociosanitaires du Nunavik et des Terres-Cries-de-la-Baie-James, dans les réserves et dans les autres peuplements autochtones, ou qui sont membres à temps plein des Forces canadiennes.

Pour en savoir davantage : [*Enquête canadienne sur la santé des aînés*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier de partage de cette enquête.

Enquête sociale générale (ESG) – Victimisation, Statistique Canada

Réalisée en 2019, cette enquête transversale porte sur la victimisation au sein de la population et permet entre autres de recueillir de l'information sur différentes formes de victimisation et sur les perceptions relatives à la sécurité. La population cible de l'enquête est constituée des personnes de 15 ans et plus vivant dans l'une des 10 provinces canadiennes. Les personnes vivant dans un établissement institutionnel sont exclues du champ de l'enquête.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sociale générale – Victimisation*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier maître de cette ESG.

Suite à la page 239

Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC 2.2), ministère de la Sécurité publique

Le ministère de la Sécurité publique recueille de l'information sur les affaires criminelles déclarées par les corps de police au Québec en vertu du *Programme de déclaration uniforme de la criminalité* (DUC 2.2).

Pour en savoir davantage : [*Programme de déclaration uniforme de la criminalité*](#)

Les résultats présentés reposent sur des compilations effectuées par le ministère de la Sécurité publique à la demande de l'Institut de la statistique du Québec.

Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec (EMPAQ), Institut de la statistique du Québec

Cette enquête transversale, menée en 2019, portait sur les situations de maltraitance vécues par les personnes de 65 ans et plus. Celles qui ne vivaient pas dans un établissement institutionnel et celles qui ne pouvaient pas répondre pour elles-mêmes ont été exclues du champ de l'enquête.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sur la maltraitance envers les personnes âgées au Québec*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier de microdonnées de l'enquête.

Précisions méthodologiques

Les résultats tirés d'une enquête comportent une certaine marge d'erreur. Ainsi, des tests statistiques ont été effectués pour les indicateurs du présent chapitre qui reposent sur des données d'enquête afin de vérifier si les différences entre les groupes d'âge et entre les hommes et les femmes sont significatives sur le plan statistique. Un seuil de signification de 0,01 a été utilisé dans le cas de l'EQSP et d'un indicateur de l'EMPAQ (lien avec la personne maltraitante), et un seuil de 0,05 a été utilisé dans le cas de l'ESCC, de l'ECSA, de l'ESG et d'un indicateur de l'EMPAQ (maltraitance psychologique au cours des 12 derniers mois).

Certaines sources de données exploitées pour le chapitre utilisent la variable du genre de la personne et d'autres, le sexe. Dans les enquêtes qui ont fait le passage au genre, il est précisé que ce dernier réfère au genre actuel, qui peut différer du sexe à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels ; le genre peut également ne pas être exclusivement féminin ou masculin. Toutefois, compte tenu du petit nombre de personnes non binaires, il n'est pas possible de diffuser des résultats pour ce groupe de personnes.

Pour obtenir plus d'information sur les notions de précision statistique et de différence significative sur le plan statistique, sur la collecte et la diffusion de résultats selon le genre, et sur la couverture des personnes âgées dans les statistiques, veuillez consulter la section [Aspects méthodologiques](#) du présent recueil.

Tableaux complémentaires

Les tableaux qui suivent présentent des résultats croisés selon le type de territoire où vivent les personnes âgées, pour certains indicateurs du présent chapitre. Deux modalités sont comparées : le milieu urbain, qui réfère aux secteurs couverts par les régions métropolitaines de recensement (RMR) et les agglomérations de recensement (AR), et le reste du Québec, qui comprend les secteurs situés hors des RMR et des AR.

Des tests statistiques ont été réalisés afin de vérifier si les différences entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec sont significatives sur le plan statistique, pour différents groupes de personnes âgées. Le cas échéant, des exposants accompagnent les résultats dans les tableaux.

S'il n'y a aucun exposant dans un tableau (autre des astérisques référant aux coefficients de variation des estimations), c'est qu'il n'a pas été possible de détecter de différences significatives entre les personnes âgées selon le type de territoire habité.

Santé physique

Tableau 5.1

Perception de son état de santé (bon, très bon ou excellent) selon le type de territoire, le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Bon			Très bon ou excellent		
	Total	Milieu urbain	Reste du Québec	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%					
65 ans et plus	38,3	38,2	38,5	42,7	42,8	42,4
Genre						
Hommes	37,0	36,4	39,1	43,8	44,5	41,5
Femmes	39,3	39,7	37,9	41,7	41,3	43,4
Groupe d'âge						
65-74 ans	36,9	36,8	37,2	48,0	48,2	47,3
75 ans et plus	40,2	40,1	40,6	35,4	35,6	34,6

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Tableau 5.2

Personnes n'ayant aucune incapacité ou ayant une incapacité légère dans leurs activités de la vie quotidienne selon le type de territoire et le genre, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%		
65 ans et plus	93,3	93,3	93,5
Hommes	94,9	94,7	95,4
Femmes	92,0	92,1	91,5

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Adaptation de domicile et aide reçue

Tableau 5.3

Aide à domicile reçue de la part de proches¹ et utilisation de services de soutien communautaires² selon le type de territoire, personnes de 65 ans et plus³, Québec, 2019

	Milieu urbain	Reste du Québec
	%	
Aide à domicile reçue de la part de proches	17,2	15,9
Utilisation de services de soutien communautaires	7,7	7,0

1. De la famille, d'ami(e)s ou de voisin(e)s, fournie à court ou à long terme, au cours des 12 derniers mois, en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant les activités quotidiennes. Est exclue l'aide provenant de travailleur(-euse)s rémunéré(e)s ou d'organismes bénévoles.
2. Au cours des 12 derniers mois, en raison d'un problème de santé ou de limitations affectant les activités quotidiennes. Est exclue l'aide reçue de la famille, d'ami(e)s ou de voisin(e)s.
3. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Santé mentale

Tableau 5.4

Satisfaction à l'égard de la vie (satisfait(e) ou très satisfait(e)) selon le type de territoire, le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017-2018

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%		
65 ans et plus	92,6	92,5	93,1
Groupe d'âge			
65-74 ans	93,9	93,8	94,5
75 ans et plus	90,1	90,0	90,6
Sexe			
Hommes	92,7	92,6	93,2
Femmes	92,5	92,4	92,9

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.5

Santé mentale perçue comme très bonne ou excellente selon le type de territoire, le groupe d'âge et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017-2018

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%		
65 ans et plus	76,3	77,0^a	73,7^a
Groupe d'âge			
65-74 ans	79,4	80,3 ^a	76,1 ^a
75 ans et plus	70,6	70,9	69,4
Sexe			
Hommes	78,8	80,7 ^a	72,6 ^a
Femmes	74,2	74,0	74,8

a Pour un groupe de personnes donné, exprime une différence significative entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.6

Idées suicidaires sérieuses¹ au cours des 12 derniers mois selon le type de territoire, le groupe d'âge et le genre, personnes de 65 ans et plus², Québec, 2020-2021

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%		
65 ans et plus	1,4	1,4	1,4
Groupe d'âge			
65-74 ans	1,5	1,5	1,5*
75 ans et plus	1,3*	1,2*	1,3**
Genre			
Hommes	1,4	1,4*	1,3*
Femmes	1,4	1,4*	1,6*

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation supérieur à 25 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

1. Sont exclues les personnes ayant tenté de s'enlever la vie au cours des 12 derniers mois.

2. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Réseau social

Tableau 5.7

Certains sentiments liés à la solitude à peu près jamais ressentis selon le type de territoire et le genre, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2019

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%		
Être tenu à l'écart			
65 ans et plus	87,9	87,5	89,4
Hommes	90,6	90,6	90,7
Femmes	85,6	85,0	88,2
Être isolé des autres			
65 ans et plus	86,8	87,2	85,2
Hommes	89,2	90,1	86,2
Femmes	84,8	84,9	84,3
Manquer de compagnie			
65 ans et plus	73,5	74,2	71,4
Hommes	80,7	81,5	78,2
Femmes	67,5	68,3	64,5

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur la santé des aînés*, 2019. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.8

Sentiment très fort ou plutôt fort d'appartenance à sa communauté locale selon le type de territoire et le sexe, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2017-2018

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%		
65 ans et plus	67,1	69,2	66,4
Hommes	67,1	68,4	66,7
Femmes	67,0	70,1	66,2

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes*, 2017-2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 5.9

Niveau de satisfaction à l'égard de sa vie sociale selon le type de territoire, le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%		
Très satisfaisante			
65 ans et plus	43,7	42,3 ^a	48,4 ^a
Genre			
Hommes	44,7	43,3 ^a	49,1 ^a
Femmes	42,8	41,5 ^a	47,6 ^a
Groupe d'âge			
65-74 ans	41,5	40,2 ^a	45,6 ^a
75 ans et plus	46,9	45,3 ^a	53,2 ^a
Plutôt satisfaisante			
65 ans et plus	47,7	48,4 ^a	45,1 ^a
Genre			
Hommes	48,0	49,0	44,8
Femmes	47,4	48,0	45,3
Groupe d'âge			
65-74 ans	49,5	50,1	47,4
75 ans et plus	45,0	46,0 ^a	41,1 ^a
Insatisfaisante			
65 ans et plus	8,7	9,3 ^a	6,6 ^a
Genre			
Hommes	7,3	7,7	6,0
Femmes	9,8	10,5 ^a	7,1 ^a
Groupe d'âge			
65-74 ans	9,1	9,7 ^a	7,1 ^a
75 ans et plus	8,1	8,7 ^a	5,7 ^a

a Pour un niveau de satisfaction et un groupe de personnes donnés, exprime une différence significative entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

Habitudes de vie et comportements

Tableau 5.10

Statut de fumeur quotidien de cigarette et de non-fumeur selon le type de territoire, le genre et le groupe d'âge, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2020-2021

	Fumeur quotidien			Non-fumeur		
	Total	Milieu urbain	Reste du Québec	Total	Milieu urbain	Reste du Québec
	%					
65 ans et plus	8,0	7,7	9,0	40,1	40,9^a	37,5^a
Genre						
Hommes	8,2	7,9	9,3	30,3	31,2	27,6
Femmes	7,8	7,6	8,8	48,7	49,1	47,1
Groupe d'âge						
65-74 ans	10,6	10,5	11,2	36,4	36,9	35,0
75 ans et plus	4,1	3,8	5,3	45,6	46,5	41,6

a Exprime une différence significative entre les personnes vivant en milieu urbain et celles vivant dans le reste du Québec au seuil de 0,01.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population*, 2020-2021.

6

Participation sociale

- 6.1 Proche aidance
- 6.2 Bénévolat
- 6.3 Dons à des organismes de bienfaisance
- 6.4 Participation électorale et implication en politique

6.1 Proche aidance

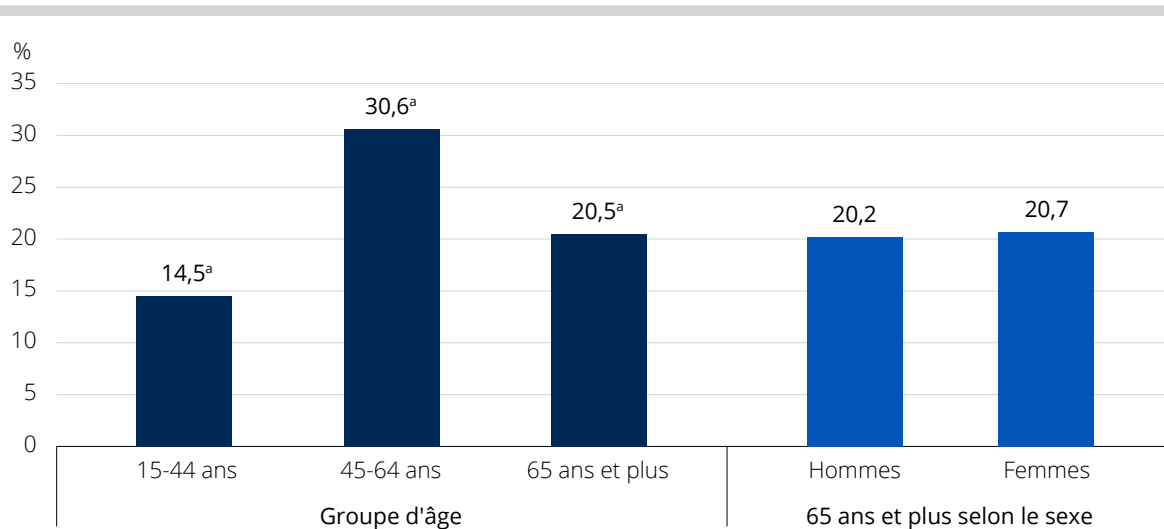
Personnes proches aidantes

Selon l'*Enquête sociale générale*, environ une personne de 65 ans et plus sur 5 (21 %) était proche aidante au Québec en 2018 (figure 6.1.1), c'est-à-dire qu'elle avait fourni de l'aide à un proche tel qu'un membre de la famille, un ami ou un voisin, au cours des 12 derniers mois, en raison d'un problème de santé persistant, d'une incapacité physique ou mentale ou encore d'un problème lié au vieillissement. Cette proportion était supérieure à celle des 15-44 ans (15 %), mais inférieure à celle des 45-64 ans (31 %). Chez les personnes âgées, les proportions chez les femmes et chez les hommes sont similaires.

Globalement, environ 1 489 000 personnes de 15 ans et plus ont agi comme proches aidantes en 2018 au Québec ; de ce nombre, environ 317 000 (soit 21 %) étaient des aînés (données non illustrées).

Figure 6.1.1

Personnes proches aidantes selon le groupe d'âge, et selon le sexe pour les personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2018



a Exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les soins donnés et reçus*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

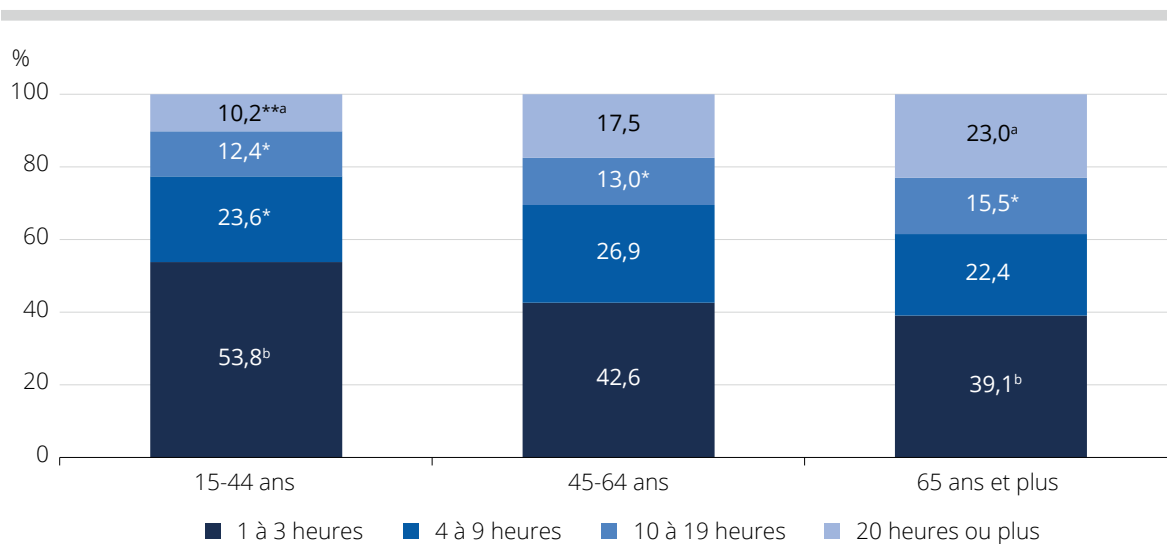
Heures consacrées à la proche aidance

En 2018, près du quart des personnes âgées proches aidantes (23 %) ont consacré en moyenne 20 heures ou plus par semaine à prodiguer de l'aide ou des soins à des proches (figure 6.1.2). Cette proportion est significativement supérieure à celle observée chez les proches aidants de 15-44 ans (10 %**). Environ 16 %* des proches aidants de 65 ans et plus ont dédié en moyenne entre 10 et 19 heures par semaine à la proche aidance et 22 %, entre 4 et 9 heures. Enfin, 39 % des proches aidants âgés ont donné en moyenne entre 1 et 3 heures de leur temps par semaine pour aider un proche. Cette proportion est plus élevée chez les 15-44 ans (54 %).

Chez les proches aidants âgés, on ne détecte pas de différence significative selon le sexe en ce qui a trait aux nombres d'heures consacrées à la proche aidance.

Figure 6.1.2

Répartition des personnes proches aidantes selon le nombre d'heures consacrées à fournir de l'aide par semaine, selon le groupe d'âge, Québec, 2018¹



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a, b Pour une catégorie d'heures donnée, un même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les soins donnés et reçus*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

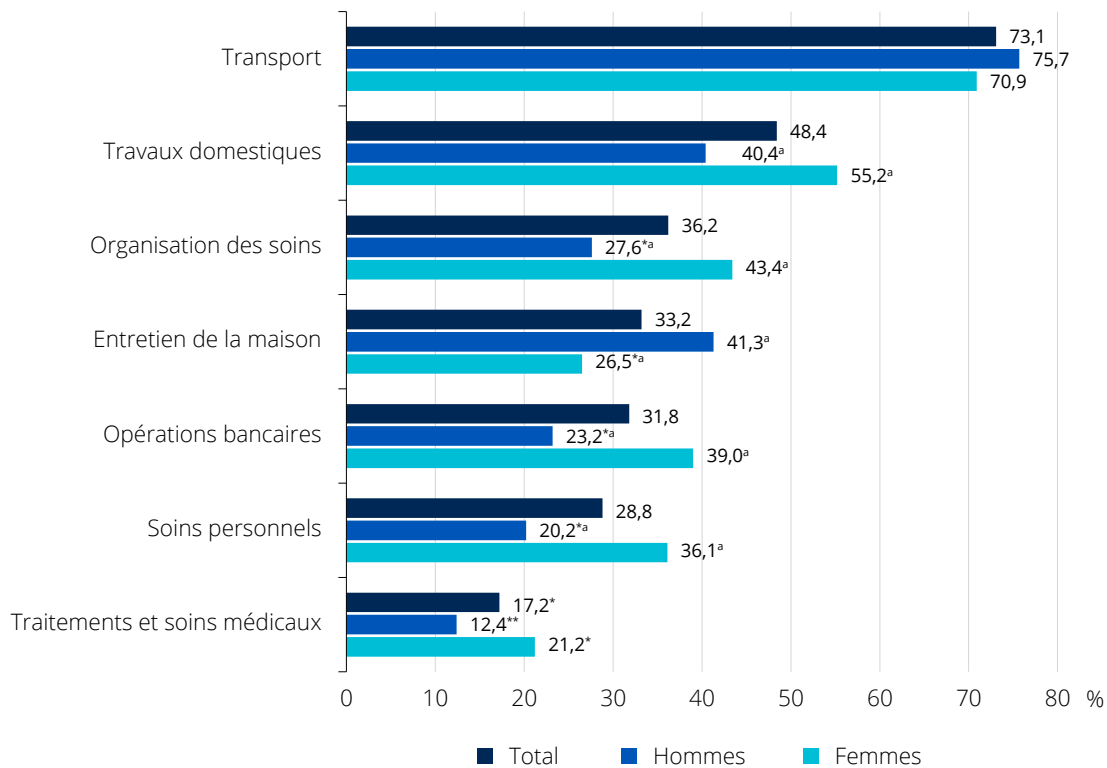
Types d'activités pour lesquelles l'aide est fournie

Les activités réalisées par les proches aidants âgés sont variées (figure 6.1.3). En 2018, près des trois quarts (73 %) ont apporté de l'aide pour du transport et près de la moitié (48 %) ont fourni du soutien pour des travaux domestiques comme la préparation des repas, le ménage ou la lessive. De plus, entre trois et quatre proches aidants âgés sur dix environ ont pris part à l'une ou l'autre des activités suivantes : organiser les soins (36 %), entretenir la maison (33 %), s'occuper des opérations bancaires (32 %) et prodiguer des soins personnels (29 %).

Le type d'aide fournie varie selon le sexe des proches aidants âgés. L'entretien de la maison est plus répandu chez les hommes que chez les femmes (41 % c. 27 %*), alors que les femmes sont en proportion plus nombreuses à apporter une aide pour les travaux domestiques (55 % c. 40 %), l'organisation des soins (43 % c. 28 %*), les opérations bancaires (39 % c. 23 %*) et les soins personnels (36 % c. 20 %*).

Figure 6.1.3

Types d'activités pour lesquelles de l'aide est fournie selon le sexe, personnes proches aidantes de 65 ans et plus, Québec, 2018^{1,2}



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a Pour une activité donnée, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

2. Plus d'un type d'activité peut avoir été déclaré par les personnes proches aidantes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Les soins donnés et reçus*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6.2 Bénévolat

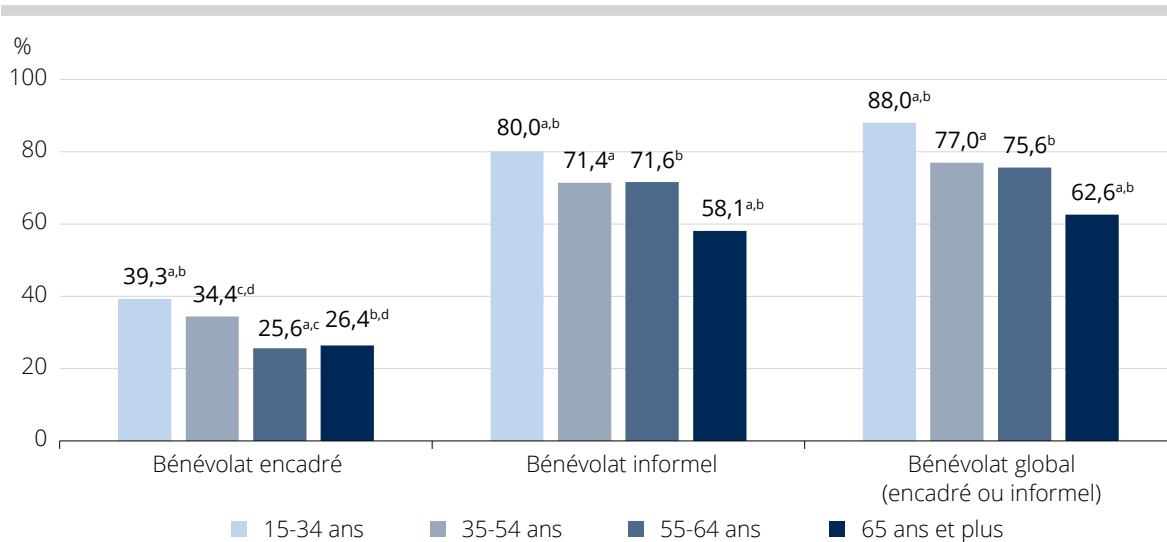
Pratique du bénévolat, selon le type de bénévolat

En 2018, un peu plus du quart de la population québécoise de 65 ans et plus (26 %) a effectué du bénévolat encadré, c'est-à-dire pour le compte de groupes ou d'organismes (figure 6.2.1). Cette proportion est moins élevée que celles observées chez les 15-34 ans (39 %) et chez les 35-54 ans (34 %). Par ailleurs, 58 % des personnes âgées ont fait du bénévolat informel, c'est-à-dire en aidant directement des particuliers ou leur communauté. Cette proportion est également moins élevée que celles affichées par les groupes d'âge plus jeunes, y compris celui des 55-64 ans.

Dans l'ensemble, environ 63 % des personnes de 65 ans et plus ont effectué du bénévolat en 2018, tous types confondus (encadré ou informel). Cela représente environ 978 000 personnes, soit 18 % de l'ensemble des bénévoles de 15 ans et plus au Québec (données non illustrées).

Figure 6.2.1

Pratique du bénévolat selon le type de bénévolat et le groupe d'âge, Québec, 2018¹



a,b,c,d Pour un type de bénévolat donné, un même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

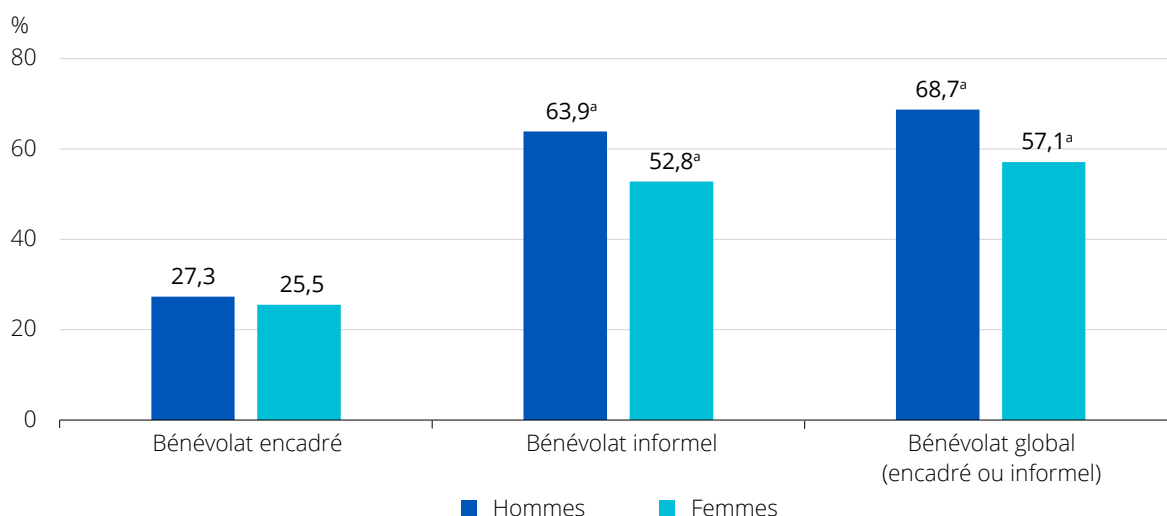
1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018. Adapté par l'institut de la statistique du Québec.

Les hommes de 65 ans et plus sont proportionnellement plus nombreux que les femmes du même groupe d'âge à avoir fait du bénévolat en 2018, tous types confondus (69 % c. 57 % ; figure 6.2.2). Cet écart s'explique principalement par la pratique du bénévolat informel, qui est plus répandue chez les hommes.

Figure 6.2.2

Pratique du bénévolat selon le type de bénévolat et le genre, personnes de 65 ans et plus¹, Québec, 2018



a Pour un type de bénévolat donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018, fichier de microdonnées à grande diffusion. Adapté par l'institut de la statistique du Québec.



South_agency / iStock

Heures consacrées au bénévolat

Le nombre total d'heures de bénévolat effectuées en 2018 par la population de 15 ans et plus (tous types de bénévolat confondus) est estimé à environ 1 023,5 millions d'heures (tableau 6.2.1). Cela correspond à 533 100 emplois à temps plein¹. La contribution des bénévoles de 65 ans et plus s'élève à 252,2 millions d'heures, soit environ 131 400 emplois (25 % du total).

En moyenne, les bénévoles de 65 ans et plus ont consacré 258 heures au bénévolat en 2018, soit un nombre d'heures significativement plus élevé que celui effectué par les bénévoles de 15-34 ans et de 35-54 ans (respectivement 136 et 162 heures). Le constat est similaire lorsque l'on examine le nombre médian² d'heures consacrées au bénévolat ; il est plus élevé chez les bénévoles de 65 ans et plus que chez ceux de 15-34 ans et de 35-54 ans.

Parmi les bénévoles de 65 ans et plus, les femmes consacrent davantage de temps au bénévolat que les hommes. En effet, le nombre d'heures médian de bénévolat en 2018 est plus élevé chez les femmes que chez les hommes (137 heures* c. 60 heures*).

Le nombre d'heures moyen consacré au bénévolat tend aussi à être plus élevé chez les femmes que chez les hommes, bien qu'on ne détecte pas de différence statistiquement significative entre les genres pour cette mesure.

Tableau 6.2.1

Nombre d'heures consacrées annuellement au bénévolat (tous types confondus)¹ selon le groupe d'âge, et selon le genre pour les bénévoles de 65 ans et plus, Québec, 2018

	Nombre d'heures moyen	Nombre d'heures médian	Nombre d'heures total (millions)	Part dans le nombre d'heures total ² (%)
Groupe d'âge				
Total (15 ans et plus)	189	61	1 023,5	100,0
15-34 ans	136 ^{a,b}	55 ^a	241,9	23,6
35-54 ans	162 ^c	56 ^b	280,9	27,4
55-64 ans	268 ^a	84 ^a	248,6	24,3
65 ans et plus	258 ^{b,c}	95 ^{a,b}	252,2	24,6
Genre (65 ans et plus)				
Hommes	212 [*]	60 ^{* †}	107,7 [*]	27,6
Femmes	307	137 ^{* †}	144,5 [*]	22,8

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Pour une mesure donnée, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes au seuil de 0,05.

a,b,c,d Pour une mesure donnée, un même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Calculé parmi les bénévoles québécois de 15 ans et plus.

2. Pour les hommes de 65 ans et plus, la part dans le total des heures est calculée par rapport au total des heures consacrées au bénévolat par les hommes de 15 ans et plus ; il en va de même pour les femmes.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. À raison de 40 heures de travail par semaine pendant 48 semaines.

2. Le nombre médian d'heures sépare les bénévoles en deux groupes de taille égale ; le premier consacre au bénévolat un nombre d'heures inférieur à cette valeur médiane et le deuxième, un nombre d'heures supérieur.

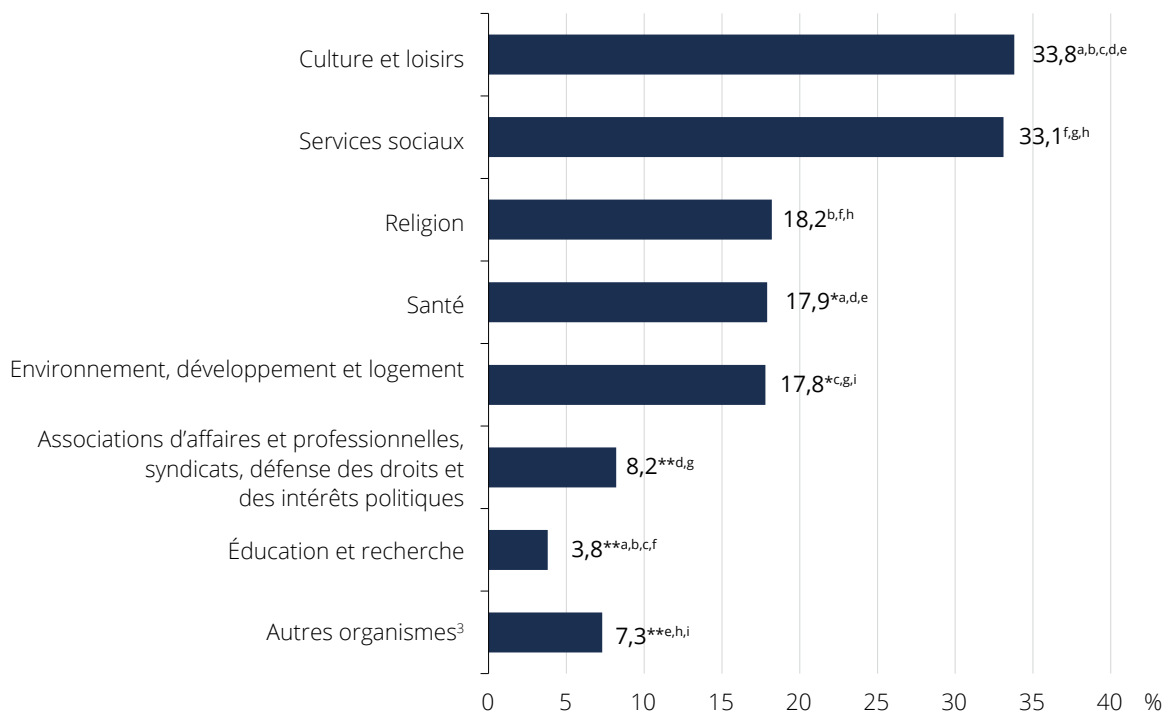
Secteurs d'activité où est pratiqué le bénévolat

En 2018, le tiers des bénévoles de 65 ans et plus ayant fait du bénévolat encadré (34 %) ont œuvré dans des organismes liés à la culture et aux loisirs et une proportion similaire, dans des organismes du secteur des services sociaux (figure 6.2.3). Par ailleurs, environ 18 % ont investi leur temps dans des organismes religieux et une proportion équivalente, dans des organismes du secteur de la santé, ou encore des organismes associés à l'environnement, au développement et au logement.

Chez les bénévoles âgés, une proportion plus élevée d'hommes que de femmes ont donné de leur temps dans des organismes rattachés aux services sociaux (41 %* c. 26 %*, données non illustrées). C'est le seul secteur pour lequel une différence statistiquement significative est décelée entre les genres.

Figure 6.2.3

Secteur d'activité des organismes où est pratiqué le bénévolat encadré, bénévoles de 65 ans et plus, Québec, 2018^{1,2}



* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c,d,e,f,g,h,i,j Exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

1. Parmi les personnes de 65 ans et plus ayant fait du bénévolat encadré.

2. Les répondants pouvaient indiquer jusqu'à trois organismes.

3. Inclut les intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat, les organismes internationaux et les autres organismes non classés ailleurs.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

6.3 Dons à des organismes de bienfaisance

Donateurs

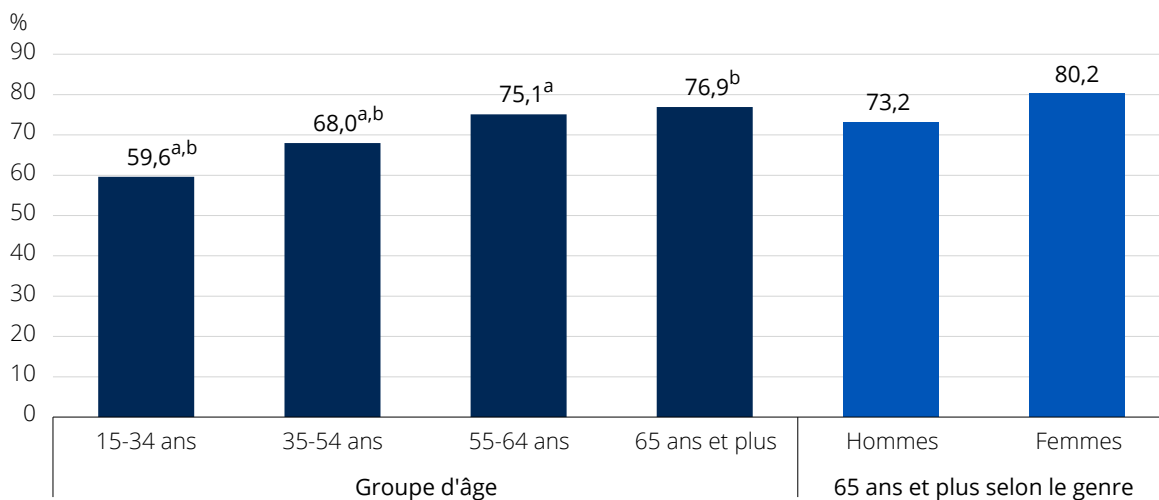
En 2018, un peu plus des trois quarts des Québécoises et des Québécois de 65 ans et plus (77 %) ont fait des dons à des organismes de bienfaisance ou à but non lucratif (figure 6.3.1). Cette proportion est plus élevée que celles observées chez des groupes plus jeunes, plus précisément les 15-34 ans (60 %) et les 35-54 ans (68 %).

Globalement, ce sont 4 857 300 personnes de 15 ans et plus qui ont fait des dons à des organismes de bienfaisance ou à but non lucratif en 2018 au Québec ; de ce nombre, environ 1 201 600 (soit 25 %) étaient des aînés (données non illustrées).

Parmi les personnes âgées, on ne détecte pas de différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui a trait aux proportions de donateurs.

Figure 6.3.1

Donateurs selon le groupe d'âge, et selon le genre pour les personnes de 65 ans et plus, Québec, 2018¹



a,b Un même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge au seuil de 0,05.

1. Sont exclues les personnes qui vivent dans un établissement institutionnel.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018. Adapté par l'institut de la statistique du Québec.

Valeur des dons

Au Québec, la valeur totale des dons de la population de 15 ans et plus à des organismes de bienfaisance ou à but non lucratif s'élevait à environ 1 221 millions de dollars en 2018 (tableau 6.3.1). La contribution des donateurs de 65 ans et plus est d'environ 485 millions de dollars, soit les deux cinquièmes du total (40 %), une part significativement plus élevée que celle des autres groupes d'âge (15 %* pour les 15-34 ans, 26 % pour les 35-54 ans et 20 % pour les 55-64 ans).

La valeur moyenne des dons des personnes de 65 ans et plus surpasse d'ailleurs celle des donateurs de 15-34 ans et de 35-54 ans (403 \$* c. 152 \$* et 204 \$ respectivement). De plus, la moitié des donateurs âgés ont fait des dons de bienfaisance d'une valeur égale ou supérieure à 120 \$. Cette valeur médiane est significativement plus élevée que celles observées pour les 15-34 ans (50 \$*) et les 35-54 ans (70 \$).

Chez les donateurs âgés, on ne décèle pas de différence statistiquement significative entre les hommes et les femmes pour la valeur annuelle des dons octroyés en 2018 et ce, quelle que soit la mesure considérée (valeur totale, moyenne ou médiane des dons).

Tableau 6.3.1

Valeur des dons selon le groupe d'âge¹ et selon le genre pour les donateurs de 65 ans et plus, Québec, 2018

Groupe d'âge	Montant annuel			Part dans le total des dons ²
	Montant moyen	Montant médian	Montant total	
	\$	\$	M\$	%
Total (15 ans et plus)	251	80	1 220,6	100,0
15 à 34 ans	152 * a,b	50 * a,b	183,2 * a	15,0 * a
35 à 54 ans	204 c	70 c,d	311,6 a	25,5 a
55 à 64 ans	262 a	100 a,c	241,0 b	19,7 b
65 ans et plus	403 * b,c	120 b,d	484,8 * a,b	39,7 a,b
Genre (65 ans et plus)				
Hommes	448 **	130	242,2 **	39,4
Femmes	367 *	110	242,6 *	40,0

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b,c Pour une mesure donnée, un même exposant exprime une différence significative entre les groupes d'âge concernés au seuil de 0,05.

1. Parmi les donateurs québécois âgés de 15 ans et plus.

2. Pour les hommes de 65 ans et plus, la part dans le total des dons est calculée par rapport au total des dons faits par les hommes de 15 ans et plus en 2018 ; il en va de même pour les femmes de 65 ans et plus.

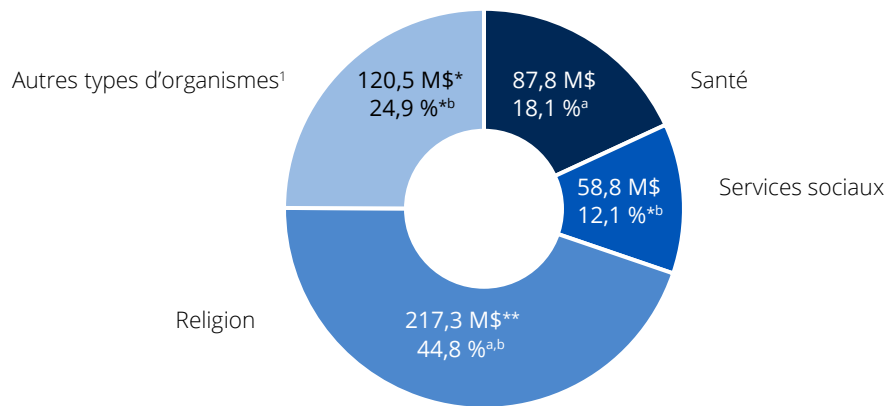
Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Secteurs d'activité des organismes bénéficiaires des dons

Les organismes religieux ont reçu en 2018 la part la plus importante de la valeur totale des dons de bienfaisance des personnes âgées (45 %), soit environ 217 millions de dollars (figure 6.3.2). Les organismes du domaine de la santé ont quant à eux obtenu 18 % du total (soit 88 millions de dollars) et ceux du milieu des services sociaux, 12 %* (59 millions de dollars). Enfin, les dons octroyés aux organismes œuvrant dans d'autres secteurs d'activités (éducation et recherche, culture et divertissement, intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat, organismes internationaux, environnement, etc.) s'élèvent à près de 121 millions de dollars et représentent le quart de la valeur totale des dons des aînés en 2018.

Figure 6.3.2

Répartition de la valeur annuelle totale des dons selon le secteur d'activité des organismes bénéficiaires, donateurs de 65 ans et plus¹, Québec, 2018



* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

** Coefficient de variation entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

a,b Un même exposant exprime une différence significative entre les proportions au seuil de 0,05.

1. Inclut les organismes de secteurs d'activités suivants : éducation et recherche ; culture et loisirs ; intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat ; organismes internationaux ; environnement ; logement ; associations d'affaires et professionnelles ; syndicats ; défense des droits et des intérêts et politique ; organismes non classés ailleurs.

Source : Statistique Canada, *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018. Adapté par l'institut de la statistique du Québec.

6.4 Participation électorale et implication en politique

Participation aux élections provinciales et fédérales³

Depuis plusieurs années, on remarque que le taux de participation aux élections augmente avec l'âge pour atteindre un sommet avec le groupe des 65 à 74 ans ; il diminue par la suite pour les personnes de 75 ans et plus. Ainsi, lors des élections provinciales de 2018, le taux de participation des personnes de 65 à 74 ans était de 78 % comparativement à 73 % pour les personnes de 55 à 64 ans, qui enregistraient le deuxième taux le plus élevé (tableau 6.4.1).

Au provincial, cette situation s'observe depuis les élections de 2003. Au fédéral, elle prévaut depuis 2004. Une seule exception a été observée, soit lors des élections de 2008 (tableau 6.4.2).

Soulignons que le taux de participation aux élections des personnes de 75 ans et plus surpasse celui des jeunes (18-24 ans et 25-34 ans) depuis 1989 aux élections provinciales, et depuis 2015 aux élections fédérales. Il excède également celui d'autres groupes d'âge à l'occasion.

Tableau 6.4.1

Taux de participation aux élections provinciales selon le groupe d'âge, Québec, élections de 1985 à 2018

	1985	1989	1994	1998	2003	2007	2008	2012	2014	2018
	%									
18 ans et plus	76	75	82	78	70	70	57	75	71	66
18-24 ans	64	62	73	65	53	54	36	62	56	53
25-34 ans	74	69	77	71	60	61	42	66	60	54
35-44 ans	80	78	84	80	69	70	52	73	70	63
45-54 ans	82	80	87	84	77	76	62	78	75	66
55-64 ans	82	81	86	87	80	78	70	83	79	73
65-74 ans	78	81	87	85	83	79	75	84	82	78
75 ans et plus	64	71	78	72	66	65	61	70	71	69

Note : Estimation du nombre de votants sur l'électorat inscrit.

Source : Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Université Laval.

3. Il est à noter que les taux de participation aux élections provinciales et fédérales ne peuvent être comparés, vu les différences dans leur méthode de calcul. Pour plus d'informations, voir l'encadré sur les concepts et définitions à la fin du chapitre.

Tableau 6.4.2

Taux de participation aux élections fédérales selon le groupe d'âge, élections de 2004 à 2019, et selon le groupe d'âge et le sexe, élections de 2021, Québec

	2004	2006	2008	2011	2015	2019	2021 ^{1,2}	
							Hommes+	Femmes+
	%							
18 ans et plus	61	64	61	64	67	68	62	66
18 à 24 ans	44	50	47	45	53	56	46	55
25 à 34 ans	47	57	54	56	58	58	51	57
35 à 44 ans	54	62	61	60	64	64	57	62
45 à 54 ans	65	67	67	68	68	68	62	67
55 à 64 ans	74	74	66	76	77	74	67	72
65 à 74 ans	80	80	66	80	80	81	75	78
75 ans et plus	71	56	67	49	66	68	68	64

1. Les taux globaux de participation à l'élection générale de 2021, par groupe d'âge au Québec, n'étaient pas disponibles au moment de préparer ce recueil.

2. La catégorie « Hommes+ » comprend tous les hommes et certaines personnes de genre non binaire. La catégorie « Femmes+ » comprend toutes les femmes et certaines personnes de genre non binaire.

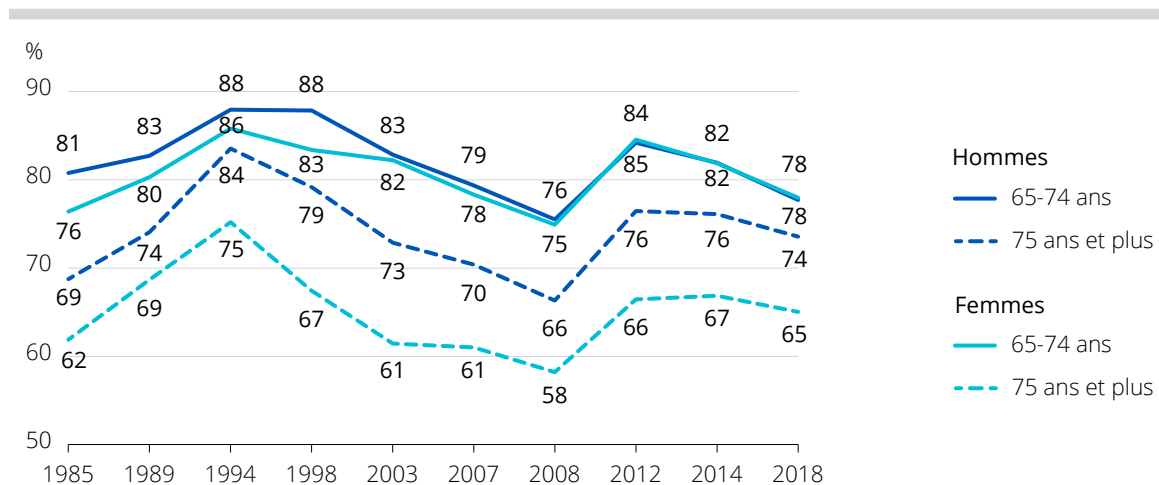
Note : Estimation du nombre de votants sur l'estimation de l'électorat total (inscrit ou non).

Source : Élections Canada.

Chez les 65-74 ans, les taux de participation aux élections provinciales des hommes et des femmes sont similaires depuis les élections de 2003 (figure 6.4.1). Ils étaient supérieurs chez les hommes aux élections précédentes. La parité est également atteinte pour ce groupe d'âge aux élections fédérales de 2008, de 2015 et de 2019 (données non illustrées). Cependant, en 2021, le taux de participation des femmes de ce groupe d'âge est plus élevé que celui des hommes (78 % contre 75 %). Le taux de participation des femmes de 75 ans et plus est quant à lui systématiquement plus faible que celui des hommes de ce groupe d'âge, tant aux élections provinciales qu'aux élections fédérales.

Figure 6.4.1

Taux de participation aux élections provinciales des personnes de 65 ans et plus selon le groupe d'âge et le sexe, Québec, élections de 1985 à 2018



Note : Estimation du nombre de votants sur l'électorat inscrit.

Source : Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Université Laval.

Implication en politique municipale

Au Québec, la proportion de personnes de 65 ans et plus parmi les personnes élues aux élections municipales augmente au fil du temps. Aux élections de 2021, sur les 1 091 personnes élues à titre de mairesse ou de maire, 356 étaient âgées de 65 ans et plus. La part des personnes âgées a ainsi atteint 33 %, ce qui correspond à une forte augmentation par rapport à 2005, où elle n'était que de 12 % (figure 6.4.2). Cette hausse s'est réalisée au détriment des personnes de 35 à 54 ans et de 55 à 64 ans.

Par ailleurs, les personnes de 65 ans et plus représentaient 21 % des 6 833 personnes élues à un poste de conseillère ou de conseiller municipal aux élections de 2021. Cette proportion est également en hausse depuis 2005 (8 %), principalement aux dépens des personnes de 35 à 54 ans.

Les postes de mairesse ou de maire et de conseillère ou de conseiller municipal sont davantage occupés par des hommes que par des femmes peu importe le groupe d'âge (données non présentées). Les proportions de mairesses et de conseillères municipales augmentent toutefois avec le temps.

Chez les personnes âgées élues aux élections municipales de 2021, on compte 82 % d'hommes et 18 % de femmes au poste de mairesse ou de maire, alors que ces proportions étaient respectivement de 91 % et 9 % aux élections de 2005 (figure 6.4.3).

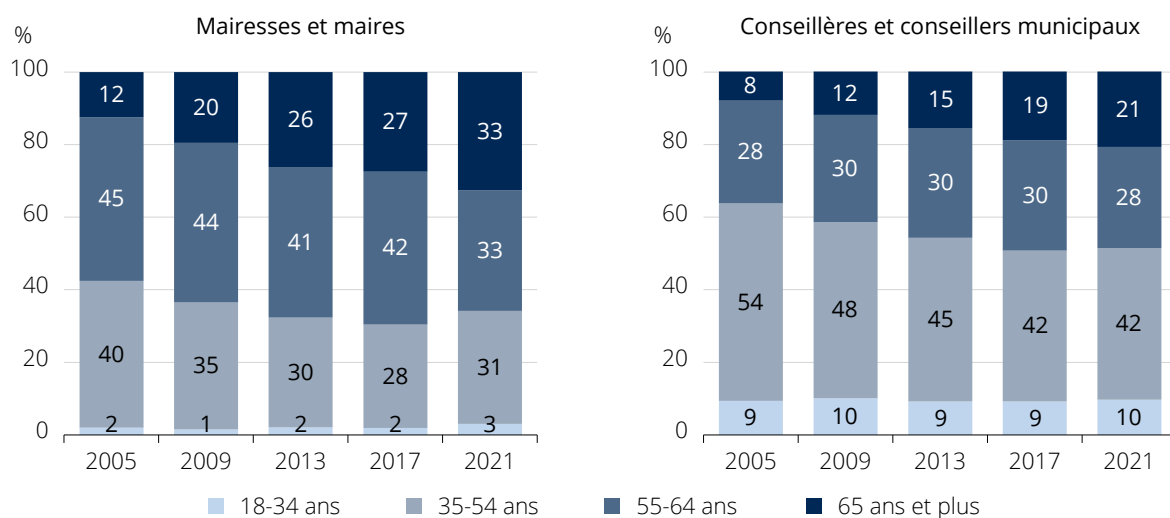
Les écarts sont un peu moins prononcés pour le poste de conseillère ou de conseiller municipal : on trouve 74 % d'hommes contre 26 % de femmes en 2021 parmi les personnes de 65 ans et plus élues à ce titre. En 2005, ces proportions s'élevaient respectivement à 81 % et 19 %.



alvarez / iStock

Figure 6.4.2

Répartition des personnes élues aux élections municipales selon le poste et le groupe d'âge, Québec, élections municipales de 2005 à 2021

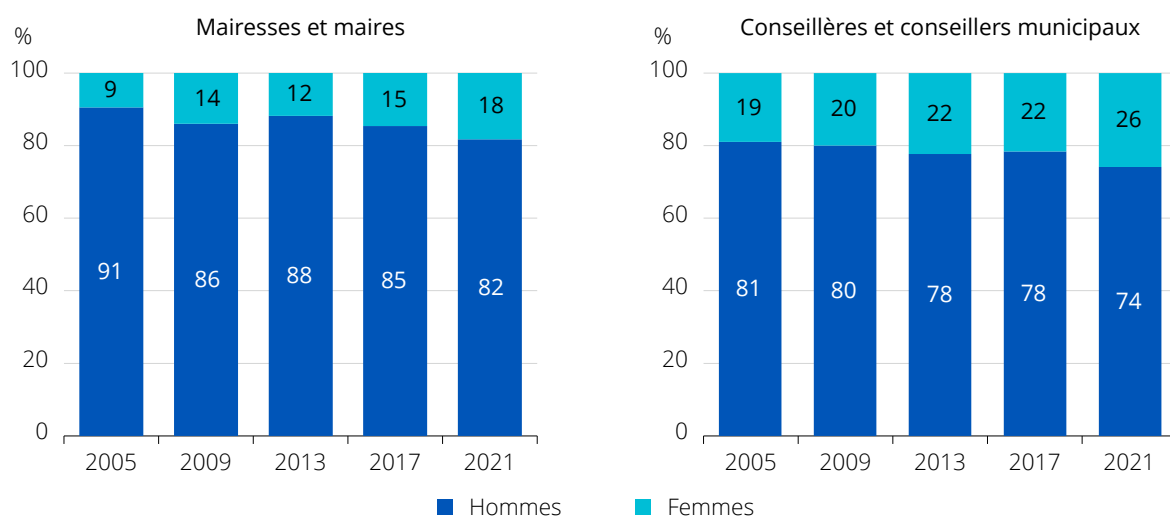


Source : Présidents d'élection de chaque municipalité, 2005, 2009, 2013, 2017 et 2021.

Compilation : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et Institut de la statistique du Québec.

Figure 6.4.3

Répartition des personnes élues aux élections municipales selon le poste et le sexe, personnes élues de 65 ans et plus, Québec, élections municipales de 2005 à 2021



Source : Présidents d'élection de chaque municipalité, 2005, 2009, 2013, 2017 et 2021.

Compilation : Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et Institut de la statistique du Québec.

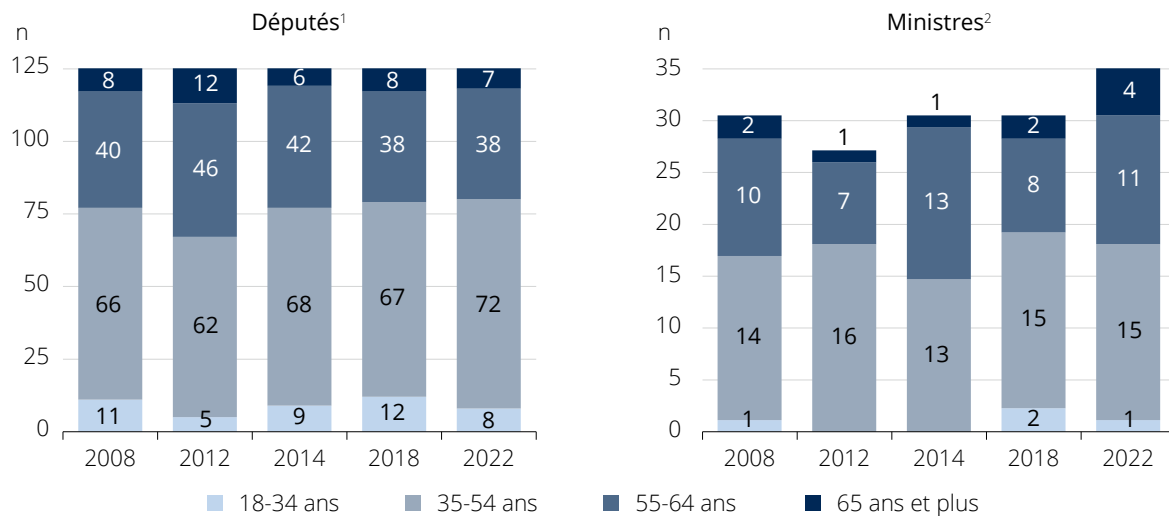
Implication en politique provinciale⁴

Sur les 125 personnes élues à l'Assemblée nationale lors des élections provinciales générales de 2022, 7 avaient 65 ans ou plus (figure 6.4.4), soit 6 % d'entre elles. Le nombre de personnes âgées élues aux élections générales a varié entre 6 et 12 entre les élections de 2008 et de 2022.

Par ailleurs, 4 ministres sur un total de 31 étaient âgés de 65 ans ou plus lors de la formation du conseil des ministres à la suite de l'élection générale de 2022. Depuis les élections générales de 2008, il s'agit du nombre de ministres âgés le plus important lors de la formation du premier conseil des ministres.

Figure 6.4.4

Nombre de personnes élues à l'Assemblée nationale selon le poste et le groupe d'âge, Québec, élections générales provinciales de 2008 à 2022



1. Députés élus au moment de l'élection générale ; l'âge est calculé au jour de l'élection.

2. Ministres nommés dans le premier cabinet formé à la suite de l'élection générale, y compris le premier ministre, les ministres et les ministres délégués ; l'âge est calculé au jour de l'élection.

Source : Assemblée nationale du Québec, Base de données sur les parlementaires québécois.

4. Les données sont présentées en effectifs plutôt qu'en proportions du fait des petits nombres de personnes élues à l'Assemblée nationale, et notamment des personnes élues de 65 ans et plus. Cela entraîne une variabilité importante de la proportion de ces dernières parmi les personnes élues, d'une élection générale à l'autre.

Concepts et définitions

Proche aidance

Source : *Enquête sociale générale – Les soins donnés et reçus*, 2018, Statistique Canada

Par **proche aidance**, on entend de l'aide ou des soins fournis :

- à des membres de la famille, à des amis ou à des voisins ;
- pour un problème de santé existant depuis au moins 6 mois ou qui pourrait perdurer 6 mois ou plus, pour une incapacité physique ou mentale ou pour des problèmes liés au vieillissement.

La proche aidance peut prendre la forme d'aide fournie pour les déplacements, les courses, l'entretien de la maison, les soins personnels ou toute autre activité. Voici des précisions pour certaines catégories d'activités :

- les travaux domestiques incluent la préparation des repas, la vaisselle, le ménage, la lessive et la couture ;
- l'entretien de la maison inclut notamment les travaux extérieurs ;
- les opérations bancaires comprennent notamment la gestion des finances et le paiement des factures.

Bénévolat

Source : *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018, Statistique Canada

Bénévolat encadré : fait référence au travail non rémunéré effectué pour le compte de groupes ou d'organismes au moins une fois au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Il comprend le travail obligatoire non rémunéré et le bénévolat effectué avec l'appui de l'employeur.

Bénévolat informel : fait référence à l'aide non rémunérée apportée directement aux particuliers (p. ex. : les amis, les voisins, les connaissances, les collègues) au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, y compris l'aide accordée aux membres de la famille vivant à l'extérieur du ménage du répondant. Comprend aussi le travail non rémunéré visant l'amélioration directe des communautés, sans que ce soit pour le compte d'un groupe ou d'un organisme.

Bénévolat global (aussi nommé *bénévolat tous types confondus*) : regroupe le bénévolat encadré et le bénévolat informel. Selon le concept canadien de bénévolat, il indique si un répondant fait du bénévolat encadré et/ou du bénévolat informel.

Suite à la page 266

Dons

Source : *Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*, 2018, Statistique Canada

Dons de bienfaisance : dons en argent à un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif effectués au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête, qu'ils aient donné lieu à un crédit d'impôt ou non. L'argent donné à un même organisme à plusieurs occasions pendant les 12 derniers mois en réponse à une même méthode de sollicitation représente un seul don.

Donateurs : personnes qui ont effectué au moins un don en argent à un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif au cours de la période de référence (les 12 mois ayant précédé l'enquête). Les donateurs ont été identifiés à l'aide d'une série de 13 questions portant sur les différentes méthodes de sollicitation possibles, telles que la sollicitation par la poste, par téléphone ou lors du paiement pour assister à une activité organisée par un organisme de charité. Les personnes ayant répondu « oui » à au moins une des 13 questions sont considérées comme des donateurs.

Secteur d'activité Autres types d'organismes pour les organismes bénéficiaires de dons : en raison des faibles effectifs et afin d'améliorer la précision des estimations, on a regroupé dans cette catégorie les organismes des secteurs suivants : éducation et recherche ; culture et loisirs ; intermédiaires de bienfaisance et de bénévolat ; organismes internationaux ; environnement ; logement ; associations d'affaires et professionnelles ; syndicats ; défense des droits et des intérêts et politique ; organismes non classés ailleurs.

Vote et implication en politique

Sources : Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, de l'Université Laval, Élections Canada

Taux de participation aux élections provinciales et fédérales : en ce qui a trait aux élections provinciales, le taux est calculé par rapport aux personnes inscrites sur les listes électorales. Le taux d'inscription sur ces listes peut varier dans le temps et entre les groupes d'âge.

En ce qui a trait aux élections fédérales, le taux est plutôt calculé par rapport aux personnes en âge de voter, que les personnes soient inscrites ou non sur les listes électorales.

Le calcul des taux ne prenant pas en compte les mêmes dénominateurs, il n'est pas possible de les comparer.

Source : Base de données sur les parlementaires québécois, Assemblée nationale du Québec

Personnes élues à l'Assemblée nationale : les données portent sur les personnes élues à titre de député lors des élections générales, et sur les personnes nommées ministres dans le premier cabinet formé à la suite des élections. Elles ne tiennent pas compte des changements ayant pu survenir entre les élections générales.

Sources de données utilisées

Enquête sociale générale (ESG) – Les soins donnés et reçus, Statistique Canada

Réalisée en 2018, cette enquête vise à brosser un portrait des personnes qui donnent des soins en tant que proches aidants, et de celles qui en reçoivent à titre de proches aidés. La population cible est constituée des personnes de 15 ans et plus, résidant dans l'une des 10 provinces canadiennes et ne vivant pas dans un établissement institutionnel.

Pour en savoir davantage : [*Enquête sociale générale – Les soins donnés et reçus*](#)

Les résultats présentés sont des compilations effectuées par Statistique Canada à la demande de l'Institut de la statistique du Québec.

Enquête sociale générale (ESG) – Dons, bénévolat et participation, Statistique Canada

Également menée en 2018, cette enquête s'intéresse aux comportements contributifs des particuliers de 15 ans et plus en matière de dons, de bénévolat et de participation sociale. La population cible est la même que celle de l'*Enquête sociale générale – Les soins donnés et reçus* (voir ci-dessus).

Pour en savoir davantage : [*Enquête sociale générale – Dons, bénévolat et participation*](#)

Les résultats présentés ont été produits par l'Institut de la statistique du Québec à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion (FMGD) de cette ESG.

Données administratives

Les indicateurs portant sur la participation aux élections provinciales et fédérales et sur l'implication en politique municipale et provinciale proviennent de diverses sources :

- [*Participation électorale*](#), Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires, Université Laval
- [*Évaluations postélectorales*](#), Élections Canada
- Données des présidentes et présidents d'élection de chaque municipalité, compilées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
- Base de données sur les parlementaires québécois, Assemblée nationale du Québec

Suite à la page 268

Précisions méthodologiques

Les résultats tirés d'une enquête comportent une certaine marge d'erreur. Ainsi, des tests statistiques ont été effectués pour les indicateurs du présent chapitre qui reposent sur des données d'enquête, afin de vérifier si les différences entre les groupes d'âge et entre les hommes et les femmes étaient significatives sur le plan statistique. À moins d'avis contraire, les différences évoquées dans les analyses sont significatives au seuil de 0,05.

Certaines sources de données exploitées pour le chapitre utilisent la variable du genre de la personne et d'autres, le sexe. Dans les enquêtes qui ont fait le passage au genre, il est précisé que ce dernier réfère au genre actuel, qui peut différer du sexe à la naissance ou de celui inscrit dans les documents officiels; le genre peut également ne pas être exclusivement féminin ou masculin. Toutefois, compte tenu du petit nombre de personnes non binaires, il n'est pas possible de diffuser des résultats pour ce groupe de personnes.

Consulter la section [Aspects méthodologiques](#) du présent recueil pour plus d'information sur les notions de précision statistique et de différence significative sur le plan statistique, sur la collecte et la diffusion de résultats selon le genre, et sur la couverture des personnes âgées dans les statistiques.

La statistique au
service de la société :
la référence au Québec

statistique.quebec.ca